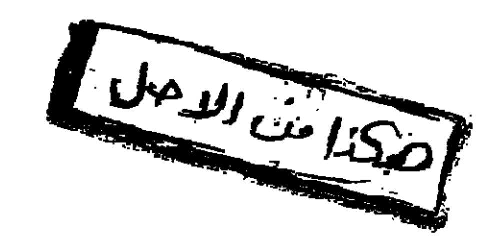


Le bilan économique 1994

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15526 – 7 F

MARDI 27 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La prise d'otages à bord de l'Airbus d'Air France

● *A Marseille, le commando islamiste aurait exigé du kérosène et une conférence de presse*
● *Les autorités françaises et algériennes ont été en désaccord sur la gestion de la crise*

Les négociations continuaient, dans l'après-midi du lundi 26 décembre, entre les autorités françaises et le commando islamiste de quatre ou cinq hommes qui, sur l'aéroport de Marseille-Marignane, détenait encore cent soixante-dix otages, dont douze membres d'équipage, à bord d'un Airbus d'Air France. Deux passagers ont été libérés vers 15 h 30. Un contact direct avait pu être établi entre les autorités préfectorales et les terroristes qui semblaient repousser d'heure en heure leurs ultimatums, après avoir menacé dans la matinée d'abattre un quatrième otage. Samedi, à Alger, le commando, après s'être rendu maître de l'appareil, avait assassiné deux passagers, puis, dimanche soir, un fonctionnaire de l'ambassade de France en Algérie. Les pirates avaient finalement obtenu, dans la nuit de dimanche à lundi, de venir se poser en France. Le commando exigerait désormais du kérosène afin de décoller vers une destination inconnue. Les autorités françaises paraissaient tout faire pour que l'appareil reste à Marseille. Une conférence de presse des terroristes serait l'un des éléments de la négociation.

Impossible neutralité

EN obtenant des autorités algériennes qu'elles laissent l'Airbus d'Air France et ses 172 otages s'envoler pour la France, à l'aube du lundi 26 décembre, Paris a sans doute heurté la sensibilité d'un partenaire avec lequel les relations ont toujours été empreintes d'émotivité et de susceptibilité. La France n'avait qu'un objectif : sauver ses ressortissants et les autres otages. Elle estimait sans doute être mieux à même techniquement d'intervenir sans provoquer de bain de sang.

Le malaise qui s'est révélé ce week-end entre les deux pays est une manifestation supplémentaire d'une relation qui ne fut jamais facile et qui l'est encore moins à l'heure de la guerre civile algérienne. Paris poursuit toujours la recherche d'une impossible neutralité. Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, l'a exprimé à sa manière : tout en condamnant fermement le terrorisme islamiste, il s'est également élevé contre la politique du « tout-répressif » prônée par le pouvoir algérien – et qui continue de séduire une partie de l'opposition à Alger.

CE souci d'équilibre s'accommode pourtant mal d'une aide militaire, récemment renforcée, dont la France tente vainement de minimiser l'importance, quand elle n'en nie pas, purement et simplement, l'existence. Ces tergiversations traduisent les difficultés grandissantes qui marquent les rapports entre la France et l'Algérie. Seule certitude : la guerre sans nom, qui se livre de l'autre côté de la Méditerranée, n'est pas près de finir.

Soutenir trop ouvertement un pouvoir que les islamistes qualifient de « junte militaire impie », est un pari bien trop risqué. D'autant que ce pouvoir ne brille pas par sa volonté démocratique, comme en témoigne le dernier rapport d'Amnesty International, dénonçant les exactions et les multiples « dérapages » dont se rendent coupables les forces de sécurité. Une répression trop brutale risque, en outre, de faire le jeu des extrémistes musulmans, habiles à se poser en martyrs.

D'UN autre côté, la France, au nom de ses intérêts et de ses valeurs, ne peut pas se permettre de donner l'impression d'une quelconque faiblesse à l'égard de ceux qui utilisent l'islam pour imposer un régime totalitaire. Il n'y a pas de politique simple à l'égard de l'Algérie. Il y a une réalité qu'il ne faut pas occulter : la guerre civile algérienne promet malheureusement d'être très longue et les événements de ce week-end montrent que la France et ses ressortissants risquent à tout moment d'être pris dans la tourmente.

Mauvaise coopération

Les autorités françaises ont eu beaucoup de difficultés à obtenir la coopération d'Alger dans la gestion de cette crise. On le sentait, dimanche matin, dans les propos tenus par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, offrant l'assistance de la France, mais réclamant que lui soient transmises toutes les informations dont disposait Alger ; cela s'est confirmé dans la nuit de dimanche à lundi quand le premier ministre, Edouard Balladur, a fait savoir qu'il tenait les autorités algériennes pour *« responsables »* de la sécurité des otages.

Dès le début de la crise, la cible des terroristes était évidente : c'est la France qu'ils voulaient toucher, qui plus est le jour de Noël. En s'emparant de l'Airbus d'Air France assurant la liaison régulière entre Paris et Alger, les pirates de l'air ont voulu frapper un des derniers symboles – avec l'ambassade – de la présence française en Algérie. Ils n'ont pas choisi l'Airbus par hasard : l'opération avait été soigneusement préparée à l'avance.

Sans doute les auteurs du détournement, appartenant à la mouvance islamiste, ont-ils voulu adresser le message suivant : l'aide militaire que la France apporte, selon eux, aux autorités algériennes ne restera pas impunie. Au nom de cette théorie, les groupes armés islamistes ont déjà assassiné vingt-deux ressortissants français en Algérie.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

La guerre plus que jamais

Il y a deux mois, à peine, le 29 octobre, le chef de l'État algérien, le général à la retraite Liamine Zeroual, enterrait publiquement tout espoir de dialogue avec la mouvance islamiste. Un échec dont il rejetait la responsabilité sur les représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), accusés d'avoir continué, alors même qu'ils bénéficiaient d'une mise en résidence surveillée, à *« encourager le terrorisme et l'extrémisme »*.

Dès lors, la voie était tracée : l'hypothèse d'une solution politique étant provisoirement exclue, ne restait que celle de la guerre. Et, pour les partisans du *djihad*, qu'ils soient membres de l'Armée islamique du salut (AIS, branche militaire de l'ex-FIS) ou des *Groupes islamiques armés* (GIA), que celle de la terreur à grande échelle – la plus féroce et, à l'occasion, la plus médiatique possible.

Quelques jours avant que le président Zeroual n'admette l'échec de cette politique du dialogue dont il avait été l'un des principaux instigateurs, le général Mohamed Lamari, son *alter ego* version kakie, partisan déclaré de la répression à outrance en vue de l'*« éradication totale »* des réseaux islamistes, avait annoncé la couleur : la lutte contre *« les forces obscurantistes et rétrogrades, traîtres à la nation et à l'islam »* sera conduite *« jusqu'à son terme »*.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 5

Lire aussi

Assassinat de l'ancien président du SC Bastia

Jean-François Filippi, président du club de football de Bastia à l'époque de la catastrophe du stade de Furiani, le 5 mai 1992, a été tué par balles, lundi matin 26 décembre, devant son domicile de Lucciana (Haute-Corse). Son épouse a été blessée. Cet assassinat intervient neuf jours avant l'ouverture du procès du drame (17 morts et plus de 2 000 blessés). Dans le passé, cet homme d'affaires, maire (div. d.) de Lucciana, avait souvent fait l'objet de menaces.

page 26

Russes et Tchétchènes parlent de négociations

Le président Boris Eltsine a ouvert, lundi 26 décembre, une réunion du Conseil de sécurité de Russie, chargée d'étudier un plan de *« règlement pacifique »* de la crise en Tchétchénie. Peu avant, le vice-président tchétchène avait proposé d'entamer sans préalable des négociations avec Moscou et évoqué la possibilité de créer une *« confédération »* avec la Russie. Selon l'agence Interfax, le président russe, qui devrait s'adresser mardi à la nation, a estimé qu'il était désormais possible de *« mettre un terme »* à l'intervention militaire.

page 6

Pierre Dreyfus est mort

Pierre Dreyfus, PDG de la régie Renault pendant vingt ans, de 1955 à 1975, puis chargé de mission auprès de François Mitterrand, après un bref passage au ministère de l'industrie, dans le gouvernement de Pierre Mauroy, de 1981 à 1982, est mort dimanche 25 décembre à Paris.

page 26

Une année d'Afrique

Du miracle sud-africain à la tragédie rwandaise, les douze mois écoulés ont été marqués par les événements survenus au sud de la Méditerranée

Tragédie sans fin en Algérie, miracle en Afrique du Sud, apocalypse au Rwanda : la prolongation du calvaire bosniaque, la guerre en Tchétchénie, le cessez-le-feu en Irlande du Nord, la mise en place de l'Autorité palestinienne, la paix israélo-jordanienne, les accords du GATT, l'élargissement de l'Union européenne, la reprise économique, tous ces événements cèdent le pas devant ceux qui ont fait d'abord de 1994, pour le meilleur comme pour le pire, une année d'Afrique.

Commençons par le meilleur : le processus de liquidation de la politique dite de « développement séparé » en Afrique du Sud, courageusement mis en route en 1989 par Frederik De Klerk, a connu son aboutissement, en avril, avec les premières élections multiraciales, la réconciliation générale entraînant une diminution spectaculaire des affrontements interethniques.

Devenu président, Nelson Mandela a continué de travailler la main dans la main avec son prédécesseur. Il a su non seulement conserver la confiance des siens, mais mériter celle de la grande majorité de l'*establishment*, grâce à quoi l'économie est repartie du bon pied. Reste tout de même à assurer la promotion économique, sociale et administrative des Noirs, dont beaucoup continuent de vivre misérablement, sans pour autant conduire les Blancs au désespoir. Ce n'est pas une mince affaire, d'autant plus que Nelson Mandela, qui gère avec une princière sérénité cette délicate navigation, a tout de même soixante-seize ans : aussi bien son parti commence-t-il à donner de sérieux signes de flottement.

Mikhaïl Gorbatchev avait désengagé l'URSS de cette partie du monde où la révolution portugaise et l'aide de quelque 50 000 soldats cubains avaient permis à Brejnev d'avancer ses pions. La transformation de l'Afrique du Sud a fait le reste. La Namibie, que, nonobstant les condamnations répétées du Conseil de sécurité, elle avait longtemps gardée sous sa coupe est devenue une démocratie exemplaire et les élections de novembre ont apparemment ramené la paix au Mozambique. On ne peut malheureusement en dire autant de l'Angola, où les accords conclus au même moment entre le gouvernement central et l'UNITA de Jonas Savimbi sont violés à qui mieux mieux.

Le Rwanda n'est pas très loin de l'Afrique du Sud. C'est en s'y arrêtant, au retour d'un reportage sur la fin de l'apartheid, qu'une équipe de CNN a découvert le pire massacre qui ait ensanglanté en ce siècle le continent noir. Souvent, dans le passé, les Hutus – 90 % de la population – s'en étaient pris à la minorité tutsie, d'autant plus facilement considérée comme étrangère que beaucoup de ses membres avaient émigré.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 8

Les malades de la misère

Sans argent, souvent sans papiers, des sans-domicile-fixe viennent se faire soigner à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris

La porte s'est ouverte sur un nuage de poudre désinfectante qui pique les yeux. Cet homme nu, simplement tirebouchonné dans des draps d'hôpital, et que l'on a posé dans un fauteuil, tremble du froid de l'hiver sous la fenêtre entrebaillée. De poil, il ne reste à Louis que la moustache, qu'il a longue et fournie. Il a gardé les joues rondes de l'enfance. Les brancardiers lui ont rasé, parce qu'il l'a demandé, la « boule à zéro ». Rançon des nuits froides de la rue où l'on garde ses chaussures de peur de se les faire voler, ses jambes enflées, violettes, sortent comme rongées de chaussons de papier. Le lit est découvert, semé des copeaux de peau morte qu'abandonne la gale. Cinq mois de rue, cinq mois seulement, ont fait de cet homme de vingt-quatre ans aux épaules encore carrées cet être sans âge qui n'arrive plus à marcher et demande poliment si on peut lui donner du pain. Louis était éboueur à la Ville de Paris.

Il gagnait bien sa vie. Et puis il a bu. *« On m'a mis aux ASSEDIC »*, dit-il de sa bouche sans dents, et ses parents qui l'hébergeaient ont fini par lui fermer leur porte, ne gardant plus qu'un souvenir de fils. Hier, une dame l'a vu tomber évanoui sur un trottoir et a eu la bonne idée, plutôt que de détourner les yeux et ses pas, d'appeler les pompiers, qui l'ont conduit aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Il a perdu ses papiers, il n'a plus rien. Il n'est plus rien, qu'un abandon. Ses effets, ses cheveux noirs qui lui descendaient aux épaules, sont fourrés avec leurs poux dans les sacs-poubelles qui traînent encore par terre. A l'hôpital, on va le retaper, sûrement. En attendant mieux, on saura soigner cette classique pathologie de la rue, parasitose, problèmes pulmonaires, surinfections diverses dont les médecins ont désormais l'habitude. D'une certaine manière, Louis a eu de la chance : il est entré à l'hôpital par la grande porte, celle des allongés.

Et après ? Et les autres cabossés de la vie, ceux qui tiennent encore debout, comment font-ils pour se soigner ? Un simple rhume dégénère vite en bronchite aiguë quand on est à la rue. Que font un diabétique, un insulino-dépendant quand ils n'ont pas de quoi acheter leurs médicaments ? Où se faire faire un bilan sanguin quand on est un sidéen sans abri, un clandestin qui risque la rafle à tout instant ? Bien sûr, ils vont aux urgences quand ils n'en peuvent plus, parce qu'il y fait chaud, que parfois on peut y récupérer un plateau-repas, voire prendre une douche et squatter un brancard ou une chaise roulante pour y écrouler son épuisement. Parce que c'est le seul lieu de l'hôpital où il est admis que l'on voie un médecin avant de passer à la caisse. C'est le petit bonheur la chance, le risque de se faire jeter quand la notion d'urgence est par trop sollicitée, et l'impossibilité d'obtenir des soins de façon continue.

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 10

M 0147 - 1227 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

Un entretien avec le Père Peter-Hans Kolvenbach

« Une crise de la foi ? Une crise de la culture d'abord »

« La dernière congrégation générale des jésuites remonte à 1983. Elle vous avait élu supérieur général et avait insisté sur le lien nécessaire entre l'« annonce de la foi » et la « promotion de la justice », au point que certains y avaient vu un désaveu de jésuites engagés dans le combat social et politique, notamment dans le tiers-monde. Quel est le bilan, onze ans après, et que faut-il attendre de la nouvelle congrégation générale ?

– Successeur du Père Arrupe, ma mission était d'aider la Compagnie à unir davantage l'annonce explicite de l'Evangile et l'« option préférentielle pour les pauvres ». C'est pour avoir oublié le lien entre le *« service de la foi »* et la *« promotion de la justice »*, pour avoir insisté trop exclusivement sur l'une ou sur l'autre de ces deux dimensions que diverses déviations avaient pu conduire soit à une spiritualité désincarnée, soit à des engagements exclusivement sociopolitiques.

» Deux événements permettent d'évaluer le résultat de cet effort : l'année ignatienne (1990-1991) a été une redécouverte et une nouvelle affirmation des racines spirituelles des jésuites. Par ailleurs, six jésuites, des universitaires, ont été assassinés à San Salvador le 16 novembre 1989, ce qui a contribué à la réconciliation de ce pays martyrisé et prouvé que le travail académique pouvait être aussi porteur d'une promotion de la justice inséparable de l'annonce de la foi.

» La nouvelle congrégation générale, qui s'ouvre dans quelques jours, aura à discerner quelle doit être la contribution des jésuites à une annonce renouvelée de l'Evangile, à un dialogue plus intense avec les cultures, à une réponse plus adaptée aux misères et aux soifs spirituelles d'aujourd'hui, à un engagement plus résolu pour la paix, à une collaboration plus soutenue et articulée avec les autres forces vives de l'Eglise, en particulier le laïcat engagé.

– Quelle analyse faites-vous de la crise de la foi contemporaine dans les pays d'Occident ?

– C'est d'abord une crise de la culture : perte de légitimité des autorités, crise de la fidélité dans les engagements, remise en cause des absolus, pluralisme qui mène au relativisme, sécularisme qui banalise (parfois qui ridiculise) la dimension transcendante de l'existence. Toutes ces tendances, qui affectent la culture moderne, touchent donc aussi la foi.

» Mais en même temps, le concile de Vatican II, au début des années 60, avait préparé le croyant à faire face à cette crise. Celle-ci est une chance nouvelle pour la foi. Une chance de découvrir que l'oubli du Dieu créateur rend opaque la créature elle-même ; une chance d'apprendre à voir Dieu partout et toujours à l'œuvre et de vérifier cette foi dans une communauté de croyants, exposés eux aussi à l'ambiance sécularisante et aux ambiguïtés qu'entraîne la crise de la foi en Occident ; une chance, enfin, de célébrer, dans une Eglise vivante, une liberté de croire qui correspond à une sensibilité nouvelle dans la manière de suivre le Christ.

– Si cette crise de la foi est d'abord, dites-vous, une crise de la culture, l'insistance mise par le magistère romain sur les normes morales et sur la discipline ne contribue-t-elle pas aussi à un éloignement de l'Eglise, en particulier de couples, de médecins, de scientifiques ?

– Le fait que l'Eglise, spécialement par son magistère, proclame « à temps et à contretemps » les exigences de l'Evangile peut donner parfois l'impression qu'elle se contente de *« rappeler la discipline »*, surtout lorsque fait défaut dans la communication de certains documents officiels la dimension pédagogique et pastorale qui pourrait aider à en comprendre toute la portée et à en saisir le lien avec l'ensemble du mystère chrétien.

» Il n'est pas évident pourtant qu'il y ait aujourd'hui, comme vous semblez le dire, une rupture plus nette que par le passé entre l'Eglise et la science, même si, dans un discours à l'Académie pontificale des sciences, Jean-Paul II n'a pas exclu pour l'avenir un nouveau cas Galilée. N'est-il pas préférable, d'ailleurs, que la science et la foi avancent chacune sur sa route, fidèle à sa démarche propre, sans être pour autant nullement incompatibles, comme le montrent la vie et la recherche de tant de scientifiques croyants ?

» Aujourd'hui, la tension entre l'Eglise et les scientifiques s'est déplacée sur le terrain de la pratique et, par voie de conséquence, sur celui de la morale. Cela n'a rien d'étonnant. A une époque marquée par les développements extraordinaires de la technique, la nouveauté des questions et des problématiques crée une tension entre les jugements de moralité et les pratiques nouvelles. Cela ne devrait pas être une raison de s'éloigner, mais bien plutôt une interpellation pour un approfondissement de ce que requièrent la foi et le service de l'homme.

» En insistant sur certaines exigences du respect de la vie et de la personne ou de la vocation conjugale en famille, l'Eglise désire servir non seulement les chrétiens, mais, comme par exemple lors de la conférence du Caire, l'humanité entière en protégeant les valeurs de vie, d'amour et de progrès authentiques. Ce souci de l'Eglise sera d'autant mieux compris et accueilli qu'elle donnera la preuve qu'elle prend en compte les préoccupations, les souffrances, les détresses des personnes qui doivent vivre concrètement ces tensions dans leur chair ou qui en sont les témoins.

> « Un jésuite sait que le « complexe antipapal » serait en contradiction avec sa vocation »

– Comment expliquez-vous, après la crise des débuts (1), l'apparent armistice intervenu entre Jean-Paul II et les jésuites ?

– Si « armistice » signifie suspension des combats, fin d'un conflit armé, le terme n'est guère approprié. Les papes ont toujours voulu que les jésuites soient présents dans des apostolats de « frontière » et eux-mêmes sont souvent portés à assumer des tâches risquées. Il est donc normal qu'ils ne trouvent pas du premier coup la mesure ou l'attitude qui conviendrait. Ce fut le cas autrefois au Japon et en Chine. Il peut en être ainsi aujourd'hui en Sibérie ou en Amérique centrale. Si la Compagnie de Jésus ne s'engageait pas dans des apostolats difficiles ou des recherches délicates, elle n'aurait à assumer ni tensions et incompréhensions, ni erreurs et bavures.

» Mais, à ma connaissance, la Compagnie dans son ensemble n'a jamais manqué d'obéissance au pape, ni, par exemple, lors de sa suppression au XVIII[e] siècle, ni au moment d'une intervention directe au XX[e]. S'il peut surgir des incompréhensions ou des égarements de tel ou tel en particulier, la disponibilité à l'égard du pape demeure absolument fondamentale pour la Compagnie depuis son origine. Un jésuite sait qu'un *« complexe antipapal »* serait en contradiction avec son vœu de servir Dieu, effectivement et affectivement, sous l'autorité du pape. A cet égard, on peut penser que Jean-Paul II a, au fil des années, mieux fait connaissance de la Compagnie et apprécié une loyauté qui, sans être mécanique, traduit cependant une sincère volonté de *« sentir avec l'Eglise »* et le pape.

– Le silence vaut-il approbation pour toutes les grandes orientations de ce pontificat ?

– Un grand nombre d'activités de la Compagnie s'inspirent, explicitement ou implicitement, des orientations données par Jean-Paul II. De son pontificat, l'histoire retiendra sans doute avant tout son rôle dans l'écroulement du mur qui divisait l'Europe en deux. Mais elle retiendra aussi la force de sa foi, son souci de la proclamer avec clarté, son engagement courageux pour la paix et la réconciliation sur tous les continents, ses prises de position déterminées pour la défense de la vie et, désormais, son énorme effort pour introduire l'Eglise dans le troisième millénaire, en suivant fidèlement les inspirations de Vatican II et en combattant en faveur de l'homme partout où il est menacé, aliéné et opprimé. Dans sa recherche persévérante de l'union avec les autres Eglises ou dans les pas audacieux qu'il a fait franchir au dialogue avec les autres religions, on retrouve l'écho de ses efforts pour que le troisième millénaire soit celui de la pleine communion de tous les chrétiens et d'une commune recherche de tous les croyants pour la paix et la justice.

– Quel bilan faites-vous de la situation de l'Eglise en Europe depuis la chute du mur et le retour à la liberté religieuse ?

– Chacun espérait que, dans une Europe plus ou moins unifiée, s'établirait un « échange de biens », dans lequel l'Europe de l'Est apporterait le témoignage de sa fidélité dans la foi et l'Europe de l'Ouest celui d'une confrontation avec une crise de la foi. Mais cet espoir ne se réalise que lentement. Si, dans l'Europe de l'Est, il a fallu hier déployer un grand courage pour continuer à confesser sa foi, on constate plus clairement aujourd'hui quelle fragilité ont laissée tant d'années d'éducation athée, presque totalement dépourvues de formation religieuse. Les liens avec l'Europe de l'Ouest se développent, mais à cause de l'ignorance, voire de la méfiance mutuelles, même au niveau de la foi, l'échange espéré et plein de promesses demeure à peine amorcé. On peut parfois se demander si les mirages de la société de consommation et les désirs qu'elle suscite n'unissent pas les deux parts de l'Europe plus fortement que l'apprentissage de valeurs communes.

> « La désunion des chrétiens apparaît aujourd'hui davantage encore comme un scandale »

– N'êtes-vous pas inquiet des tensions à répétition qui ont marqué le dialogue entre les catholiques et les orthodoxes ?

– Il y a vingt-cinq ans, le concile avait ravivé chez les chrétiens le désir d'unité. Mais nous n'avions pas prévu que plus les Eglises chrétiennes s'intéresseraient les unes aux autres, plus la source de leurs divisions serait mise à nu. Celles qui, comme des flocons de neige sur un arbre, vivent les unes à côté des autres dans la plus grande indifférence, ne connaissent pas de heurts, ni de tensions. De ce point de vue, la crise de l'œcuménisme n'est pas entièrement négative et l'espoir demeure.

» En Europe de l'Est, l'orthodoxie a su maintenir la foi malgré l'oppression et la persécution, mais elle sort affaiblie de cette tourmente, à laquelle elle a survécu grâce à ses martyrs, mais grâce aussi à des compromis. L'arrivée de certaines sectes, armées de tactiques et de désir de conquête, est donc fort mal ressentie. Mais les grandes Eglises, du simple fait de leur efficacité pastorale, sont, elles aussi, accusées de prosélytisme. Et l'exacerbation de certains nationalismes en Europe de l'Est ne favorise pas non plus le dialogue.

» Malgré cela, la voie à suivre est celle que nous indique le pape. Il ne manquerait pas de raisons de désespérer de l'œcuménisme, mais il ne renonce pas. Il profite au contraire de chacun de ses voyages pour rencontrer les frères séparés, dans l'espoir de mettre fin un jour à une désunion qui, dans un monde où les nations se regroupent et s'efforcent d'avancer, parfois efficacement, sur la voie de la paix, apparaît davantage encore comme un scandale.

– Est-ce que les événements du Rwanda, pays le plus catholique d'Afrique, ne devraient pas vous mettre en garde contre une évangélisation « plaquée » à partir de nos conceptions occidentales ?

– Il serait injuste de porter un jugement superficiel et rapide sur l'immense travail d'évangélisation réalisé au Rwanda. D'une part, la presse, probablement en raison de la cruauté inouïe des événements, a quasiment passé sous silence le courage héroïque montré par de nombreux chrétiens qui ont surmonté les haines tribales. D'autre part, il n'est pas sûr que l'évangélisation accomplie au Rwanda soit davantage mise en cause par le drame récent que celle des peuples européens, évangélisés depuis des siècles, par leurs guerres du vingtième siècle.

» Mais dès ses origines, l'Eglise avait été confrontée à ce problème de l'« inculturation », c'est-à-dire de l'insertion de son message dans des cultures locales. Il suffit d'ouvrir les Actes des apôtres pour y découvrir une première tension entre la culture judaïque, dans laquelle s'incarne l'Evangile destiné au monde entier, et les cultures grecque et romaine. Parce que ce message n'existe jamais à l'état pur et s'exprime nécessairement dans des cultures, l'évangélisation sera moins une transplantation qu'une rencontre avec des cultures dans lesquelles s'accomplit l'assimilation du message universel. C'est un constant effort de dialogue et de discernement, d'ouverture et de disponibilité qui est exigé.

– Dans des régions comme l'Afrique, le Proche-Orient, l'Asie, où la Compagnie est présente et où menace l'intégrisme, comment voyez-vous la coexistence avec l'islam ?

– Du fait de sa présence dans plusieurs pays islamiques, la Compagnie de Jésus a toujours eu conscience d'être appelée à être comme un pont entre musulmans et chrétiens. Mais avant tout dialogue, elle voudrait promouvoir la connaissance réciproque pour vaincre des méfiances et des préjugés solidement enracinés de part et d'autre et qui persistent aussi en Europe. La présence de l'intégrisme, qu'on ne devrait pas d'emblée identifier avec tout l'islam, ni avec l'islam tout court – l'histoire le prouve –, rend cette tâche encore plus urgente. Et cela d'autant plus que le dialogue implique des malentendus assez fondamentaux.

» Il est fréquent, en effet, que dans les contacts islamo-chrétiens, on emploie les mêmes mots sans pour autant parler le même langage. Ce ne sont pas seulement des expressions courantes comme « Jésus prophète », « Marie Vierge », « Abraham père des croyants » qui ont des contenus différents, mais le mot même de « dialogue » est compris différemment. Pour l'Eglise, le dialogue peut-il se limiter à n'être qu'un moyen pour connaître directement l'islam, dans une ambiance détendue et accueillante, et pour entreprendre ensuite une action commune, par exemple pour la défense de la vie comme récemment au Caire, ou contre le sécularisme qui envahit même la terre d'islam ? Le chrétien en dialogue peut-il renoncer à l'espoir de voir le musulman connaître et expérimenter lui aussi toute la vérité et l'amour de Dieu ?

» Mais ces particularités mêmes du dialogue exigent une compréhension mutuelle. Et cela suppose, pour nous, de savoir discerner les divers visages de l'islam, ainsi que les racines de son réveil actuel parmi nous, puis d'engager d'abord le dialogue de la vie, celui du partage de l'existence quotidienne et des services rendus et échangés. Il est essentiel de ne pas renoncer à cette rencontre, même, et surtout, là où le chrétien est l'objet de discrimination, sinon même de persécution. »

Propos recueillis par HENRI TINCQ

(1) Le 23 octobre 1981, alors que le Père Arrupe, supérieur général, venait d'être victime d'une thrombose cérébrale, Jean-Paul II a nommé à la tête de la Compagnie le Père Dezza comme son « délégué personnel ».



Né le 30 novembre 1928 près de Nimègue (Pays-Bas), entré à l'âge de vingt ans dans la Compagnie de Jésus, le Père Peter-Hans Kolvenbach est devenu, en 1983, au cours de la 33[e] congrégation générale, supérieur général de l'ordre des jésuites, qui compte environ vingt-six mille membres à travers le monde. Avant de succéder à ce poste au Père Pedro Arrupe, le « pape noir », élu à vie, avait fait l'essentiel de sa carrière au Liban, enseignant à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, devenant provincial du Proche-Orient avant d'être nommé recteur de l'Institut pontifical oriental à Rome. Le Père Kolvenbach parle le néerlandais, l'anglais, l'allemand, le français, le russe, l'italien, l'espagnol et l'arménien. Vingt-huitième successeur d'Ignace de Loyola, il présidera, à partir du 5 janvier 1995 à Rome, la 34[e] congrégation générale, occasion de réorienter l'action de la Compagnie à la lumière des transformations récentes du monde et de l'Eglise.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

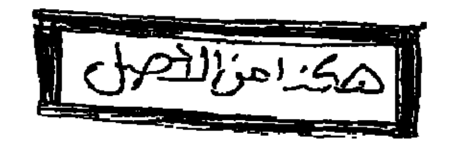
Médiateur :
André Laurens

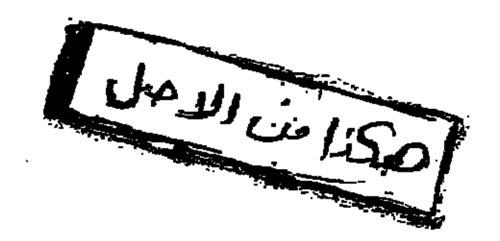
Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10





er-Hans Kolvenba

LA PRISE D'OTAGES À BORD DE L'AIRBUS D'AIR FRANCE

Après des divergences avec Alger sur l'attitude à adopter face au commando islamiste

L'atterrissage à Marseille a permis aux autorités françaises de gérer directement la crise

Avant l'aube du troisième jour de la prise d'otages, l'Airbus d'Air France a atterri – à 3 h 33 – sur l'aéroport de Marseille-Marignane. 172 personnes, en majorité des Algériens et une quarantaine de Français dont les douze membres de l'équipage, se trouvaient encore à bord, après la libération de 63 passagers et l'assassinat de trois autres. Un policier algérien et un ressortissant vietnamien avaient été exécutés, samedi, lorsque le commando islamiste avait pris le contrôle de l'appareil sur l'aéroport d'Alger. Un employé de l'ambassade de France dans la capitale algérienne avait été assassiné, dimanche soir, ce qui avait précipité le *départ de l'avion pour la France*. Peu avant qu'il ne se pose à Marignane, un autre Airbus avait atterri, avec à son bord des membres du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Le commando – *« de quatre, cinq ou six »* membres, selon les dernières informations –, qui appartiendrait au Groupe islamique armé (GIA), le mouvement islamiste algérien le plus violent, a exigé le *ravitaillement* en kérosène de l'appareil, peu après son atterrissage, et fait comprendre qu'il entendait mener l'avion vers Paris.

Mais, au cours de la matinée, les autorités françaises semblaient ne pas vouloir accéder à cette demande. En revanche, *elles ont permis qu'une équipe de nettoyage*, composée de personnel civil de l'aéroport, tous volontaires, aillent vidanger les toilettes de l'appareil et apporter de l'eau aux otages. Les membres du commando auraient *lancé, lundi dans la* matinée, un ultimatum aux autorités françaises pour obtenir le carburant et auraient menacé d'exécuter d'autres otages. Puis ils ont renoncé à cette menace et semblé prêts à négocier de nouvelles libérations d'otages, a-t-on indiqué de source sûre *(lire page 4)*.

A Paris, une « cellule de crise » a été constituée au Quai d'Orsay dès le début de la prise d'otages, samedi, et le premier ministre Edouard Balladur a décidé *dimanche d'interrompre ses vacances* à Chamonix pour regagner Paris. Pendant tout le week-end les autorités françaises ont paru avoir des difficultés à établir une bonne coopération avec Alger.

Dimanche matin, lors d'une conférence de presse, Alain Juppé faisait état d'une démarche française auprès du gouvernement d'Alger pour que l'information sur la crise soit dûment communiquée à Paris et que le chargé d'affaires français à Alger ait accès au commandant de bord de l'appareil. Les responsables français se sont apparemment efforcés pendant toute la journée de dimanche d'éviter que les autorités algériennes optent pour une action de force contre l'appareil. Paris a essayé de persuader les responsables algériens de laisser décoller l'avion, comme le réclamaient les pirates, en échange de libérations d'otages.

Après la mort d'un passager français, employé de l'ambassade à Alger, *dimanche soir, alors qu'une nouvelle* menace pesait sur d'autres otages français et que Paris haussait le ton, les autorités algériennes ont finalement accepté de laisser décoller l'appareil.

Sa situation en territoire français rendait possible lundi matin une éventuelle intervention des forces françaises spécialisées contre l'appareil.

Les trois jours de terreur du vol AF 8969

Attendu à 13 h 25, *samedi* 24 décembre, à Paris-Orly, le vol régulier d'Air France AF 8969 aurait dû décoller à 11 h 15 de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger (la France et l'Algérie sont actuellement à la même heure). Quelques minutes avant le moment du départ, 227 passagers, en *majorité algériens*, sont déjà à bord de l'Airbus A-300, avec les douze membres d'équipage, quand le dernier groupe de voyageurs, qui se dirige à son tour vers l'appareil, reçoit soudainement l'ordre de faire demi-tour et de regagner la salle d'embarquement. Un commando de terroristes a pris le *contrôle de l'avion et les* 44 retardataires apprendront plus tard qu'ils ont échappé de peu à une sanglante prise d'otages.

L'avion reste immobilisé sur le tarmac, à proximité de l'aérogare où les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées depuis un attentat à la bombe commis par des *islamistes*, en août 1992, qui avait fait neuf morts et une centaine de blessés. Voici plusieurs mois, cette année, la France étant particulièrement visée par les groupes islamistes comme ennemi extérieur « numéro un », la compagnie Air France avait elle-même intensifié la surveillance de ses vols Paris-Alger-Paris. Elle n'avait plus que deux employés expatriés en poste en Algérie et, pour que ses appareils ne stationnent plus la nuit dans les aéroports algériens, ceux-ci devaient accomplir l'aller-retour *dans la journée*.

Les circonstances de l'intervention du *commando sont restées* longtemps très imprécises, tout comme la suite des événements. Les autorités algériennes ont en effet immédiatement fait boucler l'aéroport, tenant les journalistes à l'écart des lieux et ne laissant filtrer *que des bribes d'informations* souvent plusieurs heures après chaque épisode du drame. Du côté français, on se montrera aussi discret. Ainsi, c'est seulement dimanche après-midi que l'on apprendra, par un porte-parole d'Air France, le nombre exact des passagers retenus en otage : 227 et *non pas* 271, ce *dernier chiffre* correspondant au total des enregistrements sur le vol AF 8969. Et ce n'est qu'après la libération des premiers otages et le témoignage de quelques-uns d'entre eux que l'on a commencé, samedi dans la soirée, à pouvoir reconstituer le début du drame.

Premières victimes

Alors que l'embarquement n'est pas achevé, *les quatre* – ou cinq –, pirates pénètrent dans l'Airbus, vêtus d'uniformes bleus des personnels de pistes. Selon une passagère libérée, citée par le quotidien algérien *Liberté*, ils procèdent à une vérification des passeports des voyageurs et ceux-ci, dans un premier temps, ne s'inquiètent guère, croyant à un simple contrôle supplémentaire. Cette manière de procéder laisse à penser que l'opération, vraisemblablement facilitée par quelques complicités, a été minutieusement préparée et menée par des gens aguerris. Cela n'avait pas été le cas lors du détournement d'un avion des lignes intérieures d'Air Algérie, le 13 novembre, vers l'aéroport espagnol de Palma de *Majorque. Les pirates*, montés à bord comme passagers, avaient fait croire qu'ils étaient armés, n'avaient que des revendications floues et avaient relâché leurs otages sans grandes difficultés avant d'être arrêtés.

Dans l'Airbus, en cette fin de matinée de veille de Noël, les passagers *vont comprendre* ce *qui* leur arrive lorsque l'un d'entre eux, un policier algérien en civil qui se rendait à Paris, reçoit l'ordre d'un des membres du commando, qui vient de contrôler les passeports, de se diriger vers la porte de l'appareil, où *il* est aussitôt mortellement blessé d'une balle *dans la tête*. Au même moment, un autre passager – *« apparemment un Vietnamien »*, dira un des témoins – est, lui aussi, conduit vers la passerelle et exécuté pareillement. Lundi matin, une dépêche de l'AFP depuis Hanoï précisera qu'il *s'agirait* peut-être du conseiller commercial de l'ambassade du Vietnam en Algérie, Bui Giang To, quarante-huit ans.

« J'ai enjambé deux corps en sortant de l'avion », a raconté, encore en état de choc, une adolescente tout juste libérée. Parlant des terroristes, *elle a déclaré* à l'*AFP* : *« Ils sont armés* [de fusils d'assaut Kalachnikov et de pistolets automatiques, selon une source bien informée], *ils font des prêches islamistes et ont distribué des foulards pour que les femmes se voilent la tête.* [...] *Ils sont jeunes, à peu près de vingt à vingt-cinq ans. Il y en a un qui est complètement fou. »*

Une mère de famille, également relâchée samedi, fait un semblable récit et dit l'affolement de sa fillette à la vue d'un des cadavres sur la passerelle. Elle raconte qu'un des hommes armés l'a encouragée à descendre en disant : *« Allez-y, ce n'est rien. »* Elle indique que les preneurs d'otages étaient *« jeunes »* et *« surexcités »* et rapporte encore qu'*« ils ont forcé les passagères à se couvrir la tête en utilisant les couvertures de bord comme un hidjab* [voile islamique]. *»* Selon *cette* passagère, les pirates portaient des tenues d'Air Algérie et avaient même des badges de cette compagnie. *« Heureusement, l'équipage d'Air France a été admirable. Ils nous ont tranquillisés et réconfortés »*, a-t-elle *ajouté*. D'autres témoins insisteront sur la remarquable organisation des hommes du commando : pour communiquer entre eux, ils se donnent des numéros et, tandis qu'ils cherchent plutôt à rassurer leurs compatriotes, ils *« terrorisent »* les étrangers.

Passagers libérés

Dès l'assassinat de deux des otages, la direction de l'aéroport a fait interrompre le trafic sur les pistes et annoncé que tous les vols étaient annulés jusqu'à nouvel ordre. Peu après, d'importants renforts de police ont été disposés autour de l'aérogare. L'Airbus est isolé sur le tarmac. L'équipage et le commando terroriste n'ont désormais de contact avec l'extérieur *que par radio. Les opérations* sont placées sous la responsabilité du chef du gouvernement algérien, Mokdad Sifi, en relation avec le ministre de l'intérieur, Abderahmane Meziane Cherif, qui s'installe à l'aéroport. Lorsque l'on tente de récupérer les corps des deux victimes, les preneurs d'otages ouvrent le feu aux abords de l'appareil pour empêcher toute approche.

Après un *long dialogue* avec les ravisseurs, des otages vont être relâchés par petits groupes au cours de l'après-midi de samedi. Dans la soirée, le ministre de *l'intérieur indique que 57* passagers ont été libérés et confirme l'assassinat de deux d'entre eux. Il précise que l'une des victimes est un policier algérien mais ne divulgue pas l'identité de l'autre. M. Cherif déclare que les pirates veulent que l'appareil puisse décoller, mais ajoute qu'ils n'ont pas indiqué de destination. Il ne se prononce pas sur l'appartenance du commando à tel ou tel groupe. Plus tard, un officiel fera savoir que les terroristes *« seraient »* au nombre de cinq et que quatre ont été *« identifiés »*, sans plus de précision.

Cellule de crise

Durant la nuit de samedi à dimanche, des coups de feu – tirés de l'avion, semble-t-il – sont entendus à deux reprises. Mais, au matin du jour de Noël, la situation paraît relativement calme. Un représentant du ministère de l'intérieur annonce que plusieurs ultimatums formulés la veille par les terroristes – *sans avoir été* révélés – ont été repoussés durant la nuit. Il indique que le commando réclamait la libération définitive des chefs du Front islamique du salut (le FIS, dissous), Abassi Madani et Ali Benhadj (en résidence *surveillée* après avoir été sortis de prison), mais précise *que cette revendication a été* abandonnée. Le représentant officiel affirme que le commando n'exige plus que le départ de l'avion vers une destination inconnue. Il explique que les pourparlers se *« poursuivent sans relâche »* par *radio. Il ajoute que l'avion a été* nettoyé et ravitaillé, sans préciser s'il s'agit d'un ravitaillement en nourriture ou en carburant. Autres signes de détente : le trafic reprend sur l'aéroport – deux avions d'Air Algérie partiront, dimanche en *début d'après-midi*, pour Paris ; autour de l'aérogare, les mesures de sécurité sont moins strictes ; la cafétéria rouvre ses portes, ce qui permet à quelques curieux de tenter d'apercevoir l'Airbus.

Une trentaine d'heures après la prise de l'avion d'Air France, trois autres otages sont libérés. On signale alors à Alger qu'au total 63 personnes – des femmes et des enfants, pour la plupart – ont été autorisées à quitter l'appareil et qu'*il* reste à bord 173 personnes (dont une quarantaine de ressortissants français, parmi lesquels deux employés de l'ambassade), soit 161 passagers et les douze membres d'équipage.

A Paris, dès l'annonce de la prise d'otages, samedi midi, une cellule de crise a été constituée au Quai d'Orsay. Elle regroupe des représentants de l'Elysée, de Matignon, des ministères de la défense et de l'intérieur, ainsi que des autorités administratives les *plus concernées, celles de l'aviation* civile notamment. Charles Pasqua, qui entretient depuis des mois des contacts très étroits avec le pouvoir algérien, est tenu au courant *« minute par minute »*. Il est à l'origine de la proposition d'*« assistance technique »* faite par le gouvernement français, samedi après-midi, aux autorités algériennes. Il ordonne le « prépositionnement » de forces d'élite *françaises* à Palma de Majorque, aux Baléares : il s'agit d'une unité du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Mais les dirigeants algériens *paraissent peu disposés à recevoir* cette aide et le malentendu s'instaure entre Paris et Alger. Dans la nuit de samedi à dimanche, on indique, de source sûre à Paris, que le commando qui s'est emparé de l'Airbus serait dirigé par un membre du GIA (Groupe islamique armé), la tendance la plus radicale de la mouvance islamiste.

Dimanche matin, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, confirme l'impatience de Paris et la mise *« en alerte des éléments qui permettraient le cas échéant »* d'intervenir en Algérie. Il déclare : *« Ce drame se déroule sur le territoire algérien, sous la responsabilité des autorités algériennes, et c'est en fonction de ce qui nous sera demandé que nous pourrons concrétiser notre proposition d'assistance. »* Le premier ministre, Edouard Balladur, dira dans la soirée, sur TF1, que cette proposition n'a pas été suivie d'effet.

Alain Juppé souligne que le chargé d'affaires français à Alger, qui se trouve à l'aéroport, a effectué auprès des autorités algériennes *« une démarche officielle afin de leur indiquer notre grave préoccupation et, ensuite, le souhait qui est le nôtre de recevoir toutes les informations dont ces autorités disposent et, enfin, de demander la possibilité pour nos représentants sur place de prendre contact avec le commandant de bord, ceci pour des raisons humanitaires »*. Il est manifeste que le courant passe mal entre les deux capitales et M. Juppé prend soin d'ajouter, avec insistance : *« J'espère que ces demandes* (...) *seront acceptées le plus vite possible. »* Finalement, l'ambassade de France à Alger a pu, dimanche après-midi, *entrer pour la première fois en* contact avec l'équipage de l'Airbus et *« adresser au commandant de bord un message de réconfort »*.

M. Balladur, interrompant ses vacances à Chamonix, a présidé dimanche après-midi à l'hôtel Matignon deux réunions avec François Léotard, Alain Juppé et Charles Pasqua. Le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, le secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, *et le général Christian* Quesnot, chef d'état-major du président de la République, étaient également présents – selon l'Elysée, le président François Mitterrand *« s'est tenu régulièrement informé de la situation tout au long de la journée »*. A l'issue de ces réunions, un communiqué de Matignon déclare : *« Des contacts très étroits sont maintenus avec les autorités algériennes afin que tout soit mis en œuvre pour obtenir la libération des otages et des membres de l'équipage d'Air France. »* Le courant semble – provisoirement – mieux établi entre Paris et Alger.

Mise en garde

A Washington, le président de la *« délégation parlementaire »* du FIS à l'étranger, Anouar Haddam, condamne *« catégoriquement »*, la prise d'otages tout en estimant que cet acte est le reflet de *« la frustration »* du peuple algérien envers la France. A Alger, les événements se précipitent. Des coups de feu claquent. Il est 21 h 31, dimanche soir : un troisième passager est exécuté ; il s'agit de Yannick Beugnet, employé à l'ambassade de France où il occupait la fonction de cuisinier. Son corps est jeté du haut de l'avion. Le commando terroriste avait fixé un ultimatum expirant à 21 h 30, exigeant que la passerelle soit retirée pour que l'appareil puisse décoller, *faute de quoi « il tuerait un Français »*.

Les relations entre Paris et Alger s'enveniment de nouveau. Le gouvernement français insiste pour que les dirigeants algériens tiennent leur promesse de laisser partir l'avion. *Un nouvel* ultimatum des pirates arrive à échéance à minuit. M. Balladur fait savoir au premier ministre algérien qu'il tient *« les autorités algériennes pour responsables de la sécurité des ressortissants français présents dans l'avion »*. C'est une ferme mise en garde. A minuit, il dit au gouvernement algérien que *« la France est prête à accueillir immédiatement sur le territoire français l'avion d'Air France avec ses passagers »*. Le chef de l'Etat algérien, Liamine Zeroual, autorise alors l'Airbus à se rendre en France *« sans délai »*. Selon Air France, l'Airbus a assez de carburant pour atteindre le sud de la France.

A 2 heures, lundi, l'avion quitte l'aéroport d'Alger. *Il atterrit à* Marseille-Marignane à 3 h 33. Il n'y a plus que 172 personnes à bord, depuis l'assassinat du troisième otage, vingt-troisième Français et soixante-treizième étranger tué en Algérie depuis septembre 1993.

F. C. et Ph. Br.

Sept détournements d'avions de la compagnie nationale depuis 1973

La prise d'otages de l'Airbus *A-300 survenue le 24 décembre* est la huitième qu'ait à connaître la compagnie Air France depuis 1973.

– **18 octobre 1973** : l'épouse du publicitaire français Georges Cravenne détourne un Boeing 727 assurant la *liaison Paris-Nice* sur l'aéroport de Marseille-Marignane. Elle est mortellement blessée par la police.

– **27 juin 1976** : l'Airbus Tel-Aviv-Paris est dérouté par un commando palestinien au départ d'Athènes *vers l'aéroport* d'Entebbe (Ouganda), avec 258 passagers à bord. Après la libération, le 1er juillet, de 147 otages, un commando israélien réussit deux jours plus tard à libérer les autres passagers. Trois passagers sont tués ainsi que 20 soldats ougandais, un Israélien et les sept pirates.

– **12 août 1977** : un pirate égyptien détourne un Airbus assurant la liaison Paris-Le Caire sur Brindisi, en Italie. Le pirate est *capturé*, les 242 passagers sont sains et saufs.

– **27 août 1983** : le Boeing 727 Vienne-Paris est dérouté sur Genève où 36 des 106 passagers sont libérés. 60 sont relâchés à Catane (Sicile). L'avion se pose le lendemain à Damas (Syrie) puis sur l'aéroport de Téhéran-Mehrabad. Après trois jours de négociations, les cinq pirates se rendent le 31 août et obtiennent l'asile politique en Iran.

– **7 mars 1984** : un Boeing 737 *assurant la liaison Francfort-Paris* est détourné sur Genève avec 62 passagers à bord par un pirate de l'air au passeport algérien et désirant se rendre à Tripoli. Il est *maîtrisé par la police suisse*.

– **31 juillet 1984** : un Boeing 737, assurant la liaison Francfort-Paris, avec à son bord 58 passagers et 6 membres d'équipage, est détourné sur Genève par trois pirates de l'air qui réclament *la libération des cinq auteurs de la* tentative d'assassinat à Paris contre l'ancien premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar. L'appareil se pose à Beyrouth, à Larnaka (Chypre), *puis à Téhéran*. Les pirates font exploser le poste de pilotage après avoir libéré leurs otages et se rendent aux forces de l'ordre le 2 août.

– **23 août 1989** : un Airbus assurant la liaison Paris-Alger est *détourné* par un ressortissant algérien frappé d'une mesure d'expulsion du territoire français. Le pirate est maîtrisé peu après l'arrivée de l'appareil à Alger. Les *102 passagers et 13 membres* d'équipage peuvent quitter l'avion sains et saufs.

Les terroristes ayant fixé un nouvel ultimatum

Angoisse à Marseille-Marignane

Les membres du commando islamiste qui s'est emparé de l'Airbus d'Air France, samedi 24 décembre à Alger, réclamaient lundi matin aux autorités françaises du kérosène pour ravitailler l'appareil arrivé dans la nuit à l'aéroport de Marignane. Les négociations avec les preneurs d'otages semblaient difficiles. Présent à l'aéroport marseillais, le président de la chambre de commerce de Marseille, Henri Roux-Alezais, nous rapporte notre envoyé spécial, a ainsi déclaré, en milieu de matinée, que *« la tension monte énormément »*, ajoutant : *« C'est l'angoisse totale »*. Après avoir fixé un premier ultimatum à 11 heures, menaçant d'exécuter d'autres otages, les pirates de l'air avaient accepté de le repousser autour de midi.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Arrivés en pleine nuit, peu avant l'atterrissage de l'Airbus venu d'Alger, les hommes du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) demeuraient invisibles, lundi 26 décembre en milieu de matinée, dans l'enceinte de l'aéroport Marseille-Provence. Les gendarmes, dont on ignore le nombre, avaient gagné la France en provenance de Palma-de-Majorque où ils étaient détachés jusqu'alors, à bord d'un autre Airbus d'Air France, dont, selon plusieurs témoins, aucun homme ne semblait être sorti.

Sur place, la troupe est placée sous le commandement du lieutenant-colonel Gilles Janvier, membre du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale – auquel appartient le GIGN – et du chef d'escadron, Denis Favier. Les gendarmes, indiquait une source officielle, se tenaient prêts à intervenir en cas de *« rupture des négociations »* avec les preneurs d'otages. Depuis l'arrivée de l'appareil, le préfet de région, Hubert Blanc et le préfet de police de Marseille, Alain Gehin, s'entretenaient, en effet, avec le commandant de bord de l'Airbus, les membres du commando ayant jusqu'ici refusé de parler directement aux autorités françaises. A l'intérieur de l'avion, ils semblaient communiquer entre eux en se désignant par des numéros, afin de préserver leur anonymat.

L'appareil était toujours immobilisé, lundi à 10 heures, encerclé de projecteurs, sur une bretelle au sud de la plate-forme de Marignane, et visible de l'autoroute. En début de matinée, quelques mouvements avaient été remarqués autour de l'avion mais on confirmait, de source officielle, que le plein de kérosène n'avait pas été effectué, en dépit des exigences répétées des preneurs d'otages. Mais il n'était pas certain, selon le personnel technique de l'aéroport, que la quantité de carburant encore contenue par l'avion lui interdise de gagner Paris, comme le commando semblait le vouloir.

« Escale technique »

A 6 heures, le préfet de police, Alain Gehin, évoquait la *« volonté affichée »* par le commando de faire de leur passage à Marseille-Marignane *« une simple escale technique qui préfigure la poursuite de leur périple vers Paris »*, et indiquait que, pour le reste, *« le dialogue était inexistant au-delà de la nécessité technique de l'escale »*. Ainsi, une équipe de nettoyage, composée de civils volontaires, est-elle montée à bord au cours de la nuit, afin de vidanger les toilettes de l'avion et d'alimenter le personnel et les passagers en eau potable, à la demande du commandant de bord.

Une source de la direction de l'aéroport indiquait à ce propos que la satisfaction de ces exigences minimales était le préalable à toute négociation sur un éventuel départ. Mais il semblait, lundi en milieu de matinée, que les discussions portaient sur un possible échange entre la libération des passagers de l'avion et le plein de kérosène, ce qui pourrait laisser supposer que le commando projetterait de gagner une destination plus lointaine que la capitale.

A Marseille, tous les vols avaient été supprimés ou déroutés vers les aéroports voisins de Nîmes, Avignon, Montpellier et Nice. Les passagers y sont conduits à bord de navettes, prévenus par les haut-parleurs de l'aéroport, qui répètent inlassablement que *« le trafic est interrompu en raison de circonstances exceptionnelles »*.

HERVÉ GATTEGNO

GIGN et RAID : des commandos spécialisés

Créé en 1974, à la suite de réflexions suscitées par l'attentat palestinien contre des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972, le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) n'est que l'un des éléments – le plus prestigieux sans doute – de ce qu'on appelle le Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN).

Ce groupement réunit aujourd'hui à Satory (Yvelines) trois cent cinquante gendarmes sélectionnés et soumis à un entraînement rigoureux. Outre le GIGN, qui est spécialisé dans la gestion des situations de crise, le GSIGN comprend l'Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN), pour la lutte antiterroriste ou le transfèrement de détenus dangereux, et le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), chargé de la protection rapprochée des hautes personnalités de l'Etat.

En vingt ans, le GIGN – dont les pères fondateurs furent le général Héraut, le capitaine Jean-Pierre Baux et le lieutenant Prouteau, et qui est constitué de plusieurs équipes commandos mobiles (soit quatre-vingt-dix hommes) – a conduit plus de six cent cinquante opérations, libéré trois cent cinquante otages et arrêté cinq cent cinquante personnes. Il a perdu cinq gradés et gendarmes dans l'accomplissement de leurs missions.

A plusieurs reprises, déjà, le GIGN est intervenu dans des prises d'otages à bord d'avions. En janvier 1975, après l'échec de leur attentat contre un appareil israélien à Orly-Sud, trois terroristes se revendiquant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sont amenés à libérer les dix otages qu'ils retenaient dans un local de l'aéroport et se réfugient en Irak.

En mai 1981, le GIGN intercepte, sur l'aéroport du Touquet (Pas-de-Calais), un pirate de l'air qui se présentait comme un illuminé mystique et qui avait détourné un avion irlandais.

En juillet 1983, six pirates de l'air iraniens s'affirmant militants des Moudjahidines du peuple se rendent, sans violence, aux gendarmes du GIGN après avoir pris en otages deux cents occupants d'un avion iranien à Orly-Sud.

En août 1984, enfin, une équipe du GIGN réussit à neutraliser un déséquilibré armé et parlant l'allemand qui, sur l'aéroport de Marseille-Marignane, avait tenté de dérouter – sous le prétexte de vouloir se rendre au Canada – un gros avion-cargo français en partance vers l'Algérie.

Négociation et intervention

Composé d'une centaine de policiers triés sur le volet, le RAID (recherche, assistance, intervention, dissuasion) est l'unité d'élite de la police nationale chargée d'intervenir *« lors d'événements graves nécessitant l'utilisation de techniques et de moyens spécifiques pour aboutir à la neutralisation d'individus dangereux »*. Depuis sa création en 1985 par Pierre Joxe, le RAID est surtout intervenu dans des affaires de prises d'otages, jouant sur la double palette de la négociation et de l'intervention.

Sa première opération spectaculaire a eu lieu en décembre 1985 au palais de justice de Nantes, où la prise en otage des magistrats et des jurés de la cour d'assises par quatre accusés et un complice fut dénouée sans victime après 36 heures de négociations. En mai 1993, la conclusion de la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly fut plus brutale, un policier du RAID tuant le ravisseur Erick Schmitt (Human Bomb) qui avait disposé des explosifs autour de lui.

Le RAID est basé à Bièvres (Essonne), en région parisienne.

Mauvaise coopération

Suite de la première page

La France n'en reste pas moins le premier partenaire économique et financier de son ancienne colonie. Impliquée un peu plus avant dans la guerre civile algérienne, la France s'est retrouvée ce week-end dans une situation impossible. Apporter une aide trop voyante, c'eût été prendre le risque de justifier l'accusation de « collusion » avec les autorités algériennes qui, pour des raisons politiques évidentes, voulaient avant tout éviter de justifier cette impression. Comment aider sans le laisser transparaître ? La question est valable pour l'ensemble de la relation franco-algérienne d'aujourd'hui : elle reflète l'ambivalence de la politique de Paris vis-à-vis d'Alger.

Cette relation complexe, empreinte de susceptibilité, a déteint sur la « gestion » de la crise. Paris et Alger n'ont pas été – samedi et dimanche – sur la même longueur d'onde. Il est vrai que les deux pays ne pouvaient partager exactement les mêmes objectifs. La France n'a eu qu'un seul souci : la vie des otages ; Alger entendait montrer que les islamistes ne pouvaient agir impunément. Dès le début de la crise, les Français ont poussé à la négociation avec les pirates : éviter à tout prix que les Algériens interviennent en force, obtenir la libération des passagers et, s'il le fallait, laisser l'avion repartir avec les pirates.

Le gouvernement d'Alger était plus réticent, et à tout le moins peu disposé à partager avec la France ce qu'il savait et ce qu'il envisageait de faire. L'atmosphère de friction a atteint son comble dans la nuit de dimanche à lundi. Les Français voulaient que l'appareil puisse décoller ; les Algériens donnaient l'impression de préparer une intervention en force. Les Français ont dû hausser le ton pour obtenir des Algériens qu'ils déplacent une passerelle qu'ils venaient de placer à l'avant de l'Airbus et qui entravait le décollage.

L'irritation d'Alain Juppé

Peu avant minuit, alors qu'un otage français avait été tué et qu'une nouvelle menace était brandie par les pirates, le premier ministre téléphonait à son homologue algérien, Mokdad Sifi, pour lui faire savoir *« qu'il tenait les autorités algériennes pour responsables de la sécurité des ressortissants français présents dans l'avion »*. Alger autorisait finalement le décollage de l'Airbus vers la France. Un peu plus tard, le ministre algérien de l'intérieur, Abderhamane Meziane Cherif, lançait une accusation confuse à l'encontre du commandant de bord : *« Il n'a pas joué le rôle qui est le sien »*, disait-il, laissant entendre qu'une *« opération de libération »* des otages aurait été possible au tout début du drame...

Dimanche matin déjà, Alain Juppé n'avait pas caché son irritation. Le ministre des affaires étrangères suggérait que la France avait dû taper du poing sur la table pour être réellement tenue au courant. Il expliquait que le chargé d'affaires français à Alger, Yvon Roé d'Albert, avait effectué *« une démarche officielle afin d'indiquer aux autorités algériennes* [...] *le souhait [de la France] de recevoir toutes les informations dont elles disposent et de demander la possibilité pour nos représentants sur place de prendre contact avec le commandant de bord, ceci pour des raisons humanitaires »*. Apparemment, cela n'allait pas de soi et il a fallu attendre quelques heures encore pour que l'ambassade de France puisse s'entretenir avec le commandant de bord et *« lui adresser un message de réconfort »*.

M. Juppé réitérait, devant la presse, le souci de la France de ne pas donner l'impression de s'immiscer dans les affaires de l'Algérie, tout en proposant son aide aux autorités algériennes : *« Nous avons mis en alerte les éléments qui permettraient, le cas échéant, d'apporter l'assistance de la France »*, expliquait le ministre, qui soulignait que Paris *« ne saurait concrétiser* [cette] *proposition d'assistance »* qu'à la demande d'Alger. A toutes fins utiles, la France avait « prépositionné » une unité du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) dans le sud de l'Espagne.

Cependant, M. Juppé s'entretenait à deux reprises au téléphone avec son homologue algérien, Mohammad Saleh Dembri, et lui rappelait sa préférence pour une solution négociée. Tel était, entre les lignes, le souhait également exprimé par le premier ministre à l'issue de deux réunions de crise convoquées dimanche après-midi à Matignon.

Un communiqué de Matignon faisait état de *« contacts très étroits* [...] *maintenus avec les autorités algériennes afin que tout soit mis en œuvre pour obtenir la libération des otages »*. L'impression n'en subsistait pas moins d'un jeu complexe entre Paris et Alger, qui allait prendre une tournure dramatique dans la nuit avec la mort d'un des otages français. La France a récupéré, avec l'arrivée de l'appareil sur son territoire, la responsabilité de la gestion de la crise. Quelle qu'en soit l'issue, la mauvaise coopération des premières heures risque de laisser des traces sur les relations franco-algériennes.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

« Le courage et le sang-froid de l'équipage »

Première concernée par la prise en otage d'un de ses appareils, de son équipage et de ses passagers, la compagnie Air France vit d'autant plus douloureusement les interminables heures d'attente qu'elle en sait beaucoup mais qu'elle doit conserver un profil bas pour laisser les autorités prendre leurs responsabilités.

Christian Blanc, son président, et Rodolphe Franz, son directeur général, sont revenus au siège dès les premières heures de l'après-midi du samedi 24 décembre pour travailler avec la cellule de coordination qui se met automatiquement en place au treizième étage de l'immeuble du square Max-Hymans en cas de catastrophe aérienne ou de détournement. Ils disposaient de plus d'informations qu'ils ne voulaient le dire, même si les négociations avec les preneurs d'otages se faisaient par le canal de la tour de contrôle de l'aéroport d'Alger, où seules les autorités algériennes étaient admises.

Le système de la « BLU »

Leurs atouts n'étaient pas nombreux. Les avions d'Air France ne sont pas escortés par des gardes armés comme ceux de la compagnie israelienne El Al. Tout au plus, pour éviter d'installer à demeure en Algérie un mécanicien de piste, la compagnie fait-elle accompagner ses vols par un « mécanicien convoyeur ». Celui du vol AF 8969 est resté au sol dans les minutes qui ont suivi l'intervention du commando et ne fait donc pas partie de l'équipage pris en otage.

En matière d'information, Air France aurait pu tabler sur le système de la BLU (bande latérale unifiée) qui permet à un équipage de rentrer en contact avec le « quart Opérations », au siège de la compagnie, par le canal de hautes fréquences. Il s'agit d'un système assez lourd puisque le pilote doit appeler au préalable une station-radio – Radio Saint-Lys ou Radio Stockholm, par exemple –, qui transmet la communication à Air France par le réseau téléphonique. La BLU a deux inconvénients : elle ne peut pas être déclenchée à l'insu des preneurs d'otages ; si elle fonctionne de tous les points du globe, elle peut être empêchée par les conditions météorologiques ou par la localisation de l'appareil. Il semble qu'elle n'ait pu être utilisée à Alger.

Les jokers d'Air France ont d'abord été le commandant Bernard Delhemme, son copilote, Jean-Paul Borderie, et le mécanicien navigant, Alain Bossuat. Ce sont eux qui ont servi d'intermédiaires entre les islamistes et la tour de contrôle. Mais cela n'aurait pas suffi, car les autorités algériennes campaient sur une position de fermeté extrême et entendaient donner l'assaut. Le gouvernement français et la compagnie plaidaient, eux, pour une solution négociée et voulaient le décollage de l'avion réclamé par le commando. Un représentant d'Air France à Alger, précédemment en poste à Téhéran, s'est entremis depuis la tour pour négocier cette éventualité avec le commandant de bord.

Dissensions entre Algériens

Des dissensions au sein du gouvernement algérien, notamment entre le ministre de l'intérieur et celui de la défense, ont créé une certaine confusion dans la soirée du 25 décembre, les passerelles de coupée étant enlevées pour un décollage, puis réinstallées.

Il aura fallu l'éxécution d'un membre du personnel de l'ambassade de France et l'insistance d'Edouard Balladur pour persuader le gouvernement algérien d'honorer sa promesse de laisser partir l'avion. On peut comprendre comme une séquelle de ce bras de fer la diatribe du ministre de l'intérieur, Abderahmane Mezian Cherif, contre le commandant de bord, *qu'il a accusé d'avoir* fait avorter une tentative de libération des otages par sa trop grande complaisance à l'égard des exigences du commando. Air France s'est contentée de *« souligner le courage et le sang-froid de l'équipage »*, tout en refusant de commenter ces accusations.

A Marignane, l'attente s'est poursuivie sur le même registre qu'à Alger. Dans la tour de contrôle, préfets et chargés de la sûreté ont négocié avec les preneurs d'otages tout en prétendant le contraire, le point d'achoppement étant le plein de carburant réclamé par ceux-ci pour poursuivre le vol jusqu'à Paris.

ALAIN FAUJAS

L'aéroport Houari-Boumediene : les limites d'un dispositif de sécurité

« Une fois qu'on est à l'intérieur, il n'y a plus grand'chose à craindre : presque la moitié des « passagers » qui traînent près des guichets sont des policiers en civil ! » Cette boutade, fréquemment entendue dans la bouche des vieux habitués de l'aéroport Houari-Boumediene, n'est pas dénuée de tout fondement. Elle en dit long sur les limites d'un dispositif de sécurité dont le caractère ostensible n'est pas forcément un gage de rigueur et d'efficacité – le drame des otages d'Air France le démontre amplement.

Les autorités algériennes n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts, depuis le spectaculaire attentat à la bombe du 26 août 1992 (neuf morts et une centaine de blessés), afin de protéger le site des assauts islamistes et filtrer ses accès. Depuis plusieurs mois, des barrières métalliques isolent l'entrée du bâtiment réservé aux lignes internationales. Ne peuvent entrer, du moins en théorie, que les voyageurs munis de billets et les membres du personnel dûment reconnus et badgés. Policiers en civil et en uniforme surveillent les allers et venues. Des portiques de détection ont été mis en place. Les bagages sont, là aussi en théorie, plusieurs fois contrôlés et passés au scanner.

Quant aux avions d'Air France, ils ont pris l'habitude de s'arrêter en bout de piste, plusieurs centaines de mètres les séparant des bâtiments de l'aéroport. Chaque embarquement et descente des passagers se fait sous surveillance de la police, une fourgonnette restant garée non loin de l'appareil.

Ces mesures draconiennes ne permettent pas, toutefois, de contrôler tous les faits et gestes des employés, en nombre pléthorique. Certains peuvent, à l'occasion, apporter une aide précieuse à l'organisation d'attentats, par leur complicité active ou passive.

Ce qui est vrai des écoles ou du service des postes – où la présence de sympathisants et militants islamistes n'est un secret pour personne – l'est aussi, bien évidemment, des personnels d'aéroport. Ici, comme ailleurs, les alertes à la bombe et les menaces téléphoniques étaient devenues monnaie courante. Et plusieurs tentatives d'attentat avaient déjà, dit-on, été déjouées *in extremis*.

C. S.

Algérie : la guerre plus que jamais

Suite de la première page

Et ce, *« quels qu'en soient le prix et les sacrifices à consentir »*, avait prévenu le général Lamari, dans un article paru dans la revue de l'armée *El Djeich*.

Les forces de sécurité (armée, gendarmerie, police) n'ont pas – c'est le moins qu'on puisse dire – ménagé leurs efforts dans ce sens. Au cours de ces derniers mois, des opérations de répression d'une ampleur sans précédent ont été menées dans tout le Nord de l'Algérie, affaiblissant considérablement les maquis islamistes. Selon un décompte réalisé par le bureau algérois de l'AFP, à partir des communiqués officiels, plus de 400 personnes *auraient été tuées*, dont 391 « *islamistes* armés », durant le seul mois de novembre – mois le plus meurtrier depuis le début de la crise, en février 1992, date de la proclamation de l'état d'urgence. Ce bilan, qui occulte les pertes éventuelles des forces gouvernementales, pourrait être, en réalité, beaucoup plus élevé. De sources bien informées, à Paris et à Alger, on avance aujourd'hui une « moyenne » de 800 morts par semaine, avec des « pointes » de 1 000 tués.

Un atroce baroud d'honneur ?

Les groupes islamistes, « sonnés » par ces coups de boutoir de l'armée, n'en restent pas pour autant inactifs. Soucieux de démontrer que leur force de nuisance est intacte, ils *redoublent* d'*ardeur barbare*. La rumeur se fait l'écho des multiples exactions subies par la population des environs de la capitale : civils égorgés, parfois décapités sur la place publique, enlèvements et viols de jeunes filles, enfants massacrés sous les yeux de leur famille...

Le 3 décembre, le journaliste Saïd Mekbel, figure emblématique de la presse algérienne, est tué de deux balles dans la tête, dans un restaurant de la banlieue est d'Alger. Cet assassinat donne *le signal* spectaculaire de la relance des attentats islamistes. Il sera suivi, quelques jours plus tard, du mitraillage d'un lycée, à Boufarik, localité située à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger, au cours duquel une adolescente de dix-sept ans est tuée.

La prise d'otages de l'avion d'Air France s'inscrit dans cette logique meurtrière. *Faut-il y voir le* geste désespéré d'une guérilla aux abois ? Une sorte d'atroce baroud d'honneur, destiné à prouver, à la face du monde – et, en particulier à la France, accusée de soutenir la « junte militaire » algérienne – que le camp islamiste, en dépit des coups qu'il a reçus, est encore capable de frapper ? Ou, selon une lecture plus pessimiste, faut-il y discerner le risque d'actions d'éclat de plus en plus sanglantes, débordant largement le cadre de l'Algérie ?

Des revendications imprécises

La manière, pour le moins confuse, dont Paris et Alger ont « géré » l'affaire de l'Airbus ferait plutôt pencher pour la seconde hypothèse. Les informations imprécises, souvent contradictoires, qu'ont laissé filtrer, visiblement à contre-cœur, les autorités algériennes, ne permettent toujours pas de savoir, quarante-huit heures après le début du drame, qui sont réellement les membres du commando. Des militants de l'AIS, comme il avait été suggéré samedi soir ? Cela expliquerait la demande de libération des chefs historiques de l'ex-FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, auxquels l'AIS fait allégeance. Ou bien des extrémistes du GIA, comme on l'a ensuite affirmé, en citant *« une source sûre à Paris »* ?

Comme par enchantement, une fois cette dernière hypothèse retenue, la référence aux dirigeants de l'ex-FIS (dont la politique « collaborationniste » a été maintes fois dénoncée par le GIA, hostile à toute négociation avec le pouvoir) a été aussitôt effacée. Ne reste donc en lice qu'un « commando islamiste », dont l'ultime revendication est de pouvoir s'enfuir.

Le bref communiqué de l'un des porte-parole de l'ex-FIS à l'étranger, *Anouar Haddam*, s'émouvant – en la condamnant du bout des lèvres – de la prise d'otages d'Alger, ne permet pas de lever le mystère. La presse algérienne de ce lundi matin, comme la presse étrangère, demeure dans le flou. L'affaire de l'Airbus tient, bien sûr, une large place en première page des journaux francophones. A l'exception notable du quotidien progouvernemental *El Moudjahid*, qui n'accorde que quelques lignes, en bas de page, à la prise d'otages. Son titre principal, étalé à la une, est une citation du président Zeroual, jurant devant le conseil des ministres que *« le terrorisme sera éliminé »*.

Une lourde tâche qui risque, malheureusement, si tant est qu'elle aboutisse, de prendre énormément de temps. Et rien n'indique que cette éventuelle défaite des islamistes serait pour le pays un gage de renouveau démocratique.

CATHERINE SIMON

DANS LA PRESSE

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « Pauvre Algérie. Depuis son indépendance, en 1962, elle a été abandonnée, avec le soutien des gouvernements français et la complicité de l'intelligentsia parisienne, aux tiers-mondistes du FLN, qui se sont révélés comme de redoutables affairistes et l'ont mise à sac. Chacun, en France, y trouvait son compte de bonne conscience. Aujourd'hui, les hérauts de la complaisance demandent qu'on pousse l'Algérie à se livrer aux égorgeurs et aux décapiteurs du FIS. Juste pour avoir la paix et qu'on n'en parle plus. »

France-Soir (Bernard Morrot) : « Au moment où le commando terroriste d'Alger entrait en action, le Parlement iranien votait l'interdiction des antennes paraboliques permettant de capter les images des télévisions étrangères. Aucun rapport ? Mais si ! Dans les deux cas, il s'agit pour les extrémistes islamiques de bouter l'infidèle hors des territoires et des cerveaux des populations musulmanes. (...) En s'attaquant symboliquement à un avion d'Air France en partance pour Paris, les fous d'Allah nous ont déclaré la guerre. »

Libération (Gérard Dupuy) : « D'abord, le fait même qu'un groupe de terroristes ait pu s'emparer d'un avion, sur le tarmac de l'aéroport d'Alger, en dit long sur la vulnérabilité du pouvoir en place (...). Ensuite, on retrouve, une fois de plus, la schizophrénie structurelle du gouvernement français dans sa façon de gérer les retombées du conflit algérien de ce côté-ci de la Méditerranée. Bien sûr, il ne peut qu'être opposé aux islamistes, qui assassinent ses ressortissants et s'attaquent à un « symbole national » (...) mais sans être tout à fait du côté du pouvoir algérien, dont la cruauté dans la répression n'a rien à envier à la cruauté des terroristes islamistes. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « L'attentat interpelle des puissances occidentales prisonnières de leur logique diplomatique. Celle-ci amène les Etats-Unis à prôner la conciliation avec le FIS tandis que la France soutient une junte dont l'avenir politique est plus que compromis. Ni les uns ni les autres ne nous aident à comprendre comment combattre l'intégrisme. Ce n'est pas qu'aux femmes présentes dans l'avion que les terroristes ont distribué un voile. »

France-Inter (Jérôme Dorville) : « Depuis cette nuit, la guerre sainte livrée par les fous de Dieu algériens fait escale en France. Cette guerre oubliée, escamotée, soumise à un embargo de l'information et dont l'écho ne parvient pas en temps normal à troubler de ce côté-ci de la Méditerranée. Une sale guerre civile, avec son cortège de victimes, au rythme d'un millier de morts par semaine (...). L'action des terroristes contre l'airbus d'Air France est donc aussi un coup médiatique. »

Europe 1 (Marc Tronchot) : « Le terrorisme est amateur de symboles. En organisant une prise d'otages le jour de Noël à bord d'un avion des lignes nationales françaises *sur l'aéroport d'Alger*, le Groupe islamique armé en apporte une deuxième démonstration. C'est non seulement l'ancienne nation colonisatrice qui est visée, mais également la communauté chrétienne occidentale dans son ensemble, et l'Europe accusée d'apporter son soutien financier au pouvoir algérien en place, jugé par les islamistes illégitime et usurpateur. »

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Un attentat-suicide a fait douze blessés à Jérusalem

Un jeune Palestinien s'est tué et a blessé douze personnes, lors d'un attentat-suicide, dimanche 25 décembre en plein cœur de Jérusalem-Ouest, à proximité d'une station d'autobus. Le mouvement de la résistance islamique Hamas a revendiqué l'attentat.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Cela faisait six jours qu'Ayman Kamel Radi avait mystérieusement quitté la maison familiale dans le camp de Khan-Younès, dans la bande de Gaza. Cette disparition avait suscité l'étonnement de ses proches et de ses collègues de la police palestinienne, dans laquelle le jeune homme de vingt-cinq ans s'était engagé il y a six mois. Il a déserté sans préavis ni explications.

Ayman Radi était ce qu'on appelle « un activiste » du mouvement intégriste Hamas. En chargeant son corps de 10 kilos d'explosifs qui ont sauté près d'un autobus à Jérusalem, il s'est promu au rang de « héros-martyr ». La radio d'Etat israélienne, citant des sources palestiniennes, a affirmé qu'il avait pris part aux affrontements violents interpalestiniens du 18 novembre devant la mosquée Palestine à Gaza. Toujours selon ces sources, il a voulu, en se tuant, exprimer son repentir d'avoir ouvert le feu contre des Musulmans. Les heurts s'étaient soldés par la mort de treize Palestiniens (*le Monde* daté 20-21 novembre).

Comme l'a affirmé son frère, qui s'est présenté comme un membre d'Ezzedine el-Qassam, la branche armée du Hamas, Ayman était un musulman fervent, *« qui a eu la chance de gagner le paradis en se sacrifiant pour tuer des juifs »*.

Une défaillance technique ?

Douze personnes ont été blessées, dont deux grièvement. *« Il est miraculeux que l'explosion n'ait pas fait davantage de victimes, car le véhicule était garé* (...) *près d'un groupe de soldats qui s'apprêtaient à regagner leurs casernes »*, a expliqué le chef de la police de Jérusalem, Arié Amit.

Le communiqué d'Ezzedine el-Qassam adressé aux agences a été plus précis : *« Le martyr a lancé une attaque contre un bus qui transportait des soldats de l'armée de l'air, afin de prouver que Jérusalem sera toujours la capitale de la Palestine »*. Le texte, qui critique *« les entreprises de colonisation des sionistes »* en ville sainte, indique que le *« héros »* a été victime d'une défaillance technique et que *« le mécanisme de l'explosion s'est déclenché trop tôt »*, ce qui a eu pour principal effet de lui broyer les jambes et le ventre.

L'attaque-suicide, la première lancée à Jérusalem, a allumé un voyant rouge chez les autorités israéliennes. *« Comment est-il possible qu'un individu chargé d'explosifs puisse franchir sans encombre la multitude de barrages dressés entre la bande autonome de Gaza et Jérusalem ? »*, s'est demandé le premier ministre Itzhak Rabin lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement. Selon le Shin Beth, les services de la sécurité intérieure, Radi a sans doute bénéficié de complicités dans les quartiers arabes de Jérusalem.

Comme c'est le cas depuis la série d'attentats perpétrés par les intégristes depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie, à la mi-mai, l'OLP a fermement condamné cette action. *« C'est un acte criminel qui a troublé la journée sainte de Noël »*, a déclaré Marouane Kanafani, porte-parole de Yasser Arafat. *Le Hamas, en revanche*, a promis d'autres attaques de ce type contre l'Etat juif. Dans sa revendication, le mouvement intégriste établit un lien direct entre cette opération et le regain de tension de ces derniers jours dans le sud du Liban. *« Cette attaque*, peut-on lire dans le tract, *était dédiée aux martyrs du Hezbollah qui sont tombés dans la banlieue sud de Beyrouth dans l'attentat à la voiture piégée perpétré par Israël. »* L'explosion avait tué trois personnes (*le Monde* du 23 décembre). – *(Intérim.)*

M. Rabin procède à un mini-remaniement ministériel. – Le premier ministre Itzhak Rabin a élargi, dimanche 25 décembre, sa majorité parlementaire en faisant entrer un troisième parti, le Yehud, *dans la coalition gouvernementale*, et en procédant à un mini-remaniement ministériel. Un ministère chargé de l'information a été créé et confié au ministre de la police, Moshe Shahal. Le gouvernement a approuvé, en outre, la nomination au poste de ministre de l'énergie du député Gonen Ségev, du parti de centre-droit Yehud, qui s'est séparé de la formation ultranationaliste Tzomet. – *(AFP.)*

EUROPE

TCHÉTCHÉNIE

Moscou et Grozny tentent de jouer la carte de l'apaisement

Le président Boris Eltsine a présidé, lundi 26 décembre, une réunion du Conseil de sécurité à Moscou consacrée à la crise en Tchétchénie. Pour la première fois, les autorités de Grozny ont déclaré accepter des négociations sans exiger le départ des troupes russes. Les autorités russes faisaient en outre un bilan estimant à *« mille morts »* les pertes tchétchènes, ce qui est contesté par Grozny.

MOSCOU

de notre correspondant

L'intervention militaire russe contre la petite République sécessionniste de Tchétchénie, au sud de la Fédération de Russie, continue de provoquer de sérieux remous politiques. Avant la réunion du Conseil de sécurité, qui a eu lieu lundi 26 décembre, le « parti de la guerre » et celui de la paix s'affrontaient de plus en plus ouvertement à Moscou. Le président russe, qui devait présider cette séance, jugée cruciale, de l'organe suprême chargé de la sécurité de l'Etat russe, ne s'était pas exprimé publiquement. Cependant, quelques signes semblent indiquer que les autorités russes veulent faire machine arrière. Le Conseil de sécurité devait ainsi étudier *« un plan de règlement pacifique élaboré par les experts »* de la présidence russe. Au même moment, le vice-président tchétchène, Zelimkhan Iandarbiev, cité lundi par l'agence Interfax, affirmait que Grozny était maintenant disposé à négocier sans que le départ des troupes russes constitue un préalable. M. Iandarbiev a assuré que les Tchétchènes étaient prêts à discuter d'une *« confédération »* avec la Russie.

Après avoir annulé son *« message au peuple »*, annoncé pour samedi, Boris Eltsine doit faire face à une véritable levée de boucliers dans une partie de son entourage, alors que sur le terrain les troupes russes ont toujours autant de difficultés à progresser face à la résistance tchétchène. Selon un bref communiqué de son porte-parole, le président Eltsine – toujours en *« convalescence »* quinze jours après une opération bénigne du nez – *« étudie en détail la situation autour de la Tchétchénie, ainsi que la réaction de l'opinion publique et des mass-médias »*. Tout en soulignant la *« réaction neutre »* des pays occidentaux, le gouvernement russe a reconnu qu'une *« inquiétude sur un possible enlisement du conflit se fait de plus en plus sentir »*.

Démissions en série

Rentré d'une visite en Inde, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, avait réuni, dimanche, des membres du gouvernement et du Conseil de sécurité pour préparer la réunion de lundi. Les participants à cette réunion ont simplement reconnu que la situation se *« compliquait »* en Tchétchénie, mais aussi à Moscou, où les démissions s'accumulent. Après la fronde des membres de l'association « Militaires pour la démocratie », qui ont démissionné de l'appareil présidentiel, ce fut au tour d'Emile Païn, conseiller de Boris Eltsine pour les nationalités, d'annoncer, dimanche, qu'il avait renoncé à ses fonctions. Reconnaissant avoir changé d'avis, ce dernier s'est prononcé pour des négociations directes avec le président tchétchène, Djokhar Doudaev. Selon ce conseiller démissionnaire, *« beaucoup dépendra des décisions qui seront prises lors du Conseil de sécurité »*, à la suite duquel le président Eltsine pourrait, enfin, s'adresser à la nation pour annoncer, éventuellement, un changement de politique.

Lors d'une manifestation contre la guerre, qui a réuni quelques centaines de personnes, dimanche à Moscou, l'écrivain Iouri Kariakine, l'un des membres du Conseil présidentiel, a appelé les membres de cet organe consultatif de personnalités qui sont, selon lui, *« dans leur absolue majorité »* contre la guerre, à *« se réunir sans le président »*. *« Le conseil présidentiel est devenu un bouclier, personne ne nous demande notre avis, nous ne pouvons pas joindre le président »*, a déclaré M. Kariakine lors de la manifestation.

Pour sa part, le président du comité pour les droits de l'homme, Sergueï Kovaliev, qui se trouve toujours à Grozny, a de nouveau dénoncé, dimanche, la politique russe en Tchétchénie et a demandé des négociations. Des parlementaires russes et tchétchènes devaient d'ailleurs se réunir, lundi, dans la République voisine du Daghestan, pour des pourparlers.

Mais à Moscou, les partisans de la guerre ont joué tout le week-end une toute autre musique, tandis que les bombardements aériens aveugles sur Grozny se poursuivaient, tuant au moins une vingtaine de civils. Nikolaï Egorov, un des vice-premiers ministres russes, menaçait, pour la première fois, de lancer *« une action armée dans les prochains jours pour prendre Grozny »* si le régime indépendantiste ne se rendait pas. Moscou a aussi accusé les autorités tchétchènes d'*« empêcher »* la population civile de quitter Grozny, alors que les correspondants occidentaux sur place constataient, au contraire, que celle-ci continuait de fuir la capitale bombardée. Moscou a aussi annoncé prématurément, dimanche, que ses forces armées avaient pris le contrôle d'Argoun, à 15 kilomètres à l'est de Grozny, *« tuant mille hommes »* et achevant ainsi l'encerclement de la capitale tchétchène. Cette nouvelle *« victoire »*, ainsi que le lourd bilan des victimes tchétchènes, ont aussitôt été démentis par Grozny.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ERRATUM. – C'est à Varsovie que Valéry Giscard d'Estaing a rencontré Leonid Brejnev à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, et non à Vienne, comme il était indiqué par erreur dans *le Monde* daté 25-26 décembre.

Plusieurs pays s'inquiètent des méthodes de l'armée russe

Les réactions internationales sont de plus en plus sévères pour les méthodes employées par Moscou. Sortant pour la première fois de leur réserve depuis le début de l'intervention russe le 12 décembre, les Etats-Unis se sont déclarés préoccupés par le sort des civils, et le porte-parole du département d'Etat, David Johnson, a affirmé, vendredi 23 décembre, que Washington allait *« intervenir auprès du gouvernement russe pour évaluer les faits »*.

De son côté, le ministère italien des affaires étrangères a accusé, samedi, Moscou de violer les droits de l'homme en Tchétchénie et a souligné, dans un communiqué, que l'intervention militaire russe *« révulse la conscience »* de tout civil. A Bonn, la vice-présidente du SPD, Herta Däubler-Gmelin, a demandé, samedi, au chancelier Helmut Kohl de condamner l'intervention russe, affirmant que *« les voisins de la Russie, comme la Pologne, ont les yeux tournés avec anxiété vers l'Est, où refont surface des menées de grande puissance et l'oppression des minorités »*.

L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a déploré, dimanche, *« l'usage aveugle d'armes contre des objectifs civils »* en Tchétchénie, tandis qu'à Prague et à La Haye, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, samedi, contre l'intervention russe dans cette république séparatiste du Caucase. – *(AFP, Reuter.)*

« Ils tuent des civils, c'est tout ! »

GROZNY

des envoyés spéciaux de l'AFP

Les bombardements russes sur le centre de Grozny ont fait au moins treize morts pendant la nuit de Noël, selon des habitants, tandis que, dimanche matin, on continuait à entendre, environ toutes les dix minutes, des avions survolant la ville et des explosions non loin du centre.

Dans l'entrée dévastée du ministère de l'économie, en face du palais présidentiel, trois cadavres ont été allongés dans un coin. A quelques mètres de là, devant le restaurant pratiquement rasé de l'hôtel Kavkaz, des traînées de sang témoignent d'autres victimes.

A l'hôpital numéro un, Lisa Ouganova compte les noms sur son cahier des réceptions. *« On nous a apporté sept cadavres, et huit blessés. Deux, une femme et un garçon de dix ans, sont morts de leurs blessures dans la nuit. Ils venaient d'un quartier d'habitation, un peu plus loin à l'ouest. Mais, vous savez, il y a probablement beaucoup plus de morts. Ici,* explique-t-elle, *les gens n'apportent pas leurs morts à l'hôpital. On ne nous apporte que les corps non identifiés. »*

« Au moins, nous avons de l'électricité, maintenant, poursuit-elle. *Pendant plus de vingt-quatre heures, nos médecins ont dû opérer à la lumière des bougies. L'électricité est revenue vers 11 heures samedi soir, mais déjà vers minuit ils recommençaient à bombarder. Qui sait combien de temps ça durera ? »*, ajoute-t-elle, précisant que l'hôpital n'a toujours pas d'eau, et que le bombardement de minuit a coûté leurs vitres à la moitié des chambres.

Sans chauffage

Comme le reste de la capitale tchétchène, l'hôpital n'a plus de chauffage depuis plusieurs semaines.

Dans le centre de la ville, la foule, essentiellement des hommes mais aussi quelques femmes, généralement russes, s'indignent des bombardements qui touchent sans arrêt des cibles civiles et de l'indifférence de l'Occident. *« Quoi ?, c'est maintenant qu'ils s'inquiètent de savoir s'il y a des morts ? Ça fait des semaines que les Russes nous bombardent. Et que disait l'Occident jusqu'à présent : allez-y, c'est votre affaire, faites ce que vous voulez »*, proteste un vieillard. *« Il leur a fallu un mois pour comprendre que cela n'a rien à voir avec le « désarmement de bandes armées », comme disent les Russes,* poursuit-il. *Ils tuent des civils, c'est tout ! »*.

ISABELLE ASTIGARRAGA et SEBASTIAN SMITH

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les combats autour de Bihac menacent le cessez-le-feu

Malgré quelques tirs sporadiques à Sarajevo, le cessez-le-feu signé séparément par le gouvernement bosniaque et les Serbes de Bosnie à la suite de la visite de l'ancien président américain Jimmy Carter, entré en vigueur samedi 24 décembre, était à peu près respecté lundi en fin de matinée sur l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, sauf dans la « zone de sécurité » autour de Bihac. Dans cette région, des combats opposent, autour de Velika-Kladusa, l'armée gouvernementale aux milices du chef séparatiste musulman Fikret Abdic. Ces forces sont appuyées par des Serbes de Croatie, venus de la Krajina voisine. Le vice-président bosniaque Ejup Ganic a accusé les Serbes de Bosnie d'avoir fait passer des troupes par la Krajina pour participer aux combats.

Le gouvernement de Sarajevo s'est plaint auprès de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) et a demandé la réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies. Ejup Ganic a déclaré que si le cessez-le-feu (que Fikret Abdic et les Serbes de Krajina n'ont pas signé) n'était pas respecté à Bihac, *« nous ne l'observerons nulle part ailleurs et notre armée exercera des représailles sur d'autres fronts »*. Les Bosniaques attendent que l'ONU intervienne au plus vite pour faire respecter le cessez-le-feu.

Sur Radio Tuzla, le président bosniaque Alija Izetbegovic a précisé que les négociations sur une cessation globale des hostilités ne pourraient pas commencer aussi longtemps que des combats se poursuivraient autour de Bihac.

D'autre part, François Léotard a quitté Sarajevo dimanche matin après avoir passé la veillée de Noël avec les soldats français de la FORPRONU. Le ministre de la défense a déclaré que le retrait des « casques bleus » serait *« un grave échec moral »* (...) *« Il faut donc rester tant que la mission est possible »*, a-t-il ajouté.

A Belgrade, les journalistes du quotidien *Borba* ont sorti une édition pirate tirée à 15 000 exemplaires, que les Belgradois se sont arrachée. Ils occupent les locaux du journal après leur refus de collaborer avec le nouveau rédacteur en chef imposé par le gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

CORÉE DU NORD : les Etats-Unis présentent leurs « regrets ». – De nouveaux entretiens ont eu lieu, lundi 26 décembre, à la ligne de démarcation entre les Corées du Nord et du Sud en vue de la libération du pilote d'hélicoptère américain abattu le 17 décembre au-dessus du pays communiste. *« L'Armée populaire refuse de fixer une date pour la libération de Bobby Hall »*, a déclaré la partie américaine. Cependant, le chef des forces des Etats-Unis dans la péninsule, le général Gary Luck, a exprimé samedi 25, à l'endroit de Pyongyang, les *« regrets »* de son pays après la violation de l'espace aérien nord-coréen. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : rencontre entre gouvernement et rebelles. – Le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, opposition armée) a annoncé qu'il rencontrerait, lundi 26 décembre, des représentants du gouvernement à Djibouti. Le nouveau président du FRUD, Ali Mohamed Daoud, dit Jean-Marie, est arrivé le 24 décembre dans la capitale. Le FRUD est essentiellement composé de membres de la communauté afar, alors que le gouvernement comprend surtout des Issas. – *(AFP.)*

OUZBÉKISTAN : forte participation aux élections. – Des élections législatives et locales ont eu lieu dimanche 25 décembre en Ouzbékistan, pour la deuxième fois depuis l'indépendancede cette ex-République soviétique d'Asie centrale en août 1991. L'opposition était exclue de ce scrutin, qui devrait sans surprise confirmer l'emprise du Parti populaire démocratique du président Islam Karimov (cinquante-six ans), ancien chef du Parti communiste ouzbek à l'époque soviétique. Le Parti pour le progrès de la patrie, créé en 1992 par des hommes d'affaires favorables à la libre-entreprise, ne représente qu'une opposition de façade au pouvoir d'Islam Karimov. Malgré tout, la participation a été forte (plus de 70 %) parmi les onze millions d'électeurs.

SRI-LANKA : cinq militaires tués. – Au moins 5 soldats srilankais ont été tués et 20 autres blessés, samedi 24 décembre, lors de l'explosion d'un bus sur une mine placée par le mouvement des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE). Cette action des séparatistes est la plus importante depuis l'accession à la présidence, le 9 novembre, de Mme Kumaratunga. Elle survient alors que Colombo attendait une réponse du LTTE sur *« un arrêt réciproque des hostilités »* avant de reprendre des discussions de paix, la semaine prochaine. La guerre qui oppose depuis 1983 la majorité cinghalaise à la minorité tamoule de l'île a fait plus de 30 000 morts. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALBANIE

Grâce présidentielle pour l'un des cinq membres de la minorité grecque

Le président albanais Sali Berisha a gracié, samedi 24 décembre, un des cinq membres de la minorité grecque condamnés pour *« espionnage au profit de la Grèce »*, et accordé une remise de peine aux quatre autres. La mesure de grâce concerne Irakli Sirmo, condamné en appel à six ans de prison en septembre 1994. Les cinq avaient déjà bénéficié d'une réduction de leurs peines à la fin novembre.

Le président Berisha avait indiqué, mardi 20 décembre, être disposé *« à répondre au geste du gouvernement grec »*, qui a levé, il y a dix jours, son veto à la première tranche d'une aide communautaire de 35 millions d'écus à l'Albanie. Le porte-parole du gouvernement grec a estimé, dimanche, que la grâce du président Berisha est *« un geste positif »* mais *« qu'il ne résoud pas le problème »* entre les deux pays.

Les relations entre Athènes et Tirana se sont détériorées depuis l'arrestation, en avril, de cinq dirigeants de la minorité grecque en Albanie après une attaque meurtrière contre une caserne albanaise. – *(AFP.)*

Un nouveau gouverneur à la banque centrale. – Le président Sali Berisha a nommé, samedi 24 décembre, Kristaq Luniku, trente-deux ans, nouveau gouverneur de la banque centrale d'Albanie, où il travaille depuis 1986. La nomination de M. Luniku complète le remaniement du gouvernement au cours duquel huit ministres ont été limogés et cinq nouvelles personnalités ont fait leur entrée au gouvernement. – *(AFP.)*

BANGLADESH

Le pays est paralysé par une action de l'opposition

Exigeant depuis des mois un amendement constitutionnel qui permettrait la tenue d'élections sous l'égide d'un gouvernement provisoire neutre au lieu de l'actuel cabinet présidé par Mme Khaleda Zia, l'opposition bangladaise a paralysé le pays, samedi 24 décembre, isolant la capitale, Dacca, par des barrages sur les routes, les voies ferrées et les canaux. Outre Dacca, le principal port du pays, Chittagong, ainsi que la ville de Khulna ont été très touchés. La plupart des écoles et magasins sont restés fermés. Des groupes qui défilaient dans la capitale se sont affrontés à la police. Il y a eu une cinquantaine de blessés.

Le chef de l'opposition, Mme Cheikh Hasina, a demandé à ses partisans d'assouplir leur mouvement l'après-midi afin de permettre aux chrétiens de célébrer la fête de Noël. Au nombre des opposants à Mme Zia figurent le parti fondamentaliste Jamaat ainsi que le Jatiya de l'ex-dictateur Ershad. Le mandat du chef du gouvernement, portée à son poste lors des élections de 1991 (la première consultation libre depuis des lustres au Bangladesh), s'achève normalement début 1996. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

Incertitudes sur la coalition gouvernementale

Le premier ministre Anatole Kanyenkiko, membre de l'Union pour le progrès national (UPRONA, parti représentant la minorité tutsie), a annoncé le dimanche 25 décembre qu'il demeurerait à son poste, alors que son parti appelait ses ministres à quitter le gouvernement d'union nationale. Sur les six ministres que compte l'UPRONA, au moins deux ont adopté la position de M. Kanyenkiko. La veille, le président de la République, Sylvestre Ntibantunganya, membre du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, représentant la majorité hutue), avait annoncé qu'il avait mis au point une solution à la crise ouverte par l'élection de Jean Minani (FRODEBU) à la présidence de l'Assemblée nationale, sans préciser les modalités de cette solution.

L'UPRONA accuse M. Minani d'avoir lancé des appels au massacre des Tutsis lors des affrontements qui ont suivi l'assassinat du premier président démocratiquement élu, Melchior Ndadaye, en mars 1993. Depuis le début de la semaine, Bujumbura a été le théâtre d'affrontements violents qui ont fait au moins trente morts avant l'instauration d'un couvre-feu, le 21 décembre. – *(AFP, Reuter.)*

BIÉLORUSSIE

Deux journaux censurés

Deux quotidiens biélorusses n'ont pu paraître, samedi 24 décembre, au lendemain de l'adoption par le Parlement de Minsk d'une résolution demandant au chef de l'Etat, Alexander Loukachenko, de lever la censure qui frappe les médias pour toute allusion à la corruption dans les hautes sphères de l'Etat. L'une des publications visées, *Narodnaïa Gazeta*, le plus important quotidien du pays, s'apprêtait à publier une enquête sur la corruption au sein du gouvernement, selon son rédacteur en chef, Iosef Sereditch. L'autre quotidien interdit, *Sovietskaïa Belarussïa*, devait publier un article consacré aux pressions dont son rédacteur en chef, Igor Osimski, avait été l'objet de la part des autorités. Les deux responsables ont précisé que l'imprimerie d'Etat, sous le contrôle direct de l'administration présidentielle, avait refusé d'imprimer les éditions de samedi de leurs publications. – *(Reuter.)*

CONGO

Accord sur le désarmement des milices

Au terme des travaux du Forum pour la culture de paix en Afrique centrale, qui s'est tenu du 19 au 23 décembre à Brazzaville, un accord a été conclu entre représentants politiques, communautaires et religieux, *pour mettre un terme à la violence* qui a fait au moins deux mille morts au Congo depuis mai 1993. Ce texte prévoit le ramassage des armes et la réorganisation du système judiciaire et des forces de sécurité, sous la responsabilité d'un comité de dix membres, présidé par le président de la République, Pascal Lissouba. Ce comité comprendra deux anciens chefs de l'Etat, les généraux Joachim Yhombi Opango, actuel premier ministre, et Denis Sassou Nguesso, qui dirige l'un des partis d'opposition.

Pour l'Afrique centrale, le Forum – qui a réuni plusieurs chefs d'Etat et premiers ministres de la région – a adopté un plan d'action qui prévoit la création d'une structure d'intervention humanitaire et une coopération en matière de sécurité face aux risques de conflits internes. – *(AFP.)*

SYRIE

Damas confirme une rencontre entre les chefs d'état-major israélien et syrien

La Syrie a confirmé, dimanche 25 décembre, que le chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Hikmat Chehabi, avait participé jeudi, à Washington, à des négociations avec son homologue israélien (*le Monde* daté 25-26 décembre).

L'agence officielle SANA a précisé que *« les pourparlers ont eu lieu sous le parrainage et avec la participation des Etats-Unis et ont porté sur les arrangements de sécurité dans le cadre du retrait total d'Israël aux lignes du 4 juin 1967 »*, c'est-à-dire avant le déclenchement de la guerre de six jours. D'autres officiers ainsi que les ambassadeurs des deux pays étaient présents, a ajouté l'agence. Les Israéliens *« ont continué à présenter des conditions rédhibitoires, qui ne sont pas conformes aux décisions internationales et à la Charte des Nations unies, sur la base desquelles s'était tenue la Conférence* (de paix sur le Proche-Orient) *de Madrid »*, en octobre 1991, a commenté SANA. En Israël, lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement, le premier ministre Itzhak Rabin a annoncé que ces contacts allaient se poursuivre. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

Le départ de plusieurs ministres fragilise le chef du gouvernement

La position de Narasimha Rao, premier ministre indien, s'est brusquement dégradée ces derniers jours. En se décidant, tardivement, le 22 décembre, sous la pression de l'opposition, à se débarrasser de trois ministres *impliqués dans des « affaires »*, il avait désamorcé une crise qui risquait de remettre en question son autorité sur le Congrès, le parti qu'il préside. Mais une autre démission, le samedi 24 décembre, est venu confirmer que la tension est vive au sein même de la formation au pouvoir : celle d'Arjun Singh, titulaire du portefeuille des ressources humaines. Principal rival du premier ministre, il a quitté le gouvernement afin, a-t-il expliqué, de protester contre la corruption régnante.

NEW-DELHI

de notre correspondant

C'est un véritable défi qu'a lancé au premier ministre, Narasimha Rao, le responsable des ressources humaines au sein du cabinet. Pour justifier sa démission, samedi 24 décembre, Arjun Singh a reproché au chef du gouvernement d'avoir trahi les idéaux socialisants d'Indira et de Rajiv Gandhi, dont il se veut lui-même le plus ardent soutien. C'est un véritable défi qui est *ainsi lancé à M. Rao, dont la légitimité* sort ébranlée de l'épisode, même si M. Singh ne semble pas jouir d'assez d'appui au sein du Congrès pour menacer rapidement la position du premier ministre ou provoquer une ample scission.

Nul doute, en tout cas, que les hésitations de M. Rao à faire partir les trois ministres mis en cause par l'opposition auront permis à ses adversaires de s'engouffrer dans la brèche. On savait le vieux brahmane passé maître dans l'art de remettre au lendemain ce qu'il aurait pu faire la veille – une tactique qui lui a valu bien des succès. La semaine passée, pourtant, sa propension à ne rien décider a attiré la foudre. Alors que la colère grondait dans les rangs du Congrès, et que l'opposition réclamait à cor et à cri des têtes, M. Rao hésitait. *Pis : il a défendu* devant l'Assemblée l'un des « moutons noirs » : le ministre de l'alimentation, Kalpnath Rai. Ce n'est que le 22 décembre qu'il a fini par s'incliner.

A la démission de M. Rai, impliqué dans un « scandale du sucre » (un rapport l'accuse d'avoir gelé les importations de cette denrée lors d'une pénurie, entraînant une spéculation *dont il* aurait personnellement profité), sont venues s'ajouter celles de deux autres ministres : MM. Shankaranand, chargé de la santé, et Takur, titulaire du développement rural. Ces deux hommes étaient accusés par une commission parlementaire d'avoir trempé dans le scandale de 1992 à la Bourse de Bombay, qui a coûté l'équivalent de 7 milliards de francs à l'Etat.

Des Etats-clés aux opposants

Les congressistes ont certes poussé un « ouf » de soulagement, mais le mal était fait : la décision tardive de M. Rao en aura amené plus d'un à s'interroger sur le fonctionnement d'une démocratie où les enquêtes parlementaires contre la corruption restent souvent ignorées par les hommes au pouvoir. Un haut fonctionnaire jadis proche du premier ministre en a profité pour insinuer à des correspondants de presse – sans preuve – que le chef du gouvernement avait des raisons de tergiverser, étant lui aussi compromis dans l'affaire du sucre...

L'embarrassant coup de projecteur ainsi jeté sur des affaires que beaucoup auraient aimé voir enterrées ne pouvait tomber plus mal pour M. Rao. Sa formation vient en effet de subir une déroute dans deux importants Etats du sud : le Congrès a, en effet, perdu le Karnataka et l'Andhra Pradesh lors des élections régionales de décembre – ce dernier Etat n'étant autre que le lieu de naissance et fief politique de M. Rao !

C'est aujourd'hui la représentativité nationale du parti au pouvoir à Delhi qui est en question. Alors qu'un membre du Congrès gouverne au centre, des Etats-clés sont aux mains de l'opposition (« socialistes » du Janata Dal, BJP, communistes). Le parti de M. Rao était bien parvenu à regagner du terrain sur les nationalistes hindous du BJP lors d'un précédent scrutin régional, fin 1993. Mais il a depuis des années perdu le contrôle de la quasi-totalité des grands Etats du nord, ce qui rend sa défaite dans le sud encore plus accablante.

Pourtant, rien, loin de là, n'est tout à fait perdu pour le premier ministre. Salué, à l'étranger et souvent en Inde, pour ses succès dans la réforme économique qu'il a lancée en juin 1991, M. Rao a tout de même de bonnes chances de se maintenir à la tête d'un parti où les candidats à la succession n'ont sans doute pas encore les reins assez solides pour prétendre à le remplacer. La révolte emmenée par son grand rival, Arjun Singh, a peu de chances de déboucher, dans un avenir proche, sur une rébellion généralisée. Quant à Sharad Pawar, autre prétendant au pouvoir suprême (il dirige à présent l'Etat du Maharashtra), il a le temps pour lui : il attend son heure depuis Bombay, tout en cultivant les meilleurs rapports avec M. Rao.

Reste « l'Italienne » Sonia Gandhi, veuve de Rajiv, et proche d'Arjun Singh, qui continue à jouer les sphinx inapprochables, recevant, dans son bungalow du 10, Janpath Road, les ennemis jurés de M. Rao, qui souhaiteraient voir l'héritière des Nehru-Gandhi remplacer l'actuel chef du gouvernement. Mais tout le monde, ou presque, s'accorde à l'estimer sincère quand elle dit ne pas vouloir entrer en politique. Ce qui n'empêche pas ses « petites phrases », supposées ou réelles, d'être examinées à la loupe.

Les élections à venir en février dans quatre autres Etats de l'Union pourraient, en tout cas, être l'heure de vérité pour M. Rao : si le Congrès les perd (et tout indique que l'opinion est de plus en plus hostile à la formation qui a dirigé l'Inde presque sans interruption depuis 1947), ce fin politicien, habile à gérer les crises mais piètre organisateur et chef de parti, pourrait alors perdre son poste de leader du Congrès. L'ultime force, peut-être, de Narasimha Rao est qu'il n'existe pas – encore – d'alternative crédible à son pouvoir.

BRUNO PHILIP

Décès de l'ex-président Zail Singh. – L'ancien président Zail Singh, qui a été le seul chef d'Etat indien de confession sikh (1982-1987), est mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, le dimanche 25 décembre, à Chandigarh, capitale du Pendjab, au nord du pays. Zail Singh était hospitalisé depuis un mois à la suite d'un accident de voiture. C'est sous sa présidence que l'armée avait, en juin 1984, donné l'assaut au Temple d'or d'Amritsar, sanctuaire sikh occupé par des indépendantistes. – *(Reuter.)*

Onze militaires tués par une mine au Cachemire. – Onze militaires indiens ont été tués et au moins 15 autres blessés, samedi 24 décembre au Cachemire, lorsque deux véhicules ont sauté sur une mine télécommandée dans la région de Poonch, près de la frontière du Pakistan. Selon la police, les auteurs de l'attentat pourraient être des militants séparatistes. Le Cachemire est le seul Etat indien à majorité musulmane, où une insurrection a fait au moins 17 000 morts en cinq ans. – *(AFP.)*

Guerre des « espions » entre Inde et Pakistan. – Le Pakistan a riposté, dimanche 25 décembre, à l'arrestation, la veille à Delhi, d'un membre de sa légation accusé d'espionnage en ordonnant l'expulsion d'un diplomate indien. Islamabad a déclaré *persona non grata* un attaché de l'ambassade indienne, Deepak Thakur, et a demandé à Delhi de le rappeler dans les dix jours. Samedi 24, le diplomate pakistanais Shahpal Khan avait été arrêté en compagnie d'un collaborateur indien. – *(Reuter.)*

PAKISTAN : nouvelles violences à Karachi. – Des violences interethniques et religieuses ont fait cinq morts, samedi 24 et dimanche 25 décembre, à Karachi. Dans cette ville, qui est le principal port du pays, près de 150 personnes ont péri du fait de violences communautaires depuis le début de décembre. Une foule a par ailleurs fait sauter une ligne à haute tension après qu'un incendie suspect eut détruit 300 échoppes sur un marché. Plusieurs dirigeants de l'opposition ont accusé la police d'être à l'origine du sinistre. – *(AFP.)*

VIETNAM

Hanoï reproche à Paris d'avoir décoré une dissidente

Les milieux culturels officiels vietnamiens ont fustigé, samedi 24 décembre, la récente décision du ministre français de la culture de décerner une décoration à l'écrivain dissident Mme Duong Thu Huong. Ces attaques, qui figurent dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Van Nghe*, reflètent le mécontentement des autorités de Hanoï à l'encontre de la *« décision erronée »* de Jacques Toubon, qui a provoqué un « coup de froid » entre le Vietnam et la France. Mme Huong, la plus connue à l'étranger des intellectuels vietnamiens, a été décorée le 13 décembre à Paris des insignes de chevalier des arts et des lettres par le ministre de la culture, qui a salué en elle *« une résistante et un écrivain de premier plan »*. Mme Huong, quarante-sept ans, est considérée comme le chef de file des écrivains de la « renaissance littéraire » vietnamienne des années 80. Elle a écrit plusieurs romans critiques du système communiste national, dont les plus connus sont *les Paradis aveugles, Roman sans titre* et *Histoire d'amour racontée avant l'aube*. Elle a été exclue du PCV en 1990 puis arrêtée en 1991 pour avoir mené des *« activités portant atteinte à la sécurité nationale »*. Elle a été libérée après sept mois, peu avant la visite à Hanoï de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, et suite à une campagne d'opinion *pour sa libération*. Mme *Huong est en* séjour privé en France. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le poids du Tonkin

TONKIN 1873-1954 ; colonie et nation : le delta des mythes
Autrement, 161 p., 89 F.

Pourquoi un titre si restrictif-Philippe Franchini présente dans cet ouvrage bien davantage que la tranche « française » de l'histoire du Tonkin. Berceau d'une nation, frontalier de la Chine, terre à l'identité si forte, avec une stratégie de défense si spécifique, le nord du Vietnam contemporain pèse toujours d'un poids très lourd. Voilà la trame ou, plus exactement, la leçon d'un ouvrage bien construit, ce qui était déjà le cas du portrait de Saïgon publié par *Autrement* voilà deux ans (*le Monde* du 6 mars 1993).

Philippe Franchini raconte ce que fut le Tonkin dans la mythologie coloniale, avant d'être *« le traquenard du conquérant »*, et comment Hanoï *« a été placée sous les trois bannières successives de Confucius, de Marianne et de Marx »*. De l'esprit de résistance des défenseurs de Ba-Dinh (1887), expliquée par T. V. Ba, aux tunnels de Cu-Chi, près de Saïgon, que jamais les Américains ne purent occuper sinon en touristes ces dernières années, il y a évidente continuité. D. T. Hiêu rapporte de son côté ce que le Vietnam d'aujourd'hui, même quand il se trouve à mille kilomètres du delta du Fleuve rouge, a hérité de ce Bac Viêt centré sur ses villages, le culte des ancêtres et *« le fonds mythique de son histoire »*.

De nos jours, le bon sens populaire dit que le méridional se fera toujours rouler par le septentrional, étant entendu que l'homme du Centre-Vietnam tirera l'ensemble des ficelles. B. X. Quang, au nom de la géopolitique, n'exclut pas que ce rapport-*là puisse se renverser* au profit d'un Sud riche et dynamique. Question intéressante qui souligne, encore une fois, qu'à partir de la phase coloniale française du Tonkin, on peut soulever bien des lièvres.

J.-C. P.

Une année d'Afrique

Suite de la première page

Le colonisateur, qui s'était beaucoup appuyé sur cette minorité, n'hésitait pas à l'occasion, pour expliquer sa supériorité, à lui prêter de lointaines origines abyssines. Mais on croyait la paix sérieusement établie par les accords signés en 1992-1993 à Arusha. En réalité des responsables hutus préparaient méthodiquement ce qui allait prendre les proportions d'un véritable génocide, l'objectif étant tout bonnement d'« éradiquer » une ethnie dont ils redoutaient qu'elle ne les dépouille de leurs emplois ou de leurs terres. La démoniaque Radio des Mille collines recommandait tout simplement de « *raccourcir* », au sens propre du terme, des ennemis reconnaissables à leur grande taille, de leur « *couper les jarrets* ».

Les victimes n'étaient naturellement pas toutes, loin de là, des Tutsis : avec eux ont péri de nombreux hutus coupables d'avoir collaboré avec eux, voire tout simplement d'avoir accédé à une situation sociale en vue. Les Tutsis n'étant pas eux-mêmes nécessairement des anges, les représailles qu'ils ont exercées ont fait, jusqu'au Burundi voisin, quantité de victimes. Bilan des massacres au Rwanda, selon les estimations des Nations unies : 500 000 morts, deux millions de réfugiés.

Les Etats-Unis, échaudés par leur échec en Somalie, n'ayant pas de leur côté la moindre envie de mettre les doigts dans un nouveau guêpier, le Conseil de sécurité des Nations unies allait rappeler sans état d'âme, le 21 avril, la « *mission* » qui se trouvait sur place pour veiller à l'application des accords d'Arusha. Tant et si bien qu'il n'y avait pratiquement personne, hors des religieux, des « humanitaires » et certains Hutus pour essayer de contenir, au péril de leur propre vie, des tueurs dont les chefs et la radio ne cessaient d'encourager la furie.

Le drame algérien

Il faudra plusieurs semaines pour que ce qu'on est convenu d'appeler la communauté internationale prenne conscience de l'ampleur de la tragédie et que la France, mieux vue des Hutus, envoie sur place, avec la bénédiction de l'ONU, 2 500 soldats qui établiront dans le sud-ouest du pays une « *zone humanitaire sûre* » et prendront en charge d'innombrables réfugiés qui n'ont échappé au massacre que pour affronter la faim, la soif et le choléra.

Beaucoup de reproches, dont certains sans doute mérités, ont été adressés à Paris, non pas certes pour cette « opération Turquoise » qui a permis de sauver des milliers de vies, mais pour une attitude générale marquée par la volonté de faire échec aux Tutsis, suspects notamment d'être trop bien vus par les Américains. Le gouvernement mis en place par le Front patriotique rwandais après la chute des responsables du génocide n'a en tout cas pas été invité, en novembre, au sommet franco-africain de Biarritz, le dernier qu'aura présidé François Mitterrand. Le discours sur les droits de l'homme prononcé par ce dernier quatre ans plus tôt à la Baule n'avait pas en revanche dissuadé le président zaïrois Mobutu d'être là en grand apparat : gaulliste, centriste ou socialiste, la Ve République aura trop souvent paru plus soucieuse de consolider les pouvoirs en place en Afrique, et donc leurs privilèges, que de les encourager à la démocratie.

A ce drame en répond au nord du continent un autre, dont on a peine à imaginer l'issue. Il a fait certes moins de victimes, encore que leur nombre se chiffre déjà par milliers, dont des dizaines d'étrangers, au premier plan desquels des Français, comme l'a prouvé, une nouvelle fois, la prise d'otages qui a eu lieu les 24 et 25 décembre à Alger. Comment ne pas saluer, parmi les intellectuels et les journalistes victimes des événements, le nom de Saïd Mekbel, du *Matin* d'Alger, abattu quelques heures après avoir écrit un billet que sa déchirante simplicité rend digne de figurer dans une anthologie du courage au quotidien ?

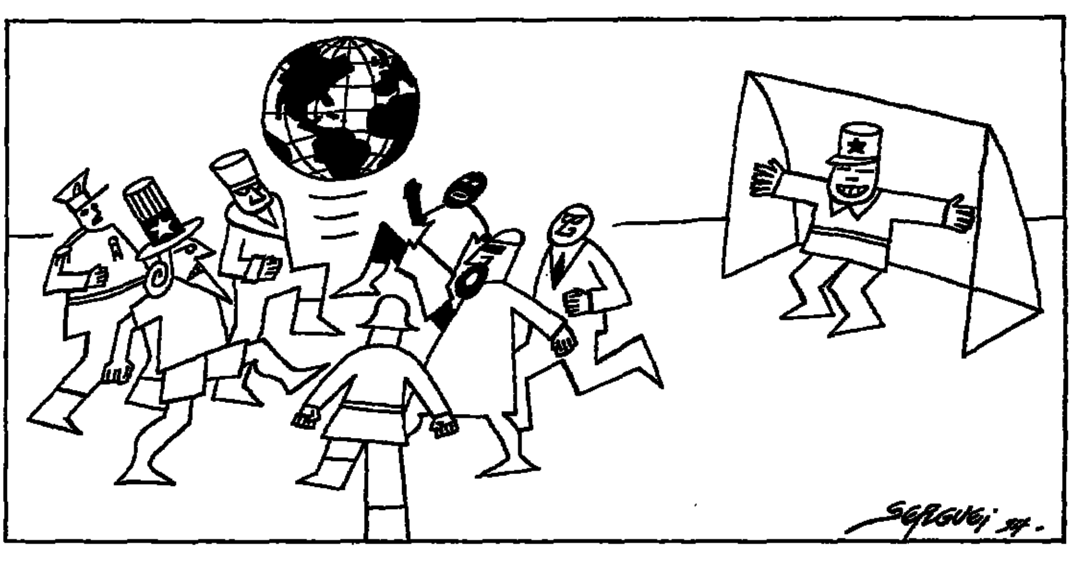
Menaces sur le processus de paix au Proche-Orient

A la violence des ultras de l'islamisme, le général Zeroual, nommé chef de l'Etat en janvier par une conférence, où n'était représentée aucune des grandes formations politiques, n'a su jusqu'à présent opposer qu'une répression dont la violence croissante aboutit surtout à exacerber la haine et le désir de vengeance. C'est en vain qu'il a libéré en février les deux principaux responsables du Front islamique du salut : ses appels au dialogue n'ont pas rencontré le moindre écho. Et il s'est montré incapable de proposer quoi que ce soit de nature à rendre espoir à une population dont les conditions matérielles d'existence ne cessent de se détériorer.

Sauf à ne retenir des conflits de Bosnie ou du Caucase que leur aspect religieux, c'est un fait que nulle part dans le monde musulman la situation n'a paru aussi explosive en 1994 qu'en Algérie. Un terrorisme destiné avant tout à tarir la manne du tourisme continue certes de sévir en Egypte, la réunification du Yémen a été un moment remise en cause, on se bat toujours en Afghanistan et au Tadjikistan, Karachi, la mégapole du Pakistan, est désormais quotidiennement le théâtre d'affrontements communautaires, les islamistes au pouvoir à Khartoum n'ont pas dû livrer sans quelque contrepartie à la France le trop fameux Carlos, et les services secrets des ayatollahs n'ont certainement pas encore déposé les armes : dans tous ces cas cependant, l'enjeu parait moindre, à court terme, que dans celui de la nouvelle guerre d'Algérie. C'est toute la Méditerranée qui se trouverait déstabilisée à plus ou moins brève échéance si les extrémistes devaient l'emporter. La conférence islamique qui s'est tenue en fin d'année à Rabat, avait pour premier objet d'examiner la façon d'empêcher la contagion.

Peu de temps auparavant s'était déroulée tout près de là, à Casablanca, une autre conférence, celle là d'un type vraiment nouveau, puisqu'elle mêlait ministres arabes et israéliens, dirigeants de l'OLP et représentants occidentaux. A l'ordre du jour, les moyens de dégager les énormes ressources matérielles indispensables aux projets de développement dont l'existence peut faire seule échec aux menaces grandissantes qui pèsent sur le « processus de paix » entre l'Etat hébreu et l'OLP.

Pour le faire échouer, les extrémistes des deux camps ne reculent devant rien. A preuve, entre autres : en février, à Hébron, le meurtre de vingt-neuf Palestiniens par un colon juif ; en juillet, à Buenos Aires, l'attentat dans lequel ont péri quatre-vingt-seize membres de l'asociation israélite argentine ; en octobre, à Tel-Aviv, la bombe qui a tué vingt-deux passagers d'un autobus ; en novembre, à Gaza, l'incident qui a amené la police palestinienne à tirer sur des manifestants, dont quatorze ont été abattus. Le miracle est qu'à chaque fois, l'escalade de violence qui menaçait a pu être stoppée. La mise en place de l'autorité palestininne prévue par les accords de Washington est certes fort en retard sur le calendrier arrêté, une partie importante de l'opinion israélienne se montre de plus en plus critique à l'égard du gouvernement Rabin, il n'empêche que la rupture a été jusqu'à présent évitée.



Ce ne sont pourtant pas les occasions de se plaindre qui manqueraient à l'OLP, la dernière en date étant la conclusion en octobre d'un traité de paix israélo-jordanien. Il reconnaît en effet au roi Hussein un « *rôle spécial au service des lieux saints islamiques* » de cette Jérusalem qui demeure aux yeux de Yasser Arafat, « *quoi qu'on ait pu signer à Amman ou ailleurs* », a-t-il dit, la capitale de la Palestine.

La Russie entend rester une grande puissance

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a tout de même convaincu Saddam Hussein de reconnaître enfin la souveraineté du Koweït, ce qui devrait conduire à la levée d'un embargo dont les populations civiles irakiennes souffrent terriblement. C'est un signe des temps, illustrant le souci de Boris Eltsine de montrer que la Russie est toujours une grande puissance.

Sans doute cherche-t-il d'abord à redorer ainsi sa propre image, passablement écornée par ses échecs à l'intérieur, pour ne pas parler de ses scènes d'ébriété. Les entreprises ont beau être maintenant privatisées à 48 %, la situation de l'économie est toujours aussi difficile : dans quantité d'entreprises, les salaires n'ont pas été payés depuis des mois. Le vice-premier ministre Gaïdar et le ministre des finances Fiodorov ont démissionné en janvier, le successeur du dernier nommé étant lui-même limogé en octobre, ainsi que le gouverneur de la Banque centrale, au lendemain d'une spectaculaire dégringolade du rouble. La criminalité atteint des sommets, les lois sont de moins en moins appliquées, et l'on reparle ici ou là de faire appel à quelque militaire pur et dur.

Est-ce pour couper l'herbe sous le pied à tel ou tel que Boris Eltsine a décidé en décembre de réduire par la force la sécession, remontant à plusieurs années, de la Tchétchénie, république caucasienne dont la population en majorité musulmane avait été pendant la dernière guerre massivement déportée en Asie centrale ?

En s'engageant ainsi, le président russe a pris un risque. Mais sans doute a-t-il jugé qu'il lui fallait à tout prix manifester son autorité et celle de l'Etat central face à un séparatisme qui aurait pu faire école, au moment où les pays de la CEI avaient de plus en plus tendance à resserrer leurs liens avec Moscou. C'est ainsi que janvier a vu l'élection à la tête de la Biélorussie d'un partisan du rapprochement avec la Russie tout court. Que Edouard Chevarnadze, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères devenu président de la Géorgie, a signé avec le président Eltsine un traité rétablissant entre les deux Etats des liens très étroits.

Le retour des ex-communistes

L'Ukraine elle même, qui avait caressé, après l'effondrement de l'empire communiste, le rêve d'une insertion à l'Ouest, et n'hésitait pas, pour ce faire, à menacer de garder les armes nucléaires stationnées sur son sol, comme à faire traîner la ratification du traité sur le désarmement stratégique, a choisi comme président de la République, le 10 juillet, en la personne de Léonid Koutchma, un pro-Russe déclaré qui s'est empressé de régler ces dossiers. Sans doute n'avait-elle pas d'autre choix, compte tenu de la situation dramatique de son économie, assurément bien pire que celle de la Russie.

Les républiques d'Asie centrale étant en bons termes, d'une manière générale, avec le Kremlin, celui-ci n'est pas loin d'avoir reconstitué l'espace géopolitique qui était celui de l'empire des tsars. Manquent cependant à l'appel les trois républiques baltes, désormais tournées vers les pays nordiques, et la Pologne. Que d'ex-communistes participent à nouveau au pouvoir à Riga, à Vilnius et à Varsovie n'y change rien. Leurs électeurs ne les ont pas rappelés pour qu'ils aillent se remettre sous l'aile d'un « grand frère » dont ils se méfient toujours beaucoup, mais parce qu'ils trouvent trop élevé le prix qu'il leur faut payer à la cause de l'économie de marché. Le même phénomène se retrouve d'ailleurs dans l'immense majorité des pays qui se sont débarassés il y a cinq ans du carcan rouge : il n'y a plus guère à l'heure actuelle qu'en Estonie, en Albanie, en Arménie, en République tchèque et bien sûr dans l'ancienne RDA que les ex-communistes, reconvertis dans l'intervalle en social-démocrates, n'ont pas regagné les palais gouvernementaux, le dernier exemple en date, celui de la Bulgarie, n'étant pas le moins éclatant. Ce retour n'a en rien affecté le désir de la plupart de ces pays d'entrer dans l'Union européenne, voire dans l'OTAN. Moscou a naturellement mis un veto catégorique à cette dernière démarche, et aucun des membres du pacte atlantique ne songe à l'ignorer.

L'Europe à l'heure des « affaires »

Mais leur entrée dans l'ex-communauté des Douze, pour souhaitable qu'elle paraisse à long terme, se heurte pour le moment à la résistance de nombre de ses membres, dont la France, qui voudrait qu'auparavant on consolide quelque peu l'union. Il faut faire en effet leur place à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède, dont les électeurs, à la différence des Norvégiens, ont approuvé par referendum l'adhésion.

Les « affaires » n'y sont évidemment pas pour rien. L'opération « *Mani pulite* », qui visait à éliminer de la vie publique la corruption sous toutes ses formes, a pour le moment abouti à déstabiliser l'Etat italien. Silvio Berlusconi, patron du deuxième groupe privé de la péninsule, porté au pouvoir par les élections anticipées du mois de mars, avait promis sur tous les tons de moraliser la politique et d'assainir l'économie. Mais la roche Tarpéienne jouxte toujours le Capitole. La paradoxale alliance de ses propres partisans avec les néofascistes et les « *ligueurs* » du Nord qui lui avait permis de l'emporter a vite volé en éclats, et lui-même, soupçonné de corruption a dû passer sept heures dans le cabinet d'un juge d'instruction. Un million de personnes avaient, peu auparavant, manifesté contre son projet de réduction des pensions de retraite. Il ne lui restait plus qu'à démissionner, le 22 décembre, laissant au président Scalfaro le soin d'imaginer une solution de rechange, dont la mission essentielle serait de mettre au point, en prévision de nouvelles élections anticipées, une législation mieux à même de dégager une majorité stable, et de détourner le pays de la tentation populiste.

Ce serait beaucoup demander aux Italiens, dans un tel climat, que de mettre l'Europe au premier plan de leurs préoccupations. Mais *quid* des Français ? A y regarder de près, c'est le seul sujet sur lequel il existe entre eux une différence d'approche fondamentale, l'éventail des solutions proposées pour remédier au chômage, aux déficits du budget et de la Sécurité sociale, étant en fin de compte assez limité. L'élection présidentielle de 1995 aurait fourni une magnifique occasion d'en débattre et de trancher. Un Jacques Delors, auquel le retrait de Michel Rocard, rendu responsable du cuisant échec de la gauche aux élections européennes du printemps, donnait de grandes chances, aurait sus'engager là dessus sans équivoque. Son refus de se lancer dans la campagne, malgré des sondages plus qu'encourageants, fait craindre que la plupart des candidats ne ménagent à qui mieux mieux sur ce point la chèvre et le chou.

Après avoir célébré avec éclat de glorieux cinquantenaires, et s'être un temps passionnée tant pour le passé que pour la santé de François Mitterrand, la France a de toute façon mal vécu la persistance, malgré la reprise tant célébrée, d'un chômage élevé. On peut en dire autant de la multiplication de scandales assez graves pour envoyer en prison un ministre, en faire démissionner deux autres, et interdire de politique, pour cause de liquidation judiciaire, le mirobolant Bernard Tapie.

La Grande-Bretagne a au moins une raison d'espoir : le cessez le feu intervenu en Irlande du Nord, suivi de l'ouverture de négociations avec les représentants des organisations armées des deux camps. John Major n'en a pas moins de plus en plus de difficultés à se faire entendre, notamment sur l'Europe, tant du Parlement que de son parti conservateur. En Espagne, l'usure du pouvoir et là aussi, trop de scandales ont également affaibli l'autorité de Felipe Gonzalez. L'Allemagne fait meilleure figure, quand ce ne serait que parce que ses provinces de l'Est s'intègrent de plus en plus dans l'ensemble fédéral. Mais la coalition dirigée depuis douze ans par Helmut Kohl n'a gagné que de justesse les élections du 16 octobre et il reste peu de temps si l'on veut bâtir avec lui le « noyau dur » qui lui paraît indispensable à la relance de l'Europe.

Il n'y a plus outre-Atlantique le leader auquel elle s'en remettait si facilement dans le passé. Par le cinglant désaveu qu'elles lui ont infligé, par l'hostilité à la notion même d'Etat qu'elles ont exprimée, les élections de novembre ont paralysé Bill Clinton. Les mots certes seront toujours là, comme ce « partenariat » qu'il a proposé à la Russie et qu'elle a accepté, mais que signifient-ils ? C'est à peine si après des mois et des mois de tergiversations, il a réussi à obliger la junte d'Haïti, le pays le plus pauvre de la terre, en plein milieu du *backyard*, de l'arrière-cour de l'Oncle Sam, à remettre en place le président légalement élu qu'elle avait renversé. L'OTAN n'est plus que l'ombre d'elle-même, et la Grande-Bretagne ne s'oppose plus à l'idée d'une défese européenne autonome.

Ce n'est pas à dire naturellement que les Etats-Unis ne vont pas continuer à défendre leurs intérêts, y compris ces intérêts culturels qui comptent tellement alors que s'annoncent de gigantesques combats dans le domaine de la communication. Les accords du GATT, qui n'occupent pas moins de 22 500 pages, ont été non seulement signés mais ratifiés par le Congrès : rappellant à l'Europe ce qu'il lui est possible d'obtenir lorsqu'elle est capable de présenter un front commun, ils ne prévoient pas moins de 744 milliards de dollars de baisses de tarifs douaniers.

Les nostalgiques du protectionnisme et de l'autarcie doivent s'y faire : ce monde, dont les caprices des marchés boursiers percent déjà joyeusement les frontières, ignorera de plus en plus les barrières douanières. Le Chili a décidé de rejoindre les rangs de l'ALENA, et une grande conférence a réuni à Djakarta tous les riverains du Pacifique, dont les économies sont en plein boom, en vue d'ouvrir dans vingt ans ou plus une autre zone de libre-échange. Ne manquait, sauf erreur, que la mystérieuse Corée du Nord, à propos de laquelle on se demande toujours pourquoi Kim Jong-il, qui a hérité les pouvoirs de son père, Kilm Il-sung, décédé en juillet, n'a toujours pas prononcé un seul mot en public. Du moins a-t-il laissé ses collaborateurs négocier avec les Etats-Unis un accord destiné à prévenir la fabrication par Pyongyang d'armes nucléaires.

La Chine et ses armements

Tous les autres en revanche étaient là, qui ont posé pour la photo finale revêtus de chemises à fleurs. Le Canadien Jean Chrétien qui, depuis le succès des indépendantistes aux élections québecoises de septembre, ne peut pas ne pas s'interroger sur l'avenir de son pays. Carlos Salinas qui a cédé à son successeur un Mexique à nouveau lourdement marqué par la violence politique. Le Japonais Murayama, premier socialiste dans l'histoire de son pays à diriger le gouvernement, mais un gouvernement où l'on compte à vrai dire beaucoup de conservateurs. Et enfin le Chinois Jiang Zemin, qui n'avait pas l'air le moins du monde gêné par la présence non loin de lui de son homologue taïwanais. Pour obtenir les commandes de son pays, les Occidentaux, Français compris, ont multiplié les courbettes en 1994, en lui fermant, certes provisoirement, les portes du GATT, mais en fermant vertueusement les yeux sur des atteintes aux droits de l'homme qui persistent comme devant.

Que deviendra l'ex-empire du milieu ? Son actuel développement qui fait de lui le champion mondial de la croissance se poursuivra-t-il indéfiniment ? N'est-il pas de nature à remettre en cause le communisme dont il continue, malgré d'innombrables emprunts au capitalisme, à se réclamer ? Le départ, vers les villes dont les lumières les fascinent, de millions et de millions de paysans pauvres ne va-t-il pas poser, alors que la criminalité progresse à vue d'œil, de terribles problèmes d'approvisionnement et de maintien de l'ordre ? Pourquoi, alors que personne ne menace la Chine consacre-t-elle de telles fortunes à développer ses armements ? Saura-t-elle maintenir son unité ou retournera-t-elle à la vieille tradition des seigneurs de la guerre ?

Partout ailleurs on a le sentiment que les humains n'arrivent pas à aller au delà du présent, voire à se sortir de leur passé. L'Asie, elle, paraît tendue vers l'avenir. Si l'on a pu dire de cette année qu'elle était pour le meilleur et pour le pire celle de l'Afrique, celles qui s'annoncent pourraient bien être de plus en plus souvent, là aussi pour le meilleur et pour le pire, celles de l'Asie.

ANDRÉ FONTAINE

هكذا من الاول

Le Parlement dans la tourmente

La session d'automne a été bousculée par la précampagne présidentielle et par les « affaires »

La session parlementaire d'automne, qui s'est achevée vendredi 23 décembre après une courte session extraordinaire, s'annonçait calme et sans histoire. *Elle a été bousculée* par les péripéties la bataille pré-présidentielle, MM. Chirac et Balladur se disputant l'appui des députés de la majorité, tandis que M. Pasqua tentait de rallier à lui les élus « de base » en défendant son projet de « primaires ». En même temps, les affaires de corruption ont obligé les parlementaires à voter dans l'urgence et en maugréant de nouveaux textes de moralisation des rapports entre la politique et l'argent.

■ CLIENTÈLES. – Le débat budgétaire et l'examen de plusieurs projets de loi ont été l'occasion pour les groupes de pression de se manifester à quelques mois de l'élection présidentielle. Leurs efforts ont été souvent couronnés de succès, notamment pour les anciens combattants d'Algérie, les agriculteurs ou les cadres supérieurs.

Chacun prédisait une session blanche, routinière, vouée au rituel budgétaire et au « bouclage » des principales réformes engagées au printemps. Une session neutralisée à l'approche de l'élection présidentielle. En septembre, personne n'en doutait : les choses sérieuses ne se passeraient pas au Parlement, en cet automne 1994.

De fait, trois mois durant, le gouvernement n'a pas rencontré d'obstacles sérieux pour faire adopter son programme législatif. Rarement projet de budget aura été discuté plus en douceur, exception faite pour les anciens combattants avant qu'ils n'obtiennent gain de cause sur l'essentiel. De même, les projets de loi sur la justice ou la sécurité, dont la discussion avait commencé *dans la fièvre en juin et juillet, ont* finalement été adoptés sans passion cet automne. Quant au projet de loi sur l'aménagement du territoire, paisiblement et profondément remanié par le Sénat, il a été, en définitive, voté sans difficulté, en dépit des sombres pronostics formulés, au début de la session, par l'opposition socialiste.

A s'en tenir à ce bilan, aux quelque cinq cents heures de séances publiques au Palais-Bourbon, à la trentaine de textes examinés, aux plus de quatre mille amendements discutés, ce fut donc une session laborieuse, comme l'a relevé Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, dans son discours de clôture. René Monory, de son côté, s'est réjoui que le Sénat ait *« retrouvé sa voix »*.

Pourtant, trois mois plus tard, la majorité – parlementaires et gouvernement réunis – voit avec un évident soulagement s'achever une session qui, en réalité, a tourné au calvaire. Otages des ambitions de leurs candidats déclarés, présumés *ou putatifs, ballottés par les initiatives* de pré-campagne électorale, harcelés par Charles Pasqua et son projet de « primaires » présidentielles, pris dans l'engrenage des affaires et des démissions ministérielles en cascade, contraints d'adopter, à leur corps défendant, une législation destinée à moraliser la vie publique, mais qui va bouleverser leur pratique politique, obsédés par la « machine à perdre », affolés par la montée en puissance *du président de la Commission* européenne, les élus de droite sortent de cette pétaudière avec le sentiment de n'avoir évité le pire que grâce au forfait de Jacques Delors.

Les dossiers et les « primaires »

Le scénario-catastrophe s'est ébauché très tôt. Le 15 septembre, Jean Ueberschlag (Haut-Rhin) et Marc Fraysse (Rhône) réunissaient à l'Assemblée nationale une quarantaine de députés RPR prêts à *« serrer les rangs »* autour de Jacques Chirac. Le lendemain, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et Nicolas Bazire, directeur de cabinet du premier ministre, répliquaient en invitant à déjeuner une quarantaine de parlementaires RPR favorables à Edouard Balladur. Censée démontrer que chacun des deux candidats entraînait des bataillons d'élus, la guérilla des déjeuners était lancée. Elle n'allait plus cesser.

D'autant que les journées parlementaires du RPR à Colmar, les 22 et 23 septembre, traçaient nettement la ligne de démarcation entre le maire de Paris et le premier ministre. Le premier, déjà, appelait ses compagnons à refuser les *« faux consensus »* et *« l'immobilisme »*, tandis que le second rappelait cruellement, *à mots à peine voilés, que le* fondateur du RPR avait échoué, depuis vingt ans, à reconquérir l'Elysée. Dès lors, l'affrontement est ouvert entre les deux hommes.

L'autre machine infernale, enclenchée par les affaires politico-financières, se met en branle la semaine suivante. Le 30 septembre, alors même que commencent, à Vittel, les journées parlementaires de l'UDF, le procureur de la République de Paris propose l'ouverture d'une information judiciaire sur le financement du Parti républicain. L'affaire Longuet menace de faire perdre au gouvernement un second ministre, qui plus est président du PR et soutien décisif de M. Balladur. Tandis que le premier ministre assume, mais temporise, M. Séguin, président de l'Assemblée nationale, et le président du groupe UDF, Charles Millon, s'inscrivent à contre-courant de la plupart des élus : le premier propose la création d'un groupe de travail parlementaire pour mettre à plat l'ensemble des relations entre la politique et l'argent ; le second dénonce *« la dégradation de l'esprit public »*.

L'antagonisme entre M. Balladur et M. Séguin, la cassure entre M. Millon et son groupe vont alimenter une fébrilité incessante au Palais-Bourbon. Dès le 3 octobre, jour de l'ouverture de la session, M. Séguin fonce et obtient l'accord des présidents de groupe pour réfléchir à une législation anticorruption. Le premier ministre, opposé à l'idée de légiférer, est contraint de suivre le mouvement. Il convie, à son tour, les responsables politiques à Matignon pour débattre du problème. L'incarcération d'Alain Carignon, ancien ministre de la communication, le 12 octobre, accentue encore l'anxiété des parlementaires.

C'EST NOËL, OUBLIONS QUE NOUS SOMMES DE LA MAJORITÉ.

Déjà, pourtant, les esprits sont ailleurs. C'est le 12 octobre, précisément, que M. Pasqua, ministre de l'intérieur, relance de façon spectaculaire son offensive en faveur de « primaires » présidentielles : dans la lettre qu'il envoie à tous les parlementaires, il soutient que c'est le seul moyen de dégager un candidat unique de la majorité.

Six semaines durant, ce feuilleton va nourrir pratiquement chaque réunion de groupe du mardi après-midi et tous les conciliabules de couloirs, entretenant une agitation permanente dans la majorité parlementaire. Les partisans et les adversaires de cette « usine à gaz » se comptent sans trop y croire. Jusqu'à ce que, le 1er décembre, un groupe de travail constitué à l'initiative du RPR enterre l'affaire sans autre forme de procès. Il est vrai qu'entre temps, M. Chirac avait rendu caduque une telle procédure en annonçant, le 4 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle.

La révolte des élus

Les relations entre les chiraquiens du groupe RPR et le premier ministre sont alors si tendues que ce dernier, pourtant très attentif à cajoler les parlementaires, renonce, durant quelques semaines, à ses visites du mardi au groupe parlementaire.

Tout à cette effervescence, les députés n'ont d'abord prêté qu'une attention distraite aux travaux du groupe constitué par M. Séguin. Lorsque ses conclusions et propositions sont rendues publiques, le 24 novembre, le réveil est brutal : interdiction du financement des activités politiques par les entreprises, abaissement des dépenses de campagne, contrôle plus sévère des marchés publics, des délégations de service public et des patrimoines des élus : la purge proposée est amère. La révolte éclate d'abord au groupe UDF. M. Millon, qui s'était encore isolé de sa base en annonçant, le 9 novembre, sa possible candidature à l'Elysée, est violemment pris à partie par ses troupes, qui l'accusent, tout à la fois de nourrir la suspicion de l'opinion publique envers les hommes politiques et de jouer contre M. Balladur.

Le groupe RPR prend le relais, clouant au pilori le président de l'Assemblée nationale et le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, tenus pour responsables de ce que les députés considèrent comme une mise en cause *injustifiée de la classe politique. Ils* sont furieux, en même temps, contre le gouvernement, qu'ils accusent de s'être laissé entraîner dans l'aventure. Ils font l'impossible pour reporter le débat, mais il est trop tard pour reculer.

Il ne reste plus aux parlementaires qu'à batailler, en séance publique, afin de gommer les dispositions les plus gênantes pour leur statut personnel, et à approuver à l'unanimité l'interdiction faite aux entreprises de financer la vie politique. La plupart ont beau y être farouchement opposés, ils n'ont pu faire autrement que de se ranger aux arguments de M. Pasqua : *« Il n'y aurait rien de pire, aux yeux de l'opinion publique, qu'une reculade »*, leur lance-t-il le 12 décembre. Il est vrai qu'en annonçant, la veille, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle, M. Delors a soulagé d'un grand poids une majorité qui n'excluait plus de voir la victoire lui échapper, pour la troisième fois, en 1995.

Cette session aura donc été celle de tous les paradoxes. Dans la précipitation, députés et sénateurs ont été amenés à voter des textes que la plupart d'entre eux réprouvent. L'Assemblée nationale, que l'on pensait réduite, plus que jamais, au rôle de chambre d'enregistrement, est soudain devenue un terrain de chasse privilégié pour les « présidentiables », le centre des grandes et petites manœuvres préélectorales.

En lieu et place des partis politiques, paralysés par leurs divisions intestines, le Parlement aura fait office de sismographe de la vie politique ou, du moins, des soubresauts de la majorité. Ultime paradoxe : il doit ce regain de vitalité à la préparation de l'élection présidentielle !

CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

Les « petits cadeaux » électoraux du gouvernement

La dernière session budgétaire avant une élection nationale, qui plus est présidentielle, est toujours propice aux revendications et aux surenchères de toutes les catégories sociales ou professionnelles. La session d'automne n'a pas échappé à la règle, même si l'exercice a été, cette année, rendu plus difficile par les engagements du gouvernement de réduire le déficit budgétaire de 25 milliards de francs.

Pourtant, le gouvernement n'a pas perdu une semaine pour exprimer sa sollicitude tous azimuts : associations et entreprises, propriétaires et mouvement sportif, anciens combattants et agriculteurs, zones rurales en difficulté et Français de l'étranger : chacun, ou presque, y aura trouvé son compte.

Ces « cadeaux » pré-électoraux sont à la mesure de la puissance réelle ou supposée des groupes de pression. Le plus spectaculaire a été conquis, de haute lutte, par les anciens combattants. Il est vrai que les principaux membres du gouvernement, au premier rang desquels Edouard Balladur, avaient commis l'imprudence, à peine revenus au pouvoir en avril 1993, de signer une proposition de loi *qui visait à régler d'un* seul coup l'ensemble du dossier des retraites des anciens combattants, en particulier de ceux d'Afrique du Nord. Arguant du coût exorbitant de cette mesure (chiffrée à 60 milliards, voire à *120 milliards de francs)*, le gouvernement avait réussi, à l'automne 1993, à esquiver la difficulté.

La pression constante, depuis le printemps, des associations d'anciens combattants, a eu en partie raison de la rigueur budgétaire. Au cours de la discussion du projet de loi de finances, le gouvernement s'est résolu à accorder aux plus démunis d'entre eux (chômeurs de longue durée en fin de droits et allocataires du Fonds de solidarité) une allocation de préparation à la retraite. Coût : 4,2 milliards de francs sur six ans, dont un milliard la première année. Et en fin de session, dans une quasi indifférence, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, a pu faire adopter son projet de loi intégrant partiellement, dans le calcul de la retraite des anciens combattants, le temps passé en service actif en Afrique du Nord.

Le mouvement sportif – et son réseau d'associations locales qui constitue, aux yeux des élus, un puissant relais électoral – n'a pas non plus été oublié. Un prélèvement supplémentaire sur les recettes de la Française des jeux a été attribué, par les députés, au Fonds national de développement du sport (FNDS), soit 34 millions de francs supplé*mentaires.* Les sénateurs ont ensuite obtenu de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, qu'il réinscrive au budget de l'Etat, en 1995, la moitié des 94 millions de francs initialement affectés à la construction du Grand Stade, ce *qui revient à reverser 47 millions* de francs aux missions traditionnelles du FNDS. Toujours au chapitre des associations, le gouvernement a accepté d'alléger la taxe sur les salaires payée par les associations d'utilité publique.

Le monde agricole reste, pour la droite, une clientèle privilégiée. Le gouvernement en a apporté une nouvelle fois la preuve en mettant en chantier *une loi de modernisation de* l'agriculture. Dans ce texte, dont l'examen devrait être achevé lors de la session extraordinaire de janvier 1995, il fait droit à une revendication ancienne du monde rural qui consiste à permettre aux veuves d'agriculteurs de cumuler une pension de reversion avec leurs droits propres.

Primes et déductions fiscales

Au cours de la discussion, les députés ont obtenu de Jean Puech, ministre de l'agriculture, qu'il réduise de cinq ans à trois ans la période d'étalement de l'entrée en vigueur de cette mesure pour les veuves déjà retraitées. A quoi s'ajoute une revalorisation des pensions de reversion. D'autre part, le gouvernement a renoncé à réduire de 41 % les crédits affectés à la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes, comme il l'avait initialement envisagé dans le projet de budget. Enfin M. Sarkozy a accordé une augmentation de 8 millions de francs des crédits du Fonds forestier national, grâce à une hausse de la taxe de défrichement.

Les familles avaient, elles, été servies dès le projet de budget initial. Du moins, les familles suffisamment aisées pour s'attacher les services d'une aide familiale. Ainsi, le plafond de la réduction d'impôt accordée, depuis 1992, aux contribuables qui emploient un salarié à domicile, sera porté, l'an prochain, de 13 000 francs à 45 000 francs. Le coût de cette mesure serait, en 1996, de 1,2 milliard de francs. De même, le gouvernement a obtenu des sénateurs qu'ils rétablissent un avantage fiscal dont *bénéficient les célibataires,* veufs et divorcés ; les députés, en effet, avaient dans un premier temps limité l'avantage de la demi-part fiscale supplémentaire dont bénéficient, notamment, les célibataires.

Le gouvernement s'est également employé à calmer la grogne des collectivités locales, excédées de se voir transférer, année après année, des dépenses actuellement à la charge de l'Etat. C'est ainsi que, sous la pression de l'Association des présidents de conseils généraux, il a renoncé à mettre à la charge des départements 25 % du financement du Revenu minimum d'insertion et s'est engagé *à effectuer une évaluation* de l'ensemble du dispositif RMI et de ses difficultés de fonctionnement.

En outre, le projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire permet aux entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer dans les zones rurales ou urbaines défavorisées, de bénéficier à l'avenir d'exonérations de charges sociales et d'allégements fiscaux. *Ces mesures devraient* aider les collectivités locales, dans ces zones fragiles, à attirer des entreprises et favoriser ainsi la création d'emplois. Toujours dans ce texte, plusieurs mesures ont été adoptées pour faciliter la délocalisation d'entreprises privées ou de services publics. Enfin, l'adoption de la proposition de loi sur la diversité de l'habitat allège les obligations des communes en matière de logement social, qui étaient plus rigoureuses depuis la loi d'orientation sur la ville de juillet 1991.

Après une tentative avortée en juin, le Parlement a élargi le champ d'activité et les possibilités de recrutement des associations intermédiaires, leur permettant d'échapper aux dispositions repressives du code du travail en matière d'exercice illégal du travail temporaire.

Clientèles traditionnelles

Enfin, le gouvernement n'a pas oublié, dans cette distribution, plusieurs des clientèles électorales traditionnelles de la droite. Les petits commerçants voient abondé le fonds d'intervention et de sauvegarde des artisans et commerçants chargé du financement de l'indemnité de départ, par un relèvement de *la taxe sur les grandes surfaces.* Les propriétaires bénéficient d'une déduction, sur leurs revenus fonciers, de leurs frais d'assurance pour loyers impayés.

Les cadres supérieurs, un instant *menacés par le Sénat de* voir l'avantage fiscal des « stock options » beaucoup plus strictement réglementé, ont trouvé auprès du ministre du budget un avocat efficace : cette disposition a finalement été supprimée au terme de la discussion budgétaire. Les corporations des kinésithérapeutes et des pédicures-podologues ont enfin obtenu la satisfaction d'une revendication très ancienne : la loi portant diverses dispositions d'ordre social crée, pour ces deux professions libérales, à l'instar des médecins, des ordres professionnels.

Quant aux Français de l'étranger, dont le capital de voix est convoité par tout candidat, ils obtiennent les déductions fiscales portant sur leurs résidences en France qu'ils réclamaient depuis longtemps. Mieux vaut réclamer les cadeaux avant Noël qu'après.

C. Ch. et G. C.

En marge de la campagne officielle

Création d'un Observatoire de l'élection présidentielle

Afin d'interpeller, sur la scène publique, les candidats pendant la *campagne électorale, une quarantaine* de journalistes, enseignants, médecins et cadres d'entreprises viennent de fonder l'Observatoire de l'élection présidentielle. Cette association, créée à l'inititiative de Gilles Le Gendre, directeur délégué de la rédaction de l'*Événement du jeudi*, s'exprimera grâce à la publication de textes. Elle participera en outre à des émissions et des débats.

Elle refuse de croire que les Français se désintéressent du débat d'idées et dénonçe l'immobilisme des hommes politiques actuels. Aussi les membres de l'Observatoire souhaitent-ils *« poser sans relâche toutes les questions éludées et dresser l'inventaire des solutions possibles »*. Ils exhortent les candidats à *« parler des conditions précises visant à établir un nouveau contrat social »*. Ils en appelent à leur *« jeunesse d'esprit »*, à leur *« honnêteté intellectuelle »*, à leur sens de la *« démocratie authentique »*. L'association, qui se veut *« dépourvue d'attache partisane »*, n'appellera à voter pour personne et devrait se dissoudre dès le lende*main de l'élection présidentielle.*

▶ Observatoire de la présidentielle, 9, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 47-20-03-32.

Jean-Marie Le Pen critique Jacques Chirac. – En campagne à Saint-Denis de la Réunion, vendredi 23 décembre, Jean-Marie Le Pen, candidat à l'élection présidentielle, a fait grief au maire de Paris de prôner l'égalité sociale entre les départements d'outre-mer et de la métropole, mais de n'avoir rien fait en ce sens alors qu'il était premier ministre : *« Jacques Chirac est un grand disant et un petit faisant »*, a-t-il observé. Le voyage dans l'île de M. Le Pen a par ailleurs été marqué par un incident. Une échauffourée a opposé, à l'hôtel où séjourne le président du Front national, un de ses intimes au chanteur réunionnais Danyel Waro qui a été légèrement blessé et hospitalisé. En compagnie d'une dizaine de personnes, ce dernier protestait contre la venue de M. Le Pen à la Réunion.

La mobilisation des associations caritatives et les déclarations politiques en faveur de la lutte contre l'exclusion

Plusieurs manifestations caritatives en faveur des plus démunis ont eu lieu, à l'occasion des fêtes de Noël, samedi 24 décembre à Paris. Participant notamment à « La nuit des seuls », organisée sur l'hippodrome d'Auteuil, et au réveillon « Noël ensemble » du Secours catholique, à l'Espace Austerlitz (*le Monde* du 24 décembre), Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a estimé que l'élan de solidarité envers les plus défavorisés devait *« être toujours plus grand »*.

Mais, tout en soulignant que *« la lutte contre le chômage, responsable de l'exclusion, doit être la priorité »*, le ministre d'Etat a surtout indiqué qu'il fallait penser à *« une autre organisation de la société, dans laquelle les revenus soient mieux répartis. »*

Rue du dragon, dans le 6ᵉ arrondissement de Paris, les familles qui occupent l'immeuble de la COGEDIM ont en particulier invité, dimanche 25 décembre, les enfants du quartier à une fête animée par des artistes. En province, de nombreuses initiatives ont été également prises à l'égard de personnes en grande difficulté. Par exemple, à Bordeaux, un restaurateur a offert une paella géante sous des tentes dressées au centre-ville, tandis qu'à Angers un de ses confrères ouvrait son établissement, dimanche midi, à une soixantaine de sans-logis.

Dans la capitale, un homme sans domicile fixe, James Leesong, âgé de trente-neuf ans et de nationalité irlandaise, a été retrouvé mort, dimanche matin, dans un immeuble désaffecté, appartenant à la SNCF et situé dans le quinzième arrondissement. Ce sont d'autres sans-abri, dormant à ses côtés, qui ont constaté le décès. Une autopsie devait être pratiquée pour déterminer les causes de cette mort.

Les malades de la misère

Suite de la première page

Depuis trois ans, une expérience conduite à l'hôpital Saint-Antoine, au sein de la polyclinique, a bouleversé ce jeu de ping-pong. C'est l'Espace Baudelaire, où les plus démunis, mêlés sans distinction aux autres patients, ont accès gratuitement aux soins, aux examens, aux médicaments, et à une prise en charge sociale destinée à tenter de leur faire recouvrer leurs droits (1). Là, toute une population souterraine, négligée, retrouve le droit à la parole et à l'écoute. Cette jeune femme aux yeux bleus a trouvé le temps de se poudrer et de rosir ses lèvres, même si elle a passé la nuit dans l'abri de fortune d'un Algéco des portes de Paris.

« Il faisait chaud, dit-elle. *C'était pas mal. »* Elle vient pour une dermatose aux pieds. Elle ne revendique rien, et dit seulement : *« Ça pique, et ça fait déjà un moment que ça pique. »* Elle était vendeuse, mariée. Elle n'est plus ni l'un ni l'autre, juste une « SDF » qui tente de garder le respect d'elle-même. Venir à l'hôpital est risqué quand on n'a ni argent ni titre de transport. Mais des pieds, c'est bien utile quand on passe sa vie à marcher. Dans son sac, tous ses papiers ont leur place précise, *« pour ne rien perdre »*, la hantise de ceux qui n'ont rien.

Pour Fanta, l'immense ivoirienne en manteau rouge, aujourd'hui *« ça va un peu »*, mais ses yeux pleins de larmes disent le contraire. Depuis qu'au mois d'août dernier, presque par hasard, elle a découvert sa séropositivité, elle vient ici chercher les antiviraux qui pourraient reculer le déclenchement de la maladie. Personne, dans son entourage, ne sait quelles peurs elle affronte. Veuve, elle survit parfois avec des heures de ménage, hébergée par un couple d'amis dans un studio, et ne veut plus qu'une chose : rentrer chez elle où sont ses trois enfants qu'elle n'a pas vus depuis quatre ans. Mais comment se soigner là-bas ?

« Tombe » et « cercueil »

Paul, de père libanais et de mère capverdienne, est peut-être bien guinéen, mais le consulat de son pays ne veut pas le savoir. De peines de prison pour séjour illégal sur le territoire français en reconduites vers des frontières qui se ferment devant lui, il est devenu un grand voyageur sans papiers, et éclate d'un bon rire au cours de la consultation : *« J'ai failli rater notre rendez-vous ! Vous vous rendez compte ! Cette fois, je reviens de Dakar en passant par Konakry ! »* Il dort dans un foyer et transporte avec lui tout son stock de médicaments dans un sac à dos. Séropositif lui aussi, il *« mange de la soupe chez les Mère Téresa, et essaie de tenir le coup jusqu'au soir »*. L'air de rien, toujours avec ce sourire de farceur, il glisse : *« Je n'arrête pas de souffrir. Heureusement que j'ai vous. »*

Claude l'assure, il n'achète plus de seringues que pour *« piquer aux antibiotiques mes poissons quand ils ont les écailles qui se retournent. »* A quarante-deux ans, cet ancien légionnaire a vingt ans d'héroïne derrière lui. *« J'avais commencé en Inde en mangeant des boulettes d'opium contre la dysenterie. »* Il tient sans se repiquer, dit-il, grâce à un traitement de substitution, qu'il supporte plus ou moins bien. Séropositif, contaminé par le virus de l'hépatite C, il a déjà vu mourir un frère, ses amis du sida. *« Je n'ai pas envie de partir trop tôt quand même. »* Son passé est écrit sur son corps, lignes bleues du *« tatouage para »*, veines bousillées par les shoots d'héroïne.

Siamoises de la déveine, Antonia et sa mère sont venues ensemble. A dix-neuf ans, la jeune fille a le teint brouillé de boutons, les yeux charbonneux, le vernis à ongles écaillé, les dents cassées. Elle a fait des études d'éducatrice. *« Depuis l'âge de onze ans, j'ai été victime de l'inceste. »* C'était le compagnon de sa mère. Une plainte a été déposée, le procès approche. Depuis un an, mère et fille sont à la rue. Un repas gratuit, un hébergement possible, elles se repassent les tuyaux.

Ce n'était qu'une petite égratignure. Maintenant, c'est un cratère qu'il a sous le pied, ce jeune homme maigre qui tremble de trop de litres de bière. Les urgences n'ont pas voulu de lui, mais il a de plus en plus de mal à marcher. Comment se laver les pieds deux fois par jour quand on vit dans un squatt sans eau, comment changer de chaussures quand on n'en n'a qu'une paire ? Dans le film *la Nuit du chasseur*, Robert Mitchum avait deux mots tatoués sur ses mains : *« amour »* et *« haine »*. Lui, c'est *« tombe »* et *« cercueil »*.

« Avant Baudelaire », avec ces malades-là, ceux que l'on rejette la plupart du temps sans façon, cette aide-soignante dit qu'elle a *« toujours triché »*. Il lui est arrivé d'inscrire des patients démunis sur sa propre sécurité sociale, de faire le siège d'un médecin pour qu'il reçoive l'un de ses protégés. De payer elle-même, quand il le fallait. Toujours, elle se disait : *« Cet homme ou cette femme-là, ça pourrait être moi. Ce gamin, ça pourrait être mon fils. »*

Les ordonnances vertes de « Baudelaire »

Toute une médecine clandestine, aléatoire et donc injuste a longtemps circonvenu les raideurs gestionnaires de l'hopital-entreprise, empruntant le chemin des amitiés, des sensibilités jumelles, en un réseau informel de l'écœurement face à l'impuissance, pour décrocher une consultation, des examens, des médicaments gratuits parfois pour ceux qui ne pouvaient payer. Et puis le trop-plein est venu, des années de crise, de l'héroïne et du sida. Il a été plus difficile de rester indifférent, ou plus douloureux pour ceux qui déjà faisaient ce qu'ils pouvaient, de se contenter de persévérer dans le non-dit.

A Saint-Antoine, ce sont les soignants qui ont pris le taureau par les cornes, soutenus par le professeur Imbert et forts de l'expérience du docteur Jacques Lebas, ancien président de Médecins du monde, chargé de la consultation. La situation était absurde, se souvient Joëlle Saunière, surveillante générale de la polyclinique. *« Soit le malade repartait sans soins, soit les médecins ouvraient le parapluie »* et hospitalisaient faute de mieux dans des lits qui reviennent à plusieurs milliers de francs par nuit (3 000 F en médecine générale, 4 400 F pour un lit dépendant des urgences), alors que la direction n'avait que la rentabilité à la bouche. *« Cela mettait le panaris à 20 000 ou 30 000 F »*, ironise le professeur Imbert.

De longues années ont été nécessaires pour convaincre la direction de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris d'ouvrir l'Espace Baudelaire dans la plus grande discrétion. Ce n'est pas un ghetto, pas une médecine au rabais : c'est l'accès de chacun au système de tous. Rien ne distingue ces malades des autres, sinon sur leur dossier un B (pour Baudelaire), qui indique qu'ils ne paieront pas et devront être reçus par l'assistant social. Une ordonnance verte leur permet de se fournir en médicaments auprès de la pharmacie de l'hôpital.

Ils sont 1 585 patients *« Baudelaire »* à être ainsi venus depuis le mois de janvier mêler leurs douleurs à celles des autres patients de la polyclinique, soit un sur dix. 40 % sont séropositifs ou sidéens, 20 % sans domicile fixe, 50 % hébergés par des proches ou dans des foyers, 53 % étrangers. 70 % n'ont à leur arrivée aucune couverture sociale. 60 % – et c'est là le petit miracle de l'Espace Baudelaire – recouvrent leurs droits après être passés entre les mains de Mikaël Guezelot, l'assistant social.

« Même si tout paraît verrouillé, il y a des gens pour qui il y a des choses à faire », s'obstine le jeune homme. Et cela marche. Assurance sociale, assurance personnelle, aide médicale, carte Paris-Santé, titres de séjour : Mikaël bataille avec les administrations, réunit les papiers nécessaires, tanne les bureaux d'aide sociale, se déplace dans les préfectures, déniche les allocations, les bons de transport. Cela ne sert pas qu'à rassurer une administration qui a l'œil rivé sur les impayés, cela fait aussi comprendre aux *« Baudelaire »* que s'ils ont des droits ils sont aussi des personnes à part entière. A l'Espace Baudelaire, on ne soigne pas que les corps, on ravaude les existences effilochées.

Bien sûr, certains, au début, ont bien un peu grincé des dents, et toutes les réticences, aujourd'hui encore, ne se sont pas évanouies. Crainte d'être envahi par les clochards, les toxicomanes, dérangeants épouvantails ; crainte d'une médecine à deux vitesses ; crainte que l'hôpital ne joue la voiture-balai des dysfonctionnements dont il n'est pas responsable ; crainte évidemment d'un dérapage budgétaire. Les effarouchés en sont pour leurs frais. Baudelaire est un défi à la résignation et à la litanie des renoncements.

« Quand on voit les hommes pleurer... »

Il faut entendre les aides-soignantes parler des bains qu'elles donnent aux clochards, leurs répugnances évanouies à la faveur de ces moments privilégiés où ils se racontent. *« Quand on voit ce qu'on voit... Les hommes pleurer, on change. On voit les choses autrement »*, dit Nelly. Monique a du mal à refouler des larmes d'émotion et de colère mêlées : *« Ce sont des gens qui avaient des métiers. Il y en a de plus en plus, et de plus en plus jeunes. Je me sens proche d'eux, utile pour ces personnes-là. Avant, ces gens, on ne les voyait pas. »*

« Ne pas juger, ne pas se projeter », dit Anne Daguenel, la pharmacienne. *« Le médicament est parfois le seul lien social qui reste. C'est un bien de consommation comme un autre. Qu'ils le revendiquent, qu'ils y aient accès, c'est bien. »* Le coût moyen mensuel des médicaments par malade est de 328 F, compte tenu des traitements liés au sida qui entraînent les ordonnances les plus coûteuses. *« On fait des ordonnances à 10 F, 15 F... »*, pour des antibiotiques qui coûteraient 100 F en ville. *« C'est comme la médecine de brousse,* poursuit la pharmacienne. *Il faut penser à tout, et notamment à l'environnement du patient. Ne pas prescrire des sachets à des gens qui n'ont pas de logement – donc pas d'eau –, mais des comprimés ou du sirop. Ne pas fournir de médicaments trop encombrants car il faut qu'ils puissent toujours les avoir sur eux, dans leurs poches et craignent en permanence d'être dépouillés. En conséquence, donner des prescriptions pour des durées courtes. »*

Pour chacun, c'est une remise en question de son propre fonctionnement, et pour l'hôpital une étrange leçon. *« Baudelaire a des vertus pédagogiques sur l'ensemble de l'établissement »*, constate son directeur, Philippe Domy. Que penser lorsque, pour les plus démunis, on invente un système plus rapide, moins coûteux : c'est à se demander ce qui empêche qu'on en fasse autant ailleurs... Le docteur Zoubida Djellali est responsable de la mission France de Médecins du monde. Elle est évidemment solidaire de l'Espace Baudelaire. *« C'est positif,* dit-elle, *mais ce n'est pas suffisant. »*

La prudence de l'Assistance publique l'exaspère. Les patients continuent d'affluer à Médecins du monde (450 par semaine) avec des ordonnances des hôpitaux publics qui se défaussent d'une population trop encombrante. *« Récemment, nous avons dû enlever les fils d'un opéré qui venait de se faire jeter de l'hôpital parce qu'il n'avait pas les moyens de payer. Nous avons appelé le chirurgien, qui affirmait tomber des nues. Mais nous avons eu le sentiment de déranger, et qu'après tout, ce n'était pas si grave de laisser à la rue un homme récemment opéré qui continuait à avoir besoin de soins. »* Le rejet au faciès, le rejet à l'odeur, le rejet guidé par des jugements de valeur ont encore de beaux jours devant eux.

A Saint-Antoine, il faut passer les grandes portes de l'hôpital, remonter l'allée principale, tourner à gauche à la hauteur du kiosque à journaux, descendre l'escalier et tourner encore à droite. Une certaine idée de la médecine attend là que d'autres empruntent ce chemin tout juste défriché.

AGATHE LOGEART

(1) D'autres consultations ouvertes aux démunis ont été organisées en 1994 dans des hôpitaux parisiens : Lariboisière-Fernand Widal, Saint-Louis, Bichat, Bicêtre, Jean-Verdier.

Une expérience de réinsertion dans le Doubs

Des sans-logis construisent leur propre toit

BESANÇON

de notre correspondant

Si le problème de l'exclusion est bien visible dans les cités urbaines, le monde rural n'en est pas pour autant préservé. Confrontés à la situation difficile de personnes privées d'habitation, les maires des petites communes y répondent le plus souvent en dirigeant leurs sans domicile fixe vers la ville, ses hôpitaux, ses bonnes œuvres et son anonymat.

C'est ainsi que le foyer Julienne-Javel, près de Besançon, accueille, entre autres, des « déracinés » venant des campagnes voisines. *« En faisant le bilan de leur passage dans nos structures,* explique le directeur de cette association (1), *nous nous sommes rendu compte que ces gens, malgré notre accompagnement social et après la reprise d'une activité, gardaient des liens d'appartenance très vifs à l'égard de leur milieu d'origine et qu'ils n'avaient aucune envie de changer définitivement de lieu et de mode de vie. »*

D'où l'idée de jumeler, dans un plan *« habitat adapté »*, la mise à disposition d'une maison et le retour en milieu rural de ces SDF, que la vie citadine aurait davantage enfoncés dans la marginalité. La personne concernée est associée, non seulement à la conception de sa future habitation, mais aussi à sa fabrication. L'habitat proposé est une sorte de bungalow à ossature en bois, dont la plupart des éléments sont réalisés en atelier, dans la menuiserie que gère l'association. Après avoir rencontré l'architecte-concepteur pour affiner et personnaliser le plan-type, les personnes intéressées sont embauchées à la menuiserie pour travailler à la fabrication des différentes parties de la construction. Son salaire lui servira à équiper « sa » maison, une fois qu'il aura fini de l'assembler au bout d'une pâture ou à l'orée d'un bois. Il aura fait du même coup la démonstration, devant les habitants de son village retrouvé, de sa capacité à se prendre en charge et à travailler.

Deux maisons ont ainsi été construites dans le Doubs avec le concours du département, des communes, de la Caisse des dépôts et d'un organisme de HLM. Les deux occupants, qui ont été embauchés comme cantonniers municipaux, sont, aujourd'hui, apparemment intégrés.

En rappelant les organismes de HLM à leur devoir en faveur des plus démunis, l'association Julienne-Javel a reçu un écho favorable de la SAFC, le plus important gestionnaire de HLM de Franche-Comté et du conseil général du Doubs et du ministère du logement. Entre huit et quinze maisons pourraient être commandées en 1995 par la SAFC, qui aura la vocation de mobiliser aides publiques et prêts sociaux, le prix du mètre carré restant, pour ce genre de construction, inférieur à 4 500 francs. Les locataires, après déduction de l'APL (aide personnalisée au logement), verseront un loyer, qui ne devrait pas excéder 150 francs par mois pour un logement de 45 mètres carrés.

CLAUDE FABERT

(1) Association Julienne-Javel, B. P. 13, 25220 Chalezeule.

Dans un entretien publié par « InfoMatin »

M. Chirac répond à l'abbé Pierre

Jacques Chirac se garde, dans une interview publiée par *InfoMatin* lundi 26 décembre, d'affronter l'abbé Pierre, qui avait critiqué son action dans le domaine du logement social (*le Monde* du 22 décembre). Ses *« coups de gueule,* commente-t-il en parlant du défenseur des sans-logis, *sont salutaires et, hélas !, parfois, nécessaires, et je souhaite qu'ils soient entendus par tous comme ils l'ont été par la Ville* [de Paris]. » Tout juste le candidat déclaré à l'élection présidentielle observe-t-il que *« par définition, un coup de colère est toujours un peu excessif »* et que l'important, *« c'est la façon dont, concrètement, on peut lui répondre »*.

M. Chirac confirme qu'il a bien *« transmis au préfet de Paris une liste d'immeubles totalement ou partiellement vides depuis plusieurs années et qui* [lui] *paraissent se prêter à la procédure de réquisition »*. Il annonce qu'il a aussi *« appelé l'attention du gouvernement sur un immeuble de la Banque de France et un immeuble du ministère de l'économie et des finances, libres, qui pourraient être mobilisés pour cette action d'urgence »*.

A demi-mot, le maire de Paris suggère que la balle est maintenant dans le camp du gouvernement et que ce dernier n'a pas encore entrepris tout ce qui est en son pouvoir pour offrir un toit aux plus démunis. *« La politique du logement, responsabilité de l'Etat, doit être érigée en priorité nationale, tout comme je l'ai érigée en priorité de l'action de la Ville de Paris. J'ai appelé de mes vœux, et depuis longtemps, une loi programme en faveur du logement »*, explique-t-il.

Dans plusieurs pays d'Europe

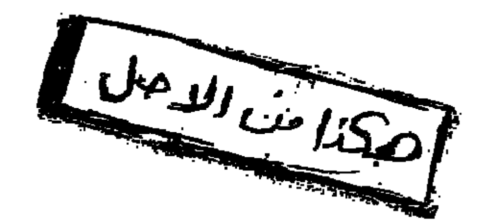
Des messages de Noël consacrés à la solidarité

Les vœux de Noël des « grands » de l'Europe ont été, cette année, marqués par le souci de l'exclusion. Tandis qu'en France le ministre de la santé, Simone Veil, réveillonnait avec les sans-abri, le roi des Belges, le roi d'Espagne et l'archevêque de Cantorbéry lançaient des messages contre l'exclusion.

Dans son discours de Noël, le roi Albert II s'est adressé aux chômeurs, leur demandant de *« garder espoir et de persévérer dans la recherche active d'un emploi »*, ajoutant que *« les responsables économiques et politiques mettent tout en œuvre pour créer de nouveaux emplois »*. Il a aussi mis en garde les jeunes contre les ravages de l'alcool et de la drogue.

De son côté, le roi d'Espagne, Juan Carlos, a espéré qu'une Europe *« ouverte et solidaire »* saurait répondre *« aux besoins humains et sociaux »* de ses citoyens et construire *« un avenir prospère et plus sûr »*. *« La communauté internationale,* a-t-il ajouté, *doit cultiver la passion pour la justice, car la paix sans justice n'est que violence silencieuse. »*

En Angleterre, le souci « social » n'est pas apparu dans le message de la reine Elizabeth II, consacré à la paix – en Irlande du Nord, en Afrique du Sud, au Proche-Orient et *« en particulier en Russie »* – mais dans le sermon de l'archevêque de Cantorbéry, Mgr George Carey. Celui-ci s'est indigné des *« centaines de milliers de personnes sans domicile fixe »* en Grande-Bretagne et de la *« vague de criminalité qui détruit en priorité la vie des pauvres et des humbles »*. C'est *« une tache particulièrement sombre »* sur nos sociétés que *« le fossé béant qui s'ouvre entre les couches les plus pauvres et le reste d'entre nous »*, a-t-il déclaré. Il s'est trouvé un député conservateur, David Wilshire, pour critiquer l'archevêque dont *« la tâche à Noël est de répandre la bonne nouvelle, et pas des lamentations »*.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Dans son message traditionnel de Noël

Le pape dénonce la « période terrifiante » que vit l'humanité

Dans son message traditionnel de Noël, prononcé dimanche 25 décembre de la basilique Saint-Pierre de Rome, retransmis en mondiovision à soixante-trois pays dans cinq continents, et devant quarante mille pèlerins, le pape – qui semblait fatigué – a lancé un message de *« paix à la grande famille humaine »*. Jean-Paul II a notamment invité les peuples à abattre *« les murs créés par la misère et le chômage, par l'ignorance et l'indifférence, par la discrimination et l'intolérance »*.

Comme il l'avait déjà fait la veille au cours de la messe de minuit, le pape a affirmé que la naissance de Jésus-Christ au sein d'une famille indiquait que *« la voie du salut passait à travers la famille »*, et que celle-ci constituait la cellule fondamentale de la société. Il a déploré la *« période terrifiante »* que traverse l'humanité, citant *« les enfants de la rue, les enfants contraints de se livrer à la prostitution, les commerces d'enfants pour greffes d'organes, le trafic et la diffusion de la drogue »*.

Il a ensuite rappelé l' *« interminable conflit qui déchire au cœur de l'Europe les Balkans »*, ceux du Caucase *« où la situation est de plus en plus inquiétante »*, de l'Angola *« toujours en proie à une lutte fratricide »*, du Rwanda *« qui essaie de sortir de l'abysse »*, du Burundi *« marqué par un profond malaise »*. Jean-Paul II a ensuite évoqué le Soudan et *« sa guerre oubliée »*, l'Algérie *« où la violence homicide tient en otage un peuple entier »* et *« la terre où Jésus est né »*, qui est *« le théâtre d'affrontements et le lieu de divisions »*.

Jean-Paul II a eu, enfin, un mot pour les personnes âgées et les handicapés qui sont *« souvent victimes sans défense de l'égoïsme et de l'exclusion »*.

Au cours de son congrès du Bourget

L'Union des organisations islamiques de France appelle la communauté musulmane à l'unité

Environ trente mille musulmans ont participé au congrès de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) qui s'est tenu au Bourget du vendredi 23 au dimanche 25 décembre.

A propos de la représentation de l'islam, qui était au centre des débats, les résolutions finales insistent sur le devoir d'unité de la communauté musulmane et du respect des lois françaises.

« Ne pas chercher à dominer », avait indiqué d'entrée Abdallah Ben Mansour, secrétaire général de l'UOIF, à propos de l'organisation de l'islam en France. La résolution finale souhaite que *« la représentativité de la communauté musulmane passe – il y faudra de quatre à cinq ans – par une phase de coordination, qui réunirait les associations, les mosquées, les autorités françaises, et avec une place d'observateurs pour les pays d'origine qui ont des communautés importantes en France. Cette représentativité devra être dégagée par les musulmans eux-mêmes. »*

Mais, avant de prétendre à cette représentativité et parvenir à réaliser un *« islam de France »*, les musulmans devront d'abord prendre en compte deux critères.

D'abord celui de la nationalité : sans être soi-même un citoyen français, peut-on engager la communauté musulmane vis-à-vis des pouvoirs publics de ce pays ? Le second critère n'est pas plus *« négociable »* : il faut refuser toute allégeance à un pays étranger et respecter la démocratie, les lois et valeurs de la République.

Président de la conférence des évêques allemands

Mgr Lehmann met en garde le Vatican

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, Mgr Karl Lehmann, évêque de Mayence et président de la conférence des évêques allemands, estime que le Vatican devrait faire attention à l'actuel climat de contestation dans l'Eglise catholique allemande : *« Notre souhait pour les pays largement protestants, où l'Eglise catholique fait parfois l'objet de vives critiques, est que les documents sensibles* [rédigés par le Vatican], *comme celui sur le remariage des divorcés, soient réalisés en soignant l'argumentation. »*

Parmi ces sujets qui suscitent des critiques en Allemagne, outre l'interdiction de sacrement pour les divorcés remariés, confirmée dans un texte récent du cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, Mgr Lehmann cite le contrôle des naissances et l'interdiction d'ordonner des femmes à la prêtrise. *« L'Eglise ne peut se permettre d'être associée, dans l'esprit du public, avec ce type de controverses »*, a ajouté l'archevêque de Mayence. – *(Reuter.)*

Des clôtures à Boquen

Le projet d'aménagement du site d'un monastère breton, hier haut lieu de la contestation catholique suscite une polémique entre la communauté des sœurs cloîtrées et la population

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Au printemps, les frondaisons donnent à l'allée des airs de cathédrale. Au fond d'un vallon de la Bretagne centrale, le site sert d'écrin à l'abbaye cistercienne de Boquen, fondée vers 1100. Mais l'automne a dépouillé les arbres et les promeneurs découvrent avec surprise de nouvelles constructions sur les terrains du monastère. Trois bungalows entourés de murets de parpaing. Il n'en a pas fallu plus pour relancer les controverses autour d'un lieu qui, à la fin des années 60, avait déjà alimenté la chronique.

L'histoire de Boquen remonte à 1137. A la Révolution, en 1790, l'abbaye fut vendue comme bien national. Jusqu'en 1936, les ronces et les herbes sauvages demeurent les seules occupantes des lieux. C'est à cette date qu'arrive Dom Alexis Presse, un moine âgé de cinquante-trois ans, breton d'origine, qui restaure les lieux et y réorganise la vie conventuelle. La popularité de Dom Alexis ne cessera de grandir jusqu'à sa mort en 1965, deux mois après la consécration de l'abbatiale.

Avec son successeur, Dom Bernard Besret, Boquen devient, après 1968, l'un des épicentres de la contestation à l'intérieur de l'Eglise, à la fois pour les colloques (notamment autour du célibat des prêtres) et pour les fêtes qu'on y organise. Des orchestres de renommée internationale y donnent des concerts devant des publics fournis. Bernard Besret y prononce des sermons devant quatre à cinq mille fidèles. Bref, à Boquen circulent les idées les plus colorées, jusqu'à ce que son prieur soit d'abord déposé, puis la communauté dissoute en 1973. Trois ans plus tard, à la demande de l'évêque de Saint-Brieuc, les sœurs cloîtrées de Bethléem arrivent sur les lieux.

Depuis, le silence était retombé sur l'abbaye, même si, chaque année, plus de dix mille visiteurs continuaient de fréquenter l'endroit. Aussi la population s'est-elle émue lorsqu'elle découvrit l'existence des trois petits ermitages et surtout des murs qui les encerclent. Son inquiétude a même grandi lorsqu'elle apprit qu'une procédure de révision du plan d'occupation des sols était en cours à Plénée-Jugon, la commune dont dépend le monastère de Boquen.

Une trentaine d'ermitages

Un projet d'aménagement soutenu par l'association des Corbières, dont le siège est en Isère (où a été fondée la congrégation des sœurs de Bethléem), prévoit en effet la construction d'une trentaine d'ermitages, répartis sur une vingtaine d'hectares, et même l'édification d'un nouveau monastère dédié à l'« Assomption de la Vierge ».

Les propos les plus alarmants se sont alors mis à courir. On a parlé de murs à Boquen, longtemps symbole d'ouverture. On a sorti des plans de monastères érigés par ces mêmes sœurs de Bethléem en Pologne et en Allemagne. Chasseurs, pêcheurs, cueilleurs de champignons ont donné de la voix, craignant de voir se fermer un coin de forêt déjà largement interdit pour cause de chasse à courre.

L'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Lucien Fruchaud, est le premier surpris par cette polémique. *« C'est trahir la réalité*, dit-il, *que d'affirmer que les sœurs veulent écarter le public d'un lieu qui lui est cher. C'est tout le contraire. Elles cherchent à aménager l'endroit pour y faire cohabiter les espaces de solitude et de silence et les espaces réservés aux visiteurs »*. L'évêque insiste sur la nécessité de lieux individuels de prière. Or, depuis leur installation à Boquen, les quatorze moniales de Bethléem utilisent les cellules que les moines de Dom Alexis avaient aménagées... en 1936. Des locaux à la limite de la salubrité.

Piège ou malentendu

« Le lieu est très humide. L'abbaye a été construite au fond d'un marécage », explique d'une voix douce sœur Misaël, responsable de la communauté, qui assure qu'un permis de construire a été accordé aux trois premiers ermitages. Trois bâtiments de 15 mètres carrés de surface au sol, clos par un mur de 2,50 mètres de hauteur. *« Un mur qui délimite le jardin de chaque religieuse »*, poursuit sœur Misaël.

Claudy Le Breton, vice-président du conseil général et maire socialiste de Plenée-Jugon, confirme l'existence de permis de construire, mais il craint d'avoir été piégé : *« Les permis de construire avaient bien été délivrés, mais pour trois bâtiments devant abriter les familles des religieuses, un prêtre et des retraitants. Il n'a jamais été question de les entourer d'un mur de clôture »*. L'évêque n'écarte pas la possibilité d'un malentendu et sœur Misaël se défend d'avoir été déloyale. *« Nous avons toujours dialogué avec la municipalité »*, plaide t-elle.

A quelques mois des élections, pour tenter de désamorcer ce conflit, le maire multiplie les réunions d'information avec ses administrés. Il a choisi de se montrer ferme : *« Pas question de brader le patrimoine communal, l'abbaye doit rester accessible dans le respect de la propriété »*, a-t-il repris comme un slogan.

A Paris, Bernard Besret, ancien prieur, aujourd'hui directeur adjoint de la Cité des sciences de la Villette, suit l'affaire d'un œil navré. Dans un entretien publié dans le quotidien *le Télégramme*, il avoue : *« Le lieu est devenu tellement fermé que cela me coupe le souffle. Mon rêve avait toujours été de conjuguer intériorité et ouverture. »*

PATRICK LE NEN

CORRESPONDANCE

Le grand rabbin Kaplan et les Croix de feu

*A la suite de la publication d'un article consacré à la mort de Jacob Kaplan, ancien grand rabbin de France (*le Monde *du 7 décembre), comprenant une allusion aux Croix de feu* « connus pour leur antisémitisme », *nous avons reçu la lettre suivante de Gilles de la Rocque, fils du colonel, fondateur de ce mouvement :*

Une telle affirmation est contraire à la réalité des faits. Mon père, le colonel de La Rocque, n'a cessé dans ses écrits et discours de dénoncer l'antisémitisme et le racisme.Les attaques extrêmistes et les campagnes de presse déclenchées après le 6 février 1934 contre un homme et un mouvement qui refusèrent énergiquement d'entrer dans le jeu des factieux, expliquent la confusion établie dans le temps entre le mouvement Croix de feu et son chef, le colonel de La Rocque d'une part, les ligues d'extrême-droite racistes et fascisantes d'autre part. Depuis la dernière guerre mondiale, les nombreuses attestations venues d'horizons les plus divers, les travaux réalisés ou poursuivis par d'éminents historiens prouvent que La Rocque et le mouvement Croix de feu n'étaient ni racistes ni antisémites. J'ajoute que sa déportation dans les camps nazis en porte témoignage.

C'est faire injure à la mémoire du grand rabbin Kaplan de suggérer que, sous prétexte de *« réconciliser les Français »*, il ait consenti à accueillir à la synagogue de la rue de la Victoire des hommes et un mouvement *« connus pour leur antisémitisme »* (cérémonies qui se sont en fait déroulées régulièrement de juin 1932 à juin 1936). Le témoignage de M. Pierre Bloch, président de la LICRA, est formel sur ce point : *« Je vous confirme que le grand rabbin Kaplan avait adhéré aux Croix de feu, considérant que c'était une association d'Anciens combattants. A l'époque il n'y avait en France aucune trace d'antisémitisme chez les Croix de feu et le colonel de La Rocque avait condamné en termes énergiques le racisme et l'antisémitisme »* (lettre du 22 août 1986 à R. Millman, historien israélien).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction des Français à l'étranger et des Etrangers en France

Direction des Archives et de la Documentation

AVIS AU PUBLIC

Recherches concernant les Archives françaises se trouvant à Moscou (Russie)

***

Par accord signé le 12 novembre 1992, le gouvernement français et le gouvernement de la Fédération de Russie sont convenus de procéder au rapatriement des fonds d'archives publiques et privées qui, spoliés pendant l'occupation de la France, ont été retrouvés par l'armée rouge et qui sont conservés à Moscou depuis 1945.

Afin de poursuivre la mise en œuvre des procédures définies par les accords franco-russes, le ministère des affaires étrangères recherche les propriétaires ou héritiers des fonds privés suivants :

Personnes physiques

M. Laurent FERNAND, fonds nº 40 (1938-1940), M. Jacques LÉVY, fonds nº 54 (1936-1940), M. Léopold MATOUX, fonds nº 57 (1927-1940), M. Pierre KAYOUZAK-CAHUSAC(?), fonds nº 122 (1914-1940), M. Edouard SCHNEEBERG, fonds nº 128 (1921-1939), M. Louis CHARRIÈRE, fonds nº 129 (1897-1939), M. Serge Elie WEIL-GOUDCHOUD, fonds nº 133 (1918-1940), Mme Rachel HEIMANN, fonds nº 140 (1908-1940), M. Géo MEIER, fonds nº 144 (1915-1940), M. André GLANER ou GLARNER, fonds nº 146 (1931-1940), M. André TATTEGRENE, fonds nº 147 (1933-1938), M. le comte de LOUDRE, fonds nº 155 (1925-1939), M. Gérard STRAUSS, fonds nº 218 (1917-1939), M. Léon (STENDEKER) Pierre KEN, fonds nº 222 (1909-1939), M. André KRAINIK, fonds nº 224 (1934-1939), M. René-Raoul STRAUSS, fonds nº 225 (1905-1931), M. Charles STRAUSS, fonds nº 226 (1864-1901), M. Michel MICHEL-GEORGES, fonds nº 227 (1902-1940), M. Benjamin CRÉMIEUX, fonds nº 229 (1918-1940), M. Sylvain LÉVY, fonds nº 231 (1830-1939), M. Marcel LÉVY, fonds nº 232 (1926), M. Léon H.-LÉVY-ULLMANN, fonds nº 233 (1895-1940), M. Emile ULLMANN, fonds nº 234 (1876-1934), M. Max BLOCH, fonds nº 238 (1936-1938), M. Léon BLOCH, fonds nº 239 (1936-1938), M. Edmond LANDAU, fonds nº 253 (1931-1940), M. Emile LISBONNE, fonds nº 258 (1922-1938), M. Pierre NAQUET, fonds nº 260 (1915-1940), M. Léon DEUTSCH, fonds nº 261 (1927-1939), M. Maurice-Jean LIAY, fonds nº 275 (1872-1940), Mme Marie KHOLBEK-LIAY, fonds nº 276 (1900-1939), Mme Marie BONVIAL, fonds nº 277 (1870-1918), M. Léon BRUNSVICK, fonds nº 279 (1856-1940), Mme Cécile BRUNSVICK, fonds nº 280 (1868-1940), M. André FERRAT, fonds nº 282 (1926-1939), M. Samuel G.-LONDON, fonds nº 288 (1928-1940), M. Gustave C. S. CHARLETY, fonds nº 289 (1923-1940), M. Bernard LAVERGNE, fonds nº 292 (1909-1940), M. Jacques GRUMBACH, fonds nº 294 (1922-1937), Mme Wilhelmine SCHRADER de NISO, fonds 1398 (1905-1906), M. Jacques LAGRANGE, fonds nº 1704 (1940-1942).

Personnes morales

Fédération interalliée des anciens combattants des pays de l'Entente, fonds nº 13 (1929-1940) ; Rédaction du journal *Epoque*, fonds nº 20 (1937-1940) ; Editions internationales, Paris, fonds nº 24 (1917-1939) ; Imprimerie de Compiègne, fonds nº 26 (1913-1940) ; Société des amis d'Aristide-Briand, Paris, fonds nº 28 (1932-1938) ; Association française des amis de la Tchécoslovaquie, Paris, fonds nº 30 (1901-1940) ; Société par actions « Pensée », Paris, fonds nº 31 (1932-1940) ; Société française par actions « Schenker et Cie » transports internationaux, Paris, fonds nº 36 (1921-1943) ; Agence télégraphique « Radio », Paris, fonds nº 39 (1933-1940) ; Comité d'aide aux enfants espagnols réfugiés en France, Paris, fonds nº 42 (1922-1940) ; Association des juifs polonais en France, fonds nº 45, Comité pour l'emploi des réfugiés espagnols dans l'agriculture, Paris, fonds nº 94 (1939) ; Union universitaire de défense et de diffusion des idées de la Ligue de la Nation, Paris, fonds nº 110 (1920-1941) ; Agence de presse internationale « Coopération », Paris, fonds nº 119 (1926-1940) ; Association franco-britannique « Art et Tourisme », Paris, fonds nº 126 (1936-1940) ; Confédération internationale de la Société des écrivains et compositeurs, Paris, fonds nº 135 (1928-1940), Société européenne par actions du Crédit foncier et Bancaire, Paris, fonds nº 148 (1928-1940) ; Rédaction du journal *Temps présent*, Paris, fonds nº 184 (1938-1941) ; Loge maçonnique le « droit humain », fonds nº 187, Société maçonnique par actions, Bordeaux, fonds nº 191 (1876-1940) ; Centre de diffusion de livres et journaux, Paris, fonds nº 193 (1935-1937) ; Club « Faubourgs », Paris, fonds nº 230 (1910-1940) ; Association « Critique étrangère en France », fonds nº 243 (1926-1939) ; Rédaction du journal *l'Homme libre*, Paris, fonds nº 249 (1931-1935) : Compagnie par actions « APTA » pour la production de carburateurs, fonds nº 283 (1918-1934) ; Rédaction du journal *Monde libre*, Paris, fonds nº 291 (1933-1940) ; Agence littéraire internationale, Paris, fonds nº 295 (1928-1939) ; Bureau de presse international à Paris, fonds nº 526 (1920-1940) ; Comité national d'aide aux émigrants politiques, Paris, fonds nº 533 (1936-1940) ; Association « Autour du monde », Boulogne, fonds nº 1719 (1898-1939) ; Fédération internationale des travailleurs des institutions et entreprises publiques, Paris, fonds nº 1729 (1920-1940) ; Comité franco-américain, Paris, fonds nº 1730 (1933-1940) ; Centre de recherche de politique étrangère, Paris, fonds nº 1732 (1920-1940).

Les personnes physiques ou morales concernées ou susceptibles de donner des renseignements sur l'adresse des propriétaires ou héritiers de ces fonds sont priées d'écrire au Ministère des affaires étrangères,

Direction des Archives et de la Documentation
37, quai d'Orsay - Paris 75007

Fax : 43-17-48-44

DÉFENSE

Devant les risques de la prolifération balistique

La France, l'Allemagne et les Etats-Unis tentent de jeter les bases d'un « bouclier » antimissile commun

Les Etats-Unis, la France et l'Allemagne cherchent à bâtir une coopération à trois, ouverte à d'autres partenaires le cas échéant, pour concevoir une défense antimissile qui leur serait commune. A ce jour, ce projet reste relativement confidentiel, tant il est est ambitieux – il s'agit d'être en état d'intercepter des missiles de pays qui tirent bénéfice de la prolifération balistique pour *défier le monde* – et tant les intérêts stratégico-industriels en jeu sont considérables.

Durant le mois de décembre, une série de réunions, notamment à Paris, ont eu lieu sur le thème de la recherche d'une défense antimissile commune entre les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. L'une de ces séances de travail a rassemblé, lundi 12 décembre, le secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, John Deutch, qui est en charge des questions d'armement ; le délégué général pour l'armement en France, Henri Conze, et leur homologue allemand, Joerg Schoenbohm. Leur intention est de parvenir, au travers de discussions ultérieures, à rédiger un protocole au terme duquel les trois pays s'engageraient à développer, en 1998 ou 1999, un programme de défense contre les missiles balistiques. Une semaine auparavant, avaient déjà eu lieu, quelque part en Europe, des réunions entre des militaires des trois pays.

Avec la dissémination dans le monde – en dépit des contrôles institués par les pays fournisseurs – de technologies propres à la réalisation de missiles balistiques ou semi-balistiques, la crainte existe que des Etats au régime politique plus ou moins stable entrent en possession d'engins rustiques à portée intermédiaire (1 000 kilomètres) et équipés de têtes explosives classiques (de forte puissance), chimiques, voire biologiques. Ce danger, les experts l'appellent *« la dissuasion du pauvre »*, par opposition à celle des pays dits riches qui peuvent conjuguer la « missilerie » avec une charge nucléaire.

Le chantage de pays de second rang

Une trentaine de pays de second rang dans le monde sont – ou seront – bientôt en situation d'exercer, grâce à des missiles rudimentaires, un chantage sur des Etats plus puissants qui auront du mal à répliquer en les menaçant de l'arme nucléaire.

Pour cette raison, les ingénieurs ont imaginé des systèmes d'arme antimissile, dont l'objectif numéro un serait soit de rendre moins vulnérable un dispositif militaire déployé sur le terrain, soit de pouvoir sécuriser des zones du territoire national en étant capable d'intercepter ces missiles rustiques – tirés en faible nombre – pour dissuader leurs détenteurs de terroriser des populations qui seraient mal protégées.

Chacun des trois Etats en question a, dans les cartons de ses industriels, un projet de défense antimissile. La France peut développer, à partir d'une famille de missiles basée sur des plans du groupe Aérospatiale (en liaison avec le groupe italien Alenia), le missile Aster-30 et en dériver ainsi le système SAMP-T pour le début des années 2000. L'Allemagne, de son côté, a exprimé le besoin de remplacer ses missiles Hawk (d'origine américaine), dont les capacités antimissile sont très réduites, grâce à un programme baptisé TLVS *(Taktische LuftVerteidigung System)* plus adapté à la menace. Quant aux Etats-Unis, le projet d'une défense antimissile existe au sein de l'armée de terre sous le nom de code de CORPSAM *(US army's corps surface to air missile)*. C'est un système dont la réalisation a été confiée à Lockheed et qui associerait les capacités des missiles Hawk et Patriot. Mais il est fortement question que ce programme soit sous peu remis en cause par de récentes décisions de limitations budgétaires au Pentagone.

La France, l'Allemagne et les Etats-Unis viennent donc de se rapprocher, espérant unir leurs efforts pour mettre au point un futur système antimissile commun que les Américains ont dénommé MEADS *(Medium extended air defense system)* et dont ils escomptent prendre la tête (avec 50 % des coûts et de la responsabilité). Si ce schéma était retenu tel quel, les deux pays européens – auxquels l'Italie, voire la Grande-Bretagne pourraient se joindre – se partageraient les 50 % restants.

On ignore encore les détails de la structure étatique et industrielle qui serait mise en place pour la circonstance. D'autant, comme le souligne un rapporteur parlementaire en France, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, qu'*« il ne faut pas minimiser les difficultés liées à la réalisation technique d'un tel système entièrement nouveau »* et que, selon les besoins militaires de chacun des partenaires, le SAMP-T (auquel les Français tiennent et qui répond à l'attente de l'armée de l'air et de la marine) et le CORPSAM peuvent être complémentaires dans l'emploi.

200 milliards de francs

Cependant, une chose est certaine : l'énormité du coût d'une véritable défense anti-missiles, estimé à environ 200 milliards de francs, la met hors de la portée des seuls Etats-Unis ou d'une Europe réduite à quelques participants, et elle condamne les premiers comme la seconde à pratiquer une solidarité transatlantique.

JACQUES ISNARD

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 21 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Est promu général de division, le général de brigade Xavier de Lambert, nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Besançon et la 7ᵉ division blindée.

Sont promus général de brigade, les colonels Jean-Paul Raffenne, Jean-Louis Vincent, Marcel Valentin, Jean-Paul Favreau, Eric Sourisseau et Michel Corrigou.

• **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Michel Gachelin et Christian Zyromski ; général de brigade aérienne, le colonel Bernard Guével ; commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Bernard Guillemard (nommé inspecteur du commissariat de l'administration de l'armée de l'air).

Est nommé directeur régional du commissariat de l'air en région aérienne Nord-Est, le commissaire général de brigade aérienne Jean-Louis Stum.

• **Gendarmerie.** – Sont promus général de division, les généraux de brigade Christian Lemée, Denis Picard et Yves Capdepont ; général de brigade, les colonels Lionel Clouard, Charles Dupont et Paul Eechout.

• **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Maximin Lisbonis, Gérald Boisrayon, Yves Gleizes, Jean-Michel Forget, Régis Perrey, Yves Langhade et Jean Laborde, nommé directeur général adjoint de l'agence OTAN du système ACCS (contrôle et commandement interallié de la défense aérienne en Europe) ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Michel Roumieux et Michel Billard.

• **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux Jacques de Saint-Julien et Alain Guilloreau ; médecin général, les médecins chefs Jacques Le Vot, Michel Meyan et Henri Vieillefond (nommé directeur interarmées du service de santé en Polynésie française).

Est nommé directeur du service de santé en région maritime Méditerranée, le médecin général Charles Puzenat.

• **Contrôle général des armées.** – Est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, l'administrateur civil hors classe Jean-Pierre Champey.

Un nouveau directeur de la fonction militaire. – Le contrôleur des armées Dominique Conort a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 21 décembre, directeur de la fonction militaire et du personnel civil au ministère de la défense. M. Conort était précédemment conseiller pour les affaires sociales, administratives et domaniales auprès de François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense.

M. François Léotard crée une nouvelle décoration militaire

Devant les membres du Conseil supérieur de la fonction militaire réunis au début de décembre, le ministre de la défense, François Léotard, a annoncé – l'information vient à peine d'être révélée par le SIRPA – qu'il avait décidé de créer une nouvelle décoration militaire vouée à *« récompenser les militaires et les civils qui participent à des missions, ordonnées par le gouvernement, hors du territoire national »*.

M. Léotard a précisé à ses interlocuteurs, qui sont des cadres désignés par leurs pairs pour donner leur avis sur toutes les questions touchant à la fonction militaire, que cette décoration portera le nom de *« Médaille commémorative française »*. Cette décoration doit permettre d'honorer *« ceux que le dispositif actuel de distinction ne pouvait atteindre mais dont l'action, à l'occasion de missions humanitaires, de coopération militaire ou de missions accomplies sous la bannière de l'ONU, mérite d'être reconnue »*. En clair, il est prévu que la nouvelle médaille distinguera les militaires ou les civils engagés hors des frontières depuis mars 1991.

Cette décoration, qui sera attribuée par le ministre de la défense lui-même, *« ne pourra pas se cumuler »*, a dit M. Léotard, avec la médaille d'outre-mer, conformément à la règle posée par la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

SPORTS

Le départ de la course Sydney-Hobart

Quatre mille marins au rendez-vous du cinquantenaire

Trois cent soixante-dix voiliers ont pris le départ, lundi 26 décembre, de la cinquantième course Sydney-Hobart. Deux équipages français, skippés par Yves Pajot et Lionel Péan, ont relevé le défi de cette course mythique dans l'hémisphère Sud.

SYDNEY

de notre correspondante

Malgré la pluie, invitée imprévue du cinquantenaire, la course Sydney-Hobart, longue de 630 milles entre la grande métropole australienne et la capitale de la Tasmanie, a donné lieu à un extraordinaire départ sous spinnaker des trois cent soixante-dix concurrents. Même en plein été austral, la météo surprend souvent. C'est ce qui fait la réputation de cette course. *« Sur trois Sydney-Hobart, j'ai navigué deux fois sous voile de cape et tourmentin, parfois même sous voile de cape seule, ce qui ne m'est jamais arrivé dans aucune autre course »*, indique Lionel Péan.

Les masses d'air chaud qui viennent du continent australien en été et la proximité du pôle Sud, donnent une météo capricieuse au niveau du détroit de Bass, entre la Tasmanie et l'Australie, où divers courants marins de températures différentes se rencontrent. C'est dans ce goulot que Jean-Luc Van den Heede, à bord de *Vendée Entreprises*, a affirmé ne pas avoir pu fermer l'œil. Ce qui lui a valu de s'endormir involontairement peu après et de laisser son bateau s'échouer alors qu'il atteignait Sydney pour finir la deuxième étape du BOC Challenge (*le Monde* daté 25-26 décembre). En 1993, sur cent sept bateaux au départ, une trentaine étaient arrivés à Hobart, après plus de trois jours de tempête. Les deux voiliers français, déjà skippés par Lionel Péan et Yves Pajot, avaient alors fini troisième et cinquième.

Cette année, les deux navigateurs sont revenus avec quelque quatre mille autres marins, pour constituer la plus grosse flotte jamais réunie pour cette course du cinquantenaire. La valeur totale des bateaux, répartis sur trois lignes de départ, était estimée à plus de 300 millions de francs. Soixante bateaux classés « vétérans » (de vingt ans à plus de cinquante ans) ont été libérés une demi-heure avant les voiliers plus récents, lesquels furent prompts à montrer à leurs ancêtres que la vitesse n'attend pas le nombre des années.

Depuis plusieurs semaines, le Cruising Yacht Club of Australia (CYCA) ressemblait plus à une ruche d'abeilles qu'au club de voile sélect qu'il est pourtant. Tous les bateaux ne pouvaient d'ailleurs pas être accueillis au CYCA et nombre d'entre eux sont allés orner de leurs coques aux couleurs brillantes les autres quais du port de Sydney.

100 000 dollars pour battre le record

Dans cette flotte très internationale, représentant douze pays, les Français se sont moins fait remarquer que les années précédentes où les polytechniciens, en uniforme et bicorne, avaient toujours réussi à attirer l'attention des télévisions. Si les deux inscriptions françaises font honneur aux constructeurs de l'Hexagone (Jeanneau et Beneteau), elles étaient moins spectaculaires que lorsque l'association de voile de l'X affrétait des « célébrités locales », tels les maxis *Bobsled-Société Générale* ou *Hammer of Queensland*.

Avec la participation de K Yote French Line, skippé par Lionel Péan, c'est la valeur de l'équipage qui est impressionnante, avec Dominique Vittet, Frédéric Leclerc ou Loïc Blanken). *« Nous totalisons au moins quarante courses transatlantiques »*, estime Dominique Vittet, vainqueur de la solitaire du *Figaro*. *« Nous avons essayé de convaincre Christophe Auguin* (vainqueur de la deuxième étape du Boc Challenge à Sydney) *de venir avec nous. Mais il souhaitait prendre un peu de repos »*, ajoute le skipper malouin. Si les conditions de course sont suffisamment dures pour que l'équipage français exprime le meilleur de lui-même, le résultat de *K Yote French Line* pourrait surprendre. A la veille du départ, Lionel Péan ne cachait pas son ambition de *« gagner cette course du bout du monde »*. Le bateau a été allégé d'une tonne en poids et les consignes du maître à bord ont été drastiques : trois canettes de bière par personne pour toute la course. De quoi décourager tout équipier australien d'embarquer.

Yves Pajot avait préparé un équipage plus modeste avec sept étudiants de l'École polytechnique, qui, faute de budget suffisant, ont choisi de louer un *Sun fast 36*, le premier Jeanneau à être construit en Australie.

Prudent, Yves Pajot estimait avant le départ que *« dans des conditions climatiques raisonnables* Delmas-Sunsail *pourrait se classer honnêtement en classe IMS, où il jouit d'un handicap assez favorable »*. *« Nous sommes fin prêts à affronter les 40es Rugissants : il y a à bord plus de cachets contre le mal de mer que de marins sur le* Clemenceau... *»*, plaisantait Vincent Bonelli, l'un des étudiants.

Les deux bateaux français devraient logiquement laisser les honneurs et les dollars de la ligne d'arrivée aux voiliers plus puissants, comme *Tasmania*, l'ancien *New-Zealand-Endeavour*, vainqueur de la dernière Whitbread, la course autour du monde en équipage. Pour la troisième année consécutive, 100 000 dollars, (environ 550 000 francs) sont promis au bateau qui battra le record de la course détenu depuis 1975 par *Kialoa*. Le maxi-ketch américain avait profité du fort vent qui soufflait plein nord pour parcourir les 630 milles nautiques en 2 jours, 14 heures, 36 minutes 56 secondes. En dépit des progrès techniques considérables réalisés en vingt ans, ce record n'a toujours pas été battu.

FLORENCE DE CHANGY

EN BREF

AGRESSION : deux chauffeurs de taxi blessés. – Deux chauffeurs de taxi d'origine algérienne ont été blessés à coups de couteau, dimanche 25 décembre, alors qu'ils se trouvaient dans une station-service de la porte de la Chapelle, à Paris. Ils ont été agressés au petit matin par une bande de très jeunes gens, qui ont pris la fuite.

DIRECTIVE SANITAIRE : interdiction de l'exposition aux étalages du gros gibier recouvert de toison. – Une directive européenne interdira, début 1995, la livraison aux détaillants de gros gibiers « en peau » recouverts de leur toison d'origine destinés à être exposés aux étalages. Les sangliers, biches ou chevreuils seront ainsi remplacés par des animaux empaillés. Cette réglementation avait été adoptée par Bruxelles en 1992 pour des motifs sanitaires. Les professionnels français ont rencontré les responsables du ministère de l'agriculture pour obtenir des dérogations. *« L'exposition du gibier en peau donne envie de consommer du gibier, c'est un déclic pour le consommateur »*, explique Jacques Legal, président du comité gibier de la Fédération nationale des négociants et vente en gros de volaille et gibier. *« La viande dépouillée n'a plus aucun attrait : on favorise la grande distribution et sa viande sous vide »*, a-t-il ajouté.

INCENDIE : trois morts dans l'Oise – Un homme de trente-deux ans et deux fillettes de quatre et deux ans ont péri asphyxiés dans l'incendie d'un pavillon, vendredi 23 décembre, à Muirancourt (Oise). La mère, qui se trouvait au rez-de-chaussée, a pu donner l'alerte, mais les pompiers n'ont rien pu faire pour les trois victimes, qui dormaient sous les combles.

SURDITÉ : les partisans du langage parlé désapprouvent le Comité d'éthique. – L'Association pour la promotion et le développement du langage parlé complété (ALPC) a critiqué, dans un communiqué publié le 15 décembre, l'avis du Comité consultatif national d'éthique recommandant d'associer chez les jeunes enfants sourds profonds l'implantation de prothèses auditives et l'apprentissage de la langue des signes (*le Monde* du 15 décembre). L'ALPC *« s'étonne »* que le Comité d'éthique ait fait *« l'impasse sur l'existence d'une méthode de soutien à l'acquisition de la langue française »*, méthode qui associe la lecture labiale à un code gestuel de la main et dont *« la combinaison avec les signes est tout à fait possible »*, précise l'association.

ÉDUCATION

Légère hausse de participation aux élections de parents d'élèves

La FCPE reste largement majoritaire dans les lycées et collèges

La participation des parents d'élèves aux élections de leurs délégués dans les conseils d'école et les conseils d'administration des lycées et collèges progresse lentement mais sûrement. Avec 2 229 989 votants, elle a atteint cette année 46,92 % des 4 753 055 inscrits, soit une hausse de 0,24 % alors qu'elle plafonnait à 45 % en 1988. Les résultats nationaux, qui traduisent une grande stabilité, confirment la prédominance des listes locales de groupements de parents, qui totalisent 47,4 % des voix (soit un gain de 0,98 %), essentiellement dans les écoles primaires et maternelles.

Malgré une très légère érosion (une perte de 0,78 %), la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (FCPE) reste, de loin, la première organisation nationale avec 32,04 % des voix. Mais son score atteint 58,35 % dans les collèges et 54,82 % dans les lycées. De son côté, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) se maintient avec 7,32 % des suffrages (en baisse de 0,34 %), mais obtient 21,78 % dans les collèges et 36,84 % dans les lycées. Enfin, les listes d'union (4,97 %), les associations locales non affiliées (5,26 %), les associations reconnues à l'échelon départemental ou académique (1,79 %) et l'Union nationale des associations autonomes (1,06 %) conservent leur position.

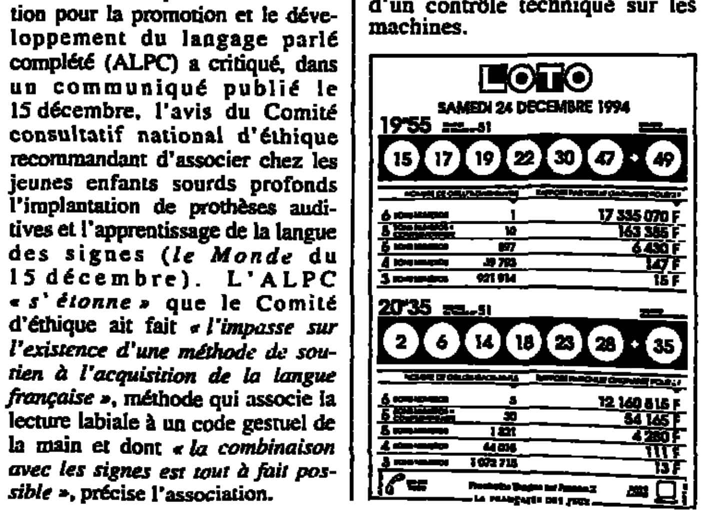
Selon le Syndicat des personnels d'administration et des intendants

5 % des établissements scolaires présenteraient des risques de réels dangers

Après la condamnation du proviseur et de l'intendant du lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (*le Monde* du 23 novembre), rendus responsables de la mort d'un adolescent, le Syndicat des personnels d'administration générale et des intendants rassemblés (AGIR-FEN) a lancé une enquête sur les manquements à la sécurité dans les établissements scolaires.

A l'examen des six mille réponses reçues, il résulte que quatre cent dix lycées et collèges, soit 5 % du patrimoine, présenteraient de réels dangers pour leurs usagers. Parmi les risques cités le plus fréquemment figurent les installations électriques et de gaz, les équipements sportifs dégradés, les toitures et plafonds défectueux, la protection incendie insuffisante, les cuisines vétustes et les risques d'intoxication, les fissures dans les murs et les parois...

Cet état des lieux a été communiqué aux départements et aux régions responsables de l'entretien du patrimoine. En attendant la création de l'« observatoire de la sécurité », le syndicat AGIR demande la création de comités d'hygiène et de sécurité dans les établissements, la reconnaissance du « droit de retrait » et d'arrêt des installations défaillantes, un examen annuel de l'état de la sécurité dans chaque établissement, ainsi que l'instauration d'un contrôle technique sur les machines.



La préparation des élections municipales

M. Gourmelen (PR) disputera à M. Richard (PS) la présidence de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise

La présidence de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) se jouera à une commune près lors des élections municipales de juin 1995. Christian Gourmelen (UDF-PR), qui avait présidé le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de 1976 à 1989, espère, à cette occasion, retouver un fauteuil de président occupé depuis les dernières élections municipales par le socialiste Alain Richard.

Des onze localités qui composent la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, cinq sont actuellement à gauche et six à droite. Les premières, en raison d'une population plus importante, totalisent trente-deux délégués ; les autres, vingt-six. Il suffirait donc que quatre délégués changent de camp ou, du moins, qu'une seule commune de gauche bascule à droite, pour que la présidence, actuellement socialiste, revienne à l'UDF.

La campagne des élections municipales de juin 1995 sera donc dominée par le face-à-face déjà engagé entre l'actuel et l'ancien présidents du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN). D'un côté, Alain Richard, maire (PS) de Saint-Ouen-l'Aumône, ancien député et président du SAN depuis 1989 ; de l'autre, Christian Gourmelen, maire (UDF-PR) d'Osny, conseiller général, député depuis 1993, qui a été le « patron » de la ville nouvelle de 1976 à 1989. Le premier s'interdit tout pronostic sur les résultats du scrutin. *« Un joueur ne parie jamais sur son jeu*, dit-il. *En tant que candidat, je ne ferai aucune prévision.* » Le second, au contraire, se plaît à prédire l'alternance. Son seul dilemme, dans cette hypothèse, serait de choisir entre la présidence du SAN, et donc l'abandon d'un autre de ses mandats (député ou conseiller général), ou la désignation d'un autre élu de son camp.

A l'heure actuelle, les intentions de M. Gourmelen paraissent claires. *« Je bâtis peu à peu mon « staff »*, avoue-t-il. *Je prends de nombreux contacts, depuis plusieurs semaines, pour composer mon équipe dans le cas où je redeviendrais président de Cergy-Pontoise.* » Cette assurance est jugée un peu osée par la gauche, qui préfère s'en amuser, d'autant plus que d'autres figures de la droite locale pourraient avoir envie de tenter leur chance, à l'image de Gabriel Lainé, conseiller général du canton de l'Hautil et maire de Jouy-le-Moutier, ou de Philippe Hemet, conseiller général et maire de Pontoise, tous deux CDS.

La bonne implantation du maire socialiste

« Il n'y a pas, dans son camp, de véritable consensus autour de lui », explique M. Richard au sujet de son adversaire. L'ancien rapporteur général du budget ajoute que *« les difficultés financières du SAN et la mauvaise gestion de la base de loisirs datent de son équipe »*. Persuadé, pour sa part, qu'aucune des cinq communes de gauche ne basculera à droite, M. Richard n'a pas changé d'un iota sa façon de travailler : peu ou pas de démonstration médiatique, pas de pêche aux voix ostensible, au point de désespérer certains de ses sympathisants.

Certains militants socialistes, qui le jugent techniquement plus rigoureux, regrettent que M. Richard ne soit pas plus chaleureux. *« Je n'aime pas fanfaronner*, répond simplement le maire de Saint-Ouen-l'Aumône. *Je laisse faire ceux qui roulent les mécaniques.* » Elu en 1989 avec 65,72 % des voix dès le premier tour, il a annoncé officiellement voilà quelques jours qu'il briguera pour la quatrième fois le mandat de maire. Malgré la régression du vote socialiste depuis cette date, il fonde ses espoirs sur les résultats des cantonales de mars dernier, aucune des quatre communes de gauche concernées par ce scrutin n'ayant modifié son vote.

En face, M. Gourmelen mesure différemment les chances de la droite. *« Les élections cantonales de 1994 couvraient quatre cantons sur cinq. La droite a recueilli au total 52,81 % des voix et la gauche 47,19 %. Aux législatives de 1993, la droite a été majoritaire partout, même dans les communes d'opposition, sauf à Saint-Ouen-l'Aumône, où M. Richard ne m'a devancé au second tour que de 67 voix »*, déclare le député, en réponse aux accusations que lui porte son adversaire. *« Nous avons trois fers au feu*, calcule, confiant, M. Gourmelen : *Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy et Vauréal. Cergy parce que le maire divers gauche, Isabelle Massin, a été élue en 1989, avec 48,46 % des voix, grâce à une « triangulaire » et au maintien du Front national ; Vauréal parce que nous avons une bonne équipe RPR-UDF ; Saint-Ouen-l'Aumône parce que les chiffres le démontrent.* » En 1992, le « non » l'avait emporté lors du référendum sur le traité de Maastricht, et, aux élections européennes, le mouvement de Jean-Marie Le Pen était arrivé en tête.

Une victoire de la droite à Saint-Ouen-l'Aumône serait doublement symbolique pour M. Gourmelen, d'abord parce que le maire sortant est le patron de la ville nouvelle, ensuite parce que le candidat de droite n'est autre que son propre suppléant, Christian Leroux, responsable du RPR dans la deuxième circonscription. Cependant, la « prime au sortant » est alimentée, dans cette agglomération nouvelle, par une très bonne implantation des maires et par le jugement positif généralement porté sur le travail de l'équipe qui gère Cergy-Pontoise depuis 1989.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

Fondée par des émigrés dans les années 20

La maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois est devenue un lieu de pèlerinage

« Mon père était philosophe et professeur à Saint-Pétersbourg. Il a été chassé du pays en 1921. » A quatre-vingt-neuf ans, Boris Lossky se souvient, comme si c'était hier, de l'avènement du bolchévisme et du départ forcé d'un grand nombre de Russes qui l'avait suivi. A cette époque, ils furent des milliers, universitaires, savants, littérateurs, artistes et militaires de l'Armée blanche, à fuir la Russie pour se lancer sur les chemins hasardeux de l'exil. Beaucoup ont fini, comme Boris Lossky, par retrouver un peu de la mère-patrie à la Maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne.

Fondée en 1927 par la princesse Véra Mestchersky, fille de l'ambassadeur de Russie au Japon, la Maison russe a toujours eu pour vocation d'accueillir les exilés russes. Encore aujourd'hui, cette institution, devenue maison de retraite financée par le conseil général, héberge une majorité de Russes.

A leur arrivée à Sainte-Geneviève-des-Bois, les premiers émigrés avaient reconstitué une ambiance qui leur était familière ; leurs successeurs l'ont conservée. Dans la grande salle à manger au parquet craquant, les pensionnaires déjeunent encore en tête à tête avec le buste représentant la princesse Alexandra, épouse du dernier tsar, Nicolas II. Après les repas, les retraités conversent en russe dans le salon où trône un tableau de Nicolas Iᵉʳ, fier et raide, dans son uniforme, à la bataille de Sébastopol. Enfin, le dimanche, la petite communauté prend place dans la minuscule chapelle privée pour y entendre la messe.

Le temps et l'éloignement n'ont érodé en rien les souvenirs ni la culture, ni, encore moins, la dimension spirituelle, caractéristique de l'âme russe. Dans cette arche oubliée des autorités soviétiques a été miraculeusement sauvegardée l'essence de la Russie ancestrale. Alexandre Soljenitsyne le sait, lui qui était venu à Sainte-Geneviève-des-Bois en quête de témoignages pour rédiger sa série d'ouvrages sur la révolution ouverte avec *Août 14*. Il y avait rencontré, notamment, un ancien cosaque, témoin de l'assassinat de Nicolas II. Sans le savoir, le plus célèbre des écrivains soviétiques a joué les précurseurs. Depuis la renaissance de la Russie, les Russes redécouvrent, en effet, ce petit bout de leur pays, loin de leurs frontières. *« C'est un reportage sur la maison diffusé par la télévision russe qui a tout déclenché »*, témoigne Antoinette Mestchersky, la fille de la fondatrice de la maison. Depuis, les demandes de visite affluent. Souvent, le motif invoqué est culturel, émanant d'artistes ou d'intellectuels cherchant à renouer les fils de l'Histoire.

Retour aux sources

« Pour nombre de visiteurs, il s'agit d'effectuer un retour aux sources. C'est une revanche de l'Histoire. Les proscrits sont devenus des gens qui détiennent une part de vérité », souligne Jean de Boishue, député (RPR) de l'Essonne et administrateur de l'établissement. Les familles d'émigrés ne sont pas en reste. Pour elles, le parcours va de la maison au cimetière communal et son carré russe. Au milieu d'une forêt de croix orthodoxes s'alignent les sépultures de centaines de Russes anonymes ou célèbres, comme le chorégraphe Rudolf Noureiev, la dernière personnalité à avoir rejoint la terre génovéfaine.

« Les visiteurs sont bien accueillis, et les résidents s'entretiennent avec eux avec plaisir », souligne M. Lossky. Pour autant, la direction de la maison fait barrage à la plupart des demandes. *« Nous sommes sensibles à cette situation et nous avons un projet d'ouverture de ce sanctuaire au public lorsque nous aurons terminé la construction d'un nouveau bâtiment »*, précise M. de Boishue. Par ailleurs, les responsables de la Maison russe se déclarent impuissants à pouvoir exaucer les souhaits de nombreux Russes qui veulent venir finir leurs jours à Sainte-Geneviève-des-Bois.

« Grâce à la télévision, ils ont pu comparer les conditions de retraite en Russie avec les nôtres. Tous les jours, nous recevons des lettres de personnes demandant à pouvoir se retirer ici », reprend Mᵐᵉ Mestchersky. Conscients de la faiblesse de leurs revenus, les candidats proposent, non sans naïveté, d'offrir gracieusement ce qui leur paraît avoir la meilleure valeur marchande : leur main-d'œuvre.

PATRICK DESAVIE

Une étude sur les retombées économiques du parc d'attractions

Euro Disney serait à l'origine de plus de quarante mille emplois dans la région en 1993

Près de 19 milliards de francs ont été injectés, en 1993, dans l'économie régionale par le parc d'attraction Disneyland Paris, par ses visiteurs ainsi que par les activités liées à la la société Euro Disney. Plus de quarante mille emplois – selon une étude commandée par l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée – sont ainsi plus ou moins directement liés à l'activité d'Euro Disney.

Euro Disney serait à l'origine de plus de quarante mille emplois permanents dans la région parisienne. Ce chiffre figure dans la deuxième étude d'impact économique du parc Disneyland Paris, réalisée à la demande d'EPA-France, l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-le-Vallée. Présentés récemment par Claude Villain, délégué interministériel au projet d'Euro Disney, ils confirment la première étude réalisée après les huit premiers mois d'ouverture (*le Monde* du 6 novembre 1993).

Le parc d'attractions a compté en moyenne 12 582 salariés équivalent temps plein. Un chiffre confirmé par la direction du travail de Seine-et-Marne qui a enregistré 14 400 employés dans le parc au plus fort de l'été et 11 232 au creux de l'hiver. Ce sont 11 000 emplois indirects qui ont été générés par les dépenses du personnel et l'achat des fournitures nécessaires au fonctionnement du parc. Ce chiffre a pu être établi grâce aux chiffres des tableaux d'échanges interbranches de l'INSEE. Enfin, selon les statistiques du ministère du tourisme, les dépenses des visiteurs en dehors du parc contribuent à l'existence de 18 000 emplois.

Le chiffre d'affaires du parc a été de 4,9 milliards de francs en 1993 contre 300 millions pour le Futuroscope de Poitiers et 194 millions pour le parc Astérix. Ce résultat et la part de chiffre d'affaires des entreprises qui travaillent pour la société Euro Disney, pour son personnel ainsi que pour les visiteurs du parc, représentent 18,8 milliards de francs. Ces sommes, pour la plupart injectées dans l'économie régionale, sont en baisse de 9,2 % sur l'année précédente, en raison de la baisse de fréquentation du parc et de la fin des investissements lourds liés à sa construction (*le Monde* du 15 décembre).

La mise de l'Etat

Les dépenses des 3,2 millions d'étrangers, ayant visité le parc en 1993, ont atteint 8,1 milliards de francs. Plus de la moitié de ces visiteurs étrangers n'ont effectué le voyage en France que pour visiter le parc d'attractions. Selon une étude de l'office national du tourisme, alors que les hôtels du parc représentent 4,3 % de la capacité globale de la région Ile-de-France, leur activité (1,7 million de clients et 3,5 millions de nuitées) a représenté, en 1993, 8,6 % de l'accueil en hôtel des touristes, et même 10,4 % en ce qui concerne la seule clientèle étrangère.

Depuis l'ouverture du parc, les visiteurs d'Euro Disney ont représenté 17,64 % de l'activité d'hébergement de la région et un étranger sur quatre ayant logé en hôtel en Ile-de-France pendant cette période a visité le parc. L'étude comparée du nombre de nuits d'hôtel rapporté à celui des visiteurs du parc indique Pque l'apport d'Euro Disney pour les hôtels franciliens, hors Disneyland Paris, représente 680 000 unités, l'équivalent de 1 800 chambres occupées au taux moyen de 60 % pendant l'année.

En dehors des 611 millions de francs de taxes versées directement par la société Euro Disney, le montant total de la TVA perçue sur les retombées économiques du parc s'est élevé à 812 millions de francs. La taxe professionnelle versée au syndicat d'agglomération nouvelle de Marne-la-Vallée et au conseil général de Seine-et-Marne a été de 120 millions de francs, la taxe sur le foncier bâti à 45 millions de francs. *« L'Etat a déjà récupéré sa mise par les impôts. Ceux-ci, toutes taxes confondues, ont été de 1,4 milliard de francs en 1993 »*, assure M. Villain, en rappelant que les investissements publics pour les équipements et les infrastructures nécessaires à l'implantation d'Euro Disney en France ont été d'environ 2,8 milliards de francs.

CHRISTOPHE DE CHENAY

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE. (*) Film américain de Neil Jordan, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; Gaumont les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55 ; rés 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16ᵉ (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ. Film français de Nicole Garcia : Gaumont les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON. Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT. Film britannique de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

3615 LE MONDE (minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-Province) 2,19 F TTC/mn

EN BREF

EXCLUSION : La Poste veut participer à la politique de la ville. – La préfecture de région et la délégation régionale de La Poste ont signé, jeudi 22 décembre, une convention sur la politique de la ville, la première de ce type signée en France. La Poste s'engage *« à maintenir une présence postale adaptée dans les quartiers* [défavorisés], *à chercher à recruter des habitants des quartiers pour lesquels seront organisées des formations spécifiques »*.

SEINE-ET-MARNE : trois militants écologistes incarcérés. – Trois militants écologistes ont été mis en examen, le 20 décembre, et incarcérés à Fleury-Mérogis, pour dégradations de biens publics et privés. Samuel Baunée, fondateur et président du Comité pour la création d'un parc national à Fontainebleau, Christian Peccoud, vice-président de cette association, et François Guyot sont soupçonnés d'avoir commis, depuis le printemps 1994, plus de vingt délits en forêt de Fontainebleau.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

1993

هكذا من الاصل

LE MUSÉE NATIONAL DE L'AMÉRINDIEN à New-York

Le passé retrouvé des Indiens d'Amérique

NEW-YORK

Correspondance

A la pointe sud de Manhattan, dans le quartier de Bowling Green, près de Battery Park, se dresse l'Alexander Hamilton US Customs House. Derrière son imposante façade de granit gris ornée de statues de femmes assises, symboles des quatre continents, cet ancien bureau des Douanes, désaffecté pendant près de vingt ans mais aujourd'hui magnifiquement restauré, abrite le nouveau Musée national de l'Amérindien, créé sous l'égide de l'Institut Smithsonian de Washington.

Un lieu judicieusement choisi : *ce monument classé a en effet été* édifié en 1907 sur ce qui fut, avant la colonisation, une des principales routes commerciales de la nation algonquine. Ce n'est qu'au 17e siècle que l'île de Manhattan fut achetée aux Indiens – pour vingt-quatre dollars – et ceux-ci se virent alors interdire l'accès de Battery Park où se dressait un fort destiné à protéger les marchands hollandais des tribus locales.

Au début du vingt et unième siècle, le Musée national de l'Amérindien se présentera sous forme de triptyque. Outre le bâtiment de Manhattan, un centre de recherche devrait s'ouvrir en 1997 à Suitland, Maryland, et la branche principale, en 2001, sur le Mail national de Washington.

Premier élément de l'ensemble, le Centre George-Gustav-Heye tire son nom d'un magnat du pétrole (et banquier) new-yorkais, mort en 1957, qui a parcouru les Amériques (Nord et Sud) dès 1897. Collectionneur fasciné par les cultures amérindiennes, des Inuit du Grand Nord aux Araucans de la Terre de Feu, Heye acheta sans compter tout ce qui avait trait aux arts, traditions et artisanats : murs entiers de maisons Nootka, pipes Sioux Lakota, vieux mocassins (de toutes nationalités), pierres sculptées, masques rituels, ustensiles ménagers, vêtements, couvertures. En tout, près d'un million d'objets.

Dans un hangar du Bronx

L'essentiel de la collection demeura entreposé dans un hangar du Bronx. Seule une petite partie fut exposée dans le Musée (privé) de l'Amérindien que la Fondation Heye avait aménagé à Audubon Terrace, 155e Rue, près de Harlem. Précieux, mais peu fréquenté, menacé par manque de fonds de fermer ses portes, le Musée céda la gestion de cette collection à l'Institut Smithsonian, à Washington. La négociation dura neuf ans, le centre de la 155e Rue est aujourd'hui fermé et ses avoirs englobés dans les collections du Musée national.

L'art indien était jusqu'ici relégué dans les Muséums d'histoire naturelle. Un état de fait (et d'esprit) que les non-Indiens remettaient rarement en question, acceptant que se côtoient, sans explication aucune, une poterie sioux vieille de deux siècles et un tableau pueblo du Nouveau-Mexique. Un rapprochement aussi stupide que de rassembler en un même bric-à-brac étiqueté « Art européen » une colonne dorique, une sculpture de Giacometti, une robe de Balenciaga, un tee-shirt des *Visiteurs*, une corniche de Gaudi et une Cocotte-Minute de chez Darty.

Voulant, pour éviter le piège, présenter les cultures amérindiennes « *de l'intérieur* », le Smithsonian a fait, très tôt, appel aux différentes nations, demandant à leurs chefs – et à leurs artistes – ce qu'ils souhaiteraient voir dans un Musée national qui leur serait consacré. Leurs suggestions ont *été* soigneusement suivies, et, pour plus de sûreté, un Cheyenne arapaho, W. Richard West Jr, a été nommé conservateur.

D'une incroyable beauté, les cinq cents et quelques objets présentés depuis le dimanche 30 octobre sont regroupés en trois thèmes qu'il convient d'aborder dans l'ordre :

– *Voyage de la création : chefs-d'œuvre de l'identité et de la croyance amérindienne*. Cent soixante-cinq œuvres et objets, mis en place par des artistes, historiens, anthropologues amérindiens. Le point de vue est historique (du 30e siècle av. J. C. à notre 20e siècle) et la démarche pluraliste : cela va de la robe comanche au bouclier crow en passant par la poupée séminole, le service de table pueblo (1930) décoré noir *sur* noir, et la coupe inca en forme de tête de jaguar.

– *Tous les chemins sont bons : Voies indigènes sur la vie et la culture*. Vingt-trois artisans, éducateurs et écrivains amérindiens – conservateurs invités, en quelque sorte – ont sélectionné près de trois cents objets. Coiffe seneca en perles et plumes, simple chapeau de femme en herbe tressée (Ottawa) ou foule de mocassins disposés en cercle, en position de danse, la pointe vers le centre. Le choix est éminemment subjectif, *reflétant une approche culturelle*, religieuse, spirituelle, esthétique, utilitaire ou simplement personnelle.

Cristalliser la notion d'une identité

– *La Route que nous parcourons : Célébration de la créativité amérindienne contemporaine*. Cette ultime partie a été conçue et mise en place par les quinze artistes indiens à qui elle est consacrée. La surprise est grande devant cette alliance du moderne et du traditionnel, devant cette énorme boule incrustée de postes de télévision ou cet autre téléviseur engoncé dans une conque en terre rougeâtre.

Somptueuse et foisonnante, cette triple exposition exige plusieurs visites. Bien des termes employés ci-dessus sont probablement impropres. En effet, selon Richard Hill dans le catalogue intitulé *Expressive Culture* (Akwe : kon Press), « *la plupart des langues indiennes n'ont pas de mot distinct pour « art » ou « culture ». L'idée que ces concepts soient séparés est étrangère aux natifs de ce pays. L'art et la culture sont intégrés à la vie quotidienne, autant que la religion et l'économie* ».

C'est dire l'océan d'embûches que s'apprête à traverser ce nouveau musée, partagé entre une présentation analytique, académique de type occidental (style : « *attention : œuvres d'art* ») et une approche vivante par des objets que l'on peut toucher, comme c'est le cas au Musée new-*yorkais des arts africains*.

Est-ce à dire que, aspirant à cristalliser la notion d'une identité indienne dans l'esprit du plus large public, ce Musée sera *de facto* destiné aux seuls non-Indiens ? s'interrogeait le *New York Times*. Les Amérindiens le visiteront-ils ? Ils vivent bien loin de Manhattan, sont deux millions à peine, ce qui ne suffira pas à remplir les caisses, même si la petite tribu des Péquots, riche de son casino, a offert 10 millions de dollars au musée *(voir l'article de Sylvie Kaufmann)*. Les médias étant ce qu'ils sont et le multiculturalisme dans l'éducation américaine encore un vœu pieu, combien d'Indiens sauront simplement que ce musée existe ? Combien auront les moyens de faire le voyage ? Dès lors, le havre que constitue ce musée pour l'art indien ne risque-t-il pas de devenir une autre réserve – culturelle, celle-là –, un simple alibi financé par les pouvoirs publics ou les grands sponsors ?

HENRI BÉHAR

▶ **Musée national de l'Amérindien, Centre George-Gustav-Heye, 1, Bowling Green, Manhattan. Tél. : (212) 668 6624. Ouvert tous les jours de 10 heures à 17 heures, sauf le 25 décembre. Entrée gratuite.**

Les casinos de la renaissance

Comment les jeux de hasard font la fortune de certaines tribus et comment elles partent à la recherche de leur culture perdue

LEDYARD (Connecticut)

de notre envoyée spéciale

L'Histoire connaît un drôle de retournement au beau milieu d'une forêt du Connecticut. Réserve dans la réserve, un complexe d'édifices modernes surgit de la beauté sauvage des bois de la Nouvelle-Angleterre, au cœur du domaine des Indiens Péquots du Mashantucket.

Ici viennent s'amuser les Visages pâles. Quand ils sont arrivés, il y a bientôt quatre siècles, ils ont commencé par *massacrer les Péquots*. Aujourd'hui, les descendants des survivants ont construit ce luxueux complexe, Foxwoods Resort and Casino, Las Vegas miniature, spécialement destiné aux loisirs des descendants de leurs bourreaux. Le casino de Foxwoods n'a pas trois ans d'âge mais rapporte 600 millions de dollars (plus de 3 milliards de francs) *de bénéfices annuels à* une nation de 316 âmes.

Des Indiens, on n'en rencontre guère autour des tables de poker ou derrière les machines à sous. Ou alors des imitations de mauvais goût, statues ou serveuses blondes déguisées en squaws pour la couleur locale.

Les Péquots, eux, ont mieux à faire. « *Nous devons nous réapproprier notre Histoire et notre culture* », dit Wayne Reels, trente et un ans, directeur culturel de la tribu. Renaître en tant que nation. L'aventure des Péquots du Mashantucket illustre de la façon la plus spectaculaire un phénomène qui pourrait bouleverser la destinée des Indiens d'Amérique, même s'il n'affecte encore qu'une minorité de tribus (96 sur 547). Comment utiliser les jeux de hasard pour gagner de l'argent, échapper à la charité fédérale et, au bout du compte, recouvrer son héritage ?

Un pari impossible

Puissante tribu de 16 000 personnes avant l'arrivée des Européens, les Péquots ont été décimés par la maladie d'abord, par un impitoyable massacre ensuite (en 1637). En 1650, ils n'étaient déjà plus qu'un millier. En 1970, seules deux vieilles femmes vivaient encore sur la réserve du Mashantucket ; les autres s'étaient éparpillés, déculturés dans les villes et les banlieues du pays. C'est alors que le petit-fils de l'une de ces deux femmes décida de relever un défi impossible : ressusciter le passé, reconstituer la tribu. Il promit à l'aïeule de rassembler les Péquots. *Mais, pour cela, il fallait* trouver les moyens de les faire vivre « au pays ».

Lorsque la Cour suprême, puis le Congrès, à la fin des années 80, autorisent les nations indiennes à ouvrir des casinos, « Skip » Hayward et un autre Péquot, Joey Carter, partent pour Atlantic City. Dans la capitale du jeu de la Côte ouest, Skip *recrute un professionnel de la* lutte contre la mafia des casinos, Mickey Brown, pour diriger Foxwoods Casino ; il décroche aussi le jackpot sous la forme d'une compagnie malaisienne qui accepte de prêter à la tribu 60 millions de dollars, et la grande aventure commence. « *Nous n'avons pas choisi le jeu par vocation,* dit Skip Hayward, *mais parce que, après avoir à peu près tout essayé, c'était le seul moyen de gagner de l'argent sans aller braquer des banques.* »

« Un sens aigu de notre histoire »

Aujourd'hui, les Péquots sont milliardaires, créent des emplois, comblent le déficit budgétaire du Connecticut, font don d'un demi-million de dollars au Parti démocrate, et commencent à diversifier leurs investissements. Bien sûr, beaucoup de gens se découvrent soudain des racines péquots...

Loin de les rejeter, la tribu a créé une « commission d'enregistrement », à laquelle les candidats doivent fournir la preuve de l'inscription de leurs ancêtres comme Péquots aux recensements de 1900 et 1910. « *Ramener les gens à la réserve,* relève Wayne Reels, *c'est aussi récupérer notre histoire et notre culture, car les traditions ont été transmises de génération en génération, et chacun a quelque chose à rapporter.* »

En octobre 1994, les Péquots faisaient don de 10 millions de dollars au Musée national de l'Indien d'Amérique. « *Notre tribu est petite, mais nous avons un sens aigu de notre propre histoire et de celle des Indiens en général* », expliquait à l'occasion Skip Hayward. La tribu ne s'est pas en effet contentée d'offrir la plus importante contribution jamais présentée au Smithsonian, elle a aussi le projet très ambitieux de créer un musée et un centre de recherche régional sur les Indiens d'Amérique, doté d'un *budget de 130 millions de* dollars, dont l'ouverture est prévue pour 1997.

Le boom des casinos ne doit pas faire oublier la misère dans laquelle vit encore au moins un tiers des Indiens, surtout dans l'Ouest, qui font face à un seul défi majeur : survivre. Pour ceux-là, les Navajos notamment, déjà confrontés aux ravages de *l'alcool, le jeu risque d'aggraver* la crise sociale, et ils s'en méfient.

L'image des Indiens n'en cesse pas moins d'évoluer. A chaque recensement, leur nombre est en augmentation : 800 000 en 1970, 1,4 million en 1980, 1,9 million en 1990. Une telle progression n'est pas seulement due à un taux de natalité élevé, mais aussi au nombre d'Indiens qui ne craignent plus de se revendiquer comme tels. Le phénomène est nouveau. Bien sûr, l'art et l'artisanat indiens sont en vogue, notamment sous l'influence du mouvement « New Age ». *Danse avec les loups*, le film de Kevin Costner, a aussi marqué un tournant dans l'image des Indiens projetée par Hollywood. « *Mais il y a encore beaucoup à faire,* estime Tim Giaco, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Indian Country Today*, publié dans le Dakota du Sud. *Ce qu'il nous faudrait, c'est un Spike Lee indien, car jusque-là tout ce qui est montré n'est que l'interprétation blanche de ce qu'un Indien a pu être ou devrait être.* »

Le patrimoine le plus précieux

De plus en plus, les Indiens prennent conscience qu'il n'y aura de développement économique dans leur communauté que s'ils l'entreprennent eux-mêmes. Dirigé par un Cheyenne du Sud, Rick West, mais de création fédérale, le Musée national de l'Indien d'Amérique est au centre de la contradiction qui marque le débat actuel sur la reconnaissance de la culture indienne. « *Le musée,* estime David Penney, spécialiste de l'art indien au Detroit Institute of Arts, *est un terrain suspect et peu familier pour les Indiens. Il sont de plus en plus conscients que les musées ne les ont pas traités de manière tout à fait impartiale. Il y a des progrès, mais l'image d'une tradition vivante et contemporaine manque encore.* » C'est dans cette logique *que s'inscrit* le processus de restitution des biens culturels confisqués par les Blancs à des fins muséographiques, ou par des collectionneurs privés. Consacré par deux lois votées par le Congrès en 1989 et en 1990, sous la pression des représentants des Amérindiens, ce mouvement vise à « rapatrier » dans les tribus les ossements, *objets funéraires, sacrés et* autres, appartenant à leur patrimoine culturel actuellement entreposés dans les institutions et musées fédéraux, dont ceux du Smithsonian.

Ces musées conservent par exemple les ossements de 16 000 Indiens d'Amérique du Nord, une partie provenant de fouilles archéologiques et l'autre *d'une pratique beaucoup moins* noble : le ramassage, par les médecins militaires à des fins « scientifiques », des cadavres des Indiens massacrés sur les champs de bataille, dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début de ce siècle.

« *La question de ces ossements est hautement sensible, car nous parlons de gens qui ne nous sont antérieurs parfois que de cinq générations, et cela nous ramène à une période brutale et traumatisante de notre histoire* », relève Tom Killion, anthropologue qui dirige le programme de restitution du Musée national d'histoire naturelle, à Washington. La tâche de son équipe de vingt chercheurs consiste à établir le lien entre les *ossements, ou les objets, et la* tribu indienne qui les réclame, puis à recommander ou pas leur retour. Cette méthode, ainsi que les imprécisions de la loi, sont évidemment sources de conflits : les Indiens comprennent difficilement pourquoi les musées rechignent à leur rendre ce qu'ils considèrent souvent comme leur patrimoine le plus précieux, dont on les a privés de la manière la plus odieuse.

Bien des nations indiennes, préoccupées avant tout par leur simple survie, n'ont ni le temps ni les moyens de s'intéresser à ce phénomène. Mais le processus s'est mis en marche, et aujourd'hui le Musée d'histoire naturelle traite les requêtes d'une cinquantaine de communautés indiennes – dont les Péquots. L'an dernier, les ossements de trente-cinq Cheyennes (hommes, femmes, enfants) tués par les troupes gouvernementales en 1879 lors du *massacre* de Sand Creek, alors qu'ils tentaient de fuir leur réserve de l'Oklahoma pour regagner leurs terres du Montana, ont été officiellement rendus à leurs tribus.

« Les musées y gagneront en connaissance »

« *Les Cheyennes sont venus ici, ils ont organisé des cérémonies au Musée, puis ils ont ramené les corps chez eux, où ils les ont enterrés* », raconte Tom Killion. Pour lui, les effets du rapatriement vont bien au-delà de la simple restitution physique : alors que les tribus, surtout celles de l'Ouest, sont très affaiblies par leurs divisions, ce processus « *les oblige à se retrouver, il ferme le chapitre d'événements horribles en servant de catharsis, il ranime leur histoire.* » L'enrichissement n'est pas à sens unique : en faisant communiquer les tribus indiennes et les musées, le rapatriement « *permet d'apprendre beaucoup sur les objets qui y étaient conservés,* poursuit Tom Killion. *Les musées vont peut-être perdre des objets, mais y gagneront en connaissance* ».

Ce n'est sans doute que le début d'un mouvement qui pourrait révolutionner les rapports culturels entre les Indiens et les autorités américaines. Pour Igor Krupnik, spécialiste des tribus d'Alaska et de Sibérie, ce mouvement sera un succès si, avec un financement adéquat, il peut se transformer en vraie politique de développement culturel et éviter la récupération d'un patrimoine à des fins commerciales. La vraie bataille aura lieu quand les Indiens se sentiront assez forts pour réclamer ce qui se trouve chez les collectionneurs privés, et pour élargir leurs revendications à l'ensemble des objets conservés dans les musées : déjà, des Zunis réclament des photographies au Musée national d'anthropologie. Pour l'heure, note Tom Killian, « *l'image des Indiens évolue très lentement. Mais ils sont vivants, ils ne se sont pas éteints, ils revendiquent leur passé et leur identité : voilà le message* ».

SYLVIE KAUFMANN

THÉÂTRE

Avec un centre de recherche et une troupe

« Théâtre baroque de France » s'installe à Rueil-Malmaison

Emanation du Centre de musique baroque de Versailles, un Centre national des arts de la scène, spécialisé dans le répertoire des XVIIe et XVIIIe siècles s'implante à Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine. C'est Philippe Beaussant, déjà conseiller du Centre de Versailles, qui dirigera cette unité de recherches et de production. Cofinancée par l'Etat, la municipalité et le mécénat, celle-ci prendra le nom de « Théâtre baroque de France ».

Le premier spectacle monté par la troupe de chanteurs, danseurs, acteurs et scénographes formée sur place et composée d'une *dizaine de* personnes *dans chaque* discipline, devrait être *l'Orfeo* de Monteverdi, mis en scène par Philippe Beaussant lui-même, en début de saison 1997-1998. Dès l'été prochain aura lieu, sous l'égide du Centre, un festival de trois jours, dans le parc de la Malmaison. Y seront donnés des spectacles invités *(le Mariage forcé*, comédie-ballet de Molière, monté par Mireille Larroche), on y verra également des funambules et des cracheurs de feu.

Voilà des années que Philippe Beaussant, écrivain et musicologue, avait l'idée de réaliser pour le théâtre baroque et la tragédie classique un retour aux sources comparable à celui qu'ont opéré les « baroqueux » pour les musiques des mêmes époques.

L'auteur avait exposé ses idées dans un ouvrage très polémique, paru aux Editions Actes-Sud, *Vous avez dit classique ?* Il regrettait que les acteurs n'aient plus aujourd'hui les talents assez divers et une assez bonne connaissance des styles pour exécuter correctement *le Malade imaginaire* (texte de Molière, musique de Charpentier) ou même *Iphigénie* de Racine. Il fallut un hasard pour que le projet du Centre voie le jour : le Théâtre de Rueil, dirigé par Claude Derry, avait entrepris de s'agrandir (les travaux devraient durer deux ans). Son directeur était à la quête d'une troupe pour justifier l'octroi de nouvelles subventions. La proposition de Philippe Beaussant a fait l'unanimité dans la ville de Jacques Baumel, maire RPR probablement désireux de redorer le blason culturel de Rueil.

Des professionnels polyvalents

Le Centre national des Arts de la scène disposera dans le futur bâtiment de 750 mètres carrés, (soit une grande salle de répétition, quatre studios, des bureaux) et installera sa bibliothèque théâtrale dans la médiathèque qui jouxte l'établissement. L'originalité de ce Centre sera de déboucher sur des productions scéniques (le Centre de Versailles ne produit que des concerts) et de former une troupe de professionnels polyvalents : Philippe Beaussant rappelle qu'au temps de Molière les acteurs étaient également danseurs (comme la célèbre Duparc), chanteurs ou funambules. Il soutient également qu'on ne peut jouer Molière et Marivaux sans connaître et retrouver les conventions du théâtre italien.

Les premières auditions auront lieu à Rueil dès le mois de janvier 1995. Les acteurs candidats seront, outre leur audition, invités à chanter et à improviser sur une musique de danse. En attendant l'ouverture du théâtre, ils se réuniront régulièrement au cours de sessions de travail. La troupe ne sera vraiment constituée que dans deux ans. Ferrucio Soleri, le célèbre Arlequin de commedia dell'arte qui a longtemps travaillé auprès de Giorgio Strehler, devrait quitter l'Italie pour travailler au Centre.

A. Ry.

ÉCONOMIE

Atteint par la restructuration de l'économie et une chute du nombre des adhérents

Le syndicalisme nippon affronte une crise sévère

Malgré ses huit millions d'adhérents, le Rengo, principale confédération syndicale japonaise, est en difficulté. Le taux de syndicalisation baisse, l'efficacité de la « bataille de printemps » (le « shunto ») est de moins en moins évidente et deux des trois tendances – socialiste, social-démocrate et neutre – ne sont plus politiquement dans le même camp depuis que les socialistes participent au pouvoir avec les libéraux-démocrates. Ce qui réduit l'influence du Rengo et l'empêche de prendre position.

■ ENTRETIEN. Jinnosuke Ashida, président de Rengo, reconnaît, dans un entretien au « Monde », que son organisation est actuellement en mauvaise posture et qu'il n'y a pas d'issue. Mais il assure aussi que le « shunto » de 1995 portera sur l'amélioration des conditions de vie intérieures au Japon et sur la réduction du temps de travail.

TOKYO
de notre correspondant

La Confédération générale des syndicats (Rengo), organisation majoritaire au Japon, cherche un second souffle. Elle a été mise en porte à faux par la recomposition du paysage politique : celle-ci a placé dans des camps opposés les deux forces politiques (socialiste et sociale-démocrate) qui la soutenaient traditionnellement. Elle est également confrontée à une restructuration de l'économie qui se traduit par une chute du nombre de ses adhérents. En dépit de ses huit millions de membres, elle est désormais une sorte de mammouth sans influence réelle.

L'unité de Rengo, déjà écartelée entre ses deux « âmes » socialiste et sociale-démocrate, risque d'être entamée davantage par la scission qui se prépare au sein du Parti socialiste. Paralysée sur le plan politique, Rengo paraît en outre en mal d'initiatives pour répondre aux mutations de l'appareil productif nippon : licenciements, mise en question de l'emploi à vie, croissance du secteur tertiaire (1).

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle pèserait sur le Japon une quête atavique de consensus, la société nippone est aussi traversée de conflits, de tensions et d'antagonismes. Son histoire en témoigne et, au lendemain de la guerre, les syndicats furent de puissants acteurs sociaux. Au cours de la période de croissance économique jusqu'aux crises pétrolières du début des années 70, et en dépit des limites d'action d'un syndicalisme centré sur l'entreprise, ils restèrent combatifs dans le cadre d'une sorte de « contrat social » reposant sur une structure de pouvoir dans l'entreprise favorisant productivité et compétition, mais associés à des contreparties pour les salariés qui se maintinrent jusqu'au début des années 90 (2).

La privatisation, engagée sous les cabinets Nakasone à la fin des années 1980, a porté un coup fatal au puissant Conseil général des syndicats (Sohyo), la plus combative des confédérations (4,5 millions d'adhérents) dans laquelle le secteur public était fortement représenté. Rengo naquit en 1989 de la fusion de l'autre confédération Domei (2,2 millions de membres), essentiellement composée de syndicats du secteur privé, de ce qui restait de Sohyo et d'autres fédérations excluant les communistes. Les syndicats sous la houlette du PC se sont regroupés en une Confédération nationale des travailleurs (Zenroren) comptant 1,7 million d'adhérents, tandis que la gauche du PS formait le Conseil national de liaison des syndicats, Zenrokyo (1 million d'adhérents).

Dans l'arène politique

Sous la direction de son premier président, Akira Yamagishi, qui a quitté ses fonctions cet automne, Rengo entra directement dans l'arène politique, en faisant élire au Sénat une dizaine de ses candidats en 1989. Par la suite, elle contribua à la formation du cabinet Hosokawa qui mit fin au monopole du pouvoir par les libéraux-démocrates. L'opposition entre socialistes et sociaux-démocrates lors de la formation de l'éphémère cabinet Hata puis du gouvernement de l'actuel premier ministre socialiste Murayama, plaça Rengo dans l'impasse : tiraillée entre ses tendances, qui s'enracinent dans les vieux antagonismes entre Sohyo et Domei, la confédération est paralysée.

« La déchirure est plus profonde que jamais », estime Yosuke Yoshimura, ancien éditorialiste de *Shukan Rodo News*, hebdomadaire spécialisé dans les questions syndicales. Jetant le gant, l'actuelle direction n'a donné aucune directive aux fédérations, les laissant choisir leur camp dans la bataille qui déchire l'ex-gauche nippone non communiste.

Akira Yamagishi cherchait à rassembler autour de Rengo les forces sociales-démocrates et à se tailler un rôle d'éminence grise de la politique. Sa tentative a échoué et il s'est retiré. Son successeur, Jinnosuke Ashida, homme de l'appareil du syndicat des textiles, n'a pas le charisme de son prédécesseur. Sa direction est plus collégiale et son mandat est fixé à un an.

Pour la « lutte de printemps » (*shunto*) de 1995, Rengo entend axer son action sur des revendications salariales non évaluées en pourcentage mais en valeur absolue. Cette année, les salariés ont dû se contenter d'une augmentation de leur salaires de 3,1 % en moyenne (en baisse pour la quatrième année consécutive). A moins de faire fléchir le patronat, qui joue de la menace de chômage pour limiter les exigences des syndicats, Rengo risque de perdre un peu plus la confiance de ses adhérents. Mais les effets du syndicalisme d'entreprise ne favorisent pas un front commun de la fermeté : les syndicats de la sidérurgie envisagent de renoncer à leurs revendications salariales pour tenir compte de l'aggravation du déficit des hauts-fourneaux. Déjà beaucoup de syndicats d'entreprises négocient de manière autonome leurs augmentations salariales : autant de facteurs qui tendent à distendre les liens de solidarité.

Rengo essaie d'élargir son champ d'action, en organisant les employés à temps partiel afin de pallier la chute du taux de syndicalisation (de 30 % en 1983, il est tombé à 24 % dix ans plus tard), ainsi que les cadres moyens, en tenant davantage compte des problèmes sectoriels mais son initiative achoppe sur le monde des petites et moyennes entreprises : le taux de syndicalisation des 25 millions de salariés travaillant dans des entreprises de moins de 100 personnes est de 1,8 %.

Ph. P.

(1) La crise du syndicalisme japonais est analysée par Annie Garanto : « Le mouvement syndical japonais : vers un redéploiement des stratégies », dans le numéro 71 de de la revue *Pouvoirs* (IV, 1994) consacré au Japon.

(2) Sur la genèse de cette collaboration, on ne peut que recommander la lecture de l'analyse d'Andrew Gordon *Luttes pour le pouvoir dans les ateliers*. L'auteur, professeur à l'université de Duke aux Etats-Unis et spécialiste de l'histoire du mouvement ouvrier japonais, dénoue les mécanismes de la reprise en main opérée par le patronat dans un environnement fortement conflictuel dans les usines sidérurgiques de Kawasaki (banlieue de Tokyo) à la fin des années 50, période charnière de passage d'une situation de fort antagonisme à une collaboration entre patronat et syndicat, qui allait donner naissance au syndicalisme bureaucratique des années 60 et 70. *Annales, Histoire sciences sociales*, mai-juin 1994. Trois autres articles de ce numéro sont consacrés au modèle japonais d'organisation du travail.

Un entretien avec le président de Rengo

Jinnosuke Ashida affirme que la lutte portera aussi sur les conditions de vie au Japon

« La « bataille de printemps » (shunto), qui a été au cours de ces quarante dernières années le grand mécanisme de lutte en matière de détermination des salaires, a atteint ses limites. Quelle solution de remplacement préconisez-vous ?

– Il y avait une logique derrière cet affrontement annuel entre le patronat et les syndicats. Ces luttes ont été dures, souvent assorties de grèves, et elles ont porté leurs fruits. Nous sommes désormais entrés dans une phase de maturité des relations patronat-syndicat. Est-ce une bonne chose ? C'est à discuter, mais c'est une réalité. L'augmentation des salaires est légèrement supérieure à l'inflation. Sans doute le mécanisme du *shunto* n'est-il plus satisfaisant mais nous n'avons pas de solution de rechange.

– La désindustrialisation consécutive à la délocalisation de la production est une question à l'ordre du jour. Est-ce un problème grave pour les syndicats ?

– Il faut préciser. D'une part, la délocalisation n'est pas un phénomène nouveau : elle a été activement pratiquée dans les années 60 en direction de l'Asie du Sud-Est (ce fut notamment le cas du textile) ; en outre, du point de vue de la terminologie, je parlerai plutôt d'internationalisation du capital. Aujourd'hui, plusieurs éléments interviennent : avant la récession qui a commencé au printemps 1991, le Japon manquait de main-d'œuvre et des tensions sur le marché de l'emploi s'étaient fait sentir. En même temps les travailleurs immigrés ont commencé à arriver. A la suite de l'explosion de la « bulle monétaire » et en raison de la valorisation du yen, le patronat a dénoncé les coûts salariaux trop élevés et a commencé à délocaliser.

« Transformer la structure même de l'économie

» Je pense que le phénomène, encore limité (7 % de la production japonaise est effectuée à l'étranger), est essentiellement dû à un renchérissement du yen qui ne correspond pas à la situation réelle de l'économie. Il est nécessaire de transformer la structure même de l'économie en faisant moins dépendre la croissance des exportations et davantage de la demande interne. Les conditions de vie et le logement au Japon laissent à désirer par rapport aux autres pays. De telles améliorations, ainsi que la réduction des heures de travail seront les axes de la lutte de Rengo lors du *shunto* de 1995.

– Le taux de syndicalisation est passé de 50 % au lendemain de la guerre à 30 % en 1983 et à 24 % aujourd'hui. Comment expliquez-vous cette chute ?

– Cette diminution est due à trois causes : une transformation de la structure industrielle par un gonflement du secteur tertiaire ; un accroissement du nombre des salariés temporaires (non titulaires et employés en fonction de contrats à durée déterminée), qui représentent aujourd'hui 20 % de l'ensemble du salariat, et une augmentation du nombre des cols blancs en raison du vieillissement de la population et de la promotion à l'ancienneté.

– Comment y remédier ?

– En essayant de pénétrer ces catégories de travailleurs : ce que nous faisons pour le secteur des grands magasins.

– Quelle est la position de Rengo face à la recomposition du paysage politique ?

– Rengo a participé à l'éviction du pouvoir des libéraux démocrates. Il a fallu trois ans pour unifier notre position. Mais aujourd'hui les socialistes font partie de la majorité avec les libéraux démocrates, et les sociaux démocrates se trouvent dans l'opposition. La division de Rengo en trois tendances (socialiste, social-démocrate et neutre) nous empêche de prendre position. Nous ne renonçons pas à exercer une influence politique, mais, pour le moment, il faut plutôt mettre l'accent sur la solidarité. »

Propos recueillis par PHILIPPE PONS

Avec l'objectif de ramener la hausse des prix à 10 % en 1995

Les autorités chinoises ont adopté un nouveau plan de lutte contre l'inflation

Les autorités chinoises auraient adopté à la fin de la semaine dernière un nouveau plan de lutte contre l'inflation applicable en 1995. Les mesures retenues, qui seraient au nombre de sept, auraient pour but de renforcer l'efficacité des décisions déjà prises, notamment en septembre, qui avaient imposé un contrôle administratif sur les prix de plusieurs produits de base.

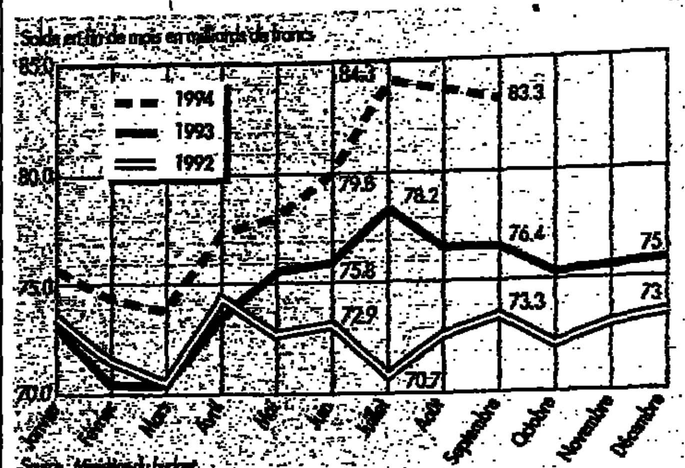
Ce plan prévoit de donner la priorité à la lutte contre l'inflation qui, selon les informations fournies par l'OCDE dans ses dernières *Perspectives économiques*, aurait – dans les trente-cinq plus grandes villes du pays – culminé à 25 % durant l'été, cela malgré les restrictions apportées à la distribution du crédit depuis la fin de 1993. L'objectif fixé pour l'année prochaine serait un taux de 10 %.

Actuellement, l'inflation se traduit notamment par une augmentation très forte des prix des biens alimentaires, qui inquiète beaucoup les autorités chinoises. Celles-ci redoutent en effet des mouvements de protestation dans les campagnes et une perte de l'autorité du Parti communiste.

Aussi le plan adopté prévoit-il des mesures précises en faveur de l'agriculture, sous forme d'investissements notamment. L'*International Herald Tribune* du 26 décembre rappelle que Pékin a déjà dû cette année relever sensiblement les prix de vente agricoles, pour tenir compte du renchérissement des coûts de revient des agriculteurs. Figure également au programme un strict contrôle des investissements dont l'explosion en 1994 (+ 40 % au cours des huits premiers mois par rapport à la même période de 1993) est à l'origine des graves tensions inflationnistes qui se propagent en Chine. Il est également prévu d'améliorer la distribution des produits alimentaires, de mieux adapter l'offre à la demande, de contrôler plus stritement les prix de produits comme les céréales, les légumes, l'huile de table, le coton et les engrais.

Les restrictions de crédit pourraient être une arme efficace pour modérer une croissance économique qui a été de 12 % au cours de l'année qui s'achève après déjà 13 % en 1993. Mais les autorités monétaires doivent régulièrement accroître les crédits distribués pour éviter la faillite de nombreuses entreprises d'Etat, 44 % d'entre elles ayant – selon les informations de l'*International Herald Tribune* – perdu de l'argent cette année.

La trésorerie du secteur public local s'améliore



Selon une note établie par la direction de la comptabilité publique relative à la situation financière du secteur public local, la trésorerie de ces établissements (communes, départements, régions, organismes de coopération, hôpitaux, offices publics d'HLM, offices d'aménagement et de construction) manifeste plus d'aisance que par le passé. En cumul depuis le 1er janvier, les rentrées de trésorerie dépassent les sorties de 7,5 milliards de francs. Cette évolution confirme et accentue le renversement de tendance observé en 1993 où les encaissements des neuf premiers mois dépassaient les décaissements de 3 milliards, alors qu'en 1991 et 1992 les dépôts (qui sont obligatoires) au Trésor diminuaient. Le produit de la fiscalité directe locale (qui fait l'objet d'une avance de l'Etat aux collectivités) connaît pour sa part, sur les neuf premiers mois, une progression de 8,1 % par rapport à la même période de 1993.

La mort de Gérard Vanderpotte

Une vie vouée à l'emploi

Décédé mercredi 21 décembre des suites d'une longue maladie (et non le 23 décembre, comme nous l'avons écrit dans notre édition datée 25-26 décembre), Gérard Vanderpotte aura été, jusqu'à sa fin, un homme de courage, de rigueur, et de grande probité morale. Se sachant condamné, il a poursuivi sa tâche comme il a mené sa vie, entièrement consacrée au service public de l'emploi. A aucun moment, en conscience, il n'aurait pu abandonner le combat pour ses convictions, telles qu'il les exprima encore dans un « point de vue » publié dans *le Monde* le 29 septembre.

La modernisation de l'ANPE

Tel était Gérard Vanderpotte, qui fut le directeur général de l'ANPE à la durée de mandat la plus longue – de 1983 à 1990 –, mais qui était, aussi, le premier à ce poste à être issu de l'institution. Entré à l'ANPE en 1974, après avoir été au commissariat du Plan, à l'INSEE et au ministère du travail, il a en effet occupé différentes fonctions avant de devenir adjoint au directeur général en 1981. Les ministres du travail successifs ont toujours su qu'ils pouvaient compter sur cet homme tout de droiture qui entreprit la modernisation de l'agence jusqu'à conclure, en juillet 1990, un contrat de progrès avec l'Etat, qui fut le couronnement de son action. Avec la même passion, il prit alors la tête de la délégation à la formation professionnelle, à la demande de Jean-Pierre Soisson, puis, en mars 1992, fut nommé président de l'AFPA, où il s'évertua à faire bouger cet organisme de formation qui emploie onze mille personnes.

Ailleurs, autant de qualités et de dévouement auraient été sans doute mieux récompensés, mais Gérard Vanderpotte n'était pas issu des grands corps de l'Etat et, surtout, ne se souciait pas de faire carrière. Seul le bien public l'habitait et rares sont ceux qui, comme lui, ont voué toute leur existence à la lutte contre le chômage. Toutes ses pensées et tous ses actes ne tendaient que vers cet objectif, qui l'amenait à toujours réfléchir pour mieux agir, et à se battre encore, en infatigable défenseur des politiques d'emploi qu'il savait animer de sa passion. Sa mort, à cinquante ans, est d'autant plus douloureuse que cette bataille-là reste à gagner. Et que sa fougue, comme sa rectitude, vont manquer.

ALAIN LEBAUBE

EN BREF

SANTÉ : Mme Veil souhaite que la négociation sur les honoraires médicaux « reprenne rapidement ». – A la suite de l'échec des négociations entre la CNAM et les syndicats de médecins, le ministre des affaires sociales a précisé, vendredi 23 décembre, les conditions dans lesquelles le gouvernement était prêt à agréer un éventuel accord sur l'évolution des honoraires médicaux et la maîtrise des dépenses de santé (*le Monde* du 24 décembre). Mme Veil indique notamment que *« le gouvernement donnerait son accord »*, le 1er mars, à une revalorisation de 5 francs des honoraires médicaux, mais estime en revanche *« prématurée »* la fixation d'une nouvelle augmentation, le 1er octobre, également envisagée par les négociateurs. De même, *« dans un souci de conciliation »*, le gouvernement serait-il prêt à accepter une évolution des dépenses de santé *« de l'ordre de 2,8 % »* en 1995 (contre 2,3 % précédemment), les négociateurs étant, de leur côté, parvenus à se mettre d'accord sur une hausse de 3,2 %.

ASSURANCE-MALADIE : la FMF et la CFTC souhaitent une réflexion « sans a priori ». – La Fédération des Mutuelles de France (FMF) et la CFTC souhaitent « une réflexion complète et sans a priori sur l'état véritable de l'ensemble du système de la protection maladie », a indiqué, samedi 24 décembre, la FMF dans un communiqué publié au lendemain d'une rencontre avec la centrale chrétienne. Les deux organisations estiment aussi qu'il faut *« procéder sans retard à une définition des orientations de fond, portant sur le moyen et le long terme, quant aux évolutions indispensables au maintien et à l'extension de la couverture de ce risque »*.

ALLEMAGNE : les prix de détail ont augmenté de + 2,7 % en un an à l'Ouest. – Les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en décembre par rapport à novembre dans la partie ouest de l'Allemagne, selon les données provisoires publiées par l'Office des statistiques. En un an (décembre 1994 comparé à décembre 1993), la hausse est de 2,7 %. L'Office fédéral des statistiques a précisé qu'il faudrait attendre la mi-janvier pour connaître les chiffres définitifs de l'année 1994.

Reprise contrastée

Si la rudesse de l'hiver ne venait pas jeter une lumière crue sur la montée de l'exclusion et de la pauvreté dans nos sociétés industrielles, la tentation serait grande de se laisser aller à l'euphorie. 1994, c'est d'abord et surtout le retour d'une croissance saine, forte et, dit-on, durable. On en oublierait *presque la récession* dont sort l'Europe *et les* multiples signes qui attestent que nos sociétés industrielles sont encore bien malades. Le pire est derrière nous, répète-t-on, et s'ouvre la voie royale d'une nouvelle expansion. Excès d'optimisme ?

A bien des égards, l'année qui s'achève a été porteuse d'événements favorisant une nouvelle donne internationale. Les accords de *Marrakech concluant* le cycle de l'Uruguay ont consacré une nouvelle libéralisation des échanges mondiaux, avec la mise en place, au 1er janvier *1995*, de l'organisation mondiale du commerce. Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique ont mis en route une zone de libre-échange et, à Miami, à la mi-décembre, trente-quatre chefs d'Etat des Amériques se sont fixé un tel objectif d'ici dix ans. Avec l'Autriche, la Finlande et la Suède, l'Union européenne s'est élargie à quinze, la Norvège restant de nouveau à l'écart. Malgré la fragilité du processus, le Proche-Orient a poursuivi son chemin vers la paix, laissant espérer que la coopération économique *se substituera* à l'affrontement armé. *Et* l'Afrique du Sud a tourné pacifiquement la page de l'apartheid. Augurant d'événements positifs qui ne font oublier ni le drame du Rwanda ni la poursuite de la guerre en Bosnie.

Le retour de la croissance – la *reprise !* – nourrit cette nouvelle donne. Mais il s'agit d'une croissance constrastée. La reprise se généralise, mais c'est un mouvement à plusieurs vitesses. L'OCDE chiffre à plus de 3 % l'augmentation du produit intérieur brut pour les pays du G 7 mais avec des écarts encore sensibles : près de 4 % pour les Etats-Unis, 2,8 % pour l'Allemagne et seulement 1 % pour le Japon, qui sort juste « officiellement » de la *récession*. Après une année noire, la France fait mieux qu'on ne pouvait l'espérer en début d'année, avec un très honorable 2,4 %. L'Europe redémarre, mais encore un peu à la traîne par rapport à l'Amérique et plus encore à l'*Asie*, *avec la Chine qui frôle les 11 % et les trois* « tigres » du Sud-Est asiatique (Singapour, Thaïlande, Malaisie) qui poursuivent leur course à l'expansion.

Saine, la croissance ne s'accompagne pas d'un regain d'inflation. *Les marchés y veillent, maintenant* des taux longs élevés – qui ont opéré de sensibles remontées – et frémissant à chaque fois qu'une décrue du chômage leur fait percevoir un risque de « surchauffe »... Pourtant, la reprise reste souvent *insuffisante pour réduire durablement le chômage*. Les Etats-Unis sont bien engagés dans cette voie avec 5 millions d'emplois créés en deux ans et un taux de chômage en dessous des 6 %, mais le débat resurgit sur la nature des « jobs » offerts. Et avec 35 millions de sans-emploi, les pays de l'OCDE ont 10 millions de chômeurs de plus qu'en 1990. Pour renverser la tendance, il faudra encore un supplément de croissance.

D'autant plus que les inégalités persistent, aussi *bien entre pays riches et pays pauvres* – la dette du monde en développement approche les 2 000 milliards de dollars ! – qu'à l'intérieur des pays industrialisés comme de ceux qui ont écouté les conseils du FMI et de la Banque mondiale pour se redresser. En Grande-Bretagne, pays riche, le quart des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté. Si la prospérité revient et même s'étend, il reste encore à inventer un nouveau *modèle de développement associant* l'expansion et ce qu'on appelle aujourd'hui « l'équité » sociale. Cinq ans après la chute du mur de Berlin, plusieurs pays de l'Est en sont déjà revenus du libéralisme et mesurent le coût social – et *politique – des « thérapies de choc ». Devenus prudents* sur les privatisations, ils sont aussi en quête d'un autre modèle.

MICHEL NOBLECOURT

ACTIVITÉ

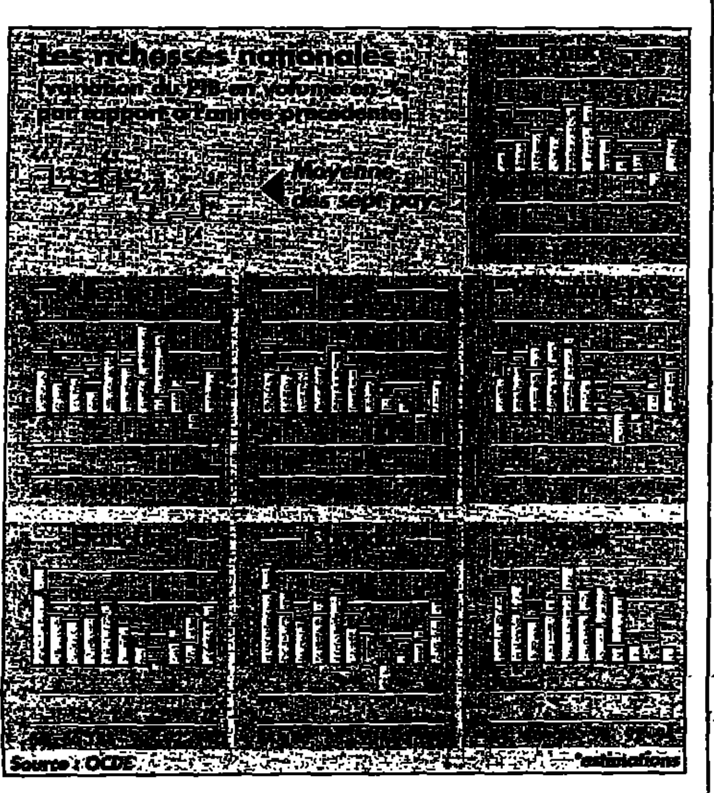
Une croissance durable

*Déjà bien installée aux Etats-*Unis depuis 1992, la croissance économique s'est étendue à l'ensemble du monde en 1994, l'Europe ayant été la zone géo*graphique à bénéficier le plus* tardivement de ses bienfaits. Cette généralisation de la reprise à l'ensemble des pays industrialisés est traduite dans les chiffres de *PIB (produit intérieur brut)* publiés à la fin de l'année par l'OCDE : + 2,8 %, contre + 1,3 % en 1993. De quelque façon que l'on partage le monde, les résultats apparaissent très *positifs* : + 3 % de croissance pour les pays du G 7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Canada), après + 1,4 % en 1993 ; + 3,9 % *pour l'Amérique* du Nord, après + 2,9 %. L'Union européenne, dernière zone à sauter le pas, a connu un taux de croissance de 2,5 %, après s'être globalement *appauvrie au cours* de la récession de 1993 (– 0,3 %).

La *généralisation* de la reprise de 1994 *est* d'autant plus remarquable qu'elle ne concerne pas seulement *les* grands pays industrialisés mais aussi l'Amérique du Sud, l'Asie, la plupart des pays ex-communistes – à l'exception notable de la Russie – et même, *semble-t-il, certains pays* d'Afrique, momentanément enrichis par la forte remontée des cours des matières premières et par la relance des productions *locales à l'ouest du continent*, provoquée par la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

Son étendue géographique n'est pas la seule garantie de longévité de la reprise qui commence à se développer. Sa nature « cyclique » devrait également y contribuer. La prospérité des années 1984-1990 avait semblé devoir durer toujours et la récession qui suivit au *début* des années 90 fut interprétée comme le signe d'une crise structurelle qui se prolongerait jusqu'à la fin du siècle. Le retour de la croissance a *contredit* ces prévisions, l'une trop optimiste, l'autre trop pessimiste. Il semble bien qu'au cours de ces dernières années les pays industrialisés *aient une fois encore entamé* – mais les uns après les autres – un nouveau cycle de croissance économique. Malgré les fragilités révélées par la crise du début des années 90, notamment l'endettement excessif des ménages et des entreprises, la reprise actuelle devrait donc s'épanouir d'elle-même, au fil d'enchaînements quasi automatiques qui ne devront plus rien aux actions des Etats.

Enchaînements géographiques d'abord. Aux Etats-Unis, après *la* brève récession de 1991, le redémarrage des investissements a suscité un flot d'importations. A partir de 1992, celles-ci ont été si *fortes qu'elles ont bénéficié* au monde entier, faisant notamment remonter les cours des matières premières. Le Canada, puis la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et certains pays d'Europe du Nord ont bénéficié à des titres divers de cette reprise du commerce mondial. Il en a été de même pour les pays d'Amérique du Sud (4 % à 5 % de croissance économique, à l'exception du Venezuela) et plus encore d'Asie, avec notamment un taux de croissance dépassant 10 % en Chine, qui pèche par excès et non par retenue comme *certains* pays d'Europe.



Amélioration du climat de confiance

Les pays de l'Union européenne, dont les difficultés ont été anormalement prolongées par les efforts de réunification de l'Allemagne, ont pu, dans un premier temps, limiter les dégâts, puis enfin retrouver les chemins de la croissance en exportant beaucoup de marchandises et de services dans le monde. En recouvrant la santé, les pays de l'Union européenne ont à leur tour contribué à aider les pays *ex-communistes* (PECO ou pays d'Europe centrale et orientale), dont ils ont absorbé une part grandissante des ventes, jouant un rôle de plus en plus *délaissé par la* Russie *en proie* à des difficultés que le recul de sa production (27 % sur 1993 et 1994) permet d'imaginer.

L'un des faits importants de 1994 *aura été la croissance* spectaculaire des exportations des PECO – de la Pologne et de la Slovaquie notamment, mais aussi de la Hongie et de la République tchèque – vers l'Europe occidentale. Ces ventes aux pays riches d'Europe ont concerné à peu près *toutes les catégories de produits*. Il en est résulté des taux appréciables de croissance de la production : + 4 % en Pologne, + 3,5 % en Slovaquie, + 3 % en République tchèque, + 2,5 % en Hongrie.

Enchaînement des flux ensuite, dans le cycle économique en cours à travers le monde. Les ventes à l'étranger, qui, pour les pays d'Europe continentale, ont augmenté de 8,7 % en 1994, ont fortement stimulé les productions industrielles. Les entreprises ont cessé de déstocker massivement comme *elles l'avaient fait* les années précédentes : et par besoin et parce que prenait fin la perspective de baisses continues des prix des approvisionnements. Partout dans le monde, les stocks ont contribué à la reprise de la croissance.

La reprise de la production industrielle a fait monter le taux d'utilisation des capacités de production, parfois au-delà des limites à partir desquelles apparaissent des risques inflationnistes (85 %). Tel a été le cas aux Etats-*Unis, où des tensions ont* commencé à se produire en 1994, malgré les importants efforts d'investissements effectués en 1993 et 1994 (+ 25 % en volume, *au cours des deux années*). *Le taux* de chômage aux Etats-Unis est tombé à 6 % de la population active en moyenne en 1994, contre 6,8 % en 1993 et 7,4 % en 1992, et *presque 5,5* millions d'emplois ont été créés depuis le printemps 1991.

Les pays européens, en retard de deux à trois ans sur l'Amérique du Nord dans leur cycle économique ascendant, ont cessé de réduire leurs investissements privés (*+ 2,2 % en 1994, après – 11 %* en 1993). Ce retournement de tendance, pour timide qu'il ait été (sauf en Italie), a suffi à améliorer le climat de confiance. Les *ménages ont moins* épargné et davantage consommé. Surtout, les entreprises ont recommencé à créer des emplois, notamment dans les services. A l'autre bout du monde, le Japon, dernier à être entré en crise (1993), a semblé mieux se porter à partir de l'été, *sous le double effet de taux* d'intérêt très bas et de réductions d'impôts sur le revenu. Mais son taux de croissance aura été très faible (+ 1 %).

Le niveau anormalement élevé des taux d'intérêt réels à long terme, qui dépassent presque partout les taux de croissance économique, a causé beaucoup de soucis aux gouvernements des pays industrialisés car il a renchéri à l'excès le poids des dettes publiques et freiné les dépenses d'équipement et de logements. Il n'empêche : le prix élevé de *l'argent a empêché l'inflation* de se développer dans le monde. Ce combat gagné en 1994 est peut-être le meilleur gage de la solidité d'une reprise qui pourrait se prolonger et s'amplifier pendant plusieurs années.

ALAIN VERNHOLES

EMPLOI

Du pire au mieux

D'un bout de l'année à l'autre, le contraste est saisissant, qui ne fait que résumer un mouvement de bascule. 1994 se caractérise tout à la fois par un niveau de chômage *record – 35 millions de demandeurs* d'emploi dans la zone OCDE – et par une décélération rapide permettant de croire que 1995 s'annonce sous les meilleurs auspices. *Comme si le danger était* déjà derrière nous, tous les pays emboîtant progressivement le pas aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

Le pire se *situait* surtout au début de l'année, quand de nombreux clignotants s'allumaient les uns après les autres pour enregistrer le report, en effet de traîne, d'un millésime 1993 généralement calamiteux. A l'époque, l'enchaînement des mauvaises nouvelles était préoccupant. L'Allemagne dépassait les 4 millions de chômeurs en janvier, paraissant renouer avec le fantôme de la République de Weimar. L'Espagne n'en finissait pas d'atteindre des sommets; un quart de sa population active privée d'emploi et 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La France participait de ce *concert tragique, jusqu'à la crête* de mai. Et, pour ajouter à l'angoisse, voilà que le Japon s'y mettait à son tour, retrouvant en juillet un niveau de chômage (3 %) qu'il n'avait pas *connu depuis sept ans, pratique*ment inchangé depuis, et qui le met cette fois dans la position d'être l'un des derniers à se redresser.

Résultat, jamais le chômage au sein de l'OCDE n'a été aussi élevé en valeur absolue, avec 10 millions de plus qu'en 1990, faisant jeu égal avec 1983, en pourcentage. Pour l'Union européenne, qui fait globalement figure de retardataire, le phénomène s'est même trouvé amplifié. Au terme de quatre *années de hausse ininterrompue*, le point haut se situe en mai (11 %). Puis, si une timide baisse s'amorce, un palier se dessine en septembre *(10,7 %), où l'on compte 17,1 mil*lions de chômeurs. Soit la moitié des demandeurs d'emploi recensés dans les vingt-cinq pays de l'OCDE...

En comparaison, la deuxième partie de l'année, et, mieux encore, la fin de 1994, confirme qu'une amélioration est en train de se produire à un rythme plus ou moins *soutenu selon l'état des économies* nationales. En Allemagne, la décrue se manifeste timidement après janvier, et cela bien que l'emploi diminue en volume *(– 0,8 %). Mais la population* active se restreint (– 0,5 % en 1993, étale en 1994). Mieux, les Länder orientaux connaissent une baisse régulière, qui ramène leur taux de *chômage à 13,3 % en octobre. En* France, il faudra attendre les chiffres d'octobre pour voir se préciser l'hypothèse d'une évolution semblable, tandis que le mouve*ment de création d'emplois se pré*cise (+ 175 000 en neuf mois selon l'INSEE, + 161 000 selon l'UNEDIC).

Le précédent anglo-saxon

Mais si le mouvement de marche en avant se confirme, celui-ci a été largement précédé par la croissance anglo-saxonne. Laquelle, qui a commencé bien plus tôt et n'a cessé de s'affermir en 1994, n'est pas sans poser de sérieux problèmes de fond. C'est le cas pour le Royaume-Uni qui, mois après mois, voit son taux de chômage diminuer (9,1 % en septembre), mais qui a supprimé quantité d'emplois industriels auxquels se *sont substitués des emplois pré*caires, partiels ou indépendants, principalement dans le secteur des services. Cela n'a pas empêché qu'un quart des ménages britanniques vivent désormais au-dessous du seuil de pauvreté. Dans le cadre de cette évolution, si le pays n'est pas moins riche, et bien au contraire *maintenant, il est aussi* moins juste. Cela est encore plus net aux Etats-Unis, où la baisse du taux de chômage (5,6 % en novembre) et l'augmentation *simultanée du nombre d'emplois* (+ 350 000 en novembre, 5 millions en 24 mois) n'interdisent pas le renforcement d'une ligne de partage entre les peu diplômés, sans *emploi ou en situation vulnérable*, et les diplômés, qui profitent toujours plus des « *bons emplois* » que Robert Reich, secrétaire américain au travail, croit voir se développer avec l'expansion. Au total, malgré la reprise, ce sont 30 millions de personnes, soit le quart de la population active, qui seraient en dehors du circuit normal de l'emploi et subiraient cette aberration de vivre à la fois au-dessous du seuil de pauvreté et d'être des travailleurs.

Ce qui se passe au *Royaume-Uni* et aux Etats-Unis, deux des nations qui ont bénéficié les premières de la reprise économique, préfigure peut-être ce qui peut advenir ailleurs, *notamment quand on sait que* le chômage de longue durée a augmenté de 40 % en un an en Allemagne. Selon une logique toute particulière, et par crainte de l'arrivée de l'inflation en cas de surchauffe, les marchés financiers en viennent à redouter un rythme de création d'*emplois* trop élevé *qui* signifierait que la bonne santé économique n'est plus maîtrisée. Ce qui aboutit à limiter la réduction du chômage et à entretenir les disparités.

Une deuxième observation va dans le même sens, qui trouve des échos jusque dans les débats hexagonaux à propos du rapport d'Alain Minc : progressivement, à l'image du Royaume-Uni, ce mode de répartition des fruits de la croissance n'est *plus régi par les principes* d'égalité mais par ceux de l'équité. Un glissement qui n'est pas que sémantique et qui s'opère au nom du réalisme économique.

ALAIN LEBAUBE

PRIX

Craintes peu fondées

La forte croissance économique dont a bénéficié le monde en 1994 a eu comme conséquence de faire *renaître la crainte de l'inflation*. Une crainte circonscrite aux seuls marchés financiers, qui ont vu dans la spectaculaire remontée des cours des matières premières la justification des hausses enregistrées sur les taux d'intérêt à long terme.

Les prix à la consommation ne sont pas des indicateurs avancés des risques d'inflation. Il reste que, dans tous les grands pays industrialisés, les taux d'inflation sont restés non seulement remarquablement bas *en 1994* mais inférieurs à ce qu'ils étaient les années précédentes : 2,3 %, après 2,7 % en 1993 et 3,6 % en 1992. Dans l'Union européenne (+ 3,4 %, après 4 %), *la tendance a été la même*. Et les Etats-Unis, malgré la forte expansion de leur économie, la baisse spectaculaire du chômage et le niveau élevé des capacités de production employées, n'ont pas vu les hausses de prix s'accélérer (+ 2,2 %, après + 2,4 %).

*Des signes précurseurs d'infla*tion sont-ils apparus en 1994 ? Le signe le plus clair d'un changement de situation est le retournement sur les cours des matières premières, qui avaient beaucoup baissé entre 1988 et 1993. L'année 1994 aura vu les cours remonter de 30 % en moyenne, le mouvement touchant pratiquement toutes les productions depuis le sucre, le café-cacao et l'*huile de palme jusqu'aux mine*rais et métaux en passant par le caoutchouc et le coton... A court terme, le redressement des cours est positif, car il va rentabiliser de nombreuses unités de production obligées de vendre en dessous de leur prix de revient, au risque de disparaître.

Salaires sages

Si le mouvement de hausse se poursuivait, et entraînait les prix au-dessus des niveaux les plus hauts atteints avant 1988, il pourrait renchérir les coûts de production. Mais on n'en était pas là fin 1994 et le *faible* pourcentage que représentent maintenant les prix des matières premières dans le coût final d'un produit amortissait le choc. De plus, la remontée des cours devrait avoir pour *effet* d'accroître à terme les capacités de production. Le seul risque sérieux *d'inflation créé par les* prix des matières premières pourrait venir d'une accélération de la croissance assez forte pour créer des pénuries et provoquer des flambées de prix. Cette crainte était celle de *quelques* spécialistes. Elle pourrait être vérifiée si une hausse des prix du pétrole se produisait. Mais rien de tel n'est arrivé en 1994 et, malgré quelques tensions passagères, le baril de « *Brent* daté » aura coûté 1 dollar moins cher qu'en 1993 (16 dollars au lieu de 17).

Les risques d'inflation interne étaient en revanche quasi inexistants, les salaires restant remarquablement sages dans tous les pays industrialisés, sauf peut-être en Grande-Bretagne. *Allégés* par d'importants gains de productivité, les bas niveaux des coûts salariaux unitaires compensaient partout la montée des prix des matières pre*mières. A tel point que plusieurs* gouvernements (Espagne, Belgique, Pays-Bas...) ont profité de la faiblesse des hausses de prix pour alourdir la fiscalité sur la consommation afin de réduire leurs déficits publics.

Les Etats-Unis auront été, en *1994, le seul des pays industrialisés* où de premières tensions ont pu naître sur les prix, en raison d'une croissance économique dépassant nettement le taux de croissance potentiel. Mais la Réserve fédérale, consciente de ce danger, a relevé, dès le début de 1994, les taux d'intérêt à court terme pour ralentir progressivement une surchauffe qui était peut-être en train de commencer.

Al. V.

LA SITUATION INTERNATIONALE

AUTOMOBILE

Record mondial

L'industrie automobile s'acheminerait vers une année record. Selon les analystes de la société d'étude DRI/Mc Graw-Hill, les immatriculations devraient augmenter de 6 % en 1994 pour atteindre légèrement plus de 35 millions d'unités, sans compter les petits véhicules utilitaires, un créneau florissant aux Etats-Unis en particulier, où il devrait s'en vendre plus de 6 millions d'unités. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la décennie. Le redressement des marchés européens, japonais, ainsi que la forte croissance attendue dans les pays nouvellement industrialisés (Amérique latine et Asie) devraient alors plus que compenser le tassement du marché américain. Celui-ci devrait plafonner aux alentours de 10 millions d'unités dès cette année.

En 1994, il s'est accru d'environ 8 %. Cette très bonne tenue du marché américain a permis aux trois grands de dégager des profits records. Ford et General Motors ont presque doublé leurs bénéfices nets durant le premier semestre pour s'établir respectivement à 2,6 et 2,8 milliards de dollars (14 et 15 milliards de francs). Chrysler a vu son profit augmenter de 55 % pour s'établir à 1,9 milliard de dollars. Tous trois ont été confrontés à des capacités insuffisantes pour répondre à la forte demande. Ils n'ont ainsi pu profiter à plein de la reprise, laissant aux constructeurs japonais, pourtant handicapés par l'appréciation du yen, une part de marché quasiment constante voisine de 23 %.

L'effet des primes

En Europe, chacun s'interroge quant à la réalité de la reprise. En 1994, les chiffres sont plutôt encourageants. L'exercice devrait se terminer sur une croissance des immatriculations de 5 %. Mais il est difficile de cerner l'effet des primes accordées aux acheteurs de voitures envoyant simultanément à la casse une automobile de plus de dix ans. Cette prime, d'un montant de 5 000 francs, mise en place en France, puis en Espagne, a pu inciter les automobilistes à acheter une voiture plus rapidement qu'ils ne l'auraient fait sans incitation particulière. Ce qui aurait un impact négatif sur les ventes en 1995. Selon DRI, elles ne devraient croître que de 4 % en 1995 pour ne repartir à la hausse (+ 6 %) qu'en 1996. En France, le tassement devrait être très net en 1995 avec une progression du marché limitée à 1 %, après une hausse des ventes de 14 % en 1994.

Les marchés allemands et italiens ont continué de régresser en 1994. Le marché anglais fut le premier à sortir de la crise, mais est aussi le premier à fléchir. Les ventes d'octobre et de novembre sont en retrait par rapport à celles de l'année précédente. Au Japon, les ventes sont reparties à la hausse en fin d'année. Le redressement ne sera réellement tangible qu'en 1995, avec une croissance de 5 % selon DRI.

Ces évolutions positives des marchés occidentaux n'empêchent pas l'ensemble des constructeurs d'avoir les yeux fixés sur les nouveaux pays industrialisés, les seuls où ils peuvent tabler sur de fortes croissances. Cette mondialisation des marchés pousse les constructeurs à se réorganiser. Ford s'est lancé dans cette voie de façon très audacieuse. Dès le 1er janvier 1995, les voitures d'une gamme donnée ne seront plus conçues qu'en un seul point du globe, pour l'ensemble de la planète. L'évolution globalement positive des marchés n'empêche pas les entreprises de continuer de réduire leurs effectifs. La réduction des coûts demeure la priorité.

ANNIE KAHN

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le « big bang » de la déréglementation

« Ne pas interdire ce qu'on ne peut pas empêcher de faire ». Le principe de commandement édicté il y a plusieurs siècles par Lao-tseu est devenu un viatique dans le monde le plus moderne qui soit, un monde fait d'électronique, de fibre optique, de satellites, de stations de réception, de commutateurs bourrés de logiciels informatiques.

Tout au long de 1994, aux Etats-Unis, au Japon et en Europe, les règles régissant le secteur des télécommunications ont été soumises à des coups de boutoir intenses. Partout, la poussée en faveur d'une déréglementation – la plus complète possible – s'est faite extrêmement forte. Suppression des monopoles, privatisation des opérateurs publics, levée des barrières compartimentant les domaines d'activités... Gouvernements et institutions n'ont d'autre choix que d'accompagner un phénomène qui leur impose sa propre logique.

Victoire d'une politique libérale et dérégulatrice qui ferait mordre la poussière à la logique de souveraineté nationale, de monopole, et qui, pendant des années, a été le modèle d'organisation des télécommunications ? *« Ce n'est pas une question d'idéologie. Cette évolution est bel et bien irréversible. Ce sont les grandes entreprises qui ont été à l'origine de la déréglementation en comprenant tous les gains de productivité qu'elles pouvaient tirer de télécommunications efficaces, de qualité et peu chères. Aux Etats-Unis, elles ont poussé au début des années 80 au démantèlement et à la suppression du monopole d'ATT. Au Japon, c'est le patronat nippon qui a obtenu la privatisation de NTT. Le mouvement ne peut que s'amplifier. »* C'est le constat que font deux experts de télécommunications de Cap Gemini Sogeti.

Une seconde vague dérégulatrice

Il n'est pas étonnant donc que les digues aient du mal à résister. Aux Etats-Unis, douze ans après le démantèlement et la suppression du monopole d'ATT, une seconde vague dérégulatrice, plus vigoureuse encore, se prépare. Les compagnies régionales de téléphone n'ont eu de cesse, tout au long de l'année, de réclamer le droit de vendre des communications longue distance et donc de concurrencer – ce qui leur est interdit actuellement – ATT, MCI et Sprint.

Par ailleurs, la FCC, l'agence fédérale chargée des télécommunications aux Etats-Unis, a autorisé en juin, et pour la première fois, une compagnie locale de téléphone, Bell Atlantic, à offir des services de télévision par câble. L'administration Clinton n'a pas réussi à faire passer à l'automne un projet de loi réorganisant tout le secteur des télécommunications, alors qu'elle a fait de ce secteur un vecteur clé d'une politique commerciale extrêmement agressive.

Réapproprié, le concept de déréglementation peut être redoutable. L'ouverture du marché des télécommunications japonais est l'objet d'un sévère contentieux de part et d'autre du Pacifique. En Europe, la libéralisation totale du téléphone – sur les services, mais aussi désormais les infrastructures – est prévue pour le 1er janvier 1998.

Mais les récentes alliances conclues par des opérateurs européens avec des groupes américains – le britannique BT avec MCI d'une part, France Télécom et Deutsche Telekom avec Sprint d'autre part – amènent Washington à réclamer une ouverture anticipée. Bill Cinton a lancé l'offensive en réclamant un G7 spécial consacré aux télécommunications. Il se tiendra finalement en février 1995 à Bruxelles. Il sera très difficile aux Européens de résister sans position concertée solidement argumentée.

C. M.

ARMEMENT

Une activité inégale

Pour l'industrie de défense dans le monde, 1994 aura été une année assez contrastée. Hormis l'annonce, ici ou là, de gros contrats, qui donnent l'illusion que les marchés ont repris, alors que, globalement, ils s'effondrent, ce secteur d'activités a, une nouvelle fois, marqué le pas, préoccupé qu'il est, d'abord, de se restructurer, pour mieux atteindre des tailles et des capacités à la mesure de la compétition internationale. Les Etats-Unis ont ouvert la voie avec les regroupements de Lockheed et Martin Marietta – le premier groupe industriel mondial du secteur, avec 170 000 salariés et un chiffre d'affaires de 22 milliards de francs – ou de Northrop et Grumman. Ce qui leur permet d'être encore plus agressifs que leurs rivaux sur les marchés étrangers.

Face à cette concentration des industries américaines, la Russie, qui a largement hérité du potentiel militaire accumulé par l'ancienne URSS, tente de reprendre du poil de la bête. Dans l'ex-« bloc » soviétique, c'est sans doute le secteur industriel qui a le moins souffert de la désorganisation, sur le plan économique, depuis la chute du mur de Berlin.

Nombreuses difficultés en Europe

Ainsi la Russie brade ses matériels pour avoir les devises fortes – les marchés d'armes se font généralement en dollars – qui lui manquent. L'année 1994 s'est achevée avec pas moins de 4 milliards de dollars de commandes à l'exportation. Certes on reste loin des 22 milliards de dollars atteints en 1987. On est loin aussi des 15 milliards de dollars réalisés en 1994 par les Etats-Unis. Mais, par rapport à 1993, où la Russie avait enregistré une exportation de 2 milliards de dollars, la reprise est très nette : c'est un doublement des résultats.

En Europe, le secteur de la défense a connu de nombreuses difficultés, qui se sont traduites par des licenciements. En dix ans, depuis 1983, les emplois directs liés à l'armement dans les Etats de l'Union européenne ont aujourd'hui diminué de 258 000 par rapport au million de travailleurs occupés au départ. D'ici à 1995, au rythme où va le secteur, il se pourrait que 200 000 à 300 000 autres emplois disparaissent.

L'industrie européenne de l'armement doit vivre avec un marché intérieur – à quinze pays membres – qui équivaut à la moitié de celui des Etats-Unis. A l'exception de la France, qui a lancé en 1994 une programmation d'équipement militaire en hausse pour les années 1995-2000, tous les autres pays ont choisi de ralentir leur effort de défense. Provisoirement, sans doute. L'Allemagne et la Grande-Bretagne, pour ne citer que ces deux cas, envisagent de reprendre leurs dépenses militaires au vu des conflits qui menacent le sol européen.

Une dispersion des moyens

Il reste que l'industrie européenne se caractérise, pour l'instant, par une dispersion de ses moyens, qui est la faiblesse structurelle numéro un du secteur. Cet inconvénient devient une erreur majeure de stratégie si on y ajoute précisément la faiblesse conjoncturelle – c'est-à-dire la contraction des budgets militaires nationaux et la baisse du chiffre d'affaires à l'exportation – de cette industrie.

La France résiste, avec un chiffre d'affaires qui dépassera les 105 milliards de francs (dont 20 % à l'exportation) en 1994, mais avec une baisse des effectifs qui, entre 1982 et 1993, a été supérieure à 31 % quand la diminution de l'emploi dans les industries manufacturières aura été de 20,5 %.

Dans ces conditions, les Européens sont très dépendants de marchés extérieurs, comme au Proche et Moyen-Orient ou comme en Asie-Pacifique, qui sont en expansion continue. L'année 1994 n'a pas échappé à cette tendance. C'est là, en effet, que Français et Britanniques, par exemple, ont pu réaliser leurs affaires les plus spectaculaires (des frégates pour l'Arabie saoudite, des avions pour Qatar ou des chars pour les Emirats arabes unis, dans le cas de la France). De ces affaires, on parle beaucoup, parce qu'elles frappent l'attention du fait du montant des investissements engagés. Pour autant, elles ne font un commerce ni régulier ni linéaire. Elles sont plutôt responsables d'un courant d'échanges très en dents de scie.

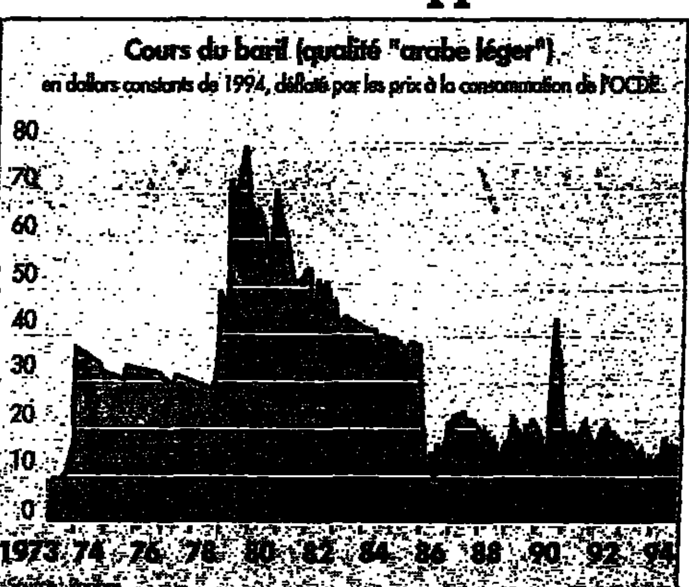
JACQUES ISNARD

PÉTROLE

L'érosion stoppée

Après le *« contre-choc mou »* de 1993, où le prix du pétrole n'a cessé de s'effriter, l'année 1994 aura été marquée par un arrêt de cette érosion. Selon une étude de la direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie (DHYCA), depuis le point bas de la mi-février (moins de 13 dollars le baril pour le brent, qualité de référence de la mer du Nord), le prix du pétrole est orienté à la hausse. *« Il devrait cependant être moins élevé en 1994 (aux environs de 16 dollars le baril) qu'en 1993 (17 dollars). »*

Sur fond de reprise mondiale, plusieurs événements ont rythmé l'année, notamment la grève dans le pétrole au Nigéria durant l'été et la réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à l'automne à Bali, où fut décidé un maintien des quotas de production et la perspective d'un retour de l'Irak sur le marché.



Les troubles au Nigéria, dès la fin juin, contribuèrent à raffermir les cours. La grève dans ce pays de l'OPEP, qui produit pourtant moins de 2 % du pétrole mondial, provoqua une flambée des prix en août, le baril de brent atteignant alors les 19,05 dollars. La fièvre retomba rapidement avec la fin du conflit, et les cours évoluèrent ensuite entre 16 et 18 dollars. Puis, un court instant, le temps d'un week-end d'octobre, les prix frémirent à l'annonce que Saddam Hussein avait de nouveau massé des troupes à la frontière koweïtienne. Le maître de Bagdad entendait ainsi faire pression auprès de l'ONU, mais aussi des pays pétroliers voisins, pour que soit levé l'embargo qui frappe son pays depuis août 1990.

Un mois plus tard, à Bali, les douze pays de l'OPEP (1) décidaient très rapidement de prolonger d'un an leur quota de production, arrêté en septembre 1993, en le maintenant à 24,52 millions de barils/jour.

Cette stratégie, défendue par l'Arabie saoudite, a pour vocation de faire remonter les cours. *« Tout le monde pense qu'en gelant la production sur douze mois, avec la demande qui augmente, les prix vont s'améliorer »*, indiquait un délégué algérien. Cette stratégie permet aussi d'attendre le retour de l'Irak sur le marché pour revoir les quotas. La négociation, lorsqu'elle débutera, risque d'être difficile. Dans cette perspective, le cartel a nommé au poste de secrétaire général, pour succéder au docteur Subroto, un autre homme de consensus, le Nigérian Rilwanu Lukman.

Sa tâche sera délicate quand l'heure de la redistribution des quotas sonnera. En effet, après l'embargo frappant l'Irak, sa production, qui atteignait alors les 3,14 millions de barils/jour, était reprise principalement par l'Arabie saoudite, qui portait son débit quotidien de 5 à 8 millions de barils. Rien ne dit que Ryad est disposé à se restreindre dans le futur, d'autant que ce royaume est fortement endetté.

Réduire les coûts

Enfin, 1994 aura été marquée par la forte hausse de la production des pays non OPEP, hors ex-URSS. Pour la première fois, elle a cessé de diminuer, et elle a même enregistré une augmentation. Alors que, au début de 1994, les prévisions tablaient sur une progression de 0,7 million de barils/jour, c'est finalement du double qu'elle s'est accrue, grâce principalement aux gisements de mer du Nord (Norvège et Grande-Bretagne). Dans ce contexte, *« le marché a le sentiment de plus en plus profond d'une certaine surabondance du pétrole et aussi des autres énergies »*, note la DHYCA dans son étude de décembre.

A cela s'ajoutent les efforts des firmes pétrolières pour réduire leurs coûts d'exploration et de développement. Les compagnies pourront à l'avenir maintenir leur exploration dans les périodes de baisse des prix, et augmenter leur investissement en cas de hausse. Cependant, *« si ces deux éléments sont de nature à contenir les prix dans des zones modérées, il ne faut pas oublier que des crises pétrolières restent toujours possibles »*.

DOMINIQUE GALLOIS

(1) Les douze membres de l'OPEP sont l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, l'Iran, l'Irak, le Venezuela, l'Algérie, la Libye, le Nigéria, le Gabon et l'Indonésie.

MATIÈRES PREMIÈRES

Réveil en fanfare

Après des années de grisaille, les cours des matières premières ont retrouvé en 1994 une vigueur oubliée depuis des années. Entre novembre 1993 et novembre 1994, l'indice général du cours des matières premières de Rexecode, un institut français de prévisions, a augmenté de 28,4 % (hors métaux précieux et pétrole). L'an passé, la hausse n'avait pas dépassé 5 %. Toutes les matières premières n'ont pas profité de l'embellie générale. Conséquence d'une récolte 94-95 très abondante, le maïs, par exemple, a dégringolé de plus de 20 % d'une année sur l'autre. Mais il s'agit là d'une exception. Du blé tendre au sucre, du coton au caoutchouc, en passant par le plomb, la quasi-totalité des autres matières premières ont vécu une année d'euphorie.

Les raisons en sont multiples. La reprise économique en Europe, confortée par l'euphorie qui règne aux Etats-Unis, a dopé la demande de certaines matières premières. Des perspectives de récoltes médiocres ont également joué, en particulier pour le café, dopé jusqu'en décembre par le gel qui a mis à mal les plantations brésiliennes, le premier exportateur mondial. Mais la hausse n'obéit pas seulement à des données objectives. Si c'était le cas, l'aluminium n'aurait pas vu son prix s'envoler (plus de 80 % de hausse) tant les stocks de métaux entreposés dans les hangars du London Metal Exchange (LME) sont imposants. Le sucre roux n'aurait pas grimpé comme il l'a fait, et pas davantage le coton. Derrière ces mouvements se devine l'intervention des fonds d'investissements. Ayant à leur disposition des milliards de dollars, confiés par des compagnies d'assurance ou des caisses de retraite, ils ont quelque peu délaissé en 1994 le marché des actions au profit de celui des matières premières, qui leur doit une bonne part de sa vigueur.

A l'abri d'un retour de l'inflation

Les économistes suivent cette hausse d'un œil vaguement inquiet. Ne va-t-elle pas se propager et contribuer à faire renaître l'inflation dans le monde ? Une étude de l'INSEE (1), publiée en décembre, conclut par la négative en s'appuyant sur quatre filières : la métallurgie, les matières plastiques, le papier-carton et le coton. *« L'évolution des prix des demi-produits reflète, en les atténuant, les variations des cours des matières premières,* écrivent les auteurs de l'étude. *Ces évolutions sont à peine décelables dans les prix des produits finis. Plus le produit est en aval dans le processus de production, moins son prix est influencé par le cours de la matière première. »*

La faible incidence du coût des matières premières dans le prix de revient final explique, bien sûr, l'amortissement du choc des prix. Mais d'autres raisons sont à prendre en compte. Les opérations de couverture faites par les transformateurs sur les marchés à terme jouent un rôle important dans cet amortissement. Reste le marché. *« Les conditions du marché, l'état de la demande et de la concurrence excercent une influence cruciale dans la possibilité qu'a un industriel de modifier ses prix »*, conclut l'INSEE.

Scientifiquement étayée, la démonstration emporte la conviction. Elle conforte l'idée que la libéralisation des échanges mondiaux met les économies à l'abri d'un retour de l'inflation, même si les cours des matières premières poursuivent en 1995 leur folle ascension.

J.-P. T.

(1) « Du cours des matières premières au prix à la consommation », d'Antoine Moreau, Christiane Nivet, *INSEE Première*, décembre 1994.

LA SITUATION INTERNATIONALE

MONNAIES

Lourde déception sur le dollar

L'année 1994 a été nettement plus calme que la précédente, qui avait été marquée par une nouvelle crise du système monétaire européen (SME), déjà secoué, à l'automne 1992, par la sortie de la livre britannique et de la lire italienne. En 1993, rappelons-le, des *attaques répétées contre le franc* avaient failli faire éclater à nouveau un SME déjà réduit, un compromis ayant pu être élaboré au début d'août grâce à un élargissement des marges de fluctuation entre le franc français, le franc belge et la couronne danoise d'une part, et l'ensemble deutschemark-florin néerlandais d'autre part. De son côté, pendant cette même année 1993, le dollar s'était nettement raffermi, faiblissant à l'automne pour se redresser sensiblement en novembre et décembre.

Au début de 1994, les milieux financiers internationaux le voyaient monter, à la faveur de la confirmation de la reprise de l'économie américaine. Mais, grâce aussi à une évolution *« en ciseaux »* des taux d'intérêt à court terme, ces derniers augmentant aux Etats-Unis et baissant en Allemagne, ces pronostics ont été cruellement démentis, car les cours du dollar ont baissé d'environ 10 %. Certes, le phénomène d'évolution inverse des taux d'intérêt à court terme, de part et d'autre de l'Atlantique, s'est bien produit, le loyer de l'argent à New-York devenant, à plus de 5,5 %, *supérieur à celui pratiqué* à Francfort, ce qui aurait dû favoriser les placements en dollars.

Le couple franc-mark mis à mal

Mais la remontée concomitante des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis a entraîné un résultat contraire. Cette remontée, en effet, a déprécié les cours des obligations du Trésor américain, répandues dans le monde entier par centaines de milliards de dollars, de sorte que leurs détenteurs, craignant une dépréciation supplémentaire, en ont vendu massivement, ce qui a entraîné une baisse du billet vert. D'autre part, le gonflement du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis et surtout celui de la balance des paiements ont désappointé les milieux financiers internationaux.

La conjugaison de ces facteurs négatifs a entraîné une baisse continue du dollar jusqu'en octobre, date à laquelle la devise américaine retomba à son plus bas niveau depuis octobre 1992, soit 1,4880 deutschemark et 5,10 francs, cela en dépit de trois *interventions successives* et échelonnées des banques centrales. A partir *de novembre, toutefois*, le durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, l'arrêt de la baisse des cours des emprunts du Trésor et la prise de contrôle du Congrès par un Parti républicain réputé moins dépensier provoquèrent un net raffermissement du dollar, qui terminait l'année aux environs de 1,57 deutschemark et de 5,42 francs.

Plus significativement, la monnaie américaine regagnait du terrain vis-à-vis du yen japonais : après être tombée de 110 yens à 96 yens, record historique, elle se retrouvait un peu au-dessus de 100 yens en fin d'année, ce qui a *impressionné les marchés, qui n'y* croyaient plus. Pour 1995 les experts, pas toujours fiables, comme on l'a vu, pronostiquent la poursuite du redressement du dollar, mais certains opérateurs continuent d'en douter.

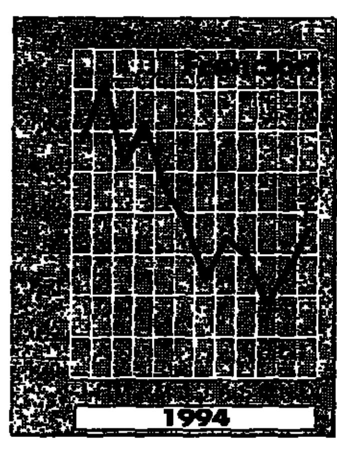
En Europe, les relations dans le couple mark-franc se sont progressivement détériorées au fil des mois, essentiellement pour des raisons d'ordre politique. Après une pointe à 3,5480 francs en octobre 1993, juste après la crise du mois de juillet-août, le cours du mark était revenu, par paliers, à moins de 3,39 francs en février, le *franc bénéficiant de l'« effet Balladur »* et des perspectives de reprise de l'économie française. Mais l'apparition de tensions sociales et, surtout, les incertitudes, puis les surenchères dans la préparation de l'élection présidentielle du printemps 1995, commencèrent à compromettre la tenue du franc, le cours du mark à Paris passant au fil des mois de 3,39 francs à 3,42 francs, puis au-delà de 3,45 francs à l'approche *de la fin d'année.*

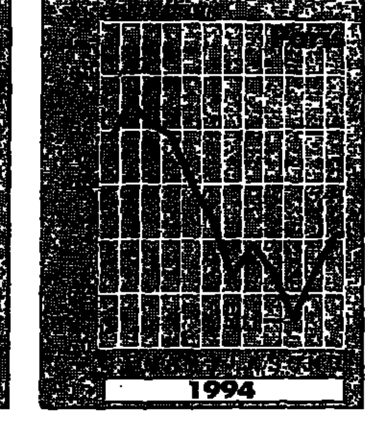
Certes, les conditions ne sont *plus les mêmes que lors de la crise* de l'été 1993 et l'économie française se redresse, *mais* la spéculation, à l'extérieur de nos frontières, peut jouer sur un accès de faiblesse de notre monnaie, peu justifiée, il est vrai, par les fameuses « données fondamentales » concernant la France, excellentes pour l'inflation et le commerce extérieur mais moins bonnes qu'en Allemagne pour le déficit budgétaire, et surtout le chômage, grand enjeu des élections du printemps dans notre pays.

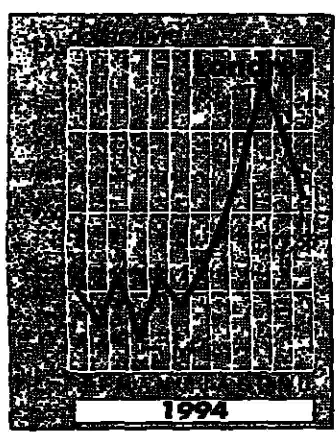
En Europe, les monnaies scandinaves ont subi à nouveau des crises, tandis qu'en Italie, malgré une *activité économique peu satisfaisante* et une inflation en net recul, *la lire continuait de se* déprécier, notamment vis-à-vis du mark allemand qui battait son record historique en fin d'année à 1 050 lires (contre 765 lires au début de septembre), avant de refluer un peu. Motif de cette dépréciation : la dégradation du climat politique en Italie et les difficultés du gouvernement de Silvio Berlusconi, aux prises avec les juges *dans le cadre* de l'opération « Mani pulite ».

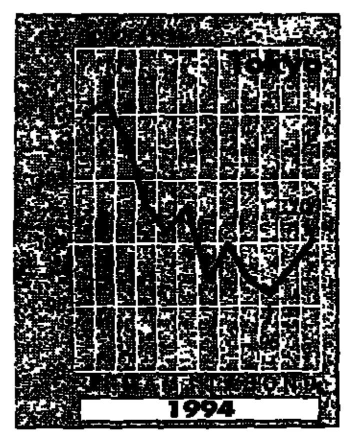
FRANÇOIS RENARD

Les fluctuations du « billet vert »









PAUVRETÉ

Les politiques d'ajustement en question

Le 50e anniversaire du Fonds *monétaire international* (FMI) et de la Banque mondiale, célébré début octobre à Madrid, a relancé le débat sur la pauvreté dans le monde et le rôle de ces deux organisations internationales. Le FMI est là pour aider à résoudre les problèmes financiers de ses membres tandis que la Banque mondiale cherche à réduire la pauvreté par le biais de programmes de développement. Pour les deux institutions, la meilleure médecine pour combattre la pauvreté est une croissance saine, privilégiant la stabilité, une politique des échanges libérale et un Etat aussi *peu interventionniste que possible.* Depuis le début de la décennie 80, le FMI et la Banque mondiale ont imposé leurs vues à plusieurs dizaines de pays du tiers-monde en difficulté, *via* les fameux « plans d'ajustement structurels » (PAS) sans lesquels il n'y a pas de manne à distribuer.

Dégradation des conditions de vie

Beaucoup d'organisations non gouvernementales (ONG) mettent en doute l'efficacité des PAS. Dans un rapport publié en septembre, Oxfam, l'une des plus importantes, a dressé un bilan négatif de l'action des institutions internationales en Amérique latine *depuis la crise de la dette. « Les politiques conduites par le FMI et la Banque mondiale*, note-t-elle, *favorisent un modèle de croissance économique basé sur l'exclusion sociale. La croissance n'a pas profité aux pauvres et beaucoup d'individus sont même plus démunis qu'ils n'étaient en 1980.* »

Un débat nécessaire même s'il est vain d'attendre une réponse *définitive* sur le bien-fondé des politiques d'ajustement. Pour autant que l'on puisse s'appuyer sur les statistiques en provenance du tiers-monde, la dégradation des conditions de vie est inscrite dans les chiffres. En Afrique subsaharienne, le revenu par tête d'habitant n'a cessé de baisser depuis le milieu des années 70. On vit plus mal sur le continent noir qu'il y a une *génération*. Pendant toute la décennie 80, le niveau de vie a également baissé en Amérique latine (depuis, il remonte). Mais l'amélioration des indicateurs sociaux s'est poursuivie malgré les vicissitudes du temps. Les nouvelles générations africaines vivront plus longtemps que celle de leurs parents. La mortalité infantile continue de baisser. La malnutrition n'a pas empiré même si elle ne s'est pas améliorée – tout comme l'*illettrisme*.

Paradoxalement, une étude *comparative* (1), *menée récemment* par des chercheurs américains, montre que les politiques d'ajustement n'ont guère de répercussion sur les indicateurs sociaux et les revenus des individus. Dans les pays africains soumis à un PAS, la consommation a augmenté alors que le revenu minimum accusait une baisse. Les indicateurs sociaux, eux, ne se sont pas dégradés. En Amérique latine, la pauvreté absolue a moins augmenté dans les pays « sous PAS » que les autres. Au-delà de la fiabilité des statistiques, il y a d'autres explications. L'importance de l'économie informelle, l'aide étrangère dans la santé ou l'éducation sont sans doute inséparables de certains bons résultats enregistrés quand tout plaide pour leur dégradation.

Reste une question : pourquoi les politiques d'ajustements structurels *aboutissent-elles* à des bilans décevants ? Les organisations internationales peuvent mettre en avant des avancées réelles dans certains pays, pointer les bonnes performances obtenues ici ou là. Mais au total la preuve reste à faire que les politiques d'ajustement constituent une médecine efficace pour divorcer d'avec la pauvreté.

J.-P. T.

(1) « Poverty and Structural Adjustment in the 1980 s : Trends in Welfare Indicators in Latin America and Africa » (Pauvreté et ajustements structurels dans les *années 80 : évolutions des indicateurs en* Amérique latine et en Afrique), d'Elliot Berg. Development Alternatives, Washington DC.

TAUX D'INTÉRÊT

Une remontée brutale

Un renversement de tendance spectaculaire s'est produit en 1994 sur les marchés financiers mondiaux où, à l'exception du Japon, les taux d'intérêt à long terme ont brutalement monté, de même que les taux à court terme, aux Etats-Unis seulement, en attendant les autres pays dans le courant de 1995. Un renversement de tendance, car l'année 1993 avait été celle de la *« grande décrue »* : partout, les taux avaient non moins spectaculairement baissé. Sur le long terme, ils avaient touché leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans aux Etats-Unis, à 5,17 % à dix ans et 5,77 % à trente ans, avant d'amorcer une remontée à l'approche de la fin de l'année.

En Europe, ces taux longs retombaient à *un peu plus de* 5,5 % en France et en Allemagne, *contre respectivement* 8,25 % et 7,25 % dans une euphorie un peu trompeuse. A court terme, les taux allemands et français, indissolublement liés, s'inscrivaient en forte désescalade, revenant de 8,5 % à 6 % à Francfort et de 9 % à 6,2 % à Paris. Mais dès le début de 1994, le processus inverse s'amorce. Sur le court terme, une évolution « en ciseaux » se produit. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale, banque centrale du pays, après avoir, depuis la mi-1992, maintenu à 3 % son taux d'intervention pour permettre à *la fois* aux banques très éprouvées par la *crise de l'immobilier* de se refaire une santé et relancer l'économie, devient soucieuse de calmer la surchauffe. Elle entreprend donc de durcir sa politique et, dès le début de février, relève son taux d'intervention, qui, en six fois tout au long de l'année, sera porté de 3 % à 5,5 %.

En Europe, la *désescalade* engagée en 1993 se poursuit en 1994, mais à un rythme *plus lent*, et s'arrête au début de l'été. La Banque *fédérale* d'Allemagne (Bundesbank) ne reprend qu'au début de mars la diminution de son taux de pension (REPO) et, en quatorze fois, le ramène de 6 % à 4,85 % à la fin juillet pour ne plus y toucher jusqu'à la fin de l'année. Pour elle, cela suffit, et il conviendra d'attendre l'issue des négociations sur les salaires au printemps 1995 pour prendre, le cas échéant, de nouvelles initiatives. La Banque de France suit fidèlement son homologue allemand, ramenant son taux d'appel d'offres de 6,20 % à 5 %.

Une fausse note

Mais, dans cette désescalade concentrée, une fausse note : la Banque d'Angleterre, qui, en 1992 et 1993, avait ramené son taux d'escompte de 10,5 % à 5,5 % et 5,25 % au début de 1994, le relève à la mi-septembre, le portant de 5,25 % à 5,75 % puis, encore, au début décembre, à 6,25 % : après deux années d'expansion, elle redoute la surchauffe et entend prévenir l'inflation. Ce genre de décision est prévue par *la* Bundesbank en 1995, mais les experts *divergent sur la date : été*, automne ou fin d'année.

Sur le long terme, la montée est générale, sauf au Japon, mais pour des *motifs totalement différents*. Aux Etats-Unis, c'est la peur, plus *ou moins raisonnée*, d'un retour de l'inflation engendré par la surchauffe qui incite les investisseurs et les prêteurs à majorer la prime de risque sur les placements obligataires, que la hausse des prix peut déprécier au fil des années. Cette majoration se traduit par une augmentation des rendements demandés, et ces derniers, outre-Atlantique, passent de 5,80 % à 7,80 % *pour les emprunts du* Trésor à dix ans, et de 6,30 % à 7,85 % *pour* ceux à trente ans à la fin décembre, après des pointes à 8,05 % et 8,18 % pendant l'automne. Au seuil de 1995, toutefois, l'ascension des taux à long terme paraissait se calmer, les marchés anticipant un ralentissement de l'expansion de l'économie américaine au second semestre.

En Europe, ce n'est pas la peur de la surchauffe et de l'inflation qui a provoqué la hausse de rendements, puisque les économies sortent, seulement, de la récession, *mais celle du gonflement de* la dette publique des Etats, due à *la forte augmentation des déficits* budgétaires. Pour l'Allemagne, le *phénomène* est dû aux dépenses considérables engagées pour la réunification avec l'ex-RDA. Pour la France, il est la conséquence de la récession, qui a diminué les recettes fiscales, et de l'accroissement du chômage, qui a compromis l'équilibre du budget social de la nation. Mais, dans les deux cas, ces phénomènes ont pour conséquence une augmentation de l'appel des Etats à une épargne moins importante, d'où une majoration de la rémunération demandée.

Le résultat a été que les rendements des emprunts publics à dix *ans sont passés, en un an*, de 5,5 % à 7,5 % en Allemagne et de 5,6 % à *plus* de 8 % en France, l'écart entre les deux pays se creusant en raison des incertitudes électorales sur les bords de la Seine. D'une manière générale, la « mondialisation » des marchés financiers aboutit à une égalisation des rendements réclamée par les prêteurs sur tous les pays emprunteurs, à l'exception *du Japon* et *de la* Suisse. Ce phénomène de vases *communicants explique que*, pour les taux à long terme soumis à la sanction des marchés, une interconnexion se réalise, les taux à court terme, en revanche, continuent à être fixés par les banques centrales en fonction de leur politique propre.

F. R.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les nouvelles règles du jeu

Lancé en septembre 1986 à Punta-del-Este, le cycle de l'Uruguay s'est achevé en grande pompe le 15 avril 1994 à Marrakech (Maroc). Il aura fallu pas moins de sept ans et demi de négociations pour modifier de façon substantielle les règles du commerce international, redéfinies lors du précédent cycle, celui de Tokyo *(1973-1979). Le cycle de* l'Uruguay avait commencé en *catimini à Genève. Ce n'est qu'en* 1993 que l'opinion publique inter*nationale* a découvert « le GATT » (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), et particulièrement son volet agricole avec le *« pré-accord de Blair House »* qui, en France surtout, a enflammé les campagnes et divisé le monde politique selon une ligne de partage qui n'empruntait pas toujours le clivage droite-gauche.

Pourtant, l'agriculture n'occupe qu'une place modeste dans l'accord final. Le texte que chaque pays devait ratifier – plus ou moins laborieusement – avant le 1er janvier 1995 compte à lui seul quatre cent cinquante pages, auxquelles viennent s'ajouter plus de vingt mille pages de listes d'enga*gements qui constituent, en quel*que sorte, le nouveau code du *commerce* international.

De nombreux acquis

Entre 1948 et 1993, la valeur du commerce mondial a été multipliée *par six* (à 3 600 milliards de dollars, soit près de 20 000 mil*liards de francs*) alors que, *dans* le même temps, le PNB n'a fait que *tripler*. Et le nombre des nations qui participent au commerce international a crû prodigieusement. De vingt-quatre au lendemain de la dernière guerre, les pays membres du GATT sont passés à plus de cent vingt.

Les acquis du cycle de l'Uruguay sont nombreux. Outre la création d'une Organisation mondiale du commerce (OMC), au 1er janvier 1995, le plus capital concerne la libéralisation de l'accès au marché. En quarante-cinq ans, le GATT a permis de réduire de 40 % à 5 % environ le niveau moyen des tarifs douaniers appliqués par les pays industrialisés. Le but du cycle de l'Uruguay – *grosso modo* atteint – était de les réduire d'au moins un tiers de mieux et de faire participer les nouveaux pays industrialisés (NPI), notamment ceux d'Asie, à ce mouvement général. Un secteur reste encore *à l'écart, celui du textile*-habillement. Jusqu'ici, avec l'Accord *multifibres* (AMF), il bénéficiait d'un régime spécifique à base *de quotas très critiqué par* les pays en développement – qui *ne pouvaient exporter autant* qu'ils l'auraient souhaité vers les pays industrialisés. D'ici à l'an 2005, l'AMF va disparaître progressivement. En contrepartie, les règles pour lutter contre la contrefaçon et le dumping ont été renforcées.

L'agriculture bénéficiait aussi d'un régime dérogatoire au GATT. En pratique, elle avait été très largement exclue des cycles précédents pour le plus grand profit des pays de la Communauté européenne en général, et de la France en particulier, qui, ainsi, a pu bâtir la PAC (politique agricole commune), avec ses deux verrous – les restrictions quantitatives à l'importation et les subventions à l'exportation – sans être inquiétée. *Le cycle de l'Uruguay* s'était fixé comme objectif la définition de nouvelles règles *précises pour* libéraliser les échanges agricoles. Mais il a fallu attendre sept ans, une réforme radicale de la PAC (mariant baisse du prix d'intervention et gel de terres), puis un compromis entre les Douze et les Etats-Unis, pour que la négociation agricole au GATT trouve un dénouement acceptable. La PAC est-elle démantelée ? Pas vraiment. Une réduction des exportations agricoles subventionnées vers les pays tiers a été acceptée par les Douze mais elle est modeste et se fera en douceur. Quant à l'accès au marché européen pour les *Etats-Unis et ses* alliés en l'affaire, les garde-fous *sont tels qu'un envahissement du* marché européen paraît exclu.

Un encadrement précis des subventions

Enfin, Bruxelles a obtenu que la PAC, avec toutes les mesures protectionnistes qu'elle comporte, ne soit pas attaquée devant le GATT et l'OMC au moins jusqu'en 2004. Souvent placée en position d'accusée sur le dossier agricole, la France a *lieu de se féliciter* d'une autre avancée, celle qui *concerne la protection de la pro*priété intellectuelle (marques, brevets, droits d'auteurs) et la *répression* d'actes de piraterie et de contrefaçon. Les pays en développement ont accepté que les dispositions sur le règlement des différends s'appliquent dorénavant au domaine de la propriété intellectuelle.

Le cycle de l'Uruguay a mis au point un encadrement précis des subventions. Pour la première fois, sont définies des subventions licites dans une *« liste verte »* : il s'agit des aides à la recherche, des aides régionales et, pour partie, *d'aides à l'environnement, tandis* que l'aéronautique bénéficie d'un *régime spécifique*. Autre nouveauté : le nouveau code des subventions s'appliquera à la totalité des membres de la future OMC. Les mesures antidumping ont aussi fait l'objet d'une clarification. Un nouveau code existe, plus clair, plus précis que celui adopté par les signataires du cycle de Tokyo.

JEAN-PIERRE TUQUOI

L'ÉTAT DE LA FRANCE

ACTIVITÉ

Redémarrage en amont

Après avoir baissé en moyenne de 1 % en 1993 par rapport à 1992, la production nationale, exprimée en termes de PIB, s'est nettement redressée dès le début de l'année. Au premier semestre, la croissance n'a cessé de se développer, passant d'une quasi-stagnation au quatrième trimestre 1993 (+ 0,4 % en rythme annuel) à une forte accélération : + 3,2 % au premier trimestre, puis + 4,4 % au deuxième trimestre. La reprise s'est ensuite confirmée mais a été moins rapide : + 2,8 % en rythme annuel au troisième trimestre, puis + 2,4 % au quatrième trimestre. Au total, le PIB aura augmenté de 2,4 % sur 1994, selon les calculs de l'INSEE en fin d'année. Provoquée par l'arrêt du déstockage et par des exportations en forte croissance, la reprise s'est d'abord manifestée au niveau de la production manufacturière (production industrielle hors énergie et agro-alimentaire), qui aura progressé de 5,3 % en moyenne (+ 8 % entre décembre 1993 et décembre 1994).

Les branches les plus dynamiques en 1994 ont été celles qui avaient le plus reculé en 1993, et d'abord l'automobile et le matériel de transport (-16,5 % en glissement 1993, + 30 % en glissement 1994). La prime à la casse instituée par le gouvernement pour les véhicules de plus de dix ans, renforcée par les rabais des constructeurs, a eu un effet d'allumage quasi instantané qui s'est manifesté au premier semestre, puis s'est affaibli. Autre secteur en forte reprise, celui des biens intermédiaires, dont la production avait reculé de 2,9 % en 1993 et qui s'est fortement redressé (+ 4,8 % entre l'été 1993 et l'été 1994) du fait des commandes étrangères et de la demande inter-industrielle sur le marché intérieur.

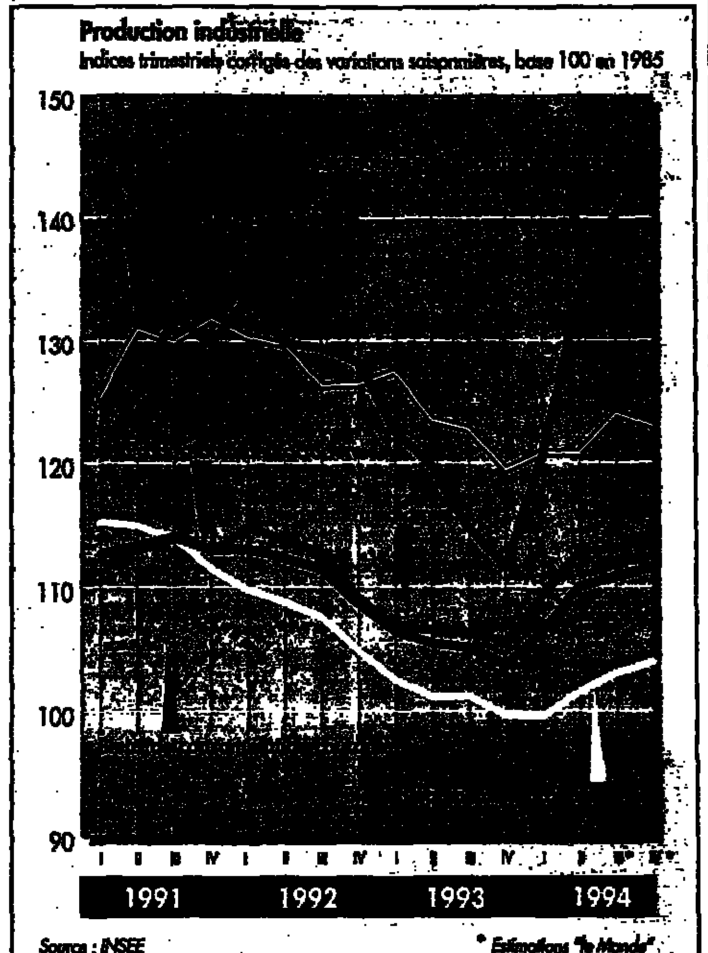
Déception dans le bâtiment

Mais la production des biens de consommation, qui avait moins reculé en 1993 (– 1,8 %), n'a que modérément progressé en 1994 (+ 2,6 % entre l'été 1993 et l'été 1994) du fait d'une demande intérieure qui n'a été forte que d'avril à septembre. Reprise modérée aussi pour les biens d'équipement professionnels, malgré une demande étrangère assez forte. Une progression d'autant plus modeste (+ 2,4 % en moyenne annuelle) que le recul avait été fort en 1993 (– 4,4 %).

Forte, parfois même très forte en amont des processus de production, la reprise a été beaucoup plus timide en aval. Ainsi, le commerce de détail l'a nettement moins ressentie que le commerce de gros, qui, lui, en a nettement profité. Le cheminement de l'activité dans les services s'explique de la même façon : rapide dans les professions travaillant directement avec les entreprises (transports, frêt, services logistiques et intérim notamment), plus lent dans les services aux ménages, encore que les transports aériens de voyageurs aient connu une bonne année.

C'est dans le bâtiment et les travaux publics que la reprise a été la plus décevante. La construction de logements neufs aidés par l'Etat, après une période faste (été 1993-été 1994), s'est repliée à l'automne 1994, tandis que l'activité restait médiocre dans le non-résidentiel, les progrès enregistrés dans la réalisation de bâtiments industriels et dans les travaux d'entretien ou de rénovation étant effacés par l'arrêt des constructions de bureaux. Dans le domaine agricole enfin, la production d'oléagineux a fortement augmenté (jachères industrielles) alors que celle de céréales diminuait, du fait de la réforme de la politique agricole commune.

Al. V.



Source : INSEE — * Estimations "le Monde"

PRIVATISATIONS

La manne se tarit

1994 a montré la difficulté croissante des marchés financiers à absorber un nombre toujours plus grand d'entreprises nationales privatisées. L'année avait commencé avec un ministre de l'industrie le vent en poupe, Gérard Longuet, annonçant une accélération des privatisations, désignant Framatome et Renault, malgré l'échec de la fusion de Renault avec Volvo, avouant préparer celle de Pechiney. C'est peu dire que les choses ne se sont pas passées comme prévu.

Dès février, soixante millions d'actions Elf Aquitaine sont mises sur le marché, au prix de 385 francs. L'Etat empoche 33,7 milliards de francs, tout en conservant 13 % du capital et une précieuse *golden share* (une action spécifique empêchant toute prise de contrôle inamicale). Avec plus de trois millions de petits porteurs et un groupe d'actionnaires stables, où se côtoient le gotha des entreprises françaises, deux belges et une suisse, la plus importante privatisation jamais réalisée en France est un succès. Les vents mauvais commencent en mars. Affaibli par les « affaires », M. Longuet se voit refuser la privatisation de Renault et s'éloigner un rapprochement entre Pechiney et la Compagnie nationale du Rhône. Matignon décide de mettre sur le marché, avant la fin 1994, les AGF et Bull, en difficulté.

En 1987, Edouard Balladur avait vu la privatisation de l'UAP retardée par le krach de Wall Street. En 1994, il maintient contre vents et marées la privatisation d'un groupe à la tête duquel il a porté son ami, Jacques Friedmann. Enjeu de pouvoir. Présent dans le capital de grands groupes français, le premier assureur national sera privatisé *« à prix d'ami »* (152 francs l'action). Les marchés réagissent mal au « forcing » : seuls 1,9 million d'actionnaires sont au rendez-vous. La privatisation des AGF est reportée...

Résultat médiocre pour Renault

Renault, dont le transfert au privé avait été temporairement écarté par Matignon au printemps, est remis en selle au début de l'été. Impératifs budgétaires obligent. Les besoins en capitaux frais du Crédit lyonnais (3,5 milliards de francs) et d'Air France (20 milliards, dont la moitié à injecter immédiatement) nécessitent une *« grande opération »*. Le budget 1994 prévoyait 5 milliards de dotations en capital sur 55 milliards de francs de recettes escomptées des privatisations. Or la facture explose.

Lancée en octobre, la *« respiration »* du capital de Renault s'accompagne d'une augmentation de capital de 2 milliards de francs. L'Etat ramène sa participation de 80 % à 51 %, ce qui lui permet d'engranger 8 milliards. Volvo, ancien allié et propriétaire de 20 % de Renault, réduit de moitié sa présence. 40 % du capital est mis en vente. Matra, Elf, la BNP et Rhône-Poulenc entrent dans le tour de table. La vente des titres, au prix attractif de 165 francs l'action, ne suscite pas d'engouement du grand public. Renault mobilise 1,092 million d'actionnaires individuels. Deux tiers des salariés et anciens salariés (102 000 personnes) participent à l'opération. Score assez similaire à celui de l'UAP. Médiocre.

En 1995, les cessions de Bull et de la Caisse nationale de prévoyance, deux opérations de gré à gré, ne rapporteront pas grand-chose aux caisses de l'Etat. La manne des opérations aisées se tarit. Pour assurer les 55 milliards de recettes inscrites au budget, les pouvoirs publics devront mener, après l'élection présidentielle, des opérations majeures. En privatisant par exemple plus complètement Renault. Ou, pourquoi pas, en ouvrant le capital de France Télécom ?

P.-A. G. et C. M.

ENTREPRISES

L'ombre des affaires

L'année de la reprise est aussi celle des « affaires »... Maintes fois évoqué, le spectre d'une opération « Mani pulite » à la française est devenu réalité. D'Alcatel-Alsthom au Crédit lyonnais, de la Générale des eaux à la Lyonnaise, de Saint-Gobain à Schneider, les plus grands groupes ont été touchés. De Jean-Louis Beffa à Pierre Suard, de Guy Dejouany à Jérôme Monod, de Pierre Bergé à Jean-Louis Pétriat, les plus grands noms du patronat ont été éclaboussés. La pugnacité de juges d'instruction a fait arriver sur la place publique une série d'affaires à donner le tournis. Au point d'accréditer l'idée d'un monde de l'entreprise corrompu. Au point de mêler, dans l'esprit du public, affaires privées, mauvaise gestion et financement des partis politiques.

Quoi de commun, en effet, entre la mise en examen de Pierre Bergé pour la vente, d'un montant de 100 millions de francs, d'actions Yves Saint Laurent Groupe avant l'annonce de mauvais résultats semestriels – un délit d'initié –, et le mandat d'arrêt international lancé à l'encontre de Didier Pineau-Valencienne pour ne s'être pas présenté devant un juge belge enquêtant sur un éventuel détournement d'actifs au détriment d'actionnaires minoritaires ? Quoi de comparable entre Jean-Louis Pétriat, mis en examen pour abus de crédit après avoir signé quinze lettres de crédit de 100 millions de dollars chacune, au profit de banques « off-shore », et les surfacturations des prestations d'Alcatel-Alsthom à France Télécom ? Toutes ces affaires ont pour caractéristique commune de n'être pas – pas encore pour certaines ? – à « connotation politique ».

Impossible, en revanche, de déconnecter les multiples démêlés de Bernard Tapie avec le Crédit lyonnais de leurs incidences électorales pour le dirigeant de Radical. Quant aux affaires Botton et SDEI (Société de distribution des eaux intercommunales), elles sont toutes deux au cœur du financement, supposé, des hommes et des partis politiques. Financement du train de vie de Michel Noir, le maire de Lyon, pour la première ; financement des campagnes et des journaux électoraux du maire de Grenoble, Alain Carignon, pour la seconde. Une enquête qui valut à l'ancien ministre de la communication d'être spectaculairement incarcéré.

La présence de la SDEI et de sa maison mère, la Lyonnaise des eaux, dans l'affaire Carignon, les liens étroits de la Générale des eaux avec le Parti républicain et son président, Gérard Longuet, la mise en examen du numéro trois de Bouygues dans une affaire de fausses factures avec les HLM de la Ville de Paris, ont tellement occupé le devant de la scène qu'ils ont rendu suspect le financement officiel des partis par les entreprises. Fin novembre, le rapport de la Commission des comptes de campagne a permis de constater officiellement que l'argent de l'« eau » et du bâtiment-travaux publics avait représenté entre le quart et le tiers du financement légal de la vie politique par les entreprises.

Après que la Lyonnaise des eaux, mais aussi la Générale et Bouygues eurent fait savoir qu'ils suspendaient toutes leurs contributions aux partis, le gouvernement n'avait d'autre choix que de mettre en chantier une série de textes entérinant cet état de fait. Le Parlement a ainsi voté en fin d'année l'interdiction du financement des partis par les entreprises et une nouvelle réforme des marchés publics..

Une image écornée

Les groupes, eux, ont contre-attaqué. Les mises en cause récurrentes et la large publicité donnée aux instructions ternissent la réputation des entreprises. La Bourse a réagi brutalement à l'annonce de la mise en examen d'un PDG. Les groupes mis en cause ont vu leur titre plonger. Géant mondial, Alcatel-Alsthom a vu fondre sa capitalisation de moitié. Les « affaires » favorisent les concurrents étrangers, expliquent certains patrons. La justice jouerait-elle contre l'emploi ?

Les « affaires » ne semblent avoir provoqué la perte d'aucun contrat précis. Leurs conséquences économiques sont difficiles à cerner. D'autant que le financement occulte de partis politiques et les pratiques de dessous-de-table sont loin d'être une singularité hexagonale. En Italie, la plupart des dirigeants de grands groupes ont dû s'expliquer devant [illegible] « Mani pulite ». En Allemagne, les collusions entre entreprises et partis ont fait tomber des têtes. En Grande-Bretagne, des agences gouvernementales ont été affectées par des scandales.

Les « affaires » déstabilisent les dirigeants les mieux installés. Pour mettre à l'abri son groupe, fragilisé, le tout-puissant PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, s'est résolu à désigner un successeur, en l'occurrence le jeune banquier de chez Lazard Jean-Marie Messier. Ce précédent va-t-il s'imposer ? Signe des temps, les patrons ont élu à la présidence du CNPF Jean Gandois, au détriment de Jean-Louis Giral, PDG d'une entreprise familiale de travaux publics. L'ancien PDG de Pechiney a été jugé par ses pairs plus apte à réhabiliter l'image de l'entreprise, sérieusement écornée.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

EMPLOI

Retour à la normale

Après l'*annus horribilis* 1993, où le chômage n'a pas cessé d'augmenter un seul mois à cause de la récession, 1994 ne pouvait pas reproduire la même débâcle, à moins de désespérer de tout. Pourtant, tout avait mal commencé. En janvier, en données brutes, le sommet historique était atteint avec 3 426 000 demandeurs d'emploi. En mai, en données corrigées cette fois, le record était établi à 3 346 600. Ce n'est qu'à partir des chiffres d'octobre (3 334 200 en données corrigées) que la diminution du nombre de sans-emploi commençait à ressembler à une décélération. L'objectif de Michel Giraud, ministre du travail, d'une stabilisation pour la fin de l'année, par rapport à décembre 1993, devenait plausible. Mais on est loin de la volonté d'Edouard Balladur d'abaisser annuellement le nombre de chômeurs de 200 000 pendant les cinq prochaines années.

Plus que par une inversion de la courbe, 1994 a été caractérisée par un retour à la normale. Saisonnières, les baisses de juin (– 0,4 %) et de juillet (– 0,3 %) ont renoué avec une tradition interrompue l'année précédente. Pareillement, le coup de frein de fin d'année se situe dans le droit fil de ce qui était advenu plus ou moins fortement de 1985 à 1990, dans des cycles de croissance variables. Il faudrait une reprise beaucoup plus forte pour que le chômage recule de façon significative, les experts estimant à 2,7 % la progression du PIB nécessaire à son maintien au niveau actuel, et fixant à 4 % le seuil à partir duquel seraient créés 350 000 emplois, dont 150 000 environ absorberaient l'augmentation de la population active.

Un processus d'exclusion

Beaucoup plus vite que prévu, l'amélioration de la conjoncture a eu un effet sur le volume de l'emploi. Ce qui s'est d'abord traduit par une divergence d'appréciation entre l'INSEE et l'UNEDIC. Pour le premier semestre, l'INSEE évaluait la hausse des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles à 118 000, tandis que le régime d'assurance-chômage tablait, lui, sur 27 000 emplois supplémentaires créés. Depuis, les deux indicateurs se sont rapprochés : l'INSEE estime la progression à 175 000 pour les neuf premiers mois, et l'UNEDIC parle de 161 000. Pour l'essentiel, le dynamisme retrouvé du marché du travail serait cependant dû au développement du temps partiel et à un accroissement de tous les contrats précaires.

Cette période se charge de tensions potentielles, du fait du décalage entre la reprise, sa perception, et ses effets sur le chômage. Déjà, au moment de partager les fruits de la croissance, reviennent les habituelles discussions sur un meilleur arbitrage entre les salaires et l'emploi, alimentées par quelques conflits symboliques, tel celui de GEC-Alsthom. Mais, surtout, l'aggravation du chômage de longue durée, qui touche désormais 1,2 million de personnes (+15,6 % en un an), met en évidence un mécanisme intolérable, le retour de l'emploi coïncidant avec un processus d'exclusion d'une partie croissante de la population active.

En année préélectorale, jamais ces thèmes n'ont été aussi présents dans le débat politique. De Philippe Séguin à Valéry Giscard d'Estaing, qui empruntent des voies opposées, de Jacques Chirac à François Mitterrand, qui évoquent un contrat social au contenu tout aussi imprécis, chacun y va de sa proposition. Parce que la situation est perçue comme éminemment dangereuse.

A. Le.

PRIX

Sous la barre des 2 %

La hausse des prix de détail en France aura été en 1994 la plus faible de tous les pays européens. Elle aura aussi été inférieure à 2 %, un pourcentage rarement observé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'indice des prix à la consommation aura augmenté de 1,8 % en glissement annuel (de décembre 1993 à décembre 1994), contre 2,1 % un an plus tôt. Hors tabac, dont les prix ont augmenté très fortement (20 %) en application du plan santé, la hausse est de 1,6 %, contre 1,8 % sur la période décembre 1992-décembre 1993.

Le rythme réel de hausse des prix aura probablement été encore plus faible si on élimine les postes variant fortement, ceux dont les fluctuations ne traduisent pas des tendances fondamentales, celles-ci étant déterminées par des anomalies climatiques, des facteurs internationaux ou des décisions politiques. Ce que les économistes appellent « inflation sous-jacente » et qui ne tient compte ni de l'alimentation, ni de l'énergie, ni du tabac, augmente de 1,5 % seulement sur un an, contre 1,9 % entre décembre 1992 et décembre 1993. Ce freinage de presque un demi-point de taux d'inflation sous-jacent est considérable. Mais la décélération continue de la hausse des prix s'est interrompue au printemps 1994. Depuis cette date, les différentes composantes de l'indice se sont stabilisées ou ont commencé à augmenter : alimentation, produits manufacturés, services.

Les prix des produits alimentaires, en baisse jusqu'à mars (– 0,7 % par rapport à mars 1993), ont commencé à augmenter à partir du printemps, du fait de la régularisation de certains marchés dont les cours étaient très bas (fruits et légumes frais), du retournement des prix à la production (vins et porc) et aussi d'une inflexion spectaculaire du cours des matières premières *(lire en page 18)*.

Un rebond est à prévoir

Ce sont les prix des produits manufacturés du secteur privé qui ont le mieux traduit l'étonnant mouvement de désinflation que la France a connu. La hausse annuelle aura été comprise entre 0,3 % et 0,4 %, probablement même un peu moins si l'on prend en compte l'*« effet qualité »* que les relevés dans les magasins ou les centres de vente prennent difficilement en compte et qui surestiment donc la hausse des produits incluant des progrès de confort ou de technologie. Mais des mesures ponctuelles de relance, comme la prime à la casse, ont artificiellement abaissé les prix de l'automobile. Un rebond est donc à prévoir, qui pourrait être sensible si la consommation des ménages augmente plus vivement qu'en 1994, permettant au commerce et à la distribution d'augmenter leurs marges bénéficiaires.

Les prix des services ont participé, eux aussi, au mouvement général de freinage des hausses. Leur augmentation (2,5 % sur un an) tend maintenant à se calquer assez exactement sur la hausse des salaires. Au sein des services, les loyers ont augmenté de 2,7 % et les tarifs publics (hors énergie) de 6,5 %, du fait du tabac. Hors tabac, les services publics n'augmentent que de 1,6 %, soit sensiblement moins vite qu'en 1993 (+ 2,4 %). Les prix des dépenses de santé ont augmenté beaucoup plus vite qu'en 1993 : + 2,7 %, après + 0,5 %.

Malgré le taux d'inflation très faible enregistré par la France, l'écart d'inflation avec l'Allemagne, qui était encore de 1,4 point à la fin de l'été, s'est réduit pour revenir à moins de 1 point en fin d'année.

Al. V.



UN NOUVEAU NOM A LA TETE DES TELECOMMUNICATIONS ITALIENNES



TELECOM ITALIA
est née le 18 août 1994 par le fusionnement de cinq sociétés (SIP, Italcable, Iritel, Telespazio, Sirm) qui auparavant exploitaient séparément les télécommunications italiennes et est devenue un gérant global, le protagoniste d'un scénario tout à fait nouveau.

TELECOM ITALIA
est à présent le 6ème opérateur de télécommunications du monde par chiffres d'affaires et se situe parmi les premiers investisseurs d'Europe dans ce domaine. Il s'agit d'une société par actions avec à peu près 70.000 investisseurs et 18% de son capital appartiennent à des actionnaires étrangers.

TELECOM ITALIA
est présente dans le monde entier avec 18 sièges de représentation et avec de nombreuses réalités sociétaires.
Cette société possède un vaste réseau commercial qui, même à l'étranger, répond aux exigences de communication de personnes et d'entreprises d'une manière complète, rapide et innovatrice.

"La forte réduction des charges financières, étant un reflet positif de la poursuite de la consolidation de la structure patrimoniale, est l'aspect le plus évident d'un choix d'une organisation rationnelle *et intégrée*. D'ultérieurs renforcements et une recherche attentive des économies d'échelle sont les facteurs nécessaires afin d'être compétitifs dans un libre marché."
(M. Francesco Chirichigno)

Fondé de Pouvoir

LES SIX PREMIERS MOIS DE TELECOM ITALIA

LES CHIFFRES SONT EXPRIMES EN LIRES	30.06.94	31.12.93*
PRODUITS (MLD)	14.276	23.404
VALEUR AJOUTEE (MLD)	11.345	18.164
VALEUR AJOUTEE/PRODUITS (%)	79,5	77,6
MARGE OPERATIONNELLE BRUTE (MLD)	7.994	12.327
MOB/PRODUITS (%)	56	52,7
RESULTAT OPERATIONNEL (MLD)	3.136	3.796
CHARGES FINANCIERES NETTES/ PRODUITS (%)	5,3	9,8
RESULTATS AVANT LES IMPOTS (MLD)	2.175	1.741
INVESTISSEMENTS (MLD)	3.680	7.963

*LES DONNEES DE 1993 CONCERNENT LA SOCIETE INCORPORANTE SIP

TELECOM ITALIA - Direzione Generale - via Flaminia, 189 - 00196 Roma

PROGETTO GRAFICO PUBBLICITARIO - IACOPINI • BICCARI - ROMA

VIE DES ENTREPRISES

Mis à contribution comme France Télécom

EDF et GDF devront verser 2,79 milliards de francs à l'Etat

Electricité de France (EDF) et Gaz de France (GDF) devront verser 2,79 milliards de francs au Trésor public au titre d'acompte sur dividendes payés à l'Etat pour 1994 et à titre de complément pour 1993, selon un arrêté ministériel publié, samedi 24 décembre, au *Journal officiel* (JO). Selon cet arrêté, cosigné par les ministres de l'économie, Edmond Alphandéry, du budget, Nicolas Sarkozy, et de l'industrie, José Rosi, EDF versera à l'Etat avant le 31 décembre une somme de 1,82 milliard de francs et Gaz de France 971 millions. Pour EDF, ce versement correspond en totalité à un acompte sur dividende pour 1994. Pour Gaz de France, en revanche, la somme se divise en 930 millions d'acompte auxquels s'ajoutent 41 millions, en complément de l'acompte de 450 millions versé en 1993. D'autre part, comme prévu dans la loi de finances rectificative pour 1995, l'Etat prélèvera 4,49 milliards de francs sur les résultats de France Télécom, à titre d'acompte sur l'affectation du résultat de 1994.

En 1993, EDF et GDF avaient dû s'acquitter respectivement de 965 millions (810 millions d'acompte et 155 millions de complément) et 575 millions (450 millions d'acompte et 125 millions en complément).

Profitant de la libéralisation du secteur

Thyssen va investir jusqu'à 14 milliards de francs dans les télécommunications d'ici à l'an 2000

Le groupe allemand Thyssen AG a annoncé, vendredi 23 décembre, son intention d'investir jusqu'à 4 milliards de deutschemarks (13,8 milliards de francs) dans les télécommunications d'ici à l'an 2000. Pour cela, il a regroupé l'ensemble des activités de ce secteur dans la Thyssen Telecom AG.

A la fin du siècle, Thyssen pense réaliser un chiffre d'affaires de près de 10 milliards de deutschemarks pour des investissements *« prévus de 3 à 4 milliards de deutschemarks »*. Selon Dieter Volker, président du directoire de Thyssen et qui dirigera la Thyssen Telecom, la société va concourir pour l'obtention d'une licence d'exploitation de service téléphonique de base. Dans ce but, Thyssen Telecom cherche un ou plusieurs partenaires et prévoit une introduction en Bourse, a indiqué M. Volker, sans en préciser la date. Le groupe Thyssen conservera néanmoins la majorité des parts.

A l'instar d'autres grands groupes allemands, comme Mannesmann, Veba RWE ou Viag, Thyssen a estimé qu'il devait se renforcer dans ce secteur. *« Le marché des télécommunications présentera en l'an 2000 un potentiel supérieur à celui de l'industrie automobile en termes de chiffre d'affaires »*, sous l'impulsion de la libéralisation, mais également en raison du *« rapide progrès technique »*, a souligné le groupe allemand dans un communiqué.

Ces groupes ont lancé depuis plusieurs mois toutes leurs forces dans la bataille pour faire libérer dès 1996 les réseaux de télécommunication gérés par Deutsche Telekom, en voie de privatisation. – *(AFP.)*

Après le mot d'ordre de grève des pilotes

Le ministère espagnol des transports fixe un service minimal de 50 % à Iberia

Le ministère espagnol des transports a fixé, dimanche 25 décembre, un service minimal de 50 %, modulé selon les destinations, à la compagnie nationale Iberia à la suite du mot d'ordre de grève des pilotes pour une période allant du 28 décembre au 8 janvier. La moitié des liaisons nationales de plus de 500 km seront assurées, mais les services minimaux ne seront qu'à 25 % pour Madrid-Barcelone. Le SEPLA (Syndicat espagnol des pilotes des lignes aériennes) avait appelé le 16 décembre à la grève, à la suite d'un plan de redressement annoncé par la direction.

Par ailleurs, le gouvernement espagnol a présenté, vendredi 23 décembre, son plan de redressement à la Commission européenne, portant sur 3 500 suppressions de postes, au minimum, et une réduction de 8,5 % de la masse salariale en vue d'une augmentation de capital de l'ordre de 5,2 milliards de francs. L'autorisation de Bruxelles pour cette recapitalisation est loin d'être acquise car Iberia avait déjà obtenu un apport de l'ordre de 5 milliards de francs en 1992.

Après la mort accidentelle de son fils Didier

Yves Rocher devrait reprendre la direction de son entreprise de cosmétologie « verte »

Didier Rocher, quarante et un ans, fils d'Yves Rocher, et président du groupe de cosmétiques Yves Rocher, a été victime d'un accident mortel dans l'après-midi du vendredi 23 décembre, alors qu'il s'entraînait dans un stand de tir d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Selon les premiers éléments de l'enquête, M. Rocher manipulait une arme de guerre de gros calibre lorsque le coup est parti, le blessant mortellement à la tête.

M. Rocher était président des laboratoires Yves Rocher depuis le 18 juin 1992. Son père, fondateur de la société, avait cédé la présidence de son groupe à son fils aîné pour s'occuper du développement économique de la Bretagne avec l'association Agir pour l'emploi dans le Morbihan.

Yves Rocher, soixante-cinq ans, devrait reprendre la direction d'une entreprise de cosmétologie « verte » qu'il a créée il y a trente-cinq ans dans son petit village natal du Morbihan, La Gacilly, et à laquelle il avait associé Didier et ses deux frères, Daniel et Jacques. Yves Rocher a construit son succès sur le thème de « La beauté par les plantes » et en s'appuyant largement sur la vente par correspondance.

Le groupe est passé en 1973 sous le contrôle de Sanofi, une filiale d'Elf Aquitaine qui en possède 63 % du capital, mais M. Rocher a toujours gardé le pouvoir de décision dans l'entreprise, également présente dans les produits diététiques et la confection. Il a été maire de La Gacilly pratiquement sans interruption depuis 1958 et y a été réélu conseiller général en mars 1994. Le groupe représente environ 7 milliards de francs de chiffre d'affaires et table sur un bénéfice supérieur à 350 millions de francs en 1994.

Didier Rocher avait annoncé à la mi-septembre un projet de doublement de la capacité de production de son usine de La Gacilly, qui emploie actuellement 1 200 personnes sur 2 200 employés d'Yves Rocher en France et 7 200 personnes dans le monde.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

INVESTISSEMENTS

NESTLÉ renforce sa présence en Russie dans le secteur du chocolat. – Le groupe agroalimentaire suisse Nestlé a acquis 15,6 % du capital de la Société chocolatière Rossiya à Samara en Russie, a annoncé, vendredi 23 décembre, Nestlé. Compte tenu des achats d'actions précédents auxquels Nestlé avait déjà procédé, sa participation s'élèvera à 49 % du capital. La Société chocolatière Rossiya, qui emploie près de 1 500 personnes et a été privatisée en 1992, est l'un des plus importants producteurs de chocolat en Russie. Au cours des dernières années, le groupe suisse a développé une forte présence commerciale en Russie à travers la vente, notamment, de ses marques Nescafé (café soluble) et Nuts (barre de chocolat).

McARTHUR-GLENN (distribution textile) est autorisé à s'installer à Troyes. – La Commission nationale d'équipement commercial (CNEC) a autorisé l'implantation, dans la banlieue de Troyes (Aube), de 17 500 m² supplémentaires de magasins d'usine textile, dont 12 000 m² réservés au groupe américain McArthur-Glenn. En septembre, le préfet de l'Aube avait exercé un recours auprès de la CNEC à la suite de la décision de la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) d'autoriser un tel projet. Actuellement, 128 magasins d'usine sont implantés dans l'Aube sur 43 564 m². Ils emploient plus de 400 personnes et ont réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 813 millions de francs. McArthur-Glenn, groupe américain basé à Washington employant 6 000 personnes, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 775 millions de dollars (4,3 milliards de francs).

TOSHIBA va investir 1 milliard de dollars dans une nouvelle usine japonaise de composants. – Le groupe électronique Toshiba va investir 100 milliards de yens (1 milliard de dollars, 5,5 milliards de francs) sur trois ans pour se doter d'une nouvelle salle blanche destinée à la fabrication de mémoires DRAM de 64 megabits. La construction de cet équipement, qui permet de graver les circuits des mémoires informatiques à l'abri des poussières en suspension dans l'air, commencera en février sur le site de Yokkaichi (centre du Japon). L'achèvement des travaux est prévu pour l'automne 1996. Toshiba avait confirmé fin septembre l'existence d'un tel projet, révélé par la presse, sans toutefois en préciser les détails. Initialement, le site fabriquera des mémoires DRAM de 16 megabits, avant de passer à la production des nouvelles DRAM de 64 megabits, quatre fois plus puissantes, précise le groupe. A plein régime, l'usine fabriquera 6 millions de mémoires par mois.

ACTIONNARIAT

AIR FRANCE : date limite d'achat d'actions reportée au 31 décembre pour les salariés. – La direction d'Air France a indiqué, vendredi 23 décembre, avoir reporté du 22 au 31 décembre la date limite pour que ses salariés achètent, en contrepartie de réductions volontaires de salaires pendant trois ans à partir de janvier 1995, des actions de la compagnie. Ce report *« vise à répondre aux souhaits des personnels »* de disposer d'un délai de réflexion supplémentaire, le prix de l'action (78 francs) n'ayant été connu que le 14 décembre, a indiqué la direction d'Air France. Depuis cette date, les demandes de renseignements se sont multipliées. Dans le cadre du plan de redressement du président Christian Blanc, les quelque 40 000 salariés pourront acquérir 20 % du capital de la compagnie.

CRÉATION

SHELL CHIMIE-ELF ATOCHEM : accord de la Commission européenne à une entreprise commune. – La Commission européenne a donné son feu vert, vendredi 23 décembre, à la création d'une entreprise commune entre Shell Chimie et Elf Atochem dans le secteur des mélanges à base de polychlorure de vinyl servant notamment à la fabrication de bouteilles, a indiqué un de ses porte-parole. L'entreprise commune Dorlyl sera contrôlée conjointement par Shell Chimie, filiale française du groupe Shell, et Elf Atochem, filiale du groupe Elf Aquitaine. Il est également prévu de spécialiser Dorlyl dans la production et la commecialisation en Europe de mélanges de PVC, notamment pour la fabrication de bouteilles pour liquides alimentaires. Selon la Commission, l'entreprise commune ne conduira pas à la coordination du comportement concurrentiel des entreprises fondatrices qui demeureront présentes dans des marchés en amont ou voisins.

CRISE

DIM ferme son usine d'Ussel (Corrèze). – La société des collants DIM, dont le siège est à Autun (Saône-et-Loire), a fermé définitivement son unité de production d'Ussel (Corrèze). DIM-Ussel, qui employait une centaine de salariés, avait déjà supprimé une trentaine d'emplois l'an dernier. Un « dégraissage » indolore à l'époque, le relais, en employés et en utilisation de bâtiments, ayant été assuré par l'implantation d'une nouvelle société, SBU (Société de bonneterie d'Ussel), filiale du groupe textile toulousain, Rouleau-Guichard. – *(Corresp.)*

PRODUCTION

RVI-Limoges : un bon plan de charges pour 1995. – L'usine de RVI-Limoges va produire des ponts métalliques destinés à la construction du métro de Santiago-du-Chili. Cette production, un peu inhabituelle, va contribuer à améliorer le plan de charge de cette unité. Par ailleurs, RVI confirme la vocation *« très spécifique »* confiée à son usine de Limoges : la réhabilitation à façon de matériel militaire (1 250 véhicules Marmon dans les cinq prochaines années, 400 chars AMX, 5 000 à 6 000 véhicules blindés GBC 8 KT), l'échange et la réparation d'organes mécaniques, la production de pièces et d'organes en petites et moyennes séries de forte valeur ajoutée. Cet ensemble doit assurer l'avenir, sur les deux prochaines années, d'un site industriel qui, avec 1 189 salariés actuellement, avait perdu les deux tiers de ses effectifs depuis cinq ans. – *(Corresp.)*

ACQUISITIONS

BAT finalise le rachat d'American Tobacco après l'accord des autorités américaines. – Le géant britannique BAT Industries a finalisé le rachat d'American Tobacco, le cinquième groupe de tabac américain, à American Brands, après avoir obtenu l'accord des autorités judiciaires américaines, vendredi 23 décembre. La cour fédérale newyorkaise, qui avait été saisie par la commission fédérale pour le commerce (FTC), a donné son feu vert à la condition que BAT cède la marque de cigarettes Montclair et un certain nombre de marques annexes vendues à bas prix pour accroître la concurrence. Ces cessions devraient être réalisées dans les douze prochains mois, a précisé BAT, qui gardera toutefois hors des Etats-Unis la propriété des marques ainsi cédées. BAT, qui contrôle déjà 11 % du marché du tabac aux Etats-Unis à travers sa filiale Brown and Williamson Tobacco (BWT), en détiendra 17 % grâce au rachat d'American Tobacco.

KIRIN achète à Sanofi ses activités dans les œillets. – Le brasseur japonais Kirin Brewery va acheter la société espagnole Barberet et Blanc, filiale du groupe pharmaceutique français Sanofi, spécialisée dans la production d'œillets. Barberet et Blanc, qui emploie 140 personnes, a réalisé l'an dernier des ventes de 1,03 milliard de pesetas (42 millions de francs), selon un communiqué du plus grand producteur japonais de bière.

RÉSULTATS

SODEXHO : quasi-triplement pour l'exercice 1993-1994. – Le groupe Sodexho (restauration collective, loisirs, gestion de bases-vie) a enregistré pour l'exercice 1993-1994 (clos au 31 août) un résultat net (part du groupe) de 635,7 millions de francs, contre 230 millions pour l'exercice précédent. Ce quasi-triplement est dû essentiellement au complément de prix versé par Accor pour le rachat des Wagons-Lits, imposé par un arrêt de la Cour de cassation belge. La justice belge avait condamné Accor, suite à son offre publique d'achat (OPA) sur Wagons-Lits, à payer 12 500 francs belges au lieu de 8 500 FB les titres détenus par les actionnaires minoritaires, dont la Sodexho. Hors ce résultat exceptionnel, le résultat net aurait été à peu près équivalent à celui de l'exercice précédent, *« malgré les dépenses d'implantation dans les pays nouveaux »*. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires un dividende net par action de 22 francs.

MARCHÉS FINANCIERS

L'Etat prend 3 % du capital de la Banque Hervet

L'Etat est autorisé par un décret publié samedi 24 décembre au *Journal officiel* à prendre une participation de 3 % dans le capital de la Banque Hervet pour un montant de 29 millions de francs. Selon le ministère de l'économie, il s'agit d'une opération de consolidation fiscale. L'Etat se rachète à lui-même 3 % du capital de la banque, afin d'amener la part de la Compagnie financière Hervet dans le capital de la Banque Hervet en dessous de 95 %. Outre l'Etat, les principaux actionnaires de la Banque Hervet sont France Télécom *via* sa filiale Cogecom et les AGF.

La privatisation de la Banque Hervet avait été reportée en avril et l'Etat avait injecté 750 millions de francs pour l'aider à se redresser, après une perte de 1,2 milliard de francs en 1993. Au premier semestre, la Banque Hervet a renoué avec les bénéfices avec un résultat net de 28 millions de francs.

Fermeture des marchés le lundi 26 décembre. – Le lundi 26 décembre est férié sur les places financières de Hongkong, Singapour, Zurich, Francfort, Bruxelles, Londres, Amsterdam et New-York. Mardi 27 décembre sera également férié à Londres et Hongkong.

PARIS, 26 décembre ▲ Echanges anémiques

La Bourse de Paris abordait, lundi 26 décembre, le mois boursier de janvier, sur une note soutenue, mais dans un marché particulièrement calme. En hausse de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,63 % à 1 962,13 points dans un marché très « creux ».

La plupart des Bourses, notamment anglo-saxonnes étaient fermées au lendemain de Noël. Il est donc logique que les échanges soient très faibles à Paris, notent les gestionnaires qui enregistrent peu d'ordres. Les écarts à la hausse comme à la baisse ne revêtent donc pas une grande signification. Vendredi, Wall Street était bien orienté, gagnant 0,50 %. Le taux des Bons du Trésor à trente ans refluait encore un peu plus pour tomber à 7,82 % contre 7,85 % jeudi.

Le franc français était un peu plus ferme lundi face au mark à 3,4535 francs. De son coté, le dollar reste solide à 5,46 francs. Le MATIF a débuté la journée sur un léger effritement à 111,10, en repli de 0,04 %.

Du coté des valeurs, on relève les hausses sensibles de Filipacchi + 7,5 %, Banque Colbert + 6,6 %, Z Groupe Zannier + 6,5 %, et Euro Disney + 6,2 %, Dassault Electronique, Spie-Batignolles et Géophysique + 5,5 %. Baisses en revanche de 6,2 % de Naf Naf. La société a annoncé des résultats semestriels jugés décevants et a émis un message très prudent pour le reste de l'exercice. Recul également de 4 % d'UIC, et du Bon Marché alors que Vallourec cède 3,9 % et Sodexho 2 %.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1000 : 31 décembre 1990

	2-12-94	09-12-94
Indice général-SBF 120	1 343	1 324
Indice général-SBF 250	1 299	1 282
Valeurs industrielles	1 458	1 435
Energie	1 479	1 469
Produits de base	1 431	1 392
Construction	1 587	1 548
Biens d'équipement	1 100	1 082
Automobile	2 055	1 979
Autres biens consom.	1 771	1 754
Industrie agroalim.	1 332	1 310
Services	1 236	1 231
Distribution	1 890	1 852
Autres services	963	969
Sociétés financières	1 097	1 080
Immobilier	778	772
Services financiers	1 171	1 150
Sociétés invest.	1 152	1 137

TOKYO, 26 décembre ▲ Ferme

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 26 décembre sur une hausse, sous l'effet d'achats liés à des arbitrages opérés dans la deuxième partie de la séance. L'indice Nikkei 225 a gagné 93,22 points, soit 0,47 %, à 19 726,75.

Les investisseurs semblent de plus en plus convaincus que le marché continuera de progresser, grâce notamment à la fermeté du contrat sur indice. Le marché a ouvert en forte hausse, stimulé par la progression de Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait gagné 18,51 points vendredi. Les investisseurs étrangers ont acheté des titres de compagnies de courtage et du bâtiment. Le montant des transactions était en légère baisse par rapport à la dernière journée de cotation, les échanges portant sur 280 millions de titres contre 378 millions jeudi. La Bourse de Tokyo était fermée vendredi pour cause de fête nationale.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 26 déc.
Bridgestone	1 570	1 590
Canon	1 720	1 710
Fuji Bank	2 180	2 190
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	1 580	1 600
Mitsubishi Heavy	743	754
Sony Corp.	5 630	5 610
Toyota Motors	2 080	2 060

CHANGES

Dollar : 5,4542 ▲

Le deutschemark se repliait à 3,4535 francs lundi 26 décembre au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4550 francs (3,4590 francs selon le cours indicatif de la BdF) vendredi soir. Le dollar est ferme à 5,4542 francs et 1,5805 DM contre respectivement 5,4510 francs et 1,5805 DM dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	23 déc.	26 déc.
Dollar (en DM)	1,5765	1,5805

TOKYO	22 déc.	26 déc.
Dollar (en yens)	100,51	100,38

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (26 déc.)	5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (23 déc.)	4 1/2 %

BOURSES

PARIS

	22 déc.	23 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 952,05	1 949,85
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 323,42	1 321,57
Indice SBF 250	1 277,15	1 276,06

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 déc.	23 déc.
Industrielles	3 814,92	3 833,43

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	22 déc.	23 déc.
100 valeurs	3 091,70	3 083,30
30 valeurs	2 374,70	2 369,30

FRANCFORT

	22 déc.	23 déc.
Dax	2 100,65	2 094,81

TOKYO

	22 déc.	26 déc.
Nikkei Dow Jones	19 633,53	19 726,75
Indice général	1 545,82	1 556,23

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4530	5,4545	5,4447	5,4522
Yen (100)	5,4353	5,4391	5,4861	5,4917
Ecu	6,5787	6,5821	6,5730	6,5788
Deutschemark	3,4566	3,4580	3,4631	3,4656
Franc suisse	4,0958	4,0989	4,1127	4,1183
Lire italienne (1000)	3,3157	3,3178	3,2924	3,2964
Livre sterling	8,4302	8,4346	8,4240	8,4308
Peseta (100)	4,0839	4,0862	4,0589	4,0629

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 7/8	6	6 1/4	6 3/8	6 13/16	6 15/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 9/16	6 11/16
Deutschemark	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2	6 15/16	7 1/16
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 15/16	9 3/16
Franc français	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8	6 3/8	6 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,89 % (1967,16)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+7,26	EDF-GDF 3%	6200	6200	—
-6,19	B.N.P. (T.P)	1025	1015	-0,98
-19,03	Cr.Lyonnais(T.P.)	932	932	—
-22,18	Renault (T.P.)	1945	1946	+0,05
-22,91	Rhone Poulenc(T.P)	1978	1981	+0,56
-2,17	Saint Gobain(T.P.)	1160	1170	+0,86
+4,88	Thomson S.A (T.P)	1085	1100	+1,38
-3,03	Accor 1	565	575	+1,77
-7,23	Air Liquide 1	732	737	+0,68

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 23 décembre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4545	5,4485	5,10	5,70
Ecu	6,5770	6,5820	—	—
Allemagne (100 dm)	345,4400	345,9000	331	355
Belgique (100 F)	16,8130	16,8330	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,6400	309,0700	298	318
Italie (1000 lires)	3,3175	3,3225	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88,0400	88,2100	83	93
Irlande (1 iep)	8,3270	8,3160	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4500	8,4270	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2335	2,2380	1,95	2,45
Suisse (100 f)	409,6500	409,5100	393	417
Suède (100 krs)	72,7600	72,8300	67	77
Norvège (100 k)	79,1900	79,2800	74	83
Autriche (100 sch)	49,0910	49,1520	47,35	50,45
Espagne (100 pes)	4,0820	4,0890	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3650	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9059	3,8890	3,80	4,20
Japon (100 yens)	5,4328	5,4376	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/12
Or fin (kilo en barre)	86100	86100
Or fin (en lingot)	86800	86850
Napoléon (20f)	384	383
Pièce Fr (10 f)	430	—
Pièce Suisse (20 f)	388	385
Pièce Latine (20 f)	385	384
Souverain	481	486
Pièce 20 dollars	2540	2740
Pièce 10 dollars	1430	1290
Pièce 5 dollars	860	—
Pièce 50 pesos	2485	2490
Pièce 10 florins	402	399

Matif (Marché à terme international de France)

23 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 37 136

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	111,14	110,50	109,88
Précédent	111,36	110,70	110,12

CAC 40 A TERME
Volume : 14 189

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1969	—	1960
Précédent	1971,50	1982	1963

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

COMMUNICATION

En attendant le feu vert du CSA

M 40 s'installe à RTL

Officiellement, le réseau s'appelle M 40, compte 74 fréquences et diffuse, depuis le Forum des Halles, à Paris, la plus jeune de toutes les musiques de la bande FM. Depuis neuf mois, RTL attend le verdict du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour reprendre ce réseau dont elle détient déjà 35 8 % des parts (*le Monde* du 24 décembre). Tandis que les adversaires du premier groupe radiophonique français – NRJ et Europe 1 – jugent le CSA trop complaisant avec la CLT (maison-mère de RTL, mais aussi de Fun, M 6, etc.), RTL a décidé d'anticiper.

Depuis quelques semaines, une petite équipe de M 40, dirigée par Axel Duroux a émigré au siège de RTL, 22, rue Bayard, dans le VIII[e] arrondissement de Paris. En catimini, elle prépare RTL 2, nouveau nom de baptême du réseau M 40. Axel Duroux, ancien journaliste de La Cinq, ex-conseiller du président d'IBM, a remplacé l'espagnol Javier Pons, lorsque le groupe Prisa (*El Pais*) a annoncé son intention de vendre ses parts, avant l'été. Dominique Artus, grand reporter, ancien du *Journal du dimanche* et nouveau rédacteur en chef, rassemble autour de lui, depuis la mi-juillet, les journalistes, permanents et pigistes, qui feront RTL 2. Ils y croient : un week-end d'essai, à blanc, est prévu les 2 et 3 janvier, pour tester la nouvelle « formule ». Une campagne de lancement a été confiée à l'agence de publicité BDDP.

La nouvelle station FM souhaite diffuser de l'information toutes les trente minutes, avec un flash aux heures rondes et une chronique à la demie. Des « voix » jeunes et insolentes, venues de la télé, sont attendues. Entre les bulletins, la radio devrait tenter de faire évoluer sa programmation musicale (aujourd'hui destinée aux 15-24 ans) pour séduire les « jeunes adultes ». Dans l'espoir de faire enfin décoller cette plus jeune des radios musicales.

Ar. Ch.

IRAN : le Parlement ordonne le démantèlement des antennes paraboliques. – Le Parlement iranien a voté, dimanche 25 décembre, un texte de loi autorisant l'appel aux forces de l'ordre pour le démantelement des antennes de réception des chaînes de télévision satellitaires. Le texte donne *« un délai d'un mois »* aux utilisateurs pour démanteler eux-mêmes leurs antennes. Après ce délai, le ministère de l'intérieur doit intervenir *« avec l'aide des forces de l'ordre ou des Bassidji »* (miliciens islamiques). Les experts estiment à 700 000 le nombre d'antennes posées dans le pays dans le but de capter les chaînes étrangères.

CARNET

Naissances

Anna-Maria et Pascal MERCIER,
leur fils Elio,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Agata,

le 22 décembre 1994, à Paris.

Patrick LALLEMENT,
Nadine RIVIÈRE et Maïda
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 20 décembre 1994 (île de la Réunion).

55, ligne Berthaut,
97435 Saint-Gilles-les-Hauts.
24, rue du Coteau,
92370 Chaville.

Mariages

Andrey et Marjolaine
ont le plaisir de faire part du mariage de

Christine LEGRAND
et
Claude BUISSON.

Leurs grands-parents et toute la famille partagent leur joie.

La cérémonie aura lieu le 31 décembre, à 16 h 30, à la mairie de Vibeuf (Seine-Maritime).

Décès

– Sa famille
Et ses amis
ont la grande douleur de faire part, à tous ceux qui le connaissaient et l'aimaient, du décès brutal de

Gilles BAYÉ-POUEY,

le 21 décembre 1994, à l'âge de quarante-cinq ans.

– M. Félix Chouchan,
son époux,
M. et M[me] Jacques Paulot,
M. et M[me] Georges Voutsas,
ses enfants,
Jean-Marc, Laurence, Pierre, Marianne, Marie,
ses petits-enfants,
Olivier, Victoire, Sylvestre,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

M[me] Félix CHOUCHAN,
née Emma Hayat,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu mardi 27 décembre 1994, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de Lévis,
75017 Paris.
1, square Latour-Maubourg,
75007 Paris.
21, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

– M. Ladislas Grosz,
son époux,
M. et M[me] Jean-Michel Grosz,
ses enfants,
Paul et Louis,
ses petits-enfants,
M[me] Marthe Oubriot,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Ladislas GROSZ,
née Noëlle Fiul,

survenu en son domicile, à Paris-16[e], le 23 décembre 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Des dons peuvent être adressés à l'association caritative de votre choix.

82, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Le professeur Tosca Nemeth,
son épouse,
Luc Nemeth,
son fils,
Toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 22 décembre 1994, du

docteur Alexandre NEMETH,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
ancien résistant.

Il fut l'un des pionniers de l'approche psychoprophylactique de l'accouchement et de la naissance.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 décembre, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à 15 heures, à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14[e].

197, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Claire Sutter-Vanderpotte,
sa femme,
Guillaume et Julien Vanderpotte,
Fanny Dalmau-Sutter,
ses fils et belle-fille,
Paul et Simone Vanderpotte,
ses parents,
Marie Vanderpotte,
sa sœur,
Les familles Vanderpotte, Sutter, Langand, Dumortier, Rodas, Morel, Noël,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante ans, de

Gérard VANDERPOTTE,
inspecteur général des affaires sociales,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Antoine Delzant.

Pour des raisons familiales, la date de l'office est fixée au mercredi 4 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Merry, 78, rue Saint-Martin, Paris-4[e], métro Châtelet.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Médecins du monde, 67, avenue de la République, Paris-11[e].

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale, à Pelleret (Drôme), le 5 janvier.

13, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.
9, rue Emile-Zola,
59192 Beuvrages.

– Pierre Pouthier,
vice-président de l'université,
Les membres des conseils de l'université,
Les doyens
Et les directeurs de faculté, d'institut, d'école ou de service,
Les personnels enseignants et non enseignants,
Les étudiants,
Toute la communauté universitaire,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude VAREILLE,
président de l'université de Limoges,

survenu le jeudi 22 décembre 1994, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, nous quittait

Adriana TOURAINE,
née Arenas.

Alain Touraine,
Marisol et Philippe,
ses enfants,
Michel, Isabelle, Alexandra, Gabriel et Andréa,
demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée une pensée pour elle.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans, le 27 décembre 1944, tombaient sur le front d'Alsace, à Habsheim, le

colonel FABIEN
(Pierre GEORGES)

et ses compagnons

DAX-PIMPAUD, LEBON, KATZ,

Gilberte LAVAIRE (Nicole)

et

BLANCO.

Au souvenir du colonel Fabien, nous associons celui de son père,

Félix GEORGES,

de son beau-frère,

Guillaume SCORDIA,

fusillés comme otages au Mont-Valérien, le 11 août 1942,

de sa belle-sœur

Raymonde GEORGES,

morte à Auschwitz, en 1943.

Ancien volontaire des Brigades internationales en Espagne, interné résistant évadé, le colonel Fabien fut responsable FTPF, en particulier en Franche-Comté et en région parisienne. Il a pris une part active à la libération de Paris et poursuivi l'armée d'occupation en rassemblant des volontaires au sein du 1[er] régiment de Paris, lequel fut ensuite incorporé à la 1[re] armée française sur l'initiative du maréchal de Lattre de Tassigny.

Une pensée reconnaissante aux familles qui ont hébergé et soustrait la fillette, alors âgée de deux ans, aux recherches de la police et de la Gestapo durant la déportation de son épouse à Ravensbrück.

Sa famille, ses amis.

Communications diverses

Maison de l'hébreu. Stages express individuels. Tous objectifs.
(16) 47-97-30-22 sauf samedi.

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

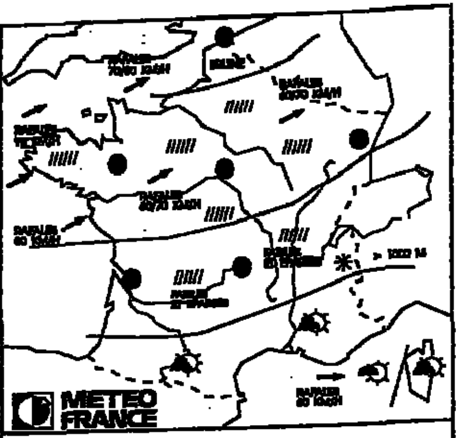
Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12[e].

Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE MARDI 27 DECEMBRE VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLÉ — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — AVERSES — ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — PLUIE OU BRUINE — ORAGES — BRUME ET BROUILLARD — NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES — NEIGE — SENS DE DÉPLACEMENT

Mardi : doux et pluvieux. – Le matin, sur toutes les régions situées au nord d'une ligne La Rochelle-Nancy, le temps sera couvert et pluvieux avec du vent de sud-ouest soufflant jusqu'à 80 km/h en rafales dans l'intérieur. Près des côtes bretonnes, le vent atteindra 90 km/h en pointe. Du Poitou-Charentes au Nord-Est et jusqu'au Lyonnais, le ciel sera gris avec quelques gouttes et quelques flocons sur les Vosges et le Jura. De l'Aquitaine aux Alpes, les nuages seront nombreux.

L'après-midi, le temps couvert et pluvieux gagnera l'ensemble des régions situées au nord d'un axe Bordeaux-Lyon. Les pluies seront modérées, avec parfois du vent de sud-ouest assez fort. Du nord de l'Aquitaine aux Pyrénées jusqu'aux Alpes du Nord, le ciel sera couvert avec quelques pluies faibles. La neige tombera sur les Alpes du Nord et le Jura à partir de 1 000 mètres. Du Sud de l'Aquitaine aux Pyrénées et jusqu'aux Alpes du Sud et au pourtour méditerranéen, les nuages seront abondants. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront.

Les températures minimales iront de 4 à 8 degrés du Nord, 0 à 4 degrés à l'Est, 2 à 4 degrés sur les régions du Sud. L'après-midi, les températures seront douces avec 12 à 14 degrés au Nord-Ouest, 8 à 10 degrés à l'Est et 9 à 11 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

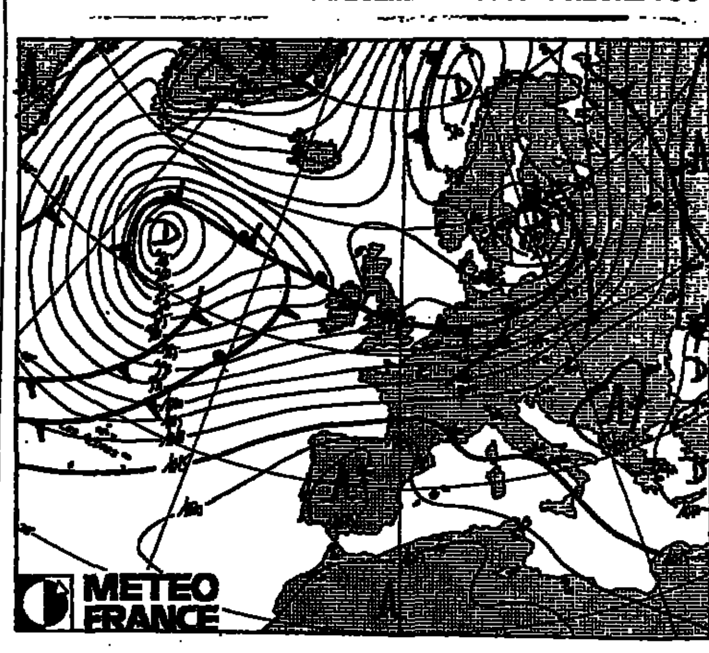
FRANCE	
AJACCIO	12/3
BIARRITZ	6/3
BORDEAUX	4/1
BOURGES	-1/-3
BREST	9/9
CAEN	2/-1
CHERBOURG	2/0
CLERMONT-FER.	0/-5
DIJON	-1/-3
GRENOBLE	2/0
LILLE	-2/-3
LIMOGES	-1/-3
LYON, BRON	0/0
MARSEILLE	8/-1
NANCY	-1/-1
NANTES	2/-2
NICE	11/5
PARIS	-2/-3
PAU	4/0
PERPIGNAN	6/2
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	-1/-2
ST-ETIENNE	-1/-4
STRASBOURG	-1/-1
TOULOUSE	2/-1
TOURS	-2/-3

ÉTRANGER	
ALGER	12/5
AMSTERDAM	-1/-1
ATHÈNES	17/15
BANGKOK	33/22
BARCELONE	7/1
BELGRADE	1/0
BERLIN	-3/-3
BRUXELLES	-2/-2
COPENHAGUE	-2/-2
DAKAR	27/23
DUBLIN	8/3
GENÈVE	0/-2
ISTANBUL	11/9
JÉRUSALEM	15/6
LE CAIRE	21/10
LISBONNE	10/1
LONDRES	10/4
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	-3/-4
MADRID	7/-8
MARRAKECH	17/4
MEXICO	19/8
MILAN	7/-7
MONTRÉAL	4/-7
MOSCOU	-3/-4
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	25/11
NEW-YORK	14/6
PALMA-DE-MAJ.	12/-1
PÉKIN	0/-6
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	12/1
HONGKONG	20/18
SÉVILLE	13/-2
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	5/1
SYDNEY	20/18
TOKYO	16/4
TUNIS	15/6
VARSOVIE	-7/-8
VENISE	7/0
VIENNE	0/-2

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-12-1994 à 6 heures TUC et le 26-12-1994 à 6 heures TUC

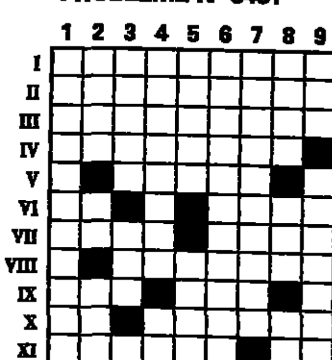
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6461



HORIZONTALEMENT

I. Sait jouer avec les bobines. – II. Un spécialiste qui collectionne les timbres. – III. Qu'on a fait passer par des fosses. – IV. Un bon bordeaux. – V. Ses rayons peuvent détruire la matière. – VI. Se met avec tout. Parfois suivi du tout. – VII. Garniture de broche. Comme un centre pour les enfants. – VIII. Ne pas maintenir. – IX. N'a pas le mauvais morceau. Etendue sur le sol. – X. Apprécié par le snob. Fis un travail de précision. – XI. Pas blanchies. A moitié secs.

VERTICALEMENT

1. Etablissement où l'on prend bien soin des mères. – 2. Dirige des prières. Une nappe. Jamais autrefois. – 3. Est bon pour la corde. Opération postale. – 4. Recherchée par les stoïciens. Symbole. – 5. Evoquent de bonnes tenues. Meurtri comme un fruit. – 6. Doivent être réglés avant les tournées. – 7. Station. – 8. Peut-être descendue. Une grosse tranche. Contribuent à faire une belle main. – 9. Légumes. Peut être produite par le désespoir.

Solution du problème n° 6460

Horizontalement

I. Cul-blanc. Regard. – II. Réaliser. Anurie. – III. Illégitimités. – IV. Bel. Ne. Bade. Eu. – V. Ali. Ille. Hop ! – VI. Estocade. Statue. – VII. Iton. S.S. Umar. – VIII. Saoules. Premier. – IX. Inséminée. Eu. – X. Té. Solécismes. – XI. Et. Mutité. – XII. Niveler. Ardents. – XIII. Noir. Tilleul. On. – XIV. Ide. Ardue. Ionie. – XV. Serinée. Satiété.

Verticalement

1. Criblées. Tennis. – 2. Uélé. Aïe ! Iode. – 3. Lallation. Evier. – 4. Blé. Lotus. Ter. – 5. Lignicoles. An. – 6. Asie. Anémomètre. – 7. Net. Id. Siluridé. – 8. Cribles. Net. Lu. – 9. Mal. Spéciales. – 10. Raides. Reître. – 11. Ente. Tue. Séduit. – 12. Gué. Hammam. Eloi. – 13. Ars. Otai. Eon. Ne. – 14. Ri. Epurées. Toit. – 15. Déçu. Ru. Usnée.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 26 DÉCEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.10 **Série : Superboy.**
16.30 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.00 **Club Dorothée Noël.** Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.35 **Série : Les filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverley Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : 588, rue Paradis.** ■ *Film français de Henri Verneuil (1991).*
22.55 **Documentaire : Lady Di.** De Christian Vidalie. Texte de Jean Durieux. Commentaire de Gonzague Saint-Bris. Avec la participation de Philippe Labro.
0.20 ***Journal et Météo.***
0.30 **Théâtre : Trois coups pour rire.**

FRANCE 2

13.50 **Cinéma : Un meurtre est un meurtre.** ■ Film français d'Etienne Périer (1972).
15.35 **La Chance aux chansons** (et à 5.15). Cabaret tzigane.
16.20 **Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Série : Les Années collège.**
17.20 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Marie C. Bomsel, Sabine Haudepin, Marius (siffleur).
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Bonne Nuit les petits.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : Le Fils du cordonnier.** D'Hervé Baslé.
22.55 **Divertissement : Monstrueuse soirée.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Les monstres au cinéma.
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.05 **Le Cercle de minuit.** Portrait : Mariot-Chanet, par Lydie et Jean Dit-Panel.

FRANCE 3

13.30 **Spectacle : Festival mondial du cirque de demain.** Au Cirque d'hiver Bouglione. Présenté par Julien Lepers.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée (6e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Tout est bien*, de Roger Stéphane.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** *A 19.09, journal de la région.*
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma : Le Choc des titans.** ■ Film américain de Desmond Davis (1980).
22.45 **Météo et Journal.**
23.10 **Opéra-bouffe : La Vie parisienne.** D'Offenbach, livret d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Jérôme Savary, avec Michel Trempont, Jacques Sereys, Nicolas Riveng, Maryse Castets, Chœur et ballet du Capitole, Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. : Claude Guguillère. Diffusé simultanément sur France-Musique.

M 6

13.30 **Téléfilm : Karaté Girl.** De Sam Um.
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
20.50 **Cinéma : Ne nous fâchons pas.** ■ Film français de Georges Lautner (1965).
22.40 **Cinéma : L'Homme de Rio.** ■ ■ *Film français de Philippe de Broca (1963).*
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Culture pub** (et à 5.20). Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : Kazan.** D'Arnaud Sélignac.
15.05 **Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Sommersby.** ■ ■ Film américain de Jon Amiel (1992).
17.45 ▶ **Canaille peluche.** Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Flash d'informations.**
18.50 ▶ **Magazine : L'Année de la pub.** Présenté par Jérôme Bonaldi. Le tour du monde en 150 spots publicitaires.
20.30 **Court métrage :** ***Atrox, la suite.*** De Michel Welterlin.
20.35 **Cinéma : Toys.** □ Film américain de Barry Levinson (1992).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Le Journal du cinéma.**
22.40 **Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube).** ■ Film américain de Ken Shapiro (1975).
23.50 ***Cinéma : Alamo.*** ■ ■ Film américain de John Wayne (1960) (v.o., 184 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Magazine : Défis.** La vie en chantier.
14.00 **Documentaire : A tous vents.** Et au milieu coule le Gulf Stream (rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol, anglais ; Le Journal du temps (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Les Courses extraordinaires.** Au-delà des glaciers islandais.
18.30 ***Le Monde des animaux.*** Le delta de Sacramento.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Forget About me.** De Michael Winterbottom (rediff.).
18.15 **Court métrage : Puissance de la parole.** De Jean-Luc Godard, avec Jean Bouise (rediff.).
18.40 **Cinéma d'animation : L'Heure des anges.** De Jacques Drouin et Bretislav Pojar (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les meilleurs moments.
19.30 **Documentaire : La nuit, tous les chats sont gris.** De Gerd et Renate Wustig.
20.00 **Série : Germaine et Benjamin.** 8. Messager de malheur, de Jacques Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ***Cinéma : La Party.*** ■ Film américain de Blake Edwards (1968) (v.o.).
22.15 **Magazine : Macadam.** Men's Night, de Lutz Braune.
23.15 **Téléfilm : Le Visiteur de la nuit.** De Konrad Sabrautzky.
0.45 **Court métrage : L'île aux fleurs.** De Jorge Furtado (15 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** La chorale. 1. La chorale, tout un monde.
20.30 **Le Grand débat.** Les juges dans la République.
21.30 **Fiction.** Où sont passés les oiseaux ? de Françoise Gerbaulet.
22.40 **Accès direct.** Yves Bonnefoy.
0.05 **Du jour au lendemain.** Wolfgang Hanghofer, peintre.
0.50 ***Coda.*** Quand Baudelaire parlait musique. 1. Propos sur la critique.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 24 septembre à l'ancien réfectoire de l'abbaye de Royaumont) : Les Saints de Bohême dans la cité céleste, par l'Ensemble Schola Gregoriana Pragensis, dir. David Eben ; (donné le 1er octobre en l'église de Vauréal) : Corelli, Vivaldi, Telemann, Bach, Lotti par l'Ensemble XVIII-21, dir. Jean-Christophe Frisch.
23.00 **Soirée lyrique** *(en simultané sur France 3,* opéra donné le 23 décembre au théâtre du Capitole de Toulouse) : La Vie parisienne, de Jacques Offenbach par le Chœur du Capitole, dir. Pierre Iodice, et l'Orchestre national du *Capitole, dir. Claude Guguillère* ; sol. Michel Trempont, Jacques Sereys, Nicolas Rivenq, Maryse Castets, Martine Olmeda.

Les interventions à la radio

FRANCE-INTER, 19 h 20 : « Les Français et les jeux » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Réhabilitation

UN peu à l'écart du chemin de Bethléem, très fréquenté, en ce lendemain de Noël, par les bergers et les Rois mages, ARTE enquêtait, dimanche soir, sur la piste des anges. C'était une excellente idée au moment où le commun des mortels éprouve de plus en plus de mal à distinguer les vrais messies des faux. Car notre époque réductrice se soucie trop peu du rôle déterminant des intermédiaires de Dieu dans *l'ordonnancement des rapports entre le Ciel et l'homme.* Elle s'en balance même avec une telle inconscience qu'elle en arrive à nier leur existence. Or, comment Dieu, qui est unique, parviendrait-il à communiquer avec sa progéniture, qui est multiple, s'il ne disposait pas en permanence du soutien logistique des messagers de son Saint-Esprit que sont les anges ?

Menée avec rigueur auprès d'un aréopage représentatif des grandes religions monothéistes, cette enquête d'ARTE a d'ailleurs mis en évidence la responsabilité œcuménique des rabbins, des prêtres et des imams dans cette perte de conscience collective préjudiciable aux générations à venir. Foin des discussions byzantines ! Il faut le dire clairement : si la présence protectrice des *légions angéliques dans notre* vie quotidienne a été gommée, au point d'être aujourd'hui oubliée, la faute en incombe au laxisme de certains docteurs à la foi molle qui ont trop cédé à la facilité de la rationalité. Il convient désormais de rendre justice aux cohortes séraphiques qui se décarcassent dans notre dos pour continuer à faire tourner notre planète. Sans elles, il y a belle lurette que l'humanité serait en carafe.

Comment les reconnaître direz-vous ? Ce n'est pas compliqué une fois que l'on sait que *« l'ange n'a pas de dos »*, qu'il est *« un être tout en visages »* – ce qui lui permet d'avoir *« un regard panoramique »* – et qu'il est, en tant que *« force motrice »*, un expert en mécanique. Passons sur les détails. Il suffit de retenir qu'il y a un angelot derrière tout ce qui bouge, un ange derrière tout ce qui fait de la musique, un archange derrière tout ce qui fait de la lumière.

On suit alors les actualités télévisées d'un autre œil. Ce dimanche soir, par exemple, l'archange Raphaël, dont le nom signifie *« Dieu est le guérisseur »*, était perceptible derrière ce psychiatre scandinave prodiguant des trésors de tendresse à ces enfants du Rwanda dont les yeux ont vu tant d'horreurs qu'ils ont perdu l'usage de la parole. Rue du Dragon, Michaël, que l'on dit *« semblable à Dieu »*, enveloppait de ses ailes de soleil tous ces généreux Parisiens venus, comme à la crèche, partager Noël avec les protégés de l'abbé Pierre enfin abrités. L'archange de la Terre, Uriel, qu'on appelle *« l'Illuminé de Dieu »*, n'en finissait pas de faire la navette entre la Tchétchénie et la Bosnie à la recherche, justement, de rejetons capables, demain, de suivre les traces de l'abbé Pierre.

Quant au vénérable Gabriel, dont le nom est synonyme de *« Force »*, et qui eut jadis l'honneur d'être le messager de Dieu auprès de la Vierge Marie avant d'être celui d'Allah auprès de Mahomet, il livrait bataille, tard dans la nuit, à un quarteron de démons qui prétendaient lui donner du fil à retordre sur l'aéroport d'Alger...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.05 **Série : Superboy.**
16.30 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.00 **Club Dorothée Noël.** Huit ça suffit : Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.35 **Série : Les filles d'à côté.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Le Bêtisier 1994.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Quart d'heure américain.** ■ Film français de Philippe Galland (1982). Avec Gérard Jugnot, Anémone, Jean-François Balmer.
22.25 **Les Films dans les salles.**
22.30 **Cinéma : Sissi impératrice.** □ Film autrichien d'Ernst Marischka (1956).
0.20 **Journal et Météo.**
1.00 **Documentaire : Naissances et morts sous influence.**
3.30 **TF 1 nuit** (et à 4.05).
3.40 **Programmes de nuit.** Côté cœur ; 4.15, Histoires naturelles ; 4.45, Musique ; 5.05, L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Cinéma : Maigret voit rouge.** □ Film français de Gilles Grangier (1963). Avec Jean Gabin.
15.15 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). *Casino Dancing en fêtes.*
16.15 **Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Série : Les Années collège.**
17.20 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.15).
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Bonne Nuit les petits.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : Le Fils du cordonnier.** D'Hervé Baslé (dernière partie).
22.45 **Concert : Patricia Kaas, tour de charme 1994.**
0.10 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.40 **Le Cercle de minuit.** *Portrait* : Pascal Dusapin, compositeur.
0.45 **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.**
1.30 **Cinéma : J'ai engagé un tueur** ■ ■ Film d'Aki Kaurismäki (1989). *Avec Jean-Pierre Léaud, Margi* Clarke (v.o.).
2.45 **Programmes de nuit.** Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 3.45, Dessin animé (et à 5.10) ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.50, Histoires fantastiques.

FRANCE 3

12.45 **Journal.**
13.05 **Documentaire : Les Veilleurs de la nuit.** De Ken Oake.
13.30 **Spectacle : Le Cirque magique de Corée.** Ensemble national de Pyongyang.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** *Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée (7e épisode) ; Peter Pan ;* Fantôme 2040.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Autobiographie d'un cheval*, de John Hawkes.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Election de Miss France 1995.** Présenté par Julien Lepers, en direct du CNIT à Paris.
23.10 **Météo et Journal.**
23.35 **Divertissement : Les Rois du rire.** Présenté par André Halimi. Avec des hommages à Louis de Funès, Fernandel et Bourvil ; Les comiques des années 60 ; Les artistes du Splendid ; Le burlesque américain et des extraits de films de Jean Gabin et Michel Simon.
0.30 **Série : Les Incorruptibles.**
1.20 **Musique : Cadran lunaire.** *Fantaisie chorale*, de Beethoven, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Claudio Abbado (25 min).

M 6

11.00 **Série : L'Odyssée imaginaire.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Cinéma : La Vengeance d'Hercule.** ■ ■ Film italien de Vittorio Cottafavi (1960). Avec Mark Forrest, Leonora Ruffo, Broderick Crawford.
17.00 **Variétés : Hit Machine.** *Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.*
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** Rencontre avec des fauconniers.
20.50 **Téléfilm : La Caverne de la Rose d'Or 3.** De Lamberto Bava et Andrea Piazzegi, avec Alessandra Martines, Ursula Andress.
0.10 **Six minutes première heure.**
0.20 **Série : Les Professionnels.** Le Rat de la jungle.
2.30 **Rediffusions.** Le Monde des hélicoptères (1) ; 3.25, Nature et civilisation (7) ; 3.50, Jazz 6 ; 4.45, Fax'O ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Documentaire : J'ai dix ans.** Dix mois de la vie de quatre enfants nés le 4 novembre 1984.
13.25 **Le Journal de l'emploi.**
13.30 **Le Journal du cinéma.**
13.35 **Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube).** ■ Film américain de Ken Shapiro (1975). Avec Ken Shapiro, Richard Belzer, Buzzy Linhart.
14.40 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.05 **Cinéma : Soapdish.** ■ Film américain de Michael Hoffman (1991). Avec Sally Field, Kevin Kline, Robert Downey Jr.
17.50 ▶ **Canaille peluche.** Insektors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Flash d'informations.**
18.50 **Magazine : L'Année du cinéma.** *Présenté par Isabelle Giordano.* Le box-office de l'année, les tendances de l'année, le bêtisier.
20.30 **Court métrage : Atrox, la suite.** De Michel Welterlin.
20.35 **Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion !** □ Film américain de Chris Columbus (1992).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : La Leçon de piano.** ■ ■ ■ Film franco-australien de Jane Campion (1992). Avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill (v.o.).
0.30 **Cinéma : Le Voleur de Bagdad.** ■ ■ Film britannique de Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (1940). Avec Conrad Veidt, Sabu, John Justin (v.o.).
2.15 **Documentaire : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood.** De Peter Haicks (40 min).

LA CINQUIÈME

8.00 **Magazine : Emploi** (et à 15.00). Présenté par Bernard Brunhes, Michel Godet, Bertrand Lobry, Michelle Fitoussi.
9.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre : le cochon (2e partie) ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq : le virus de Chagas, élevage de poissons en bateau ; La Preuve par cinq : la préhistoire, avec Yves Coppens ; Chacun son tour : Badaboks ; Langue : allemand (rediff) ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 **Magazine : Jeux d'encre** (rediff.).
11.45 **Magazine : Qui vive** (et à 15.30). Puberté, l'éveil de la sexualité.
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; Animaux *superstars : O comme quadrupède* ; La Vie devant moi : le métier d'animateur radio (rediff.) ; Le Journal du temps.
12.30 **Magazine : Atout savoir.**
13.30 **Magazine : Défis.**
14.00 **Rendez-vous avec l'Histoire.** Dessein et destin : Jean-Paul II, l'homme de foi (rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** *Au fil des jours ; Inventer* demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais ; Le Journal du temps (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Les Courses extraordinaires.** L'Homme solaire, de Patrick Vayssières.
18.30 **Le Monde des animaux.** Pêche à la cuillère.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Rock'n'Roll Angels.** De Helen Terry, avec Boy George, Ruby Turner, Don Black, Holly Johnson (rediff.).
17.35 **Cinéma : Gribouille.** ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Raimu, Michèle Morgan, Gilbert Gil (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les meilleurs moments.
19.30 **Documentaire : L'Invasion des crabes rouges.** De Mathias Breuning.
20.00 **Série : Germaine et Benjamin.** *9. Un soir à Coppet. De Jacques* Doillon, avec Anne Brochet, Benoît Régent.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Après la guerre, la paix. Invité : *Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères,* Prix Nobel de la paix 1994.
21.45 **Cinéma : My Fair Lady.** ■ Film anglo-américain de George Cukor (1964) (v. o.).
0.30 **Documentaire : Les Enfants du voyage.** De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier (65 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** La chorale. 2. Le chef de chœur, un métier chez les amateurs.
20.30 **Archipel science.** *Emission spéciale avec la* revue la Recherche.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les anges. 1. A quoi servent les anges ?
0.05 **Du jour au lendemain.** Jacques Derrida (1).
0.50 **Coda.** Quand Baudelaire parlait musique. 2. Propos sur la musique dramatique.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 ***Concert*** (donné le 14 novembre salle Olivier-Messiaen) : Le livre du Saint-Sacrement, d'Olivier Messiaen, par Susan Landale, orgue.
22.35 **Soliste.** *José Van Dam, baryton.* Iphigénie en Aulide, de Gluck.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quintette pour clarinettes et cordes op. 34, de Weber, par l'Ensemble de chambre de l'Academy of Ancient Music ; Sonate pour violon et piano n°2, de Mendelssohn, Yehudi Menuhin, violon et Gerald Moore, piano.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal. Pays-Bas, œuvres de Petit ; Allemagne, œuvres de Konietzny ; Brésil, œuvres de Azuma ; Andalousie, œuvres traditionnelles ; Allemagne, œuvres de Tansman.

Neuf jours avant l'ouverture du procès de la catastrophe de Furiani

L'ancien président du club de football de Bastia a été assassiné

Jean-François Filippi, maire (div. d.) de Luciana (Haute-Corse), qui présidait le Sporting Club de Bastia au moment de la catastrophe de Furiani, le 5 mai 1992, a été tué de plusieurs balles, lundi matin 26 décembre, devant son domicile de Lucciana. Son épouse a été blessée. Le procès de cette catastrophe doit s'ouvrir le 4 janvier devant le tribunal correctionnel de Bastia.

BASTIA

de notre correspondant

Il est 6 h 30, lundi 26 décembre, quand Jean-François Filippi et son épouse sortent de leur domicile, une villa du quartier résidentiel du cordon lagunaire, à quelques kilomètres au sud de Bastia. Le couple, qui s'apprête à se rendre à l'aéroport, prend place dans l'automobile garée devant la maison. Plusieurs détonations retentissent. L'ancien président du club de football bastiais, qui était âgé de cinquante-deux ans, meurt sur le coup. Son épouse est blessée. La police, arrivée rapidement sur place, ne peut que constater les faits. Le témoignage de Mme Filippi pourrait permettre de préciser les circonstances de l'agression.

Jean-François Filippi était président du Sporting Club de Bastia (SCB) au moment de la catastrophe de Furiani, le 5 mai 1992. L'effondrement d'une tribune du stade avant un match de Coupe de France entre Bastia et l'Olympique de Marseille avait fait quinze morts et plus de deux mille blessés.

Deux autres personnes sont récemment décédées des suites de leurs blessures (*le Monde* du 24 décembre).

Inculpé d'homicides et blessures involontaires

Jean-François Filippi devait comparaître avec treize autres prévenus, le 4 janvier 1995, devant le tribunal correctionnel de Bastia, pour répondre des chefs d'homicides involontaires et blessures involontaires. Le 13 mai 1992, il avait été inculpé d'homicides et blessures involontaires, avant d'être maintenu en détention pendant plusieurs mois.

A la suite du drame, il avait souvent fait l'objet de menaces, certains lui reprochant ouvertement d'en être l'un des responsables. Dans la nuit du 15 au 16 mai 1992, un attentat à l'explosif avait été commis contre un bar de Lucciana où siègeait le comité de soutien réclamant sa libération. L'ancien président du SCB avait aussi été la cible, en 1993, de deux attentats à l'explosif visant ses véhicules garés devant son domicile. Plus récemment, des graffitis *« Filippi assassin »* étaient apparus en ville.

Plusieurs attentats non élucidés

Chef d'entreprises (transports et hôtellerie) et homme politique (div.d.), Jean-François Filipi avait été victime de plusieurs autres attentats non élucidés, bien avant la catastrophe du 5 mai 1992. Ainsi, le 15 février 1986, des commandos armés avaient fait irruption dans sa permanence électorale. Son adjoint municipal de Lucciana, Mathieu Nucci, avait été tué et lui-même blessé au bras (*le Monde* du 15 mars 1992).

Cet assassinat pourrait avoir des conséquences sur le déroulement du procès, qui devrait durer trois semaines en présence d'au moins un millier de victimes, quatre-vingts journalistes et une centaine d'avocats. Plusieurs conseils de prévenus avaient, en effet, déjà alerté le parquet général sur les risques courus par les personnes impliquées dans cette affaire. Dans tous les cas, la question est de savoir comment le partage des responsabilités, que le procès aura à déterminer, pourra désormais se faire en l'absence du prévenu dont chacun estime, en Corse, qu'il avait eu à prendre les décisions qui ont conduit au drame.

MICHEL CODACCIONI

Mort de Pierre Dreyfus

« Monsieur Renault »

Pierre Dreyfus, ancien pdg de la Régie Renault et ancien ministre de l'industrie du gouvernement de Pierre Mauroy, et chargé de mission auprès du président de la République, est décédé dimanche 25 décembre, dans la soirée à son domicile parisien, à l'âge de 87 ans.

« A quoi servirait une économie prospère si elle n'améliorait pas le sort des hommes ? » De cette philosophie, apparemment simple mais ardue à mettre en pratique et, jusqu'à aujourd'hui encore largement étrangère au patronat, Pierre Dreyfus va faire, toute sa vie durant, la démonstration. Une vie paradoxale, où le goût précoce et prononcé du service de l'Etat se mêle au réalisme du chef d'entreprise, pour faire de ce haut fonctionnaire modèle l'un des plus grands patrons que la France ait connus, et le premier ministre de l'industrie de François Mitterrand.

Rien ne prédispose pourtant à la fonction publique, cet enfant de la bourgeoisie alsacienne, initié dès l'adolescence aux arcanes un peu louches du négoce de matières premières. Né le 18 novembre 1907 d'une mère universitaire et d'un père affairiste, mi-négociant mi-aventurier, qui, après moult pérégrinations en Amérique du Sud, participe à l'organisation du marché à terme du café au Havre, Pierre Dreyfus est très tôt lancé dans les affaires. Il a perdu son père et doit travailler pour poursuivre ses études de droit.

Commissionnaire à Londres, à Madrid et au Havre, il est, dès dix-huit ans, plongé dans le milieu de la banque et du négoce international. Sans enthousiasme. *« J'avais,* dira-t-il plus tard, *horreur de tout cela. Je n'avais qu'une idée en tête : être fonctionnaire, c'est-à-dire au service de l'Etat. Je considérais que c'était la seule profession qui présentât de l'intérêt. »* C'est pour satisfaire cette vocation qu'il se présente, son doctorat en droit en poche, au concours du Conseil d'Etat. Admissible à la première tentative, mais non reçu, faute de places disponibles, il renonce pourtant à se représenter l'année suivante. Entre-temps, il a découvert la politique dans laquelle il plonge avec enthousiasme.

« J'étais devenu militant et la politique m'intéressait beaucoup plus que le Conseil d'Etat », avouera-t-il. Ami d'enfance de Claude Levi-Strauss et de Robert Marjolin, proches des milieux socialistes, à gauche par tradition familiale, il flirte d'abord avec le trotskisme, où il gardera, sa vie durant, des amitiés, avant d'adhérer à la SFIO, qu'il quittera après 1936, en désaccord avec Léon Blum sur la guerre d'Espagne et pour cause de mariage ! Sans jamais renier ni oublier l'humanisme généreux qui marque toute sa jeunesse.

Car ce petit homme subtil, élégant et courtois, très *« proustien »* par l'apparence comme par l'esprit, qui se définissait lui-même comme un *« pragmatiste têtu »*, ne cesse d'être avant tout un passionné, homme d'idées et d'engagements, qui croit au progrès, mais aussi aux hommes et à la solidarité. Finalement entré selon ses vœux dans l'administration, d'abord à la direction du budget, puis, en 1936, au ministère de l'industrie, auquel il s'intègre aussitôt au corps des inspecteurs généraux de l'industrie, auquel il rendra souvent hommage par la suite.

La gestion des biens sans maîtres

Pendant près de vingt ans, il mène ainsi une carrière classique de haut fonctionnaire, seulement interrompue par la guerre, qu'il passe dans le Lot, participant à la Résistance. En 1944, il revient au ministère où il est chargé, par Robert Lacoste, de la gestion de tous les biens sans maîtres. Nommé inspecteur général de la production industrielle, il devient directeur du cabinet de Robert Lacoste, ministre de l'industrie (1947-1949), puis directeur du cabinet de Maurice Bourgès-Maunoury (1954), et dirige pendant quatre ans (1950-1955) les Houillères de Lorraine.

C'est presque par hasard qu'en 1955, à quarante-huit ans, il devient président-directeur général de la régie Renault. Pierre Lefaucheux, qui dirige Renault depuis sa nationalisation, a été tué dans un accident de voiture. Pierre Dreyfus, qui suit depuis huit ans les affaires du groupe en tant qu'administrateur et vice-président, soumet au gouvernement une liste de personnalités dignes de remplacer ce remarquable animateur. Mais toutes déclinent l'offre. C'est finalement l'état-major de la Régie, lassé par ces atermoiements, qui prend l'initiative et demande au ministre de lui *« donner Pierre Dreyfus ». « Il me manque six centimètres »,* répond-il d'abord, effrayé par la tâche.

Très vite pourtant le fonctionnaire discret, presque timide, qui ne connaît rien à l'automobile, se révèle un excellent homme d'affaires et un meneur d'hommes sans pareil. L'œil clair, la voix douce, c'est un charmeur, doté de la lumineuse séduction des hommes qui restent jeunes toute leur vie. Mais c'est aussi, indiscutablement, *« le Patron »*, un surnom qu'il gardera à la Régie bien après son départ. Un patron charismatique, qui ne sait bien travailler qu'en équipe – *« ma manière n'est pas solitaire »*, – déteste les papiers et pose les dossiers sur un bureau toujours vide : *« Dites-moi ce qu'il y a dedans... »* En sortant, on se sentait génial, confient ses anciens collaborateurs, encore saisis, des années plus tard, par le même respect, la même admiration qui les faisaient alors *« courir dans les couloirs quand il* les} *convoquait ».* Après avoir bouleversé les méthodes de travail de la Régie en introduisant la planification à cinq ans, et la délégation de pouvoirs, il lance Renault en 1962 dans l'« aventure » de l'exportation, puis dans la décentralisation, la diversification et même... la finance.

La Régie qui, en 1955, ne produit que 900 voitures par jour, devient en dix ans sous sa houlette la première entreprise française et un des tout premiers constructeurs européens d'automobiles, grand pourvoyeur de devises et d'emplois, véritable moteur de l'économie et... du progrès social. Car le patron n'a pas oublié les leçons du militant et du fonctionnaire. Pierre Dreyfus fait vite de la Régie le « phare social » du pays. Apôtre des accords d'entreprise et de la concertation, convaincu que la seule façon d'améliorer le sort des ouvriers est de réduire la durée du travail, il innove beaucoup, bravant au besoin les foudres de l'Etat-patron. La troisième, puis la quatrième semaine de congés payés, la garantie de pouvoir d'achat, la retraite complémentaire, l'indemnisation plus complète des jours de maladie, etc., autant d'acquis sociaux dus, pour une large part, aux idées avancées du président de la Régie, qui font tache d'huile dans toute l'industrie française. Au grand dam parfois des gouvernements.

Ce fonctionnaire modèle n'a paradoxalement jamais admis l'ingérence de l'État dans ses affaires, convaincu des limites de la tutelle. *« L'Etat avec sa sage lenteur et sa connaissance parfois réduite du milieu des entreprises n'est pas nécessairement le meilleur interlocuteur »,* expliquera-t-il, devenu ministre. Ce souci d'indépendance se manifeste une dernière fois – et de façon moins heureuse – lorsque Pierre Dreyfus, en 1975, âgé de soixante-huit ans, organise sa succession à la tête de la Régie. Si Bernard Vernier-Palliez, le pape de transition qu'il impose aux pouvoirs publics, se révèle un excellent organisateur, son successeur, Bernard Hanon, choisi par le Patron des années auparavant, ne répond pas aux espoirs placés en lui.

En 1981, l'ex-« patron » est appelé au service de l'Etat par François Mitterrand. Ministre de l'industrie du premier gouvernement socialiste, Pierre Dreyfus doit appliquer le programme de nationalisations promis par la gauche, relancer l'industrie dans une conjoncture internationale catastrophique et jouer les « pompiers » en tentant de remettre à flot bon nombre de secteurs anciens menacés par la déroute (sidérurgie, textile, chimie, machine-outil, etc.). Une tâche qu'en dépit de son âge – il a alors soixante-quatorze ans – il accomplit avec la passion, l'intégrité, l'intelligence qu'il a toujours mis dans tout. Premier ministre d'« ouverture » de François Mitterrand à une époque où la mode n'en a pas encore gagné le PS, Pierre Dreyfus n'a guère le temps de mettre en pratique ses idées. En juillet 1982, un peu plus d'un an après avoir été nommé, il se retire pour de bon, arguant de son âge, et s'efface devant les ambitions de Jean-Pierre Chevènement. S'il n'a réussi, faute de temps, ni à réconcilier le patronat avec les socialistes ni à remettre à flot tous les secteurs en difficulté, il est quand même parvenu à éviter la rupture totale entre la gauche et le monde des affaires, et à convaincre les dirigeant du PS qu'on ne peut durablement ignorer sans risques les réalités industrielles.

VÉRONIQUE MAURUS

En raison de l'état du marché immobilier

Le PS ne vendra pas son siège

Alain Claeys, secrétaire national et trésorier du PS, a présenté, mercredi 21 décembre devant le bureau national, le projet de budget 1995 du parti. En ce qui concerne la résorption du *« déficit structurel »*, M. Claeys a indiqué qu'il n'est pas question, compte tenu de l'état actuel du marché de l'immobilier, de *« brader »* le siège du parti, un hôtel particulier situé rue de Solferino à Paris (7e), dont la valeur réelle se situe, selon lui, entre 150 millions et 200 millions de francs.

Pour faire face à ses obligations, compte tenu d'un manque de financement de 50 millions de francs, M. Claeys a indiqué qu'un prêt-relais avait été demandé mais n'a pas précisé le montant de la somme demandée et le nom des banques sollicitées. Ce projet de budget 1995 prévoit notamment que la masse salariale devra être ramenée à 24 millions de francs contre 27,5 millions de francs. Les crédits prévus en 1995 pour l'hebdomadaire du parti, *Vendredi*, dont la parution est suspendue depuis l'été mais dont *« le maintien sous une forme moins coûteuse »* est promis, passeront de 18 millions de francs en 1994 à 8 millions de francs pour l'année à venir.



L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec le Père Peter-Hans Kolvenbach

« Une crise de la la foi? Une crise de la culture d'abord. » Le Père Peter-Hans Kolvenbach est, depuis 1983, supérieur général de l'ordre des jésuites. Il a fait l'essentiel de sa carrière au Liban, avant d'être nommé recteur de l'Institut pontifical oriental à Rome *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Inde : le départ de plusieurs ministres fragilise le chef du gouvernement

La démission, samedi 24 décembre, d'Arjun Singh, titulaire du portefeuille des ressources humaines et principal rival du premier ministre, Narasimha Rao, confirme la gravité de la crise au sein du parti du Congrès (au pouvoir). Le 22 décembre, le chef du gouvernement a dû, sous la pression de l'opposition, se débarrasser de trois ministres impliqués dans des « affaires » *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

La France, l'Allemagne et les Etats-Unis tentent de créer une défense antimissile commune

Les Etats-Unis, la France et l'Allemagne cherchent à bâtir une coopération à trois, ouverte à d'autres partenaires le cas échéant, pour concevoir une défense antimissile commune. Il s'agit d'être en état d'intercepter les missiles de pays qui profiteraient de la prolifération balistique actuelle *(page 12)*.

CULTURE

Un Musée national de l'Amérindien à New-York

A la pointe sud de Manhattan, dans le quartier de Bowling Green, se dresse l'Alexander Hamilton U.S. Customs House. Cet ancien bureau des douanes, désaffecté pendant près de vingt ans, aujourd'hui magnifiquement restauré, abrite le nouveau Musée national de l'Amérindien, créé sous l'égide de l'Institut Smithsonian de Washington. En outre, un centre de recherche devrait s'ouvrir, en 1997, à Suitland, Maryland *(page 15)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté dimanche 25 - lundi 26 décembre 1994 a été tiré à 459 218 exemplaires